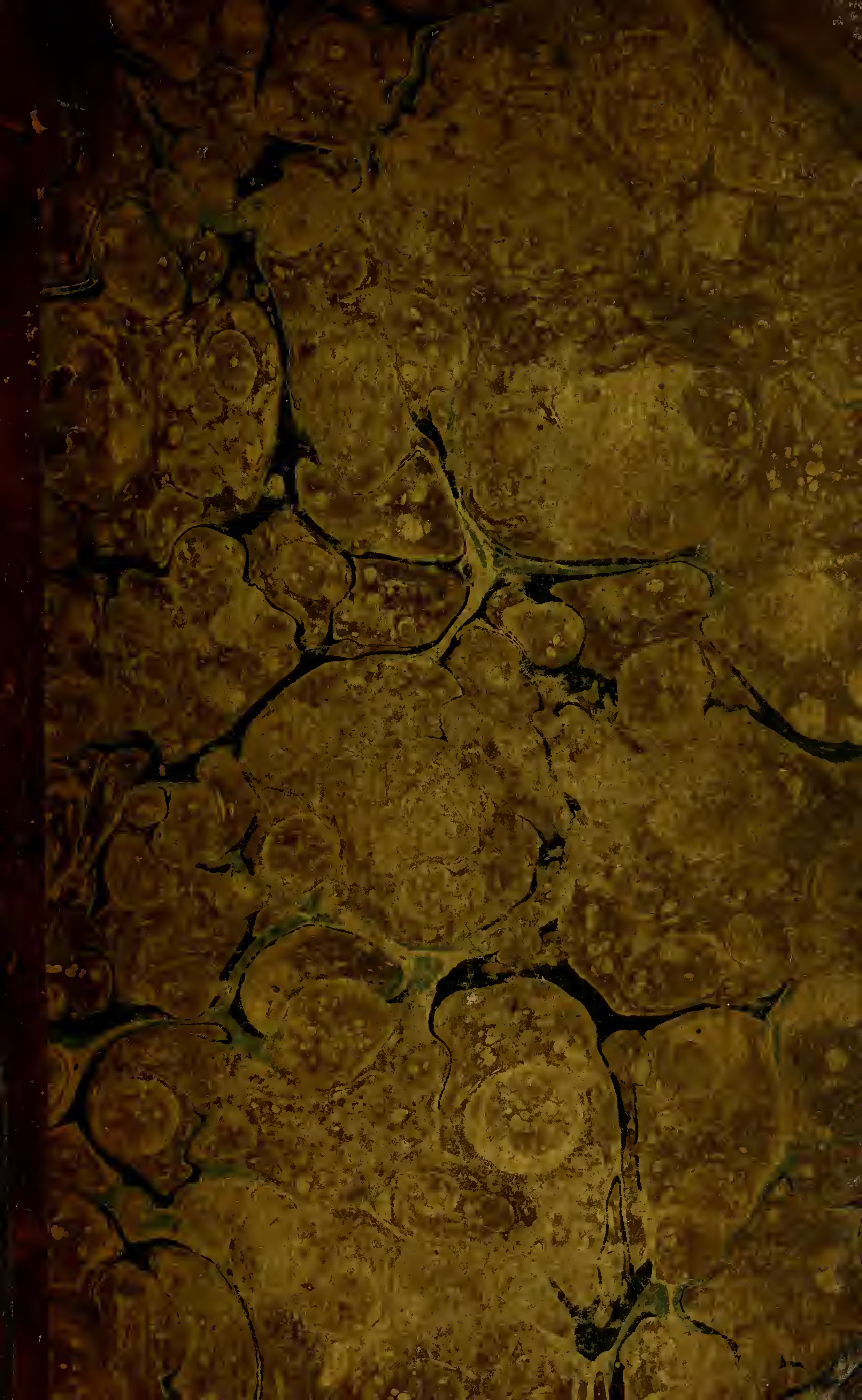


Cet ouvrage se trouve à *Paris*, chez

BAUDOUIN, rue de Grenelle-Germain, N°. 1131.
FUCHS, rue des Mathurins.
LEVRAULT, quai Malaquais.
Th. BARROIS le jeune, rue Haute-Feuille.
MÉQUIGNON l'aîné, rue de l'École de Médecine.
CROULLEBOIS, rue des Mathurins.
GABON et compagnie, place de l'École de Médecine.
DESENNE, Palais Égalité.

A Montpellier, chez RENAUD.
A Strasbourg, chez LEVRAULT frères;
A Vienne, chez RUDOLPH GRAEFFER,
Et à Hambourg, chez A. CAMPE.

TRAITÉ COMPLET
SUR
LES SYMPTOMES, LES EFFETS, LA NATURE ET LE TRAITEMENT
DES
MALADIES SYPHILITIQUES,

PAR F. SWEDIAUR, D. M.

TOME II.

DES EFFETS DU VIRUS SYPHILITIQUE SUR TOUT LE SYSTÊME DE L'ÉCONOMIE ANIMALE.

Quatrième édition, corrigée et augmentée.

PARIS,

Chez L'AUTEUR, rue Jacob, No. 39.

PLUVIOSE AN IX. (1801 vieux style.)

INTRODUCTION

AU SECOND VOLUME.

Nihil ergo magis præstandum est quam ne pecorum ritu sequamur antecedentium gregem, pergentes, non qua eundum est, sed qua itur....... Primi exitio sequentibus sunt, versatque nos et præcipitat error. Quæramus igitur quid optimum, non quid usitatissimum.

SENECA, *in libro de vita beata.*

Nous avons considéré dans le premier volume l'origine, la nature, les symptômes de différentes maladies qui semblent avoir affecté les parties génitales des deux sexes dans tous les temps et dans tous les climats. Nous avons montré que ces maladies locales étoient, pour la plupart, l'effet d'une acrimonie, d'un *virus* ou *stimulus* quelconque appliqué à ces organes ; et nous les avons, en conséquence, distinguées en différentes espèces, selon leurs causes. Nous y avons considéré plus particulièrement les maux qui sont produits dans ces parties par le virus spécifique que nous nommons aujourd'hui *vénérien* ou *syphilitique*. Dans ce second volume, nous allons traiter de la maladie

vénérienne ou syphilitique proprement dite, ou des symptômes, des effets et de la nature du virus qui produit cette maladie dans le système entier du corps, ou dans toute l'économie animale.

Nous ne trouvons aucune trace de ce mal, ou plutôt de cet assemblage des symptômes qui, réunis, constituent proprement la maladie syphilitique, dans les anciens auteurs grecs, latins ou arabes. Sa première apparition en Europe, selon le témoignage unanime des auteurs qui ont écrit ou qui nous ont laissé quelque monument sur cette maladie, date de la fin du quinzième siècle. Quoiqu'incertains sur l'époque exacte, ou l'année, et sur l'endroit où elle s'est montrée pour la première fois, presque tous les auteurs contemporains sont d'accord cependant pour fixer depuis l'an 1493 jusqu'à l'an 1520 la période dans laquelle cette maladie exerça ses ravages les plus violens : ils s'accordent tous aussi à la regarder comme une maladie *cutanée*, *contagieuse*, *nouvelle* et *inconnue* auparavant, très-différente de la *Lèpre*, laquelle étoit alors une maladie très-répandue, puisque dix-neuf mille hôpitaux des pays habités par les chrétiens étoient remplis de malades de cette sorte. Tous les auteurs de ce temps, dont je viens de parler, con-

viennent que les signes ou symptômes caractéristiques de cette nouvelle maladie étoient des boutons ou pustules non suppurantes, et des excroissances hideuses de la grosseur d'un gland sur la peau, et sur-tout au visage, des ulcères rongeans à la gorge, des exostoses et des douleurs nocturnes aux os. Le médecin *Alexander Benedictus*, qui a écrit en 1497, ajoute qu'il a vu des malades qui ont perdu les yeux, le nez, les mains, les pieds et d'autres membres. Il est très-digne de remarque que, quoique plusieurs de ces auteurs contemporains fassent mention de l'affection des parties génitales, et disent que le mal se communiquoit le plus souvent (*ut plurimum*) par le coït, aucun ne désigne cette affection comme essentielle ou caractéristique de cette maladie (1). Tous regardent la maladie comme pestilentielle et con-

---

(1) Ceci doit d'autant moins nous étonner, que nous avons fait voir dans l'introduction au premier volume de cet ouvrage que les *ulcères*, les *bubons*, les *phimosis*, les *paraphimosis*, les *condylômes*, les *verrues aux parties génitales*, avoient été toutes des maladies très-connues des anciens Grecs et Romains, ainsi que dans des temps postérieurs, comme nous le voyons sur-tout dans les écrits de *Lanfranc*, de G. de *Salicet*, au treizième siècle, et de *Gordon*, d'*Arnauld de Villeneuve* et de *Guy de Chauliac*, au quinzième siècle.

tagieuse *sans coït*, et même sans contact immédiat quelconque.

SCHELLIG, médecin allemand, un des premiers qui aient écrit sur cette maladie, dont l'ouvrage (1) parut en 1494 ou en 1495, dit positivement que ce poison est très-subtil, et qu'il devient aisément contagieux, non-seulement par l'air (2), l'haleine et la respiration, ou l'habitation dans la même chambre, mais encore par les vêtemens qui ont été portés par les personnes infectées; et il craint qu'on ne puisse même êtr einfecté dans les bains communs (3).

CASPAR TORELLA observe, dans son Traité écrit en 1500, que cette maladie se propageoit de son temps, en général, seulement par le

---

(1) Consilium in *Pustulas malas*, morbum quem *malum de Francia* vulgus appellat. Heidelbergæ. 4°.

(2) Cette idée ou crainte de contagion s'est soutenue encore plus de trente ans après, puisque, dans l'an 1529, le cardinal *Wolsey*, premier ministre de *Henri VIII*, fut accusé à la chambre haute d'Angleterre d'avoir parlé bas à l'oreille du roi, sachant bien que lui Wolsey étoit infecté de la maladie vénérienne. *Hume*, *hist. of England*, *t. IV, page* 451, *note c.*

(3) C'est cette opinion qui probablement a fait abandonner l'usage des bains, un des moyens les plus salutaires à employer dans cette maladie.

contact immédiat, et que la partie qui venoit en contact souffroit toujours la première, que ce fût la bouche, le visage ou les mammelons des nourrices : ce qui montre évidemment qu'avant lui, dans le premier temps de l'apparition de la vérole, on avoit observé ou au moins regardé cette maladie comme contagieuse par l'atmosphère seule, sans contact immédiat ; et ce qui prouve en même temps que ce mal se propageoit souvent alors sans coït par d'autres voies. Mais nous avons une preuve plus directe de cette dernière assertion.

NATALIS MONTESAURUS, qui a écrit en 1497, et qui fut lui-même affligé de la maladie, attribue son origine à la conjonction de Saturne avec la tête de l'Aries. Il ne fait pas non plus mention de l'affection des parties génitales mais il parle principalement des douleurs nocturnes des os.

BARTHOLOMAEUS MONTAGNANA, 1498, (*Consilium medicum pro illust. et reverend. episcopo et Hungariæ vice-rege.* Voyez *in collect. Luisini*), dit que la maladie étoit nouvelle et inconnue : il recommande des évacuations, et conseille à l'évêque malade le *coït modéré.* Rien ne prouve plus évidemment que la maladie existoit alors très-fréquemment sans aucune affection des parties génitales.

JAC. CATANEUS, (*Tractat. de morbo gallico*, 1504), est le premier qui fasse mention que la maladie syphilitique reste, chez quelques individus, cachée plus ou moins long-temps, « pendant des mois et des années : » (*ad menses et annos*).

PIERRE PINCTOR (*de morbo fœdo et occulto, his temporibus affligente. Romæ*, 1500, 4°.), dit que la maladie étoit nouvelle, et qu'elle commença en 1483 (1) : il parle de trois malades remarquables qu'il a guéris de cette maladie par les frictions mercurielles ; le *cardinal de Ségovie*, le *chanoine Centez*, et le *pape Alexandre VI*. Il parle des douleurs affreuses

---

(1) *Pro vera notitia hujus capituli dignum esse dicimus, quod hic morbus cœpit exordium anno* 1483, cap. IV. Et cap. XIII. *Contagiosus morbus est. Nam unus homo infectus dicto morbo, potest inficere homines conversantes et stantes cum infecto, etiamque potest inficere aerem camerae et domum ubi habitant, et sic pertransit de uno homine ad alium, et de una domo ad aliam ; perducitur ille aer maliciosus per totem civitatem, et inde inficiuntur homines illius civitatis ex hoc contagio : tamen dicimus ipsam aegritudinem magis contagiosam esse propter coitum cum muliere habente hunc morbum, et maxime illius cum qua homo habens hunc morbum coierit.* — Ce passage éclaircit d'une manière frappante l'inscription sépulcrale que j'ai insérée plus bas pag. 18.

nocturnes des os, et des pustules sur tout le corps. Il ne dit rien des parties génitales.

GEORG. VELLA (*Consilium medicum pro morbo gallico*, 1505) dit que la maladie se communiquoit seulement par le coït ; mais il ajoute ces mots frappans : « Qu'une femme peut être infectée et communiquer la maladie à plusieurs hommes, sans en avoir elle-même la moindre apparence. »

MARC. ANTON. COCCIUS SABELLICUS, historien fameux en 1506, qui est mort de cette maladie, dit, dans sa *Rhapsodia historica*, que la maladie, dans son apparition, a commencé avec des pustules sur toute la surface du corps, lesquelles se sont changées après dans des ulcères hideux : il ne parle point des parties génitales.

JOANN. BENEDICTUS (*Tractatus de morbo gallico*, 1508, 4°.), dit que la maladie a commencé en 1493 ; qu'elle se communique par le contact, les baisers, les nourrices, le coït. Il attribue sa cause à la conjonction des astres ; et il fait l'observation intéressante qu'elle n'étoit plus si violente alors qu'à son commencement.

ULRICH VON HUTTEN (*Libellus de Guajaci medicina et morbo gallico. Moguntiae*, 1519,

4°.) fait la même observation, que les symptômes de la maladie avoient été plus terribles au commencement de son apparition. Ses expressions sont bien remarquables. Il dit : En effet, la maladie fut si horrible dans les commencemens qu'elle parut, qu'on peut à peine la regarder aujourd'hui (en 1519) comme étant de la même espèce. Elle étoit accompagnée des ulcères de la forme et de la grandeur d'un gland de chêne, qui étoient durs et proéminens, et qui répandoient une matière très-corrompue, et tellement fétide, que, quand elle frappoit l'odorat, on se croyoit infecté du mal (1). Il avoit été lui-même affecté de cette maladie ; et, après avoir essayé le mercure et tous les autres remèdes en vain, il s'étoit guéri à la fin radicalement par la décoction de Gayac, dont la découverte est due à *Hernandès d'Oviedo*, qui apprit son usage des indigènes de l'île *Hispaniola*.

Pour donner une idée plus exacte des symptômes affreux qui accompagnoient la maladie

---

(1) *Quippe tanta fuit, cum primum oriretur, fœditate, ut qui nunc grassatur vix illius generis esse putetur. Ulcera in quernae glandis speciem et magnitudinem, aspera, exporrecta, spurcus ab his profluens humor; fetor vero tantus exhalans, ut cujus nares contigisset odor ille infici mox crederetur.*

syphilitique dans le temps de son apparition en Europe, j'ajouterai à la description de *von Hutten* celle qu'en donne *Fracastor*, dans son beau poème intitulé : *Syphilis, sive morbus gallicus*, 1521.

Protinus informes totum per corpus achores
Rumpebant : faciemque horrendam, et pectora fœda
Turpabant : species morbi nova : pustula summæ
Glandis ad effigiem, et pituita marcida pinguis,
Tempore quæ multo non post adaperta dehiscens,
Mucosa multum sanie taboque fluebat.
Quin etiam erodens alte, et se funditus abdens
Corpora pascebat misere, nam sæpius ipsi
Carne sua exutos artus, squallentiaque ossa
Vidimus, et fœdo rosea ora dehiscere hiatu,
Ora, atque exiles reddentia guttura voces.
Tum sæpe aut cerasis, aut Phyllidis arbore tristi,
Vidisti pinguem ex udis manare liquorem
Corticibus : mox in lentum durescere gummi.
Haud secus hac sub labe solet per corpora mucor
Diffluere : hinc demum in turpem concrescere callum.
Unde aliquis ver ætatis, pulchramque juventam
Suspirans, et membra oculis deformia torvis
Prospiciens, fœdosque artus, turgentiaque ora,
Sæpe deos, sæpe astra, miser, crudelia dixit.
Interea dulces somnos, noctisque soporem
Omnia per terras animalia fessa trahebant :
Illis nulla quies aderat : sopor omnis in auras
Fugerat : Iis oriens ingrata Aurora rubebat :
Iis inimica dies, inimicaque noctis imago.

Nulla Ceres illos, Bacchi non ulla juvabant
Munera : non dulces epulæ : non copia rerum :
Non urbis, non ruris opes : non ulla voluptas.

JEAN LEMAIRE, poète français, né en 1473, et mort en 1524, dans son poème intitulé : *De Cupido et d'Atropos*, donne aussi une description graphique de la maladie.

Mais en la fin, quand le venin fut meur,
Il leur naissoit de gros boutons sans fleur,
Si très-hideux, si laids, et si énormes,
Qu'on ne vit onc visages si difformes.
Ne onc ne reçut si très-mortelle injure
Nature humaine en sa belle figure.
Au front, au col, au menton et au nez
Onc ne vit on tant de gens boutonnez.

. . . .

Mais le commun, quand il la rencontra,
La nommoit Gorre, ou la Vérole grosse,
Qui n'épargnoit ni couronne ni crosse.
Pocques l'ont dit les Flamands et Picarts,
Le mal français la nomment les Lombards.
Si a encore d'autres noms plus de quatre.
Les Allemands l'appellent Grosse blattre :
Les Espagnols la baus l'ont nommée.

En comparant les observations précédentes, il me paroît évident que la maladie syphilitique, au commencement de son apparition

jusqu'à l'an 1524, étoit, dans sa nature et dans tous ses effets ou symptômes, beaucoup plus ressemblante au *Yaws* des Africains, (voy. *chap. XIV*), et à la nouvelle maladie du Canada (voy. *chap. XII*), qu'à la maladie syphilitique mitigée, telle que nous la voyons aujourd'hui en Europe.

Il est difficile, et peut-être tout-à-fait impossible, de fixer l'époque exacte ou l'année précise à laquelle cette terrible maladie s'est manifestée, pour la première fois, en Europe. Cependant tout ce que nous savons avec un certain degré de probabilité, c'est qu'elle a commencé à se répandre généralement, sur-tout en Italie et bientôt après en France, dans les années 1493, 1494 et 1495, à la manière d'une maladie épidémique si contagieuse, qu'on la regardoit comme pestilentielle, et qu'il en mouroit beaucoup de monde.

On ne sait pas mieux comment et dans quel endroit ce virus a pris naissance, s'il a été importé en Europe d'une autre partie du globe, ou s'il y a été engendré par quelque cause générale et inconnue.

L'occasion de discuter un peu plus profondément qu'on ne l'a encore fait cette matière intéressante, mais obscure et embrouillée, se

présente ici, sur-tout depuis que le docteur *Hensler* (1) a dirigé sur elle cet esprit de recherches qui le rend si supérieur à ceux qui l'ont précédé.

RODERIGUE DIAZ DE ISLA dit, dans son Traité *contra las Bubas*, qu'une maladie inconnue jusqu'alors commença à se répandre à Barcelone, en 1493, bientôt après l'arrivée de *Christophe Colomb* de l'île Saint-Domingue dans cette ville, et qu'elle s'y répandit dans un instant. Il ajoute que l'année suivante les troupes espagnoles furent envoyées à Naples contre l'armée française, qui assiégeoit alors cette dernière ville, d'où la même maladie fut communiquée aux Français, qui, ne la connoissant pas, lui ont donné le nom de mal de Naples, (*malum Neapolitanum*). Ces troupes, dit-il, après avoir levé le siège, retournant par l'Italie en France, disséminèrent la maladie parmi les Italiens, qui lui donnèrent, par la même raison, le nom de *male Franzese*, ou mal français, (*morbus gallicus*).

La plupart des auteurs, principalement *Astruc*, *van Swieten*, et dernièrement encore

---

(1) Geschichte der Lustseuche, 2ten bandes 2tes stuck. Hamburg. 1789.

Girtanner (1), ont maintenu fortement, et sur-tout d'après ce témoignage de *Diaz de Isla*, que la maladie vénérienne fut apportée en Espagne par Colomb et ses compagnons, de retour de leur premier voyage aux îles Caraïbes, en 1493; qu'elle passa des Espagnols aux Napolitains, qui la communiquèrent aux Français, qui faisoient alors le siège de leur ville; qu'enfin ces derniers la répandirent parmi les Italiens, et après parmi leurs compatriotes, et qu'elle fut de là disséminée avec rapidité chez les autres nations de l'Europe.

Quoique ces auteurs aient soutenu cette opinion par beaucoup d'argumens plausibles sur l'origine de la maladie vénérienne, je la crois peu fondée. Voici les raisons principales qui m'empêchent d'y souscrire, et qui me font croire que l'origine ou la source du virus syphilitique, ou mal vénérien, est très-différente de ce que ces auteurs prétendent.

1°. C. COLOMB arriva de son premier voyage, au mois de mars 1493, à Palos, d'où il étoit

---

(1) Dans son Traité sur la maladie vénérienne, Gœttingue, 1789, en trois volumes *in*-8°., qui contient l'histoire la plus complette de tous les auteurs qui ont écrit sur cette maladie.

parti. De cette ville, il alla par terre, en traversant toute l'Espagne, à Barcelone, où la Cour étoit pour lors. Il étoit accompagné de quelques personnes de son équipage, et de six Indiens qui étoient bien portans : car des autres qu'il avoit amenés avec lui d'Hispaniola, un étoit mort pendant la traversée, et il en laissa deux ou trois malades à Palos (on ne dit pas de quelle maladie). Il paroît peu probable, d'après cette circonstance, que les individus qui l'accompagnèrent fussent malades ; et par conséquent il n'y a pas, en quelque sorte, le moindre degré de probabilité que la maladie vénérienne ait été apportée par eux de Palos à Barcelone.

2°. Le reste de l'Équipage de *Colomb* resta à Palos ou à Séville ; et ce qui est sur-tout très-remarquable, aucun historien, du moins que je sache, ne dit que le mal ait été disséminé dans ces deux villes par ceux qui le composoient. Il n'y a aucune preuve authentique que les compagnons de voyage de *Colomb* en fussent infectés : du moins ce navigateur n'en dit-il rien dans la relation de ses deux premiers voyages.

3°. OVIEDO est le seul historien contemporain qui dise, et encore d'une manière vague,

que la maladie vénérienne étoit une maladie connue et commune à Hispaniola, et qu'elle nous est venue de cette île : mais il ne dit point que ce fut dans le premier voyage de Colomb qu'elle fut apportée en Europe. Il assure, au contraire, en termes très-précis, qu'elle le fut dans le second, qui ne se termina que dans l'été de 1496; tandis que le retour de *Colomb*, de son premier voyage, fut au mois de mars 1493. C'est probablement par méprise que *Girtanner* avance qu'*Oviédo* parloit du premier voyage de *Colomb*. Au surplus, quand même *Oviédo* auroit dit cela, il ne mériteroit pas d'être cru, parce que c'est un historien peu exact et peu instruit, et que d'ailleurs il n'avoit tout au plus que quinze ans à l'époque où *Colomb* vint à Barcelone, après son premier voyage.

4°. On auroit encore grand tort de conclure que la maladie vénérienne a été apportée des Indes Occidentales, parce qu'elle régnoit épidémiquement dans cette partie du monde à l'époque où Colomb se rembarqua pour revenir en Europe.

5°. De ce que cette maladie a commencé à paroître dans Barcelone vers le temps du retour de *Colomb*, il ne s'en suit nullement (et *de Isla* ne le dit pas même positivement) qu'elle a été

apportée et communiquée par ses compagnons aux habitans de cette ville. D'ailleurs, le témoignage *de Isla*, que la maladie vénérienne s'est manifestée pour la première fois à Barcelone en 1493, ne mériteroit aucune confiance. En effet, il paroît que cet auteur étoit un médecin de Séville; il n'a écrit son livre *contra las bubas* que vers l'an 1555; et enfin ce qu'il y dit n'est confirmé par aucun autre auteur *contemporain*, c'est-à-dire qui ait vécu dans les vingt-cinq premières années après l'apparition de la vérole. P. *Martyr*, entre autres, savant distingué, qui étoit attaché au roi d'Espagne, et se trouvoit à la cour de Barcelone, écrivoit à ses amis tout ce qui se passoit dans cette ville pendant son séjour. Or il ne fait aucune mention, dans ses lettres, de cette prétendue apparition de la vérole dont parle *de Isla*. Et il est à remarquer que P. *Martyr*, venu de Rome en Espagne en 1487, directeur en 1492 de l'École établie par la reine Isabelle pour la jeune noblesse de Castille, qui étoit à Barcelone au mois d'avril 1493, et qui y resta jusqu'au mois de novembre de la même année, paroît avoir été parfaitement instruit de tout ce qui s'y passoit alors; et il décrit entre autres choses l'arrivée de *Colomb* à Barcelone et la

réception honorable qu'on lui fit. Mais, encore une fois, il ne dit pas un mot de l'apparition de la vérole à cette époque, ni qu'elle y fut apportée et propagée par les compagnons du célèbre navigateur venus avec lui dans cette ville. Il n'en parle pas davantage dans un autre ouvrage (*de rebus oceanicis*), dans lequel il traite *ex professo* des choses remarquables découvertes par *Colomb*.

6°. Mais l'argument qui me paroît le plus fort contre l'opinion d'*Astruc*, etc. est une lettre écrite par ce même P. *Martyr*, en avril 1488, c'est-à-dire, cinq ans avant le retour de *Colomb* de son premier voyage, et par conséquent six ou sept ans avant que les troupes françaises fussent devant Naples. Dans cette lettre, il fait évidemment mention de la maladie vénérienne: telle qu'elle se montroit dans son origine (1).

7°. Je joindrai à ce passage de *P. Martyr* une

---

(1) *Petri* MARTYRIS Angierii Mediolanensis *epist. LXVIII. Ario Lusitano, Graecas litteras Salmanticae profitenti, valetudinario.*

In peculiarem te nostræ tempestatis morbum, qui appellatione Hispana *Bubarum* dicitur (ab Italis morbus Gallicus, medicorum Elephantiam alii, alii aliter appellant), incidisse præcipitem, libero ad me scribis pede. Lugubri

inscription sépulcrale non moins remarquable, et qui, d'après mes recherches historiques, me paroît avoir plus de rapport à la maladie vénérienne qu'à toute autre, quoiqu'on ait voulu lui donner une explication différente. Elle prouve incontestablement, si mon opinion est fondée, que la vérole ou maladie syphilitique étoit connue en Europe bien avant le voyage de *C. Colomb*. Cette épitaphe se trouve à Rome dans l'église appelée S[ta]. Maria del Popolo, sur le tombeau d'un Romain qui mourut à l'âge de trente ans, au mois de juillet 1485, d'une maladie que l'on connoissoit alors sous le nom de peste inguinale (*Pestis inguinaria*) (1).

---

autem elogo calamitatem, ærumnasque gemis tuas; *articulorum impedimentum*, *internodiorum hebetudinem*, *juncturarum* omnium *dolores* intensos esse proclamas; *ulcerum* et *oris fœditatem* superaddit miseranda promis eloquentia; conquereris, lamentaris, deploras, etc.

(1) *MARCO ANTONII EQUITIS ROMANI*
FILIO EX NOBILI ALBERTONUM FAMILIA
CORPORE ANIMOQ INSIGNI
QUI ANNUM AGENS XXX
PESTE INGUINARIA INTERIIT
ANNO SALUTIS CHRISTIANÆ
M. CCCCLXXXV. DIE XXII JULII
HEREDES B. M. P.

Cette peste inguinale me paroît être évidemment la même maladie que celle appelée *Bubœ* si bien décrite par *P. Martyr*, la *peste* ou *contagion* dont parle *P. Pinctor*, et la *maladie pestilentielle* (morbus pestiferus), des *Marrani*, dont *Steph. Infessura*, *Nauclerus* et *Fulgose*, que je vais citer tout à l'heure, font mention. S'il en étoit ainsi, il seroit évident que la vérole avoit déja fait en Europe de grands ravages en 1483, 85, 88 et 92, c'est-à-dire, sept à huit ans avant que *Colomb* fût parti pour faire des découvertes, ou au moins avant qu'il fût de retour de son premier voyage.

8°. On trouve dans plusieurs autres auteurs des passages qui infirment absolument le système d'Astruc. Celui de *Léon l'Africain* est trop remarquable pour ne pas l'insérer ici tout entier.

« Quand on est attaqué en Barbarie de la maladie qu'on appelle vulgairement le *mal fran-*

Cette épitaphe coïncide d'une manière surprenante avec l'époque de la lettre de *P. Martyr*, ainsi qu'avec le passage de *P. Pinctor*, cité ci-dessus page 6.

Voy. *Inscriptiones Romanae infimi aevi Romœ existentes*, *operâ et curâ D. Petri Aloysii Galetti*, *Romae* 1760. 3 *vol.* 4°. *vol. III*, *class. XVIII*, *pag.* 273. N°. 7. *S. Maria del Popolo.*

çais, on en guérit rarement ou même jamais ; et on finit par en mourir. Ordinairement ce mal commence par des *douleurs* et *des tumeurs*, auxquelles succèdent des ulcères. Il est très-peu connu dans tout l'Atlas, dans toute la Numidie, et dans toute la Lybie. Si un individu s'en trouve affecté, aussitôt il se réfugie, soit dans la Numidie, soit dans le pays des Nègres, dont la température est telle que la santé s'y rétablit parfaitement ; et alors il revient dans ses foyers. Je l'ai observé moi-même sur un grand nombre qui ont guéri par l'influence de cet air salutaire seulement, et sans les secours ni d'aucun remède, ni d'aucun médecin.

» Cette maladie n'étoit pas connue, même de nom, en Afrique, avant l'époque où le roi Ferdinand chassa tous les Juifs de l'Espagne. Lorsqu'ils se furent réfugiés dans leur ancienne patrie, des Ethiopiens dépravés eurent commerce avec leurs femmes, et de là est venue, comme de la main à la main, cette peste qui se répandit dans toute la contrée ; ensorte qu'il y eut à peine une famille qui fut épargnée. Ils regardent comme une chose certaine et indubitable, qu'elle a passé de l'Espagne chez eux, et ils n'ont pas trouvé d'autre nom pour la désigner que celui de *mal espagnol*. Mais à Tunis, ainsi

que dans toute l'Italie, on l'appelle le *mal français*. Il en est de même en Egypte et en Syrie, d'où est venue cette imprécation proverbiale : *Puisse-tu crever du mal français !* (1). »

---

(1) Si quis apud Barbaros eo morbo inficiatur, qui *gallicus* vulgo dici solet, raro aut nunquam pristinæ redditur sanitati, quin mors tandem inde consequatur. Solet autem hic morbus quodam *dolore* ac *tumore* primum prorepere, ac tandem in *ulcera* verti. Paucis admodum toto Atlante, tota Numidia, totaque Libya hoc notum est contagium. Quod si quisquam fuerit, qui se eo infectum sentiat, mox in Numidiam aut in Nigritarum regionem proficiscitur, cujus tanta est aeris temperies, ut optimæ sanitati restitutus inde in patriam redeat : quod quidem multis accidisse ipse meis vidi oculis, qui nullo adhibito neque pharmaco neque medico, præter saluberrimum jam dictum aerem, revaluerant. Hujus mali *ne nomen* quidem ipsis Africanis *ante ea tempora* notum fuit, quam Hispaniarum Rex Ferdinandus Judæos omnes ex Hispania profligasset, qui ubi jam in patriam rediissent, cœperunt miseri quidam ac sceleratissimi Æthiopes cum illorum *mulieribus* habere commercium, ac sic tandem *velut* per manus pestis hæc per totam se sparsit regionem : ita ut vix fit familia quæ ab hoc malo remanserit libera. Id autem sibi firmissime atque indubitate persuaserunt, *ex Hispania* ad illos transmigrasse, quamobrem et illi morbo ab Hispania, *malum Hispanicum* (ne nomine destitueretur) indiderunt. Tuneti vero, quemadmodum et per totam Italiam, *morbus Gallicus* dicitur. Idem nomen illi in Ægypto atque Syria ad-

9°. ETIENNE INFESSURA, qui a écrit un journal de Rome, dit : « Le premier février 1492, » ou apprit la nouvelle de la prise de Grenade » par le roi d'Espagne ». — « Au mois de juin » 1493, l'ambassadeur d'Espagne se plaignit de » ce que le pape avoit reçu les Maures (*Mar-* » *rani*) dans la ville ». — « Au mois de juin » 1493, les Maures campoient en très-grand » nombre, sous des tentes, hors de la *porte* » *Appia* : ils entroient furtivement dans la » ville, et ils y apportèrent la peste ou infec- » tion à laquelle on donna leur nom, et qui fit » périr beaucoup de monde ». — Au mois d'oc- » tobre 1493, le cardinal *de Comitibus* mourut » de la peste ». — « Au mois d'avril 1494 (c'est-à-dire un an, ou au moins huit ou dix mois plus tard encore), » le pape écrivit au roi de » France » (qui, dès le commencement de l'année, et même auparavant, se préparoit à son expédition), » de ne pas se mettre en marche, » parce qu'il régnoit à Rome une *grande peste* » ou *maladie pestilentielle* (1) ». Cette peste

scribitur, unde male imprecantis proverbium : *Te morbus male perdat Gallicus !* — Voy. Descriptio Africæ, l. I, versus finem.

(1) *Stephani* INFESSURÆ Senat. Populique Rom. Scribæ

continua ses ravages dans la ville durant toute l'année, comme on le voit dans un autre journal publié par *J. Burchardi*, qui étoit maître des cérémonies.

10°. Dans une lettre écrite, le 4 janvier 1494, au cardinal de Sienne (qui fut depuis pape sous

---

Diarium urbis Romae, in *Eccardi* Corp. Histor. medii ævi, T. II. — P. 2002. Die 1 Febr. 1492, ait, venerunt nova de *partibus Africanis*, qualiter Rex Hispaniæ habuerit victoriam de Granata ipsamque ceperit. — P. 2012. Aliud, quod Ambasciator regis Hispaniæ (*mense Jun.* 1493) proposuit, est, quod ex quo prædictus rex expulerat *Marranos* de imperio suo, tanquam inimicos fidei Christianæ, quod miraretur, quod Papa (*Alexander VI*), qui esset caput dictæ fidei, illos recepisset in urbe. Et propterea hortatus est, ut de terris ecclesiæ subjectis illos expelleret. — P. 2013. De prima parte *Marrani* in maxima quantitate steterunt extra portam Appiam apud Caput Bovis, ibi tentoria tendentes, intraveruntque in urbem secreto modo, eo quod ad custodiam portarum deputati sunt Hispani armigeri, et, ut creditur, etiam de illis, adeo ut incontinenti *pestis invaserit urbem*, mortuique sunt quamplurimi *ex peste et contagione dictorum Marranorum*, de quibus tota urbs impleta est, et ut videri potest, non sine voluntate et permissu Papæ. Eodem *mense Jun. hæc subjungit Infessura*. p. 2015. P. 21 Oct. 1493, mortuus fuit cardin. de Comitibus peste.— P. 216. *April* 1494. Lo Papa mandò à dire al Rè di Francia, che non venisse, perchè in Roma era *grande peste*,

le nom de Pie III), *Pietro Delphini* l'avertit *de se tenir sur ses gardes à son arrivée à Rome, où la peste, quoiqu'adoucie, n'est pas encore éteinte.* Le même écrivoit le 20 février de la même année : *Il est à craindre qu'une armée aussi considérable que celle des Français, traversant l'Italie, n'infecte plus qu'auparavant ce pays, qui n'est pas encore tout-à-fait délivré de cette maladie pestilentielle.*

11°. SARACINUS, écrivain postérieur à ces premiers temps, observe que la même peste fut commune à Ancône dès l'an 1494.

12°. NICOLAS LÉONICÈNE, professeur de médecine à Ferrare, dit que la maladie avoit paru à Rome la même année où il y avoit eu une grande inondation en Italie. Or, *Infessura* et *Alex. Benedictus* nous apprennent que cette inondation arriva au mois d'octobre 1494.

13°. Le même *N. Léonicène* et *Massa*, deux médecins très-instruits, (le premier a écrit en 1497, le second en 1532,) nous apprennent qu'on appela vulgairement cette maladie *mal français* (*morbus gallicus*), parce qu'elle se

---

e dubitava dello stato suo. — Et per lo Rè (*di Francia*) gli fu risposto, che non si curava di peste, perchè, quando lui fusse morto, haverebbe posto fine alle sue fatiche.

déclara en Italie vers le temps où Charles VIII fit la conquête du royaume de Naples, ou parce que l'on crut que les Français l'y avoient apportée ; et que les médecins ont adopté ce nom, parce qu'il étoit déjà usité généralement parmi le peuple, plutôt que comme une dénomination qui exprimât l'origine de la maladie.

14°. Avec ces autorités se trouve intimement liée celle de *Nauclerus* in *Chronico*, relativement à l'époque de 1492 (1).

15°. La suivante est également forte. *Battista Fulgoso*, qui fut doge de Gênes depuis 1478 jusqu'en 1493, dit : « Deux ans avant l'entrée de Charles VIII en Italie (par conséquent en 1492) il se manifesta une nouvelle maladie, pour laquelle les médecins ne trouvoient ni un nom ni des remèdes dans les écrits des anciens. En France, on la nomma le *mal Napolitain* ;

---

(1) Morbum pestiferum secum ex Hispania asportasse Marranos, testatur etiam paulo recentior Geo. *Fabricius Rer. Germ. et Saxon.* ad a. 1492. « Ex Hispania ejecta sunt 124,000 familiarum Judaicarum, quibus interdictum aurum vel gemmas e regno auferre. In itinere ex his xxx millia *pestifer morbus* absumsit. »

Voyez, pour plus de détails sur ce sujet, les *excerpta latina* dans l'Histoire de la Maladie vénérienne par *Hensler*.

en Italie, le *mal Français* ». *Fulgose* en donne une description très-précise et très-claire, et il ajoute à la fin : « Cette peste (*quæ pestis,* » *ita enim visa est*), est venue en Italie de » l'Espagne, et en Espagne de l'Éthiopie ». (*Vid. Bapt. Fulgosi factorum dictorumque memorabilium libri IX.*)

16°. Je remarque que tous les auteurs qui ont écrit lors de l'apparition de la vérole l'ont appelée *peste* ou *maladie pestilentielle* (*scorra pestilentialis*) ; et je croirois qu'on lui auroit donné ce nom dans le commencement, non-seulement parce qu'elle attaquoit alors beaucoup d'individus, comme la véritable peste (selon *Sabellicus*, un sur vingt), mais encore parce qu'elle faisoit périr promptement (*morbus erat lethalis etiam citâ morte.*) Voy. *Serenius apud Aquilanum.*

17°. D'après toutes ces autorités, qui me paroissent mériter bien plus de confiance que les assertions vagues d'*Oviedo* et de *Dias de Isla*, il me paroît évident que la maladie syphilitique avoit été connue, et qu'elle avoit exercé ses ravages, dans une grande partie de l'Europe, non-seulement avant l'expédition de Charles VIII en Italie, mais même avant le retour de Colomb de son premier voyage aux

îles d'Amérique ; et que les troupes espagnoles, napolitaines et françaises ne firent que la répandre plus généralement et avec une plus grande rapidité (1), pendant la guerre d'Italie,

(1) Cette rapidité nous doit paroître vraiment étonnante, puisqu'en moins de deux ans, la maladie s'étoit répandue en France, en Ecosse, en Allemagne et en Hongrie. Le parlement de Paris, et dans la même année (1497) le conseil du roi d'Ecosse, à Edinburgh, ont chacun publié un édit par lequel toutes les personnes affectées de la *grande gore*, ou grosse vérole, comme on appeloit alors cette maladie, furent obligées de quitter la capitale pour se retirer dans un lieu séparé de toute communication, et de n'y pas retourner, sous peine de mort, jusqu'à parfaite guérison de ce mal. — Je rapporte ici et l'arrêté du parlement de Paris, et la copie de l'original de ce fameux édit d'Ecosse, publié par *Maitland*, dans son Histoire d'Edinburgh, p. 10, c. I.

Arresté du parlement de Paris, portant reglement sur le fait des malades de la Grosse Vérole.

« Aujourd'hui sixième mars (1497), pour ce que en ceste ville de Paris y avoit plusieurs malades de certaine maladie contagieuse, nomme *la grosse verole*, qui, *puis deux ans en ça*, a eu grant cours en ce royaume, tant de ceste ville de Paris, que d'autres lieux, à l'occasion dequoi estoit à craindre que sur ce printemps elle multipliast, a esté advisé qu'il étoit expédient y pourveoir. —

» Que tous les malades de ceste maladie de grosse verole, tant hommes que femmes, qui n'estoient demourants et residents en ceste ville de Paris, alors que ladite maladie les a

dans les deux années 1494 et 1495. L'époque du premier retour de *Colomb* fut, sans doute, confondue par plusieurs auteurs avec celle de la première apparition de cette maladie en Europe.

Mais je chercherai à déterminer d'une manière encore plus incontestable, d'après les monumens de l'histoire, l'époque de l'appari-

---

prins, vingt-quatre heures aprez ledit cry fait, s'envoisent et partent hors de ceste ville de Paris es pays et lieux dont ils sont natifs, ou là où ils faisoient leur residence quand cette maladie les a prins, ou ailleurs où bon leur semblera, sur peine de la hart (*mortis*). —

» Que tous les malades, estant de cette ville ou qui estoient residents ou demourants en ceste ville, alors que ladite maladie leur a prins, qui avont puissance de eulx retirer en maisons, se retirent dedans lesdites vingt-quatre heures, sans plus aller par la ville de jour ou de nuit, sur la dite peine de la hart. Et lesquels ainsi retirez en leurs dites maisons, s'ils sont povres et indigents, pourront se recommander aux Curez, — et sans ce qu'ils partent de leurs dites maisons, leur sera pourveu de vivres convenables.

» Tous autres povres malades, qui avont prins icelle maladie eulx residents, demourants et servants en ceste ville, qui ne avont puissance de eulx retirer en maison — sur ladite peine de la hart se retirent à St. Germain des Prez, pour estre et demourer es maisons et lieux qui leur seront baillez et delivrez par les gens et deputez à ce faire. »

tion de la maladie vénérienne en Europe, et à détruire ainsi complétement ce qu'ont avancé *Oviedo* et *Isla*.

Cette époque, comme en conviennent una-

Proclamation of King James IV, in the Records of the Town-Council of Edinburgh.

22 Sept. 1497.

« It is our Souverane Lordis will and the Command of the Lordis of his Counsall, sent to the Provest and Bailies within this Burgh, that this Proclamation followand be put to execution, for the eschewing of the greit apperand danger of the infectioun of his Lieges fra a contagious sicknes, callit the *Grand Gore*, and the greit ather Skayth, that may occure to his Lieges and Inhabitons within this Burgh.

» That is to say, we charge straitlie and command be the Authoritie above writtin, that all manner of Personis being within the freedome of this Burgh, quilk are infectit or has been infectit and uncurit of this said contagious plage callit the *Grand Gore*, devoyd, red and pass furth of this Toun and compair upoun the sandis af *Leith*, at ten houris before none; and thair sall thai have and fynd Botis reddie in the havin ordainit tho thame by the Officaris of this Burgh, reddelie furneist with victualls, to have thame to the *Inch* (An Island in the Frith of Forth over-against *Leith*), and thair to remane quhill God provyde for thair Health: And that all uther personis, the quilk taks upoun thame to hale the said contagious infirmitie and taks the cure thairof, that thay devoyd and pass with thame sua that nane

nimement les auteurs contemporains, ainsi que ceux qui les ont suivis immédiatement, et celle de la marche de l'armée de Charles VIII au travers de l'Italie jusqu'à Naples, coïncident l'une et l'autre à l'année 1494 et à la suivante. Il s'agit donc ici, pour plus de précision, de fixer les mois, et même, s'il est possible, les jours de cette marche de l'armée française.

Les historiens de ce temps sont les seuls qui puissent nous en instruire. Ils disent que Charles VIII se disposa à cette expédition en 1493; qu'il fit préparer une flotte à Gênes; qu'il partit, avec son armée, de Vienne en Provence, le 23 août 1494; que sa flotte partit un peu plus tard; qu'il tomba malade à Asti, ce qui le retint un mois; qu'ensuite, ayant traversé la Lombardie et la Toscane, il arriva à Rome le dernier jour de décembre; qu'il fit son entrée

---

of their personis quhilk taks the cure upoun thame, use the samyn cure within this Burgh in presence or in peirt any manner of way; and quha so fundin infectit and not passand to the *Inche*, as said is, be *Mononday* at the Sone ganging to; and in lykwayis the said personis, that thay have the said Cure of sanitie upoun thame, give thay will use the samyn, thay and ilk of thame sall be brynt on the cheike with the marking Irne, that they may be kennit in tyme to cum and thairafter give ony of thame remains, thay sall be banist but favour. »

à Naples le 21 février 1495 ; qu'il s'y fit couronner le 20 mai suivant ; enfin, que bientôt après il repassa en France en traversant de nouveau l'Italie avec une grande partie de son armée, laissant derrière lui le comte de Montpensier avec l'autre partie.

Cependant Gonsalve de Cordoue, général de Ferdinand, arrive en Sicile avec l'armée espagnole le 24 mai (1495), et passe bientôt après en Calabre. La première bataille entre les Espagnols, et les Français commandés par d'Aubigny, se livre à Séminara dans le mois de juillet ; et quoique les Français eussent remporté la victoire, le roi de Naples, Ferdinand, rentre le 7 du même mois dans sa capitale, sans avoir plus besoin d'en faire le siége que ne l'avoit eu Charles VIII lorsqu'il arriva devant cette ville cinq mois auparavant.

D'après ces faits historiques, dont la vérité et l'exactitude ne sauroient être contestées, n'y auroit-il pas une sorte d'absurdité d'adopter les assertions hasardées de Von-Hutten, d'Astruc, de Van-Swieten et de plusieurs écrivains encore plus modernes qui les ont copiés, et de croire avec eux que la maladie vénérienne, qui paroît avoir été assez généralement répandue à Paris, en Allemagne, en Hongrie

et à Edimbourg en Écosse dans l'été de 1494, fut communiquée aux soldats français devant Naples et au siége de cette ville ? Car, 1°. l'armée française ne fit point le siége de Naples ; 2°. la majeure partie de cette armée avoit quitté cette ville avant que les Espagnols, commandés par Gonsalve, arrivassent en Calabre, où ils ne débarquèrent qu'à la fin de mai. Les soldats français qui composoient l'armée qui revenoit en France avec Charles VIII, ne purent donc pas donner ou répandre une maladie dont les Espagnols auroient été infectés, n'ayant pas pu la recevoir d'eux à Naples. Je ne nierai pas cependant qu'une armée semblable n'eût pu contribuer beaucoup à répandre une contagion quelconque régnant dans un ou plusieurs endroits, en Italie même.

Mais les témoignages si précis que j'ai cités de *Pinctor*, de J. B. *Fulgose*, de P. *Martyr* et de plusieurs autres, ne doivent-ils pas faire regarder comme encore plus insoutenable l'opinion que la maladie vénérienne, qui a paru en Italie dans les années 1483, 85, 88, et qui s'est répandue généralement en 1492, 1493 et 1494, est due originairement aux Espagnols qui accompagnèrent *Colomb* dans son premier voyage, et ne furent de retour avec lui qu'en mars 1493, et

qu'elle fut communiquée par l'armée de Cordova (en mai ou juin 1495) aux Français, et par ceux-ci, soit aux Italiens, soit aux autres peuples de l'Europe?

Une autre considération sert en quelque sorte de complément à toutes les preuves que j'ai données jusqu'ici, que ce mal ne tire pas son origine de l'Amérique. C'est que non-seulement *Colomb* ne dit point, dans la relation de ses deux premiers voyages, que ses compagnons étoient infectés de la maladie vénérienne, mais encore qu'il n'y a aucun auteur, soit historien, soit médecin, parmi tous ceux qui ont écrit dans les vingt-cinq ou trente premières années que cette maladie a ravagé l'Europe, qui dise positivement qu'elle y est venue d'Hispaniola, qu'elle étoit connue dans cette île, encore moins qu'elle y étoit endémique lorsque *Colomb* y aborda. Car tout ce qu'*Oviedo* et *Lopez* de Gomara rapportent de ce mal, répandu parmi les insulaires d'Amérique, se rapporte à des temps postérieurs; et tous ceux qui, comme ces deux écrivains, ont assuré qu'il tiroit son origine de ces Indiens, n'ont cité aucune autorité vraiment digne de foi : ils n'appuient leur assertion que sur de simples ouï-dire.

Fracastor, l'un des plus grands médecins

de son temps, (il étoit né en 1483) dit avec raison que, quoique les deux époques de l'apparition de la maladie vénérienne en Europe et de la découverte des îles d'Amérique par *Colomb* coïncident, et quoique ce mal ait paru premièrement en Espagne, il n'est point vraisemblable qu'il se soit répandu si promptement et en même temps du vaisseau de *Colomb* dans cette contrée, en France, en Italie, en Allemagne, en Hongrie, en Pologne, etc.; cependant *Fracastor* connoissoit très-bien tout ce qu'*Oviedo* avoit écrit sur ce sujet. La vérole a été connue en Europe, jusqu'au milieu du seizième siècle, sous les noms de *mal Espagnol*, *mal Napolitain*, *mal Français* : personne cependant n'imagina de lui donner celui de *mal Américain*, ce qu'on n'auroit pas manqué de faire, si on eût été persuadé qu'elle venoit de l'Amérique.

Manardus, autre médecin très-instruit, (né en 1461) n'adopte pas plus que *Fracastor* l'opinion qui attribue l'invasion de la maladie vénérienne en Europe aux compagnons de *Colomb*. Il croit plus probable qu'elle a été produite pour la première fois en Espagne même, par l'union impure d'un lépreux avec une femme publique.

De ce que les Indiens ont fait connoître aux Espagnols le gayac comme un remède contre la vérole, on a voulu conclure qu'ils connoissoient cette maladie avant l'arrivée des Européens. Mais ce bois ne fut connu en Espagne qu'en 1508, c'est-à-dire vingt-cinq ou au moins quinze ans après l'apparition de la maladie en Europe: (il ne le fut en Allemagne qu'en 1517.) Il est donc très-probable que la découverte de cet anti-vénérien fut faite par les Indiens quelques années seulement avant qu'ils apprissent aux Espagnols à s'en servir. S'ils eussent connu et la vérole et la vertu du gayac avant l'arrivée de *Colomb* dans leur île, il n'est pas douteux qu'ils auroient communiqué cette connoissance précieuse aux Espagnols dans les premiers temps lorsqu'ils avoient pour eux tant d'amitié, et non pas dans la suite lorsqu'ils furent devenus leurs plus mortels ennemis.

Ne pourroit-on pas même conclure de tout ce que je viens de dire, qu'il est plus probable que ce mal, qui, selon *Pinctor*, avoit paru en Europe dès l'année 1483, et qui, d'après l'inscription sépulcrale de 1485 que je viens de rapporter, et le témoignage si respectable de *P. Martyr*, qui écrivoit en 1488, avoit déja fait des ravages considérables en Italie et en Espa-

gne ; que ce mal, dis-je, a été plutôt porté d'Europe en Amérique, et transmis aux habitans d'Hispaniola par les gens de l'équipage de *Colomb* ? Si les habitans d'Othaïti trouvoient aujourd'hui un remède contre cette maladie, comme firent autrefois ceux d'Hispaniola, seroit-ce bien raisonner que d'en conclure que les Européens ne la leur ont pas communiquée, et qu'elle s'est produite chez eux ? On n'a jamais dit qu'elle eut pris naissance en Europe, parce que c'est dans cette partie du globe que son spécifique (le mercure) a été découvert.

Mais indépendamment de la confiance qu'on peut accorder à ces témoignages et à ces faits, je dois rappeler ici à mes lecteurs ce que j'ai dit ailleurs sur le *Feu Persan* (1), connu dans l'Indostan, comme il paroît, depuis un temps immémorial, ainsi que le *Judham* ou *Elephantiasis* (2), que les Indous regardent comme l'effet le plus fréquent du *Feu Persan* mal traité, invétéré ou dégénéré. Si on considère, en outre, que le *Yaws* a été trouvé comme une maladie endémique dans plusieurs parties de l'Afrique, et qu'on compare ce que j'ai dit sur

(1) Dans l'introduction au premier volume, page xlj.

(2) Voy. *ibidem*, et vol. II, chap. XV.

la nature de cette maladie au chap. XIV, on trouvera peut-être plus raisonnable de croire que la vérole, ou maladie syphilitique, telle qu'elle a paru vers la fin du quinzième siècle en Europe, y a été apportée plutôt de l'Afrique, dont les côtes sont fréquentées par les Européens depuis 1452, ou de l'Asie, que des îles de l'Amérique; ou bien que la même cause générale qui l'a produite en Perse, en Afrique et en Amérique, l'a produite également en Europe. Les raisons pour et contre que j'ai offertes au public me paroissent se contre-balancer au moins, et ne me permettent pas de décider cette grande question. Le lecteur peut donc choisir, pour le pays natal de la vérole, l'Asie, l'Afrique, l'Amérique, ou bien l'Europe même, sans nuire à la prétention que chacune de ces parties du monde pourroit avoir à rejeter sur les autres la priorité de cette infernale et détestable maladie, qui empoisonne chez l'homme la source du plaisir et de la génération. Toutefois il ne me paroît nullement probable qu'elle ait été importée de l'Amérique en Europe. Mais en voilà assez sur l'histoire de l'origine du mal vénérien: je continuerai mes considérations sur des objets non moins importans.

A l'égard de la propagation et des progrès

de la maladie syphilitique, il paroît qu'en général le virus, importé pour la première fois dans un pays nouveau, quel que soit son climat, produit des effets très-violens sur le corps humain ; mais ses ravages sont terribles, au moins pour quelque temps, lorsqu'il est importé d'un climat chaud dans un pays froid. Les progrès et les symptômes de la maladie syphilitique, importée de l'Europe en Canada de nos jours, en forment une preuve incontestable : peut-être ses effets désastreux, lors de son apparition en Europe, sont-ils dus à la même cause. Nous voyons même encore aujourd'hui que les maladies syphilitiques des parties génitales, gagnées sur la côte d'Afrique, et *transplantées* en Angleterre, sont, en général, plus violentes que celles que se communiquent réciproquement les habitans du même pays qui ne l'ont point quitté. De l'autre côté, nous voyons aussi que plus nous approchons des climats chauds, plus la maladie syphilitique est bénigne, plus elle est aisée à guérir.

Le passage de *Leo Africanus*, cité plus haut, confirme cette proposition ; et *Bruce* nous apprend aussi, dans son voyage en Abyssinie, que les maladies syphilitiques, quoique très-fréquentes et presque générales à Sennaar, y

sont si douces, qu'elles se guérissent aisément par les sudorifiques et les bains. Cependant, d'après les observations des Brames du Thibet et de l'Indostan, la vérole mal traitée ou invéterée, dégénère même dans les climats chauds, très-fréquemment en Khorah ou Judham (Elephantiasis), et tue le malade.

Il paroît qu'en général plus cette maladie est répandue, et plus long-temps elle a duré dans un pays quelconque, plus elle perd de sa violence, soit que cela soit dû à l'amélioration de la méthode de la guérir, ou à la célérité de l'application des remèdes, ou enfin au changement de la nature du virus même par la multiplication infinie qu'elle éprouve, ou à toute autre cause quelconque.

Quoique le virus syphilitique se propage de nos jours, en Europe, le plus communément par le coït, il ne faut pas s'imaginer, et je l'ai prouvé plus haut par des faits historiques très-authentiques, que cela ait toujours eu lieu ainsi : au contraire, la vérole, après son apparition en Europe, se propageoit pendant les premiers dix, vingt, et peut-être quarante ou cinquante ans, selon le témoignage unanime des auteurs contemporains, médecins, et autres, par l'atmosphère seule, ou cer-

tainement par les habits, par le lit, par les ustensiles, par le contact simple et momentané d'une partie quelconque d'un corps sain avec une personne infectée......... Ainsi, une seule personne vérolée pouvoit propager cette maladie dans une famille entière, sans qu'on pût savoir par quelle voie cela arrivoit : ainsi, le mari pouvoit la donner à sa femme, et le père à ses enfans, sans s'en douter. Les témoignages de *Schellig*, de *Torella*, de *Montesaurus*, de *Joan. Benedictus*, etc., etc., tous témoins oculaires, sont positifs, et n'admettent pas de doute à ce sujet.

Les médecins des temps postérieurs voyant que la maladie syphilitique se propageoit presque toujours par le coït, ont commencé par croire que cela a été de tout temps ainsi ; et nos contemporains ont fini en ridiculisant les anciens auteurs qui avoient consigné les faits ci-dessus cités, et en les taxant d'inattention ou de crédulité, ou en les regardant comme dupes de leurs malades. A peine auroit-on trouvé un seul médecin dans notre siècle, et sur-tout dans ces derniers temps, qui eût voulu ajouter foi aux relations des auteurs anciens dont je viens de parler, sur cette propagation de la vérole sans coït. On l'auroit nié peut-être pour

toujours, et on ne seroit jamais revenu de cette erreur, sans la nouvelle maladie qui s'est déclarée depuis peu d'années en Canada, et dont j'ai tracé un tableau fidèle au chapitre XII. En lisant avec attention la relation détaillée, transmise, il y a dix ans, au gouvernement anglais, (qui m'a été communiquée par mon ami le docteur *Nooth*) sur ce nouveau mal, par le docteur *Bowman*, médecin éclairé de ce pays, on reconnoîtra que ses observations doivent faire taire le sceptique le plus opiniâtre. Ce praticien nous apprend que cette maladie s'y propage le plus communément par les ustensiles, par les vêtemens, etc., etc., exactement comme elle faisoit, selon le témoignage des médecins du quinzième siècle, quand elle commença à paroître en Europe; et qu'elle y produit souvent les mêmes symptômes terribles dont ont fait mention les auteurs cités plus haut. Ces faits précis et bien constatés de nos jours nous garantissent la vérité de ce que les premiers écrivains nous ont transmis sur les symptômes et la propagation de cette maladie. Les observations faites dans ces temps derniers en Écosse sur la contagion du *Siwins*, et celles sur le *Yaws* (v. ch. XIII et XIV), appuient et confirment la conclusion que je viens de présenter.

En réfléchissant à cette propagation rapide et dangereuse de la vérole dans le temps de son apparition en Europe, je ne m'étonne plus que plusieurs gouvernemens d'alors se soient empressés de réléguer les malades hors de la capitale, dans des endroits écartés et séparés du commerce des personnes saines, comme nous l'avons rapporté plus haut. Cela justifie en même-temps amplement le titre qu'on a donné au commencement à cette maladie, en l'appelant *Scorra pestilentialis*, *Gore*, *grande Gore*, ou *Vérole*, *grande Vérole* (1), noms très-adaptés à la nature ou aux symptômes caractéristiques de la maladie au moment de son apparition, et qui sont à peine de quelque signification pour nous aujourd'hui. On ne pouvoit lui donner le nom de *Maladie vénérienne*, inventé long-temps après en Europe, parce qu'on regardoit alors la propagation de ce mal par le coït comme nulle ou comme très-accidentelle.

Pour ce qui concerne la nature intime du virus même, elle nous est et nous restera peut-être toujours inconnue : nous jugeons de son

(1) On l'appeloit vérole, grande vérole, à cause des pustules larges et des excroissances hideuses au visage, alors caractéristiques et générales.

action seulement par les effets qu'il produit. Il est vraiment étonnant et difficile de concevoir comment une si petite quantité de ce poison peut produire des effets si étendus et si généraux. De l'autre côté, nous observons, avec une surprise égale, quelle petite quantité de mercure, sur-tout du muriate oxigéné de ce métal, diminue et détruit les effets du même virus. Il me paroît probable que le virus syphilitique, appliqué à un corps sain, se multiplie par une espèce de fermentation et d'assimilation, et qu'après avoir ainsi causé des ulcères aux parties génitales ou à la surface du corps, il est absorbé en partie par les vaisseaux absorbans ou lymphatiques, et porté dans les glandes lymphatiques les plus voisines, ou même immédiatement dans le systême du corps, pour être à la fin déposé à la gorge, à la peau ou dans les os. Je suis très-éloigné de donner cette théorie comme certaine, mais elle me paroît jusqu'à présent la plus vraisemblable. Plusieurs écrivains modernes pensent, au contraire, que le virus produit ses effets dans l'économie animale, en excitant une action morbifique dans la partie à laquelle il a été originairement appliqué; qu'il ne s'absorbe pas, comme on le croit communément, mais

qu'une action morbifique, semblable à celle que le virus a excitée sur les parties génitales, est reproduite dans une autre partie du corps, simplement *par sympathie* (1), sans que le virus y agisse immédiatement; que le mercure, aussi bien que les autres remèdes anti-syphilitiques, guérissent cette maladie en excitant une action différente, ou une nouvelle maladie dans le systême du corps, en conséquence de laquelle l'action du virus syphilitique est suspendue. Cette suspension ayant duré pendant une pé-

(1) Cette théorie ingénieuse, qu'on attribue communément à *J. Hunter*, appartient au docteur *Barthez*, qui l'a publiée le premier, il y a vingt ans, dans son Traité intitulé: *Nouveaux élémens de la science de l'Homme*. Montpellier, 1778, chap. VIII. Voyez sur-tout page 166 : « La sympathie que les organes de la génération ont avec ceux de la gorge, peut aussi tenir en partie à ce qu'ils font pareillement des sécrétions d'humeurs d'une nature muqueuse. Cette cause de sympathie paroît déterminer sur-tout la succession qu'on observe très-souvent dans les maladies vénériennes, entre les lésions de ces différens organes : d'autant que le virus vénérien me semble (contre les opinions de Boerhaave et d'Astruc) avoir sa plus grande affinité avec les humeurs muqueuses. » Et *Morgagni* a déja remarqué que les convulsions qui surviennent aux plaies des parties génitales sont très-souvent précédées d'un sentiment de douleur et d'embarras dans la gorge.

riode assez longue, le virus est à la fin, suivant eux, expulsé du corps par le changement que les fluides subissent naturellement.

Voici les doutes qui me rendent cette théorie peu probable. Si ce système étoit vrai, on croiroit que l'action sympathique devroit naturellement avoir lieu plutôt pendant que l'action primitive du virus est la plus énergique ou vigoureuse ; cependant cela n'arrive presque jamais : les ulcères de la gorge, les taches ou les dartres syphilitiques à la surface du corps, les exostoses et douleurs aux os se montrent rarement pendant cette époque, mais généralement quatre, six, huit, et quelquefois même douze mois après que le mal syphilitique des parties génitales est guéri ou a disparu. Quelquefois même ces affections syphilitiques ont lieu dans l'économie animale, sans qu'il y ait eu auparavant la moindre affection aux parties génitales. Si cette théorie étoit fondée, on pourroit encore demander pourquoi nous ne voyons jamais, ou presque jamais, les ulcères syphilitiques primitifs de la gorge ou des mammelons des nourrices produire par sympathie des ulcères ou affections syphilitiques aux parties génitales ? Il sembleroit qu'une telle réciprocité d'action devroit au moins avoir lieu quelque-

fois. La sympathie ne seroit-elle, dans ce cas, jamais réciproque? On pourroit encore demander pourquoi l'action sympathique a seulement lieu entre les parties génitales et le palais, la racine des cheveux, la peau et les os, pendant que les autres organes ou viscères du corps n'en sont jamais affectés? Quelle est la sympathie entre la chevelure ou entre les os et les parties génitales? Et cette sympathie est-elle constatée par quelqu'autre maladie que la vérole (1)? Pourquoi, après av. ir détruit le virus dans sa source, après avoir guéri les ulcères syphilitiques primitifs ou secondaires par des remèdes topiques, voyons-nous souvent naître des ulcères ou d'autres symptômes syphilitiques dans d'autres parties du corps? et pourquoi faut-il, pour prévenir ces fâcheux accidens, l'usage du mercure à l'intérieur, ou un traitement mercuriel complet?

L'action du virus syphilitique sur le corps

---

(1) Quelques faits chimiques récens, sur l'analyse comparée des poils et des os, commencent à jeter du jour sur cette matière. On doit attendre *tout bien* (omnia bona, comme l'avoit soupçonné Boerhaave), de l'application des découvertes françaises dans la chimie animale, à l'art de guérir. *Voyez les Mémoires du prof. Fourcroy, dans les différens volumes des Annales de Chimie.*

humain est très-différente de celle de tous les autres poisons, contagions ou cachexies. Semblable à la petite vérole, la grande vérole, à l'époque de son apparition en Europe, se communiquoit, si-non par l'atmosphère, au moins par le plus léger contact immédiat, et produisoit alors, semblabe au *Yavvs* et au *Sivvins*, des éruptions et excroissances hideuses sur tout le corps : elle se portoit principalement au visage, qu'elle défiguroit. Ce même virus, propagé de depuis, sur-tout aujourd'hui, par une inoculation presque générale, si je puis m'exprimer ainsi (car je regarde la manière dont le virus syphilitique se propage généralement aujourd'hui comme une espèce d'inoculation), est devenu, comme la petite vérole inoculée, beaucoup moins meurtrier qu'il n'étoit : ses effets sont devenus beaucoup moins violens, les excroissances hideuses ont disparu, l'éruption générale et copieuse des pustules sur la peau est devenue partielle et très-peu nombreuse. De l'autre côté, le virus de la grande vérole diffère essentiellement de la petite, en ce que le caractère pathognomonique et essentiel de la petite vérole est d'exciter fortement l'action du cœur et du systême artériel, et de produire tous les symptômes d'une fièvre tonique

ou, comme on l'appelle communément, fièvre inflammatoire; pendant qu'un des symptômes caractéristiques les plus constans de la grande vérole, ou maladie syphilitique, est, depuis son apparition jusqu'à présent, de produire un état tout opposé dans le système du corps, une torpeur, une foiblesse ou une apathie générale (1). Il n'existe presque jamais une réaction sensible du système artériel; ou, s'il produit cet effet, on ne voit naître qu'une fièvre atonique lente, accompagnée de foiblesse et de débilité: il semble, presque sans exception dans toutes les constitutions, miner et détruire le principe vital, et, en continuant ses terribles ravages, produire des érosions affreuses,

---

(1) *Natal. Montesaurus*, 1497, en détaillant ses propres souffrances, dit: « Hi dolores magis affligunt nocte adveniente, et sentiuntur perinde ac si ossa frangantur et extendantur, *cum quadam difficultate movendi membra voluntario.* » Et *Jos. Grünbeck*, 1503, qui a souffert lui-même beaucoup de cette maladie, dit: « Aliqui totis diebus et noctibus omni somno abacto, caput dolent. Alii ineffabiles punctiones gravedinemque in scapulis sentiunt; ceteri in cubitis, genubus vel crurum teretibus: postremi in istis omnibus simul. *Hi nec stare, nec ingredi, nec quidcunque operis humani perficere possunt.* » — Je m'abstiens d'augmenter le nombre des citations.

la chute des cheveux, des ongles, celle même des membres entiers, sans la moindre réaction de ce principe, l'étouffer ainsi à la fin, jusqu'à produire la mort. C'est la raison pour laquelle presqu'aucune personne affectée de cette maladie n'est guérie par les seuls efforts de la nature, qui semble être entièrement passive, et ne faire aucun effort pour contrarier les ravages de ce virus; et si cela arrive quelquefois, les exemples en sont si rares, et tellement limités aux climats chauds, qu'ils ne doivent point entrer ici en ligne de compte.

Il y a des médecins qui ont cru trouver une grande ressemblance entre la maladie syphilitique et les scrophules; mais le virus syphilitique diffère très-essentiellement dans ses effets de l'acrimonie scrophuleuse. Cette dernière affecte principalement les enfans, et très-rarement les sujets au-dessus de l'âge de puberté; elle se manifeste sur-tout par des gonflemens des glandes maxillaires et sublinguales, celles du col et du bas-ventre et celles des poumons; elle y produit des obstructions, des engorgemens et des tumeurs dures et très-opiniâtres, qui ne vont jamais à bonne suppuration (*ægre suppurantes*). Le virus syphilitique, au contraire, n'affecte jamais d'autres glandes que celles

des aines et des aisselles ou du bras, parce qu'il les traverse immédiatement, dans son passage à la masse du sang ; il y cause des tumeurs qui suppurent, en général, vîte et aisément ; l'épaississement ou la coagulation, et les engorgemens que ce virus fait naître quelquefois au prépuce ou dans les vaisseaux lymphatiques de la verge, se dissipent pour la plupart assez promptement, et se laissent, en général, résoudre très-facilement : quand il attaque les amygdales, comme il le fait souvent, par l'infection secondaire, il ne commence jamais (chose très-digne de remarque) à agir du dedans au dehors de ces glandes ; il n'y produit jamais ni squirres, ni induration, ni suppuration ; mais il les détruit peu-à-peu, autant que je crois l'avoir observé, en les rongeant du dehors au dedans, en commençant par des ulcères à leur surface extérieure, et en gagnant ainsi, pour ainsi dire, couche par couche, de la superficie au centre.

Nous observons que le virus syphilitique, lorsqu'il affecte aujourd'hui le systême du corps, agit spécialement sur la partie mucilagineuse et gélatineuse du sang, et attaque par conséquent, dans le premier cas, les glandes muqueuses des parties génitales et de la gorge ; et dans le second, la peau, les bulbes des cheveux, les

ongles et les os, dans lesquels la partie gélatineuse est principalement abondante. De là viennent la chute des cheveux et la perte des ongles, ainsi que les douleurs, les exostoses et les caries des os. Les différentes préparations mercurielles, qui sont, en général jusqu'ici, les remèdes les plus sûrs et les plus efficaces pour guérir la syphilis, se montrent toujours très-nuisibles, et hâtent souvent la mort dans la maladie scrophuleuse.

A l'égard de ses effets, et de la rapidité avec laquelle ils ont lieu, le virus syphilitique ne suit, au moins aujourd'hui, aucune loi générale. Il paroît que, pendant les premières années de son apparition en Europe, il se communiqua non-seulement plus vîte et plus aisément, mais qu'il étoit aussi beaucoup plus prompt dans ses ravages. De nos jours, appliqué aux organes de la génération, il est, ordinairement, trois, cinq, dix ou quinze jours, et quelquefois même plus long-temps, avant d'y produire des ulcères ou des écoulemens; dans quelques cas beaucoup plus rares, ses effets se montrent dans les premières douze ou vingt-quatre heures après le contact impur.

On ne sait pas davantage pendant combien

de temps le virus syphilitique, après être entré dans la masse du sang, ou lorsqu'il affecte le systême du corps secondairement, peut rester caché ou inactif dans le corps. Il reste quelquefois plus, d'autres fois moins long-temps, avant d'occasionner des effets sensibles : il n'y a pas un praticien qui n'ait observé des cas où le virus est resté dans le corps, pendant plusieurs semaines, ou même plusieurs mois, sans causer aucun symptôme apparent. J'ai eu occasion de voir sur-tout un cas dans lequel, après avoir été comme assoupi pendant six mois, il se manifesta à la fin tout d'un coup par des symptômes non équivoques. Il semble même, dans quelques cas, avoir besoin de quelqu'autre cause pour exciter son énergie.

Si nous étions en possession d'un remède capable de produire cet effet, ce seroit sans doute une acquisition importante pour guider le praticien, ainsi que pour tranquilliser les malades. On a prétendu que la chair du lézard *Iguane*, ainsi que les œufs de tortues de mer, avoient cette propriété remarquable et si desirée : je n'en puis rien dire ; c'est aux médecins des climats chauds à vérifier cette assertion. Mais je me suis servi avec succès, dans plusieurs circonstances équivoques ou dou-

teuses, du fer et des préparations ferrugineuses. J'ai vu plusieurs personnes, saines en apparence, mais inquiètes sur leur sort, chez lesquelles, après l'usage de ces remèdes pendant quelques jours, des symptômes évidemment véroliques se sont manifestés : faute d'observations assez nombreuses, je n'ose pas en tirer une conclusion générale. En communiquant ce résultat au public, les praticiens éclairés pourront déterminer bientôt le degré de confiance qu'il mérite, et si cet effet du fer est constant et général.

Quelquefois le virus syphilitique est absorbé pendant un coït impur par les vaisseaux lymphatiques, et il excite directement des bubons ; d'autres fois il semble passer immédiatement après le coït impur, dans le système du corps, et y produire des symptômes véroliques à la gorge, à la peau, aux os mêmes, sans exciter aucun symptôme quelconque dans les parties auxquelles il fut originairement appliqué, et sans laisser même la moindre trace à la surface du corps. C'est ce qui donne lieu à des erreurs graves dans lesquelles les praticiens, aussi bien que les malades, tombent souvent, en croyant que les symptômes véroliques présens sont dûs à une maladie ancienne mal guérie ; quoique ces

symptômes puissent provenir réellement d'une infection beaucoup plus nouvelle, parce qu'ils ne songent pas, ou ne peuvent pas s'imaginer qu'on peut avoir gagné la vérole sans avoir eu immédiatement auparavant des chancres ou une gonorrhée. On est aussi, par la même raison, sujet à attribuer quelquefois la source de ce mal à des personnes très-innocentes.

A l'égard de l'ordre dans lequel le virus syphilitique attaque les diverses parties du corps, il paroîtroit, d'après l'assertion et la théorie de *J. Hunter*, qu'il suit une marche générale et constante. L'action du virus aux parties génitales excite, selon lui, une semblable action morbifique, par sympathie, à la gorge. Cette action de la gorge excite, par sympathie, une action analogue à la peau; et celle-ci, par la même sympathie, produit à la fin la même action morbifique dans les os. Les observations des praticiens éclairés et sans préjugé montrent que le virus vérolique ne suit point un ordre régulier dans son dévéloppement; quelquefois il produit, immédiatement après l'affection des parties génitales, des éruptions à la peau, sans aucun mal de gorge; d'autres fois il attaque les os comme de préférence à toute autre partie. La seule chose qui soit satisfaisante pour

l'observateur philanthrope, c'est que les affections des os deviennent de jour en jour moins violentes et moins fréquentes dans les pays de l'Europe où l'art est cultivé avec plus de soin, et où les praticiens sont plus éclairés.

Un fait remarquable qu'on observe quelquefois aujourd'hui, et qui a été déja vu par *Cataneus* (1), c'est que, quoique la plupart des hommes soient aisément affectés de manière ou d'autre par ce redoutable poison, il est cependant quelques êtres privilégiés qui semblent n'être aucunement susceptibles de cette contagion, et qui s'exposent à tous les dangers sans y succomber au moindre degré : de même que l'on voit que certaines personnes ne sont pas susceptibles d'être affectées de la petite vérole, quoique, bien loin de fuir les lieux qui en sont empestés, elles s'exposent à toutes les occasions

---

(1) *Jac.* CATANEI *Tractatus de morbo gallico*, 1504. Morbus contagiosus est, et *ut plurimum* per coitum cum infecta vel cum infecto contrahitur. Virile membrum vel vulva primo inficitur, ex contactu ulceris in iisdem membris existentis...... Causa fortior vel debilior erit, secundum variam dispositionem individuorum. *Vidi tamen complures concubitus immundorum non recusantes, et in sordes venereas sese praecipitantes, qui tamen nullam inde infectionem hauserunt.*

dans lesquelles on ne manque presque jamais de prendre cette maladie. Ces cas, à la vérité, sont rares : mais il est constant qu'il y a des personnes plus sujettes à être infectées que d'autres, quoiqu'elles aient, en apparence, la même constitution ; et quelques auteurs croient avoir observé que celles qui ont une fois été infectées du virus syphilitique, sont plus susceptibles de recevoir une seconde fois la même contagion que celles qui n'ont jamais pris cette maladie. Le climat, la saison, l'âge, l'état de la santé, l'idiosyncrasie, sont peut-être, comme dans les autres maladies, les causes prédisposantes. On observe la même différence dans les progrès que fait le mal après la communication du virus. Dans les uns, sa marche est lente, et il paroît à peine faire quelques progrès; tandis que dans d'autres il avance avec la plus grande rapidité, et produit bientôt les plus terribles ravages.

En général, on a observé que les personnes de l'un ou de l'autre sexe qui viennent d'être attaquées d'une maladie fébrile quelconque dans les hôpitaux, pendant qu'elles sont affectées de la vérole, meurent très-souvent; et que les malades des deux sexes, qui ont des écoulemens ou des ulcères aux parties génitales pen-

dant qu'ils contractent une fièvre aiguë, périssent fréquemment, attaqués de gangrène dans ces parties.

Après tout ce que je viens de dire ici, et après ce que j'ai dit dans l'introduction au premier volume de cet ouvrage, il paroît clair et évident :

1°. Que les parties génitales de l'un et l'autre sexe ont été sujettes, de tous les temps et chez tous les peuples connus, à diverses maladies très-ressemblantes à celles que le virus syphilitique produit aujourd'hui en Europe. La Blennorrhagie, ou prétendue gonorrhée des Juifs, les différens ulcères des parties génitales, la pourriture ou gangrène du membre viril, les gonflemens des glandes inguinales, les diverses excroissances et rhagades, tous ces symptômes décrits par les anciens auteurs grecs, latins et arabes, et depuis, par beaucoup d'écrivains, jusque vers la fin du quinzième siècle, en sont des preuves certaines et non équivoques. Mais nous ne trouvons pas la moindre trace, chez aucun de ces auteurs, de cet assemblage des symptômes que le virus syphilitique produit dans le systême du corps, et qui constitue proprement la maladie syphilitique.

2°. Que vers la fin du XV[e] siècle, c'est-à-dire

entre les années 1483 et 1493, il a paru, pour la première fois, une maladie nouvelle et inconnue dans les parties méridionales de l'Europe ; maladie tellement contagieuse et tellement terrible dans ses ravages, qu'on l'a regardée généralement comme pestilentielle, et que les premiers médecins qui en ont écrit dans le temps l'ont appelée maladie pestilentielle (*Scorra pestilentialis*, *Morbus pestiferus*, *Pestis inguinaria*); non seulement parce qu'elle se communiquoit avec une étonnante rapidité par l'atmosphère, par les vêtemens, par les ustensiles, par la cohabitation dans le même lit, ou par tout autre contact immédiat d'une personne saine avec une personne infectée, mais aussi parce qu'elle devenoit fatale à un très-grand nombre de malades.

3°. Ce mal, qui se manifesta plus généralement parmi l'armée française venant de Naples, fut appelé le mal de Naples (*malum Neapolitanum*), et fut ensuite répandu par les Français en Italie et dans le reste de l'Europe, sous le nom de *mala de Frantzos* ou mal français (*Morbus Gallicus*). Bientôt après, voyant que cette maladie étoit alors toujours accompagnée, comme la petite vérole, d'une éruption pustuleuse générale sur toute la surface du corps,

et plus particulièrement au visage, on lui donna le nom de *Gore* ou *Vérole;* et pour la distinguer de la petite vérole, celui de *grande Gore, grande Vérole*. Plus tard, en observant qu'elle se propageoit sur-tout par le coït, on la nomma *Mal vénérien*, *Maladie vénérienne*, ou *Syphilis*, *Maladie syphilitique*. Les Espagnols, à cause d'un autre symptôme très-fréquent de cette maladie, lui donnèrent le nom de *las Bubas*, d'où les italiens ont pris probablement le nom de *Pestis inguinaria* qui se trouve sur l'épitaphe, à Rome, citée ci-dessus.

4°. Cette maladie, quoique nouvelle en apparence, et inconnue aux médecins de l'Europe au quinzième siècle, n'est pas (si ce que disent les Brames est vrai) si nouvelle pour l'espèce humaine : car ceux des Indous qui s'occupent exclusivement des sciences physiques, connoissent cette maladie et la regardent comme existante depuis un temps immémorial dans l'Indostan et dans la haute Tartarie, sous le nom de *Feu Persan* (1). Ils savent très-bien la manière de la traiter, ainsi que la propriété spécifique du mercure; ils ont appris,

(1) Voyez *Asiatick Researches*, vol. II, imprimé à Calcutta.

par des observations nombreuses et bien constatées, que cette maladie, invétérée ou mal traitée, dégénère souvent dans ce qu'ils appellent *Khorah* ou *Judham* (*Elephantiasis*), une des plus anciennes maladies du globe, sur-tout dans les climats chauds de l'Asie et de l'Afrique. Ce dernier mal fut très-connu, comme nous l'avons fait voir ailleurs (*chap. XV*), des Juifs, qui lui donnèrent le même nom que les Arabes; car le Prophète en parle comme d'une chose très-connue : *Fuyez*, dit-il, *la personne affligée de la* JUDHAM *comme vous fuiériez un lion.* Remarquez ici que les Brames disent que la cause la plus fréquente du *Khorah* ou *Judham* est le *Feu Persan,* ou virus syphilitique; quoiqu'ils ne nient pas qu'elle vienne quelquefois d'autres causes. Ils connoissent très-bien la *Judham*, puisque eux seuls savent la guérir radicalement ; les Juifs, les Arabes, les Grecs, ainsi que tous les médecins modernes l'ayant regardée jusqu'ici unanimement comme incurable. C'est ce dont nous pouvons nous convaincre aisément, en parcourant les différens auteurs qui en font mention, et notamment ce que *Paul d'Ægine* et *Hillary* ont écrit sur ce sujet.

5°. Les symptômes caractéristiques et cons-

tans de la vérole ou maladie syphilitique, quand elle se montra en Europe vers la fin du quinzième siècle, étoient : 1°. une éruption générale de pustules non suppurantes sur tout le corps ; 2°. des excroissances hideuses, de la grosseur d'un gland, sur toute la peau et principalement au visage, lesquelles se changeoient souvent en ulcères rongeans, avec un écoulement de matière ichoreuse et fétide, et finissoient fréquemment par la perte des yeux, du nez, des mains et des pieds (1) ; 3°. des tumeurs et douleurs violentes aux os, qui ne laissoient aux malades aucun repos pendant le jour, et encore moins pendant la nuit ; 4°. une apathie, foiblesse ou affaissement universel du corps.

6°. Les historiens nous apprennent que *Colomb*, en arrivant aux îles Caraïbes après son *second* voyage, y avoit trouvé, parmi les natifs du pays, une maladie exactement semblable, dans ses symptômes, à la maladie dont nous venons de parler.

7°. On a trouvé vers le même temps, ou peut-être même avant, parmi les habitans des côtes de l'Afrique, fréquentées, comme nous

(1) Voy. *Alex. Benedictus*, 1497.

l'avons remarqué ailleurs, par les Européens depuis 1452, c'est-à-dire au moins quarante ans avant le retour de Colomb des îles Caraïbes, une maladie endémique, dont les symptômes caractéristiques sont des tubercules et excroissances hideuses au visage, des pustules et ulcères rongeans sur le corps, et des douleurs violentes dans les os, sur-tout pendant la nuit. Les Africains appeloient cette maladie, et l'appellent encore aujourd'hui, à cause de la ressemblance des excroissances indiquées avec une framboise, *Yaws*, d'où vient le nom de *Framboesia* des Nosologistes. Cette même maladie est contagieuse, se communique par le toucher, et se guérit aujourd'hui radicalement par les mêmes remèdes que la vérole. Voy. ch. XIV.

8°. Une maladie contagieuse, communiquée tantôt par les vêtemens, les baisers, ou le simple attouchement, tantôt par le coït, et accompagnée d'ulcères rongeans de la gorge, du visage, ou autres parties du corps, de douleurs nocturnes aux os, et d'excroïssances particulières, sur-tout au visage, existe encore de nos jours dans quelques parties d'Écosse, et y est appelée par les habitans *Siwins* ou *Sibbens*, mot Celtique et remarquable, qui signifie aussi *Framboise*. Voy. chap. XIII.

9°. Une maladie nouvelle, très-contagieuse et très-violente dans ses ravages, ressemblante, à bien des égards, au *Sivvins*, mais dont la nature, les effets, les progrès et les symptômes sont parfaitement semblables à ceux de la vérole, telle qu'elle s'étoit montrée lors de son apparition au quinzième siècle en Europe, s'est manifestée depuis peu d'années en Canada, et est appelée par les habitans du Port de Saint-Paul *Mal anglais*. Voy. chap. XII.

10°. Des faits cités ci-dessus, il paroît évident que la syphilis ou une maladie trèss-resemblante dans tous ses symptômes caractéristiques à ce mal lorsqu'il parut en Europe au quinzième siècle, avoit été connue en même temps, ou peut-être même long-temps auparavant, dans les climats chauds de l'Asie, de l'Afrique et de l'Amérique; et que les mots *Scorra pestilentialis*, *Pestis inguinaria*, *Bubas*, *Mal napolitain*, *Mal français*, *Gore* ou *Vérole*, *Mal vénérien*, *Syphilis* ou *Maladie syphilitique* des Européens; le *Mal anglais* des Canadiens, le *Feu Persan* des Indous, le *Siwins* des Ecossais, et peut-être même le *Yaws* des Africains, signifient la même maladie, ou au moins des modifications du même mal, qui toutes cèdent parfaitement bien au même traitement mercuriel.

11°. Qu'après l'examen le plus approfondi et le plus impartial, il paroît plus incertain que jamais, d'où cette affreuse maladie, que nous appellons aujourd'hui la Maladie vénérienne ou syphilitique, a pris sa source primitive : si c'est la Perse qui a produit primitivement ce mal, comme le nom de *Feu Persan*, donné par les Indous, sembleroit l'insinuer ; si elle a été importée en Europe de l'Inde ou de quelque autre pays étranger ; ou bien si elle a pris sa naissance en Europe même par un concours de circonstances, de complications ou de causes inconnues : ou bien si la même cause productrice opérant par-tout, dans les différentes parties du globe isolément, et de la même manière, a produit cette maladie dans chaque pays, indépendamment de la communication avec tout autre.

12°. Que ce mal, qui, au commencement de son apparition en Europe, s'est communiqué, sinon par l'atmosphère, au moins, d'après le témoignage incontestable de plusieurs auteurs contemporains, par le contact immédiat de quelque partie du corps que ce soit, par les baisers, les ustensiles, les vêtemens, etc. (de même que la nouvelle maladie en Canada et le Sivvins en Ecosse le font encore généralement

aujourd'hui), a perdu peu à peu beaucoup de sa première violence ; et est devenu depuis, par degrés, plus doux, au point qu'il se communique rarement à présent autrement que par le coït : encore lui faut-il alors généralement plusieurs jours, et très-souvent des semaines, avant que le virus agisse, ou produise quelqu'effet sur les parties génitales. Ses symptômes principaux et caractéristiques, les pustules nombreuses sur tout le corps, les excroissances hideuses et puantes, et les ulcères qui détruisent les yeux, le nez, les mains et les pieds, ont disparu presqu'entièrement de nos jours en Europe ; les affections douloureuses des os sont elles-mêmes devenues, depuis les derniers quinze à vingt ans, beaucoup plus rares ; et le traitement de cette maladie affreuse, qui altéroit jusque dans sa source et menaçoit d'anéantir la race humaine, est devenu aujourd'hui aussi simple que facile pour le médecin éclairé, sur-tout si le malade cherche à temps du secours.

13°. Que, lorsque cette maladie est maltraitée et invétérée, ainsi que lorsqu'elle est accompagnée des complications les plus dangereuses et les plus opiniâtres, la chimie moderne promet à l'art des ressources simples et

inconnues jusqu'ici, qui tendront sans doute à faciliter le traitement, à le rendre, sous tous les rapports, moins dangereux et plus certain qu'il ne l'est par les méthodes connues, et à changer ainsi cette maladie terrible, qui menaçoit, par ses ravages, l'existence et la propagation de l'homme, en une affection aisée à supporter et facile à extirper jusque dans ses plus profondes racines.

Tous ces résultats, rapprochés, comme je l'ai fait, donnent lieu à différentes conjectures, dont je vais présenter les principales, parce qu'elles peuvent jeter quelque lumière sur l'origine obscure de cette maladie.

La connoissance de la vérole ou maladie syphilitique dans l'Indostan depuis un temps immémorial; son existence en Afrique comme une maladie endémique, reconnue des premiers voyageurs; les diverses maladies des organes de la génération, décrites par les Grecs, les Romains et les Arabes; l'ulcère corrosif et la pourriture de la verge du malheureux *Héron* au cinquième siècle, à Alexandrie; les gonorrhées ou écoulemens; les différens ulcères corrosifs des parties génitales, venant *propter decubitum cum muliere fœdâ* : tous ces maux dont j'ai fait mention dans l'introduction du

premier volume de cet ouvrage, m'ont suggéré l'idée que la vérole à peut-être déja fait plus d'une fois le tour du globe. Ce globe, la race humaine et ses maladies sont bien vieux ; tandis que l'histoire, ou du moins nos connoissances historiques sont bien jeunes.

La maladie syphilitique, se montrant pour la première fois dans un climat quelconque, est très-violente dans ses effets ; mais elle l'est beaucup plus lorsqu'elle est importée d'un pays chaud dans un climat froid : la maladie moderne du Canada en est une preuve évidente, et la vérole qui a paru au quinzième siècle en Europe pourroit probablement servir à confirmer la même chose. Après un certain laps de temps, ce mal semble devenir plus doux ; ses progrès sont moins prompts ; ses symptômes sont moins violens ; quelques-uns se perdent entièrement ; peut-être n'affecte-t-il à la fin, à une époque de son déclin plus avancée, que les parties génitales, pendant que dans son commencement, ou en se renouvelant, ou en attaquant un peuple nouveau, ou en se compliquant avec quelqu'autre cause morbifique, le virus agit avec plus d'énergie, plus de violence. D'après ce que je viens de dire, il se pourroit bien que plusieurs gonorrhées, ulcères, etc. des

Grecs, Romains, etc., fussent réellement les effets tardifs du virus syphilitique vieilli, et, si j'osois m'exprimer ainsi, usé ou épuisé en énergie, que les Romains avoient reçu des Grecs, les Grecs des Égyptiens, les Égyptiens, par le commerce, de la côte du Malabar, ou, par les guerres, ou bien par le commerce direct, de la Perse: pays qui, d'après la tradition des Brames, a fourni ce mal au peuple de l'Indostan; et les Perses, peut-être des Juifs ou d'un autre peuple, etc. La plupart des maladies des parties génitales des anciens ne seroient ainsi que des modifications ou des effets du virus vérolique, comme celles de nos jours; quoiqu'il soit bien certain que ces mêmes maladies peuvent provenir aussi quelquefois et proviennent actuellement d'autres causes et d'autres acrimonies d'une nature tout-à-fait différente de celle du virus syphilitique.

Peut-être le virus, en se répandant et en se multipliant, se divise-t-il et s'use-t-il par degrés, au point qu'il s'éteint à la fin tout-à-fait, et qu'il disparoît de la surface, sinon du globe entier, au moins d'une partie du globe, probablement pour reparoître avec une nouvelle force, après des siècles ou des milliers de siècles, dans une ou dans différentes parties

de la terre. La lèpre autoriseroit peut-être une telle conclusion : extrêmement répandue en Europe, sur-tout dans les quatorzième et quinzième siècles, elle a disparu, au point qu'on ne voit guère aujourd'hui que çà et là, dans les grandes villes de l'Europe, quelques cas isolés de cette maladie. On pourroit penser la même chose de la *mentagra*, ou dartre du menton, dont *Pline*, (Hist. nat. liv. 26, ch. 1.) parle comme d'une maladie extrêmement contagieuse par les seuls baisers et le moindre contact, qui a régné pendant quelque temps à Rome, et qui a entièrement disparu depuis.

Il paroîtroit au moins probable que tout virus ou poison contagieux a perdu une partie de son énergie ou de sa virulence, dès qu'il cesse de pouvoir se propager par l'air; dès qu'il lui faut, pour se communiquer, le contact immédiat; et qu'il est devenu encore plus foible, lorsque le simple contact ne suffit plus, et qu'il lui faut peu à peu quelque chose de plus, telle qu'une application plus immédiate ou plus intime, ou enfin un temps plus long; lorsqu'il n'agit même plus sur la peau en général, qu'il exige, pour se communiquer, une surface plus délicate, plus irritable du corps, et qu'il demande même, dans cette circonstance favorable,

un temps plus ou moins long pour produire ses effets. C'est à cette époque avancée qu'il ne se communique plus que par une surface rouge ou humide, et qu'il a besoin d'un contact immédiat, même quelque temps continué, pour pouvoir produire des Blennorrhagies ou des ulcères aux parties génitales, avant qu'il affecte le systême du corps. Il est vraisemblable qu'il vient à la fin une époque où il cesse entièrement de pouvoir affecter le systême du corps, où il affecte même rarement les glandes inguinales, et où ses effets sont limités aux seules parties génitales. Nous nous trouverions alors dans le même état à peu près dans lequel nous voyons, d'après les auteurs anciens, que les Grecs et les Romains, et après eux le reste des habitans de l'Europe, étoient jusqu'au quinzième siècle. Le virus seroit alors incapable de produire d'autres maux que des maladies entièrement locales.

Peut-être les dartres, maladie si répandue aujourd'hui en France, ne sont-elles que l'effet tardif du virus syphilitique usé ou dégénéré. On seroit tenté de croire que chez un peuple qui a eu les premiers germes de la vérole répandus chez lui, le virus doit s'user ou dégénérer le premier ; et quoiqu'il soit encore dans

cet état contagieux et qu'il se communique très-aisément d'une personne affectée à une personne saine, ou d'une partie à l'autre du même malade, sur-tout par des égratignures de la peau, au nez, aux yeux, etc., il se borne à ces parties, et ses effets sont limités à la peau.

Il n'est pas douteux que l'art plus éclairé, des moyens plus efficaces, et des secours administrés plus à temps, pourront accélérer l'arivée de cette époque heureuse.

Les auteurs qui ont écrit à l'époque de l'apparition de la vérole en Europe, nous apprennent que cette maladie se communiquoit alors par l'air, par les vêtemens, par les ustensiles et le moindre contact. Le docteur *Bowman* nous apprend que les habitans de Saint-Paul, en Canada, où la maladie n'avoit été apportée que depuis très-peu de temps, gagnent la vérole par l'air, en mangeant avec la même cuiller, en buvant dans le même vase, en fumant du tabac de la même pipe. Les premiers auteurs ne font mention ni des gonorrhées, ni des ulcères aux parties génitales. Le même *Bowman* dit, dans son rapport au Gouvernement anglais, que les malades, en Canada, perdent le nez, la langue, les yeux, des portions des extrémités, par ce virus, sans avoir souvent la moindre affection dans les parties géni-

tales; ce qui prouve qu'une personne peut être vérolée jusqu'aux os sans avoir contracté le mal par le coït, et sans avoir eu ni gonorrhée, ni ulcère, ni aucun autre mal aux organes de la génération. (Voy. ch. XII.) En Europe, au contraire, il est bien rare aujourd'hui de voir un malade affecté de symptômes de la vérole dans le systême du corps, sans qu'il ait eu auparavant ou une gonorrhée ou des chancres.

En considérant que l'éruption verruqueuse à la peau, et principalement au visage, étoit un symptôme caractéristique de la vérole au quinzième siècle; que celle-ci avoit alors une grande ressemblance avec le *Yavvs*, tant dans sa manière de se communiquer fréquemment sans coït que dans les autres symptômes et dans ses progrès, et que la guérison de ces deux maladies est absolument la même; en considérant, dis-je, cette grande ressemblance entre la vérole du quinzième siècle et le *Yavvs* des Africains, je ne m'étonne plus que *Sydenham* et plusieurs autres médecins avant lui aient avancé comme très-probable que la vérole, ou maladie syphilitique, venoit originairement plutôt de l'Afrique (1) que de l'Amérique

(1) J'ai observé plus haut que ses côtes furent connues

ou des îles Caraïbes, comme on l'a cru si long-temps et si généralement en Europe.

On a objecté contre cette ressemblance que, d'après les observations de plusieurs praticiens, le *Yaws* n'attaquoit jamais deux fois la même personne. Nous avons fait voir, dans les chap. XII et XIII, que les Canadiens et les Écossais avoient la même opinion sur leurs maladies respectives. Mais supposons ces observations sur le *Yaws* vraies ; je dis qu'on a regardé l'éruption verruqueuse de la peau, celle du visage sur-tout, comme le symptôme caractéristique et essentiel du *Yaws*, et qu'on a confondu ainsi évidemment cette éruption avec la maladie elle-même dont elle ne fait qu'un symptôme. N'aurois-je pas le même droit de dire que la vérole ou maladie syphilitique n'attaqua qu'une seule fois l'homme, qu'elle a disparu ou qu'elle n'existe plus aujourd'hui en Europe, parce que je ne vois plus ce symptôme hideux qui fut son compagnon fidèle, inséparable et caractéristique, depuis 1493 jusqu'en 1520, et peut-être même jusqu'en 1550 ? Si les nègres ont des ulcères ou des taches ou pustules à

et fréquentées par les Européens plus de quarante ans avant la découverte de l'Amérique.

la peau, des douleurs dans les os, des exostoses, etc., sans cette *éruption verruqueuse*, les médecins et chirurgiens éclairés diront et prononceront, sans doute, que ces nègres sont affectés de la vérole, comme ils le diront de leurs compatriotes européens, qui ont ces mêmes symptômes aujourd'hui, sans ces *excroissances ichoreuses*.

Mais, après tout ce que nous avons dit, il reste toujours à décider la question principale. D'où vient ce venin, ce poison, ou virus spécifique, qui a produit originairement la vérole dans quelque partie du monde que ce soit? Tire-t-il sa source du virus d'un autre animal, comme quelques auteurs l'ont insinué? S'engendre-t-il dans le corps de l'homme même, ou naît-il hors du corps, et se développe-t-il seulement y étant appliqué par l'air, par des *effluves*, ou par le contact immédiat? Faut-il regarder ces germes de poisons animaux et ces particules contagieuses comme des êtres vivans, qui, dans leur source ou première jeunesse, poussent et agissent avec une énergie surprenante, s'épuisent par degrés, ou qui, transportés hors de leur pays natal dans un climat froid, dégénèrent peu à peu, et meurent à la fin? Il seroit au moins curieux et utile de savoir pourquoi ces sortes

de maladies contagieuses deviennent tout-à-coup, dans de certains temps, plus violentes, plus venimeuses, plus fatales au genre humain. Doit-on attribuer cet effet de préférence à des exhalaisons particulières, produites par des révolutions singulières, qui arrivent de temps en temps à notre globe ? Faut-il le rapporter à de certaines complications, ou à d'autres causes absolument inconnues jusqu'ici, ou à un contact avec une matière âcre d'une maladie d'un autre animal, comme nous voyons que les ulcères aux pis des vaches, qu'on nomme la petite vérole des vaches, (*cow-pox*, en Angleterre), doivent leur source aux mains de la personne qui les traite, après avoir manié la tumeur ulcéreuse des pieds des chevaux affectés des ulcères aux jambes qu'on appelle *the grease* ou *sore heels ?* Ces questions seront peut-être toujours une énigme pour ceux mêmes qui s'occupent de ces recherches. Cependant les faits suivans pourront bien se lier un jour avec d'autres découvertes; c'est cette seule raison qui m'engage à leur donner une place ici.

J'ai dit ailleurs que quelques auteurs ont cru que le virus vérolique ou syphilitique avoit été engendré dans le corps de l'homme même, qu'il s'y engendre même encore aujourd'hui

quelquefois de cette manière, et qu'on attribue notamment cet effet à la chair et aux œufs du lézard *Iguane*. Je ne nie pas la possibilité d'une telle assertion; mais jusqu'ici il nous manque des faits positifs pour nous autoriser à la regarder comme vraie : il paroît plutôt qu'on a confondu l'effet avec la cause, ou qu'on s'est laissé tromper par des apparences. Il me paroît beaucoup plus vraisemblable que le virus peut rester long-temps caché ou inactif dans le corps, et que la chair de l'Iguane, ou quelqu'autre cause quelconque, ne le produit pas, mais excite ou développe seulement son action dans le corps. D'autres écrivains ont avancé que le virus syphilitique s'engendroit dans les pays chauds, sur-tout en Afrique, par la passion brutale de la bestialité. J'abandonne ces conjectures, et je me borne à citer quelques faits qui peuvent avoir quelque rapport avec cet objet.

Paw, dans ses *Recherches philosophiques*, tome I, dit, d'après le témoignage de *Vespuce* (1), témoin oculaire, que dans plusieurs

(1) *Mulieres eorum faciunt intumescere maritorum inguina in tantam crassitudinem, ut deformia videantur et turpia: et hoc quidem earum artificio et mordicatione quorumdam animalium venenosorum; et hujus rei causâ, multi eorum*

endroits en Amérique, les femmes tâchoient de remédier au défaut physique d'organisation des hommes, en faisant enfler singulièrement leur membre génital : elles y appliquoient, entre autres drogues, des insectes venimeux et caustiques, qui, étant irrités jusqu'à la fureur, occasionnoient, par leur piqûre, un gonflement considérable et monstrueux. Selon *Paw*, la première origine de la vérole est due à la piqûre de ces insectes venimeux.

Pline (le naturaliste) observe que les hommes mordus par le scorpion, en Italie et en Espagne, se sentent affectés d'un violent priapisme et d'un desir vénérien (*satyriasis*), qui se calment par le coït; mais il dit que la femme souffre d'un tel coït.

La piqûre de l'insecte appelé *Furia infernalis* devient mortelle. Les morsures de certains serpens et des animaux enragés produisent des effets très-marqués dans l'économie animale.

J'ai remarqué, chap. XIV, que de certaines mouches cherchoient avec grande avidité les

---

amittunt inguina, quae illis, ob defectum curae, flaccescunt, et multi eorum restant eunuchi. Relation d'Albéric Vespuce, imprimée en caractères gothiques, à Strasbourg en 1505, chez Mathieu Hupfuff.

excroissances ulcérées des malades affectées du *Yaws*, pour y sucer le poison; souvent elles le déposent ensuite, par une espèce d'inoculation, sur le visage des personnes saines, et propagent ainsi ce mal chez un grand nombre d'hommes en peu de temps et à-la-fois.

J'ai développé sans réserve, dans cet ouvrage, mes opinions sur la nature, l'action et les effets du virus, et sur l'histoire de la maladie syphilitique. Le lecteur voudra bien distinguer soigneusement tout ce qui est opinion ou hypothèse d'avec les théories établies sur des faits exacts et sur des observations fidèles et multipliées. Ces dernières seules ont le droit de servir à l'établissement d'un systême plus raisonnable du traitement de ces maladies. Quant aux premières, que j'ai indiquées partout par les expressions *il semble*, *il paroît*, *il est probable*, etc.; je ne les ai employées dans aucun conseil de pratique; je les ai insérées uniquement pour exciter les jeunes médecins à la recherche de la vérité; je n'y tiens nullement, et conséquemment je n'entrerai jamais avec les critiques dans aucune discussion sur cet objet.

Cette remarque s'applique plus particulièrement à ce que j'ai dit sur l'origine du virus syphilitique et sur la source de la vérole, ainsi que sur la manière d'agir du mercure et de ses préparations.

Les auteurs sont partagés sur-tout aujourd'hui sur ce dernier objet. Quelques-uns croient que tous les médicamens anti-syphilitiques, minéraux et végétaux, agissent d'après un seul et même principe, en fortifiant ou stimulant les forces vitales et le systême artériel : *J. Hunter* et ses sectateurs pensent qu'ils agissent en produisant dans l'estomac, ou dans la partie à laquelle ils sont appliqués, une action morbifique, qui, se communiquant par sympathie à tout le corps, suspend et détruit celle du virus syphilitique. *Darwin* soutient que le mercure détruit le virus en stimulant simplement les vaisseaux absorbans des ulcères syphilitiques. Pour moi, il me paroît plus vraisemblable que les remèdes mercuriels entrent dans la masse des humeurs, se mêlent avec le virus, et exercent sur lui une action chimique directe, par laquelle sa nature et ses effets sont détruits. Je fonde cette opinion sur les raisons suivantes. Nous observons que plusieurs médicamens pris à l'intérieur s'absorbent dans la masse du sang, et y produisent des

effets plus ou moins évidens. La térébenthine et les baumes donnent une odeur particulière à l'urine; la rhubarbe, la garance, la betterave la colorent; le soufre, l'ail pris à l'intérieur, affectent fortement l'odeur de la transpiration; les oxides et sels mercuriels, introduits dans l'estomac, blanchissent, après quelque temps, l'or que le malade porte sur son corps; le mercure est trouvé souvent revivifié et dans son état métallique dans les os et dans les cavités du corps; la garance prise en poudre ou décoction colore les os; l'acide muriatique oxigéné, administré à l'intérieur, décolore l'urine. Les médicamens mercuriels ne produisent, en général, ni salivation ni ulcères de la bouche au commencement, mais bien deux, trois ou quatre semaines après : cependant, on seroit tenté de croire, d'après la théorie exposée ci-dessus, que leur action devroit être plus forte et plus énergique au commencement qu'après, puisque l'estomac y étant, pour ainsi dire, plus accoutumé, sembleroit devoir en être par conséquent moins affecté.

Quant à l'opinion de *Darwin*, que le mercure n'agit qu'en stimulant les vaisseaux absorbans, je ne vois pas comment ce surcroît d'action peut suffire pour changer la nature du

virus. D'ailleurs, ce qui est sur-tout digne de remarque, la matière prise d'un ulcère évidemment syphilitique, et triturée avec l'oxide de mercure gommeux, avec laquelle le docteur *Harrison* a essayé l'inoculation de la vérole à plusieurs reprises, n'a produit aucun effet; tandis que l'autre moitié de la matière, non triturée avec le mercure, a donné des chancres. Il paroîtroit donc que ces médicamens agissent directement sur le virus syphilitique: et ce que je prie mes lecteurs de noter particulièrement, ce n'est pas dans les maladies syphilitiques seulement et avec les médicamens mercuriels qu'on observe cet effet; les remèdes oxigénés agissent chimiquement sur divers autres poisons animaux très-différens dans leur nature. M. *Cruikshank* vient de le prouver par une expérience directe très-intéressante: en mêlant, soit l'acide nitrique, soit l'acide muriatique oxigéné avec la matière de la petite vérole, il a eu le même résultat que le docteur *Harrison* avec le virus syphilitique par le moyen du mercure: la matière mêlée avec le remède oxigéné n'a jamais produit la petite vérole par inoculation, pendant que la même matière inoculée sans mélange a toujours fait naître cette maladie.

Au reste, de quelque manière qu'on considère cette dernière partie de mon ouvrage, on y verra toujours la science médicale plus avancée dans l'histoire et dans le traitement de la maladie qui en fait le sujet, que dans les auteurs qui m'ont précédé; et j'aurai entièrement rempli mon objet, si je fais voir ici, comme j'en ai eu l'intention, et comme le pensent tous les médecins philosophes, que l'art de guérir marche vers sa perfection, lorsqu'il s'associe les lumières de toutes les différentes branches de la philosophie naturelle.

TRAITÉ
DES EFFETS
DU VIRUS SYPHILITIQUE
SUR
TOUTE L'ÉCONOMIE ANIMALE.

CHAPITRE PREMIER.

De la Syphilis, ou maladie syphilitique proprement dite.

LA MALADIE SYPHILITIQUE ou la SYPHILIS, (des mots grecs σῦς cochon, et φιλία amour, c'est-à-dire, amour sale ou impur), appelée communément la VÉROLE ou la MALADIE VÉNÉRIENNE, est une maladie contagieuse, qui se propage de nos jours seulement par le moyen d'un contact immédiat, et le plus communément par le coït. Le virus spécifique appelé syphilitique excite, en général, avant de produire cet assemblage de symptômes que nous désignons sous le nom de Syphilis, des ulcères, des blennorrhagies ou autres effets sensibles à la surface du

corps, dans l'endroit où il a été appliqué. De là il paroît qu'il est absorbé, dans un espace de temps plus ou moins long, dans la masse du sang, et il produit alors, dans différentes parties du corps du malade, des symptômes particuliers qui le caractérisent aujourd'hui, tels que des ulcères à la gorge, des taches rouges ou brunes sur la peau, des pustules particulières, principalement au bord des cheveux, qui se changent aisément en ulcères croûteux, des douleurs dans les os, des gonflemens du périoste, ou des tumeurs de la substance des os mêmes, (principalement de ceux qui ne sont pas recouverts de muscles), et enfin la carie.

Tous ces symptômes réunis ont rarement lieu aujourd'hui à la fois dans la même personne; c'est leur assemblage plus ou moins nombreux, qui constitue la maladie en question qu'on appelle proprement la Syphilis ou la maladie syphilitique, la maladie vénérienne ou Vérole.

Ces symptômes sont les effets d'une acrimonie particulière, d'un poison animal spécifique, ou virus *sui generis*, appelé communément virus vénérien ou virus syphilitique.

Ce virus se communique, comme je l'ai dit, aujourd'hui, du moins en Europe, seulement par le contact immédiat entre une personne infectée et une personne saine : il faut même, pour la plupart, afin que l'infection ait lieu, que l'application de la matière imprégnée de ce virus soit prolongée quelque

temps sur la surface saine d'une partie du corps humain.

Cette communication a lieu le plus ordinairement dans l'union des deux sexes; et les parties génitales étant ainsi les plus exposées au contact du virus, ce sont aussi généralement celles qui en éprouvent les premiers effets, et qui sont le siége primitif des premiers symptômes.

Ces symptômes locaux sont, dans les deux sexes, une Blennorrhagie, ou de petits ulcères rongeans aux parties génitales, qui s'étendent peu à peu, et sont fréquemment suivis d'un gonflement des glandes des aines. Après qu'un ou plusieurs de ces phénomènes ont eu lieu pendant un temps illimité, il survient communément des ulcères aux amygdales ou à la gorge, des taches ou des pustules, pour la plupart d'un brun ou d'un rouge foncé, en différentes parties de la surface du corps, mais particulièrement sur la poitrine, ou sur le front à la racine des cheveux : ces pustules se couvrent bientôt de croûtes jaunâtres, et dégénèrent souvent en ulcères. Si ces symptômes sont négligés ou mal traités, le virus attaque les os du palais et ceux du nez ; ou il produit des douleurs, des tumeurs, des caries dans un ou plusieurs os du corps infecté, sur-tout l'os du front, le tibia, le sternum, la clavicule, etc. Telle est la marche la plus générale du virus syphilitique aujourd'hui : quelquefois cependant on observe que ce virus produit, dès les premiers instans de l'infec-

tion, un gonflement des glandes inguinales, sans qu'il ait été précédé ni de Blennorrhagie, ni d'ulcère, ni d'aucune autre affection visible aux parties génitales; et quelquefois encore, mais plus rarement, le virus est absorbé et porté immédiatement dans la masse du sang, où il produit les effets dont je viens de parler, sans qu'il y ait eu ni Blennorrhagie, ni ulcère, ni gonflement des glandes inguinales.

J'ai dit que le coït est la manière la plus générale dont se communique la syphilis ou maladie vénérienne aujourd'hui; cependant il arrive souvent que, lorsque d'autres parties d'une personne saine se trouvent en contact avec le virus logé dans quelque partie d'une personne infectée, ce virus s'y attache et exerce d'abord son action sur cette partie saine : ensuite, communément, après y avoir produit un ulcère, il est porté, par les vaisseaux absorbans, dans la masse du sang, où il se manifeste par les symptômes que j'ai décrits ci-dessus. Mais il arrive quelquefois, dans ce cas comme dans l'autre, et j'en ai vu plusieurs exemples, que le virus est absorbé dans la masse du sang, sans qu'il ait excité le moindre mal ou symptôme à la surface du corps, et qu'étant porté ainsi directement dans le système du corps, il y produit primitivement ses effets.

La voie de communication de l'infection la plus ordinaire, après celle qui se fait par l'union des deux sexes, a lieu par le contact des doigts et des mains avec une partie affectée, sur-tout lorsque les parties

saines exposées au contact sont affectées de quelque plaie ou d'excoriations accidentelles. Les chirurgiens les accoucheurs n'en fournissent malheureusement que trop d'exemples.

Dans tous ces cas, nous observons aujourd'hui que, pour que l'infection ait lieu, il faut, en général, que la partie saine soit en contact avec le fluide virulent d'une Blennorrhagie ou d'un ulcère syphilitique.

Une autre voie d'infection non moins fréquente est celle de la bouche : c'est ainsi que beaucoup d'enfans sont infectés par leurs nourrices, et beaucoup de nourrices saines par des enfans infectés. C'est particulièrement le mamelon qui devient ordinairement alors le siége de la maladie ; mais il arrive aussi quelquefois que la vérole se communique de la bouche à la bouche, entre la nourrice et l'enfant, comme entre les personnes adultes.

Quelques écrivains modernes assurent qu'on peut prendre la maladie syphilitique en couchant dans le même lit avec ou après une personne qui en est infectée. Mais, d'après l'observation la plus attentive, ces cas n'arrivent jamais, ou au moins que bien rarement de nos jours, sur-tout avec des personnes adultes : nous ne voyons jamais les gardes-malades s'infecter dans les hôpitaux où elles sont jour et nuit avec des personnes qui passent par toutes les périodes de la maladie. Le fait est, à ce qu'il paroît, que les malades syphilitiques sont disposés à se tromper là-

dessus, ou plutôt à en imposer aux médecins et aux chirurgiens ; et les opinions les plus absurdes, les moins vraisemblables sur la manière dont cette maladie peut se propager, s'accréditent facilement, surtout chez le vulgaire toujours crédule. De-là l'idée si généralement répandue en France, que cette maladie peut se gagner en allant à la garde-robe après une personne qui en est affectée. De-là le préjugé général de ne pas s'asseoir sur les lunettes, et cette mal-propreté universelle qu'on voit par-tout en France, dans les villes et dans les campagnes, dans les lieux d'aisance. Cependant, rien n'est plus faux en général ; et s'il existe réellement des cas ou des faits qui prouvent authentiquement que la maladie se gagne quelquefois de cette manière, ces faits sont si rares, qu'ils méritent à peine d'être pris en considération. Ainsi je ne nierai pas qu'un homme allant à la garde-robe après un autre qui a quelque affection syphilitique aux parties génitales, et frottant le membre contre les parois que l'infecté a touchées, puisse gagner une Blennorrhagie ou un ulcère syphilitique à la même partie. De-là viennent aussi tant de ridicules récits qu'on entend faire si souvent, dans plusieurs pays, par des soldats et par des moines, sur la manière dont ils disent avoir été trompés et infectés de cette maladie.

Cependant le fait suivant, qui s'est présenté à un de mes amis, en 1787, à Edimbourg, prouvera qu'il

est des cas où l'infection a quelquefois lieu d'une manière peu commune.

Il fut consulté pour deux jeunes filles dont il connoissoit parfaitement les parens, auxquels il donnoit ses soins comme médecin. L'aînée avoit douze ans, la cadette dix; elles avoient toutes les deux des ulcères et des dartres dans différentes parties du corps, sans aucun mal aux parties génitales. La mère ne s'en étoit aperçue que depuis peu de temps. Mon ami crut d'abord que ces dartres étoient vénériennes; mais sachant, comme médecin de la famille depuis nombre d'années, que le père et la mère étoient en bonne santé, et qu'ils n'avoient jamais eu ni l'un ni l'autre d'affections vénériennes, il fit d'exactes informations; et trouvant que ces deux filles étoient parfaitement innocentes, que d'après le rapport de leur mère, elles n'avoient aucune affection vénérienne locale, il demanda si elles n'avoient point couché avec quelque personne infectée. La mère répondit qu'elles n'avoient couché que dans leur propre lit, excepté quelquefois depuis peu avec une servante qu'elles aimoient beaucoup, et qui paroissoit fort saine. On appela la servante, et on lui demanda, en présence de sa maîtresse, si elle n'étoit pas malade, si elle n'avoit pas quelque maladie de peau: elle nia effrontément qu'elle en eût aucune. Mon ami communiqua ses soupçons à la maîtresse, qui fit déshabiller la servante en sa présence. On vit alors, sur différentes parties de son corps, des taches croû-

teuses non équivoques, et en examinant plus particulièrement la tête, on aperçut une *corona veneris* très-complette. La servante disparut sans qu'on en ait jamais entendu parler depuis ; et on traita, par l'usage du mercure, les deux enfans, qui furent guéries en quelques semaines.

Ce fait prouve évidemment que, même à présent, la maladie syphilitique se communique quelquefois par le contact simple d'un corps nud à un autre corps nud, sans le coït, sur-tout dans les jeunes personnes dont la peau est plus délicate. *Sydenham* avoit déja fait cette remarque : il dit avoir observé plus d'une fois que des enfans, en couchant dans le lit avec leurs parens infectés, l'ont été eux-mêmes ; il ajoute, avec sa sagacité ordinaire, que les enfans couchant nuds avec une personne infectée attrapent la maladie, quoique les personnes adultes, dont la peau est devenue ferme par l'âge, soient à peine capables d'être infectées, en couchant simplement ensemble, et sans un coït impur. Le cas est en effet très-différent avec des enfans, dont la peau tendre reçoit l'infection beaucoup plus aisément de cette manière.

Une autre question de grande importance, que je n'osai pas décider pendant long-temps, c'est si la maladie syphilitique pouvoit se propager aux enfans par la génération, ou, pour parler plus exactement, si jamais un père infecté pouvoit communiquer la maladie au fœtus par la semence, pendant l'acte

vénérien ; ou si une mère infectée, ayant les parties génitales dans un état de parfaite santé, pouvoit communiquer ce virus au fœtus, dans l'utérus, par la voie de la circulation.

Un cas remarquable, qui s'est présenté il y a quelques années à Londres, éclaircit ce point de doctrine, et prouve que cette maladie peut quelquefois passer aux enfans par la semence de la part du père.

Un dragon de la garde du roi étoit affecté d'un ulcère syphilitique dans la gorge, qui résista longtemps au mercure. Pendant le traitement il habita avec sa femme, qui n'a jamais eu aucun mal syphilitique, et qui est encore en parfaite santé. L'enfant qui fut le fruit de ce coït fut attaqué, quelques semaines après sa naissance, d'un ulcère syphilitique à la gorge, dans le même endroit où le père avoit le sien. J'ai vu le père et le fils : ils sont maintenant tous les deux parfaitement guéris.

Je sais qu'il y a actuellement une famille régnante en Europe, dont tous les enfans sont nés avec le germe vérolique dans le corps, et dont aucun n'a survécu jusqu'à ce qu'on se fût déterminé à la fin à administrer le mercure à l'ânesse qui fournissoit le lait pour la nourriture du dernier né.

Voilà donc le point bien décidé à l'égard du père : mais à l'égard de la mère, je n'ai jamais pu, nonobstant tous les soins que je me suis donnés, découvrir encore un seul fait direct et bien constaté qui prouve jusqu'à l'évidence que le virus syphilitique

puisse se communiquer de la mère au fœtus, dans l'utérus.

Les enfans infectés qui se sont présentés tant à mon observation qu'à celle de quelques-uns de mes amis, à qui la pratique offre fréquemment l'occasion de voir des enfans nouveaux nés, sembleroient plutôt fournir des preuves pour la négative. Ni moi, ni aucun de mes amis, nous n'avons jamais pu parvenir à observer des ulcères ou autres marques évidentes du virus syphilitique sur les enfans, à l'instant de leur naissance; et l'on peut supposer, avec assez de probabilité, que ceux qui paroissent au bout de quatre, six ou huit jours au plus tard après la naissance, aux parties génitales, à l'anus, aux lèvres, à la bouche, etc. de ces enfans, ainsi que les écoulemens des parties génitales ou des yeux qu'on observe quelquefois chez eux, proviennent de l'infection qui leur a été communiquée, lors de leur passage par le vagin de la mère, par des ulcères que celle-ci avoit en cette partie : car la peau de l'enfant est alors à peu près aussi tendre que les surfaces rouges du corps, telles que celles du gland, des lèvres, etc., et c'est sans doute le cas le plus fréquent où l'absorption immédiate du virus syphilitique puisse avoir lieu.

Un autre point très-important qui reste encore à décider, c'est de savoir si le virus syphilitique, absorbé dans le système du corps, infecte jamais quelqu'autre fluide que la partie gélatineuse et albumi-

neuse de la masse du sang, et de constater enfin s'il infecte quelquefois le lait, et si par conséquent l'infection se peut communiquer, par la voie de ce liquide, de la mère ou de la nourrice à son nourrisson.

D'après ce que je viens de dire, toutes les voies par lesquelles le virus syphilitique se propage aujourd'hui chez nous en Europe, d'une personne infectée à une personne saine, semblent se réduire à celles qui suivent :

1°. Le Coït d'une personne saine avec une personne évidemment affectée d'une Blennorrhagie ou d'ulcères syphilitiques aux parties génitales : c'est la voie la plus fréquente.

2°. La Copulation d'une personne saine avec une personne saine en apparence, mais dont les parties génitales recèlent le virus, sans qu'il y ait encore produit aucun symptôme apparent. Ainsi une femme qui a reçu l'infection d'un homme peut, pendant plusieurs jours, (et cela arrive assez fréquemment) infecter un ou plusieurs hommes, sans qu'on puisse apercevoir en elle aucun symptôme de cette maladie; et réciproquement un homme peut infecter des femmes de la même manière. — Il n'est pas rare d'observer des cas semblables dans la pratique, dans les capitales de l'Europe.

Il s'en est présenté un à moi depuis peu, qui pourroit faire croire que le virus peut quelquefois se communiquer et se propager, quoique les parties génitales ne soient nullement infectées. Un médecin, de mes

amis, fut attaqué de symptômes syphilitiques, pour lesquels il prit quelques remèdes mercuriaux. Tous les symptômes de cette maladie disparurent, et il parut être en parfaite santé pendant l'espace de six mois, lorsqu'un jour ayant couché avec une femme saine selon toutes les apparences, celle-ci se trouva infectée quelques jours après. Tous les deux demeurèrent persuadés que cette infection venoit de lui : car, deux jours après, il fut affecté d'un bubon, sans avoir aucune maladie locale aux parties génitales. Si cette observation étoit bien avérée, ce qu'elle ne me paroît pas être, ou si elle étoit confirmée par d'autres, elle seroit très-instructive, et prouveroit trois choses très-intéressantes à savoir relativement à la nature du virus syphilitique : d'abord, qu'il peut demeurer dans le corps pendant six mois, sans donner le moindre signe de son existence; secondement, qu'il peut être communiqué à une personne, sans que les parties génitales de la personne infectée soient malades; troisièmement, que ce poison se dépose quelquefois de la masse du sang dans les glandes inguinales, quoique nous ne puissions pas dire aisément comment cela arrive. Mais je suis loin de tirer de telles conclusions d'un fait isolé, l'unique dans son genre qui soit venu jusqu'ici à ma connoissance, et qui laisse d'ailleurs beaucoup d'incertitude : car il me paroît que ces symptômes peuvent avoir été produits par une absorption immédiate du virus, logé et dormant, pour ainsi dire, dans le vagin de cette

femme, qui étoit en apparence dans le meilleur état de santé.

3o. L'Allaitement. Dans tous les cas de cette espèce qui se sont présentés à ma connoissance, ou les mamelons de la nourrice furent infectés par des ulcères syphilitiques qui se trouvèrent dans la bouche de l'enfant, ou réciproquement les mamelons de la nourrice, étant attaqués d'ulcères syphilitiques, occasionnèrent des ulcères de la même nature dans la bouche, au nez et aux lèvres de l'enfant, et lui communiquèrent ainsi l'infection générale. Il est encore douteux, comme je l'ai remarqué ci-dessus, si le virus syphilitique se communique jamais par le lait même.

4o. En exposant au contact du virus syphilitique, par des baisers, par des frottemens, ou par des attouchemens, quelque partie du corps que ce soit. Le danger devient double, si les parties qu'on expose ainsi ont été précédemment excoriées, blessées ou ulcérées par une cause quelconque. Il y a plusieurs exemples, sur-tout dans les grandes villes, de nourrices affectées d'ulcères syphilitiques dans la bouche, qui ont communiqué la vérole à des enfans par des baisers. J'ai rapporté plus haut un cas où la maladie syphilitique fut communiquée à deux enfans qui avoient coutume de coucher avec une servante attaquée d'une maladie de peau syphilitique cachée; et j'ai cité encore des cas frappans d'infection, par le simple frottement des parties génitales des hommes

sains contre les parties génitales infectées d'une femme, (*voy. chapitre XI, vol. I.*) Nous voyons aussi fréquemment des ulcères syphilitiques qui viennent de cette manière au scrotum et aux cuisses. J'ai vu malheureusement plus d'un exemple où le virus s'est communiqué aux mains des sages-femmes et des chirurgiens ; et, *vice versâ*, je connois un exemple où une sage-femme, ayant une dartre syphilitique au bras, communiqua la vérole successivement à plus de cent femmes.

5°. En blessant quelque partie du corps avec une lancette, un couteau ou autres instrumens infectés du virus syphilitique. On observe à cet égard une ressemblance entre ce virus et celui de la petite-vérole. Nous avons plusieurs exemples de la communication de cette dernière manière, par la saignée faite avec une lancette qui, après avoir servi ou à l'inoculation ou à l'ouverture des pustules véroliques, n'avoit pas été ensuite suffisamment nettoyée. *Van-Swieten* rapporte plusieurs cas, où la maladie syphilitique a été communiquée par un pareil défaut d'attention à nettoyer l'instrument dont on s'est servi pour faire des saignées ou des scarifications. En Moravie, l'an 1577, plusieurs personnes assemblées dans un bain, où, selon la coutume de ce temps, on se faisoit faire en même temps des scarifications par le barbier, furent toutes infectées de la maladie syphilitique. *Crato* le médecin et *Jordan*, qui donnent la description de cette maladie, pensent qu'elle

fut communiquée par l'instrument avec lequel on avoit fait les scarifications.

6°. Par la Transplantation des dents. J'ai été témoin d'un exemple fâcheux : une jeune fille à Londres s'étant fait ôter une dent gâtée, et l'ayant aussitôt remplacée par une dent tirée immédiatement d'une jeune femme qui paroissoit saine, fut bientôt attaquée d'un ulcère dans la bouche. Le mal paroissoit de nature syphilitique, mais si rebelle, qu'il résista aux remèdes mercuriels les plus puissans, entraîna la carie de la mâchoire, suivie de la plus affreuse érosion de la bouche et du visage, et conduisit enfin cette infortunée au tombeau ; et tout cela sans qu'on aperçût la moindre incommodité dans la femme qui avoit fourni la dent.

7°. Par la Génération. J'avois long-temps douté si la propagation du virus avoit réellement lieu de nos jours de cette manière, sans une maladie locale des parties génitales ; mais le fait que j'ai cité ci-dessus (et j'en connois encore d'autres), prouve sans replique qu'un père infecté de la maladie syphilitique peut communiquer, par la semence, ce mal à ses enfans, quoique ses parties génitales soient parfaitement saines. C'est ainsi, sans doute, que la maladie syphilitique se propage quelquefois d'une génération à l'autre, et qu'elle devient une maladie héréditaire.

Pour bien saisir les contradictions apparentes qui se présentent quelquefois dans la pratique concernant la propagation de la maladie syphilitique, et pour assurer

le jugement du jeune praticien dans des cas douteux et difficiles, j'ajouterai les remarques suivantes :

1o. Le virus syphilitique peut être absorbé et porté dans la masse du sang, et procurer l'infection générale, sans produire ni laisser aucun effet visible sur la surface du corps : il est en conséquence de la plus grande importance d'avoir présent à l'esprit, dans la pratique, que l'absorption a quelquefois lieu avant que les parties externes paroissent affectées d'aucun symptôme; que conséquemment la masse du sang peut être infectée avant que les effets du virus paroissent sur les parties génitales, ou même sans que ces parties soient jamais affectées.

2o. Une personne, homme ou femme, qui a du virus syphilitique logé dans ses parties génitales, peut infecter une autre et lui donner une Blennorrhagie ou un ulcère syphilitique, sans qu'elle-même ait la moindre apparence de maladie, soit dans ses parties extérieures, soit dans le système du corps. Pour bien comprendre ce paradoxe, il faut se souvenir de ce que nous avons observé plus haut, que le virus syphilitique, appliqué à une partie quelconque d'une personne saine, doit y demeurer adhérent pendant quelque temps, avant qu'il puisse y produire un effet apparent, c'est-à-dire une Blennorrhagie ou un ulcère : or, s'il est enlevé à temps, soit par hasard, soit par propreté, il ne produira aucun effet dans cette partie; ou s'il est enlevé dans le coït par une personne saine, avant qu'il ait eu le temps d'agir

sur l'endroit où il étoit logé, celle-ci seule sera exposée à l'infection, et deviendra malade pendant que l'autre restera saine. De tels exemples se rencontrent aujourd'hui assez fréquemment dans la pratique.

3o. On observe souvent, sur-tout dans les grandes capitales de l'Europe, que des gens accoutumés à cohabiter avec une femme particulière restent en bonne santé, sans gagner aucune maladie, tandis qu'un étranger cohabitant avec cette même femme, en reçoit quelquefois une infection violente.

Quoique toutes les parties du corps humain paroissent susceptibles de recevoir l'infection, on observe cependant que le virus syphilitique affecte quelques fluides et quelques parties préférablement à d'autres. Il n'affecte que rarement et peut-être jamais d'autres glandes lymphatiques que celles des aines, des aisselles et de l'avant-bras. Il produit quelquefois des coagulations de la lymphe et des tumeurs des vaisseaux absorbans des parties génitales; mais il attaque principalement les glandes muqueuses de ces mêmes parties et de la gorge dans les deux sexes; il corrode, détruit ou altère la partie gélatineuse du sang dans les os, et quelquefois dans les bulbes des cheveux, d'où la tête chauve (*Alopecia syphilitica*); dans quelques cas très-invétérés ou mal traités, il attaque les ongles des pieds et des mains, les détruit et les fait tomber; c'est dans ces cas qu'il produit probablement, dans les climats chauds, la lèpre noire (*Leontiasis* ou *Elephantiasis*), maladie des plus terribles, dans laquelle le corps devient cou-

vert d'ulcères, et les membres corrodés, tombant à la fin par morceaux, rendent le malade mourant un spectre des plus hideux. — Heureusement pour l'homme, on a découvert à la fin, contre cette cruelle maladie, une méthode curative efficace et radicale.

Lorsque les symptômes sont aussi bien caractérisés que ceux que j'ai décrits ci-dessus, et que sur-tout plusieurs se combinent ensemble, il ne sera pas difficile de prononcer sur la nature de la maladie; mais le virus syphilitique ne produit pas toujours des symptômes si caractéristiques, et alors il est quelquefois très-difficile et même impossible de distinguer les maux syphilitiques des maladies qui proviennent d'autres causes. Ce sont ces cas qui exigent souvent la plus grande sagacité de la part du médecin. — Dans les cas douteux, on ne doit pas négliger d'examiner les parties génitales, et de rechercher si elles ne conservent pas les empreintes d'un ancien ulcère, ou s'il n'y a pas une tumeur ou dureté aux glandes inguinales.

L'infection syphilitique se communique à la masse du sang de deux manières; la première et la plus ordinaire, c'est lorsque le virus syphilitique, après avoir été communiqué par l'union des deux sexes et avoir produit une Blennorrhagie, ou un ulcère, ou un bubon, est porté, pendant le cours de ces maladies, dans la masse du sang, par les vaisseaux absorbans; l'autre, qui est plus rare, a lieu lorsque le virus est absorbé sur-le-champ, sans avoir produit d'effets visibles sur les parties génitales, ou lorsqu'il est communiqué à la

masse du sang, sans l'union des deux sexes, des diverses manières que j'ai rapportées plus haut.

Dans le premier cas, le virus, mêlé avec la lymphe, passe dans le sang par le systême des vaisseaux absorbans : dans le dernier, il se communique souvent plus directement au sang, sans aucun mélange, par exemple, lorsqu'il y a une plaie ou une excoriation ; aussi observe-t-on dans ce cas-ci que ses effets sont en général beaucoup plus rapides et beaucoup plus violens que dans le premier.

Avant que le virus syphilitique, existant dans le systême du corps, produise des éruptions à la peau, ou autres effets visibles dans le corps, les malades tombent souvent dans des abattemens et des langueurs extraordinaires; quelquefois ils sentent, dans toutes les parties du corps, des douleurs erratiques, et dans les os cylindriques, des douleurs et des élancemens de dehors en dedans ; fréquemment il se manifeste une douleur dans le péricrâne, comme si la tête étoit fortement comprimée. Quand ces douleurs ne deviennent pas très-violentes pendant la nuit, elles causent simplement de l'agitation et de l'inquiétude : elles paroissent fort différentes de ces douleurs perçantes qui attaquent les os cylindriques dans la maladie syphilitique confirmée, et qui causent l'épaississement et le gonflement du périoste, ou une véritable exostose qui est fréquemment suivie de la carie. Les premières sont des espèces de douleurs vagues, bornées au périoste et aux surfaces musculaires, aponévrotiques, ou liga-

menteuses, et elles sont quelquefois si légères, qu'elles excitent à peine des plaintes ; mais, lors même qu'elles sont plus fortes, elles sont évidemment plus supportables que ces dernières. Outre ces symptômes, les malades éprouvent souvent de la foiblesse et de la lassitude, non-seulement pendant le jour, et lorsqu'ils sont debout, mais plus spécialement encore le matin, lorsqu'ils se lèvent : le sommeil ni le lit ne leur procurent aucun repos, aucun rafraîchissement. Ils sont attaqués d'une fièvre de l'espèce lente, avec un pouls foible et accéléré, les yeux enfoncés, le cercle de l'orbite livide; ils ont les épaules et les côtés douloureux; la physionomie montre une constitution harassée et minée : en un mot, le malade maigrit et dépérit sensiblement.

Ces symptômes précèdent souvent l'apparition des ulcères de la gorge et des éruptions cutanées : plus ces éruptions sont générales, plus la rémission des douleurs et la diminution de ces autres symptômes dont nous venons de parler sont sensibles.

La peau prend alors une couleur brune ; il paroît, sur la poitrine et sur les épaules ou sur le front, des taches plates d'une couleur rouge-pourpre, jaunâtre ou livide; quelquefois ces taches sont distinctes, petites, circulaires; quelquefois elles sont larges, étendues, et paroissent fréquemment couvertes d'une croûte sèche, furfureuse, semblable à une dartre, sur-tout à la racine des cheveux, sur le front, sur les joues, dans le col; quelquefois elles se changent en ulcères qui deviennent profonds et caverneux. Dans la paume des mains et sur

la plante des pieds, ces éruptions dégénèrent en fissures ou rhagades qui deviennent dures, calleuses, et qui rendent quelquefois une humeur ichoreuse et claire, et l'épiderme se sépare de la peau; il se forme, dans différentes parties du corps, des tubercules durs, calleux, circulaires, ou des pustules peu élevées qui sont le plus souvent sèches, d'autres fois humides, écailleuses, furfureuses et jaunâtres, et qui quelquefois s'ulcèrent au sommet : on les voit communément aux angles de la bouche, et sur les ailes du nez. On observe fréquemment aussi cette espèce d'éruption autour du front, des tempes, sur les mains, sur les poignets, sur les cuisses, sur les fesses et sur les reins : enfin elles sont souvent dispersées sur toute la surface du corps.

Un autre symptôme caractéristique de la maladie syphilitique est l'inflammation et l'exulcération des amygdales, de la luette et du palais, ou des autres parties internes de la bouche, de la gorge et du nez. Ces ulcères négligés sont bientôt suivis de la carie qui détruit les os du palais; cette partie se couvre de tubercules et de pustules qui dégénèrent en ulcères phagédéniques, et la carie des os palatins gagne bientôt ceux du nez. La membrane pituitaire, attaquée de cette maladie, s'épaissit, devient calleuse ou fongueuse; il se forme un ou plusieurs ulcères dans le nez : les os spongieux, les os triangulaires du nez, et le vomer qui les soutient deviennent cariés, et leur chute donne lieu à cette dépression et défiguration du nez qu'on voyoit

encore très-souvent il y a vingt ou trente ans, et qui est devenue heureusement très-rare en Europe, au moins en France et en Angleterre. La voix s'altère en même temps; elle devient rauque; le malade perd la faculté d'articuler les mots, et il est incapable de se faire entendre, s'il ne met un obturateur pour remplir le vide occasionné par la perte de la luette et la chute des os cariés. Les gencives se corrodent, les dents tombent, l'haleine devient fétide et brûlante. Comme les affections de la peau et de la gorge existent quelquefois en même temps, j'ai pensé qu'il convenoit de les rapporter ensemble, ainsi que celles du palais qui quelquefois ont lieu aussi alors, ou qui surviennent bientôt si le mal n'est pas arrêté à temps.

Ces ulcères de la luette, du palais, des amygdales, ont une apparence couenneuse et une couleur blanchâtre; ils se creusent de plus en plus, tandis que ceux de la bouche ressemblent en général plus à des aphthes. L'œil accoutumé à les observer sait les reconnoître sans se tromper, quoiqu'il ne soit pas aussi facile de les décrire. Le mercure administré y cause toujours quelque changement heureux. Aussi je puis avancer, sans hésiter, que toutes les fois que les amygdales et la luette seront ulcérées à la suite d'une infection syphilitique, l'ulcère ne se guérira jamais spontanément, mais qu'il s'étendra toujours si on ne lui oppose pas le mercure.

Les effets du virus syphilitique, dans le systême du corps, se manifestent ordinairement d'abord sur les parties molles, telles que la gorge, la peau; ensuite

sur les membranes aponévrotiques, les tendons et le périoste; enfin sur les os eux-mêmes. Mais la maladie ne suit pas toujours régulièrement cette marche ; car on observe quelquefois que ces dernières parties sont affectées, sans qu'il ait paru aucun symptôme sur les premières.

Quelques praticiens des hôpitaux ont cru s'apercevoir que cette maladie avoit un caractère différent, suivant les différentes constitutions de l'air et des saisons, parce qu'ils ont observé, dans les hôpitaux destinés uniquement au soulagement des malades syphilitiques, que tantôt c'étoit un symptôme qui dominoit, et tantôt c'étoit un autre. On a remarqué de même dans l'hôpital de Vaugirard, qu'il y avoit presque toujours un symptôme dominant chez les enfans syphilitiques, et que ce symptôme varioit suivant les saisons. Dans un temps, c'étoient des ulcères syphilitiques à la bouche ; dans un autre, c'étoient des ophthalmies.

On a beaucoup disputé sur le temps où les symptômes de la syphilis se manifestent après que le virus a été absorbé dans la masse des humeurs : mais j'ai remarqué que ce temps est si différent dans les diverses personnes, qu'il est impossible d'assigner à cette apparition une époque invariable. Dans plusieurs sujets, ces symptômes paroissent quelques jours après l'absorption ; dans d'autres, ils ne paroissent qu'après plusieurs semaines ; et même, dans quelques cas, plusieurs mois se passent avant que les effets du virus se développent dans la constitution, sur-tout

si l'action du virus a été suspendue ou arrêtée, sans être détruite, par la mauvaise administration du mercure. Dans quelques cas, rares à la vérité, le virus semble être resté dans le corps pendant plusieurs années, sans avoir donné aucun signe de sa présence, lorsque tout-à-coup il se manifeste par les symptômes les moins équivoques.

Il y a beaucoup d'exemples d'ulcères à la gorge et de douleurs dans les os, qui paroissent soudainement sans aucune indisposition préalable; dans d'autres cas on observe d'abord une grande inquiétude, une insomnie, des douleurs erratiques dans différentes parties du corps, précédées ou accompagnées d'une fièvre symptômatique, une émaciation générale, un changement considérable dans la physionomie, enfin un épuisement total de la constitution du malade. Quelquefois les maladies des os paroissent quelques semaines ou quelques mois après que le malade a pris du mercure pour des ulcères de la gorge ou pour des maladies cutanées, s'il n'en a pas continué l'usage jusqu'à parfaite guérison. On rencontre journellement dans la pratique un grand nombre de ces exemples.

Les ulcères de la gorge, les éruptions cutanées, les douleurs, etc., disparoissent, dans ces cas, sous l'usage du mercure; mais alors, si on suspend son usage, ces symptômes se reproduisent ou sont remplacés, quelques semaines ou quelques mois après, par des douleurs et le gonflement du périoste ou des os. Si la bouche du malade est aisément affectée par le

mercure, ce qui arrive souvent, le praticien ne doit pas se laisser détourner par cet accident, ni abandonner l'emploi de ce remède : il doit seulement apporter tous ses soins à choisir la manière la plus propre de l'administrer, régler sagement la quantité qu'il faut en donner, choisir une bonne préparation, et prescrire un régime approprié.

Bérenger de Carpi est le premier médecin qui ait employé le mercure contre la maladie syphilitique ; mais il tint secrette une pratique qui lui acquit une grande fortune, et nous devons principalement à *Vigo* et à *Fallope* l'introduction de ce remède.

Le mercure avoit été cependant connu, et l'on en avoit fait usage, long-temps avant que la syphilis parût en Europe, pour différentes éruptions cutanées. Les médecins Arabes, dont la pratique nous a été transmise par *Rhazès*, s'en servirent sous la forme d'emplâtre et d'onguent. *Vigo* et *Fallope* l'employèrent d'abord de la même manière que les Arabes : ils appliquoient des emplâtres et l'onguent mercuriel sur les parties affectées. Cependant on voit dans leurs écrits qu'ils firent bientôt usage des préparations chimiques. L'oxide rouge de mercure fut une des premières ; ils employèrent ensuite les fumigations mercurielles, et bientôt après des lotions faites avec le muriate oxigéné de mercure dissout dans l'eau distillée, qu'on appliquoit sur les parties affectées.

On a imité cette méthode de nos jours, en faisant

dissoudre le muriate oxigéné de mercure dans une grande quantité d'eau chaude, pour y faire baigner les malades.

Enfin *Vigo* semble être le premier qui ait essayé de donner le mercure à l'intérieur dans la syphilis ; mais les médecins ne voulurent pas suivre cet exemple, parce qu'ils observèrent que ce remède avoit opéré des effets violens et quelquefois terribles sur les malades, sans en avoir produit de permanens sur la maladie. D'ailleurs, le mercure étoit regardé alors, et le fut encore long-temps après, tel que l'antimoine le fut de notre temps, et que l'arsénic l'est encore aujourd'hui, comme un poison, parce qu'on ne savoit pas le manier comme il faut, ni continuer son usage assez long-temps.

A peine cinquante ans s'étoient écoulés depuis l'apparition de la maladie syphilitique, que les fameuses pilules de mercure crud, appelées pilules de *Barberousse*, furent apportées de la Turquie, et introduites dans la pratique. Elles étoient composées de vingt-cinq drachmes de mercure, dix drachmes de rhubarbe, trois drachmes de scammonée, d'une drachme de musc, d'autant d'ambre, et de deux drachmes de miel blanc ; le tout bien trituré et réduit en masse avec le sirop de citron. On donnoit une de ces pilules, de la grosseur d'un pois, tous les soirs, une heure avant souper ; mais on redoutoit tellement, comme je viens de dire, les effets du mercure, que les médecins osoient à peine employer ce remède à l'intérieur, sous quelque forme que ce fût.

On avoit essayé aussi avec avantage, pour la guérison de la syphilis, l'usage des sudorifiques, et nous les trouvons recommandés par plusieurs anciens écrivains.

Le gayac (*Guajacum officinale*) fut apporté de Saint-Domingue en Europe dans l'année 1517; et bientôt après les Espagnols apportèrent aussi de l'Amérique la salsepareille (*Smilax sarsaparilla*), et le sassafras (*Laurus sassafras*), plantes dont les naturels du pays se servoient pour la même maladie.

Depuis ce temps jusqu'à nos jours, on a inventé et recommandé beaucoup d'autres végétaux, mais sur-tout un nombre prodigieux de préparations et de compositions mercurielles; dans l'intention sans doute, du moins en général, de conserver les qualités salutaires du mercure, et d'en corriger les qualités réputées nuisibles. On s'en est occupé principalement depuis qu'on a reconnu l'insuffisance des végétaux pour opérer la guérison radicale de la maladie syphilitique, sur-tout dans les climats septentrionaux de l'Europe. Le mercure a soutenu sa prééminence, et il est aujourd'hui le remède souverain pour la guérison de cette maladie, dans tous ses degrés et dans toutes ses périodes, quoiqu'on ne puisse disconvenir qu'entre les mains des charlatans il devient souvent un remède dangereux et même quelquefois funeste : mais il faut en accuser l'inexpérience ou le manque de connoissance du praticien, et non pas le mercure lui-même, qui est toujours un médicament

sûr et bienfaisant, quand il est administré avec prudence. Il est, jusqu'à présent, le seul remède connu sur lequel on puisse compter avec sûreté pour guérir radicalement la maladie syphilitique : mais son administration exige, dans beaucoup de cas, une grande sagacité et beaucoup de connoissances pratiques, afin de déterminer la quantité nécessaire pour procurer la guérison; choisir la préparation la mieux adaptée aux circonstances et la méthode la plus convenable de l'introduire dans le corps; fixer l'époque à laquelle il faut le donner, ou à laquelle il faut cesser son usage, soit pour toujours, soit pour le reprendre après; régler le régime du malade pendant qu'on l'emploie; et prévenir, ou guérir enfin radicalement, les effets fâcheux qui pourroient quelquefois résulter de son usage.

Ceux qui prétendent qu'il n'y a qu'une préparation mercurielle, qu'il n'y a qu'une méthode d'administrer le mercure, et qu'elle doit être préférée à toutes les autres, sont, d'après mon opinion, des routiniers inattentifs, ou des empiriques grossièrement ignorans, et très-éloignés de la vérité. Le degré et le siège de la maladie syphilitique, la rapidité ou la lenteur de ses progrès, la structure particulière de la partie affectée, la constitution et l'état actuel de la santé du malade, son idiosyncrasie, la nature des médicamens dont il a fait usage avant de nous consulter, enfin le régime de vie qu'il a suivi, sont autant de considérations qui peuvent et doivent apporter des

différences dans le choix des préparations mercurielles, ainsi que dans la méthode de les administrer. Elles demandent de la part du praticien, qui veut satisfaire sa propre conscience et répondre en même temps à la confiance des malades, une attention plus sérieuse qu'on ne le croit communément.

Un auteur moderne a avancé depuis peu qu'il étoit nécessaire qu'il se formât dans la constitution du sujet une maladie mercurielle par l'usage du mercure, avant que la maladie syphilitique pût être atteinte et guérie par ce remède, telle qu'une grande débilité, une disposition à la putrescence dans la masse des humeurs, une sorte de scorbut, et que sans cela la syphilis ne pourroit pas être radicalement guérie. Je laisse à la sagacité et au jugement des praticiens le soin d'apprécier la valeur de cette théorie concernant l'action du mercure pour produire la guérison de la vérole. Je conviens que le mercure produit de tels effets dans le corps ; mais que ces effets soient nécessaires pour opérer la guérison, et que l'on ne puisse espérer une cure radicale s'ils n'ont pas lieu, c'est un problême que les praticiens éclairés et attentifs ne résoudront que d'après des observations répétées : pour moi, je ne regarde pas cet état du malade et les effets du mercure comme nécessaires ou indispensables pour la guérison radicale de la maladie syphilitique ; et j'observe en même temps, que la syphilis est souvent guérie dans les climats chauds par la seule décoction de gayac ou de salsepareille.

Le gayac étoit le seul remède connu par les naturels de l'Amérique pour la guérison de cette maladie ; les racines de salsepareille et de sassafras ont été employées avec succès contre la maladie syphilitique : mais certainement, ni ces racines, ni le gayac ne produisent cet effet salutaire, en causant une débilité ou une putrescence des humeurs.

Le même auteur regarde aussi comme nécessaire pour produire une guérison radicale de la vérole, d'entretenir un ptyalisme uniforme, et il veut en conséquence que le malade garde la chambre et qu'il s'abstienne de l'air frais. Cette assertion, comme un grand nombre d'autres en médecine, ne mérite aucune considération ; car c'est précisément à cet usage de confiner les malades dans une chambre fermée, et d'entretenir une salivation uniforme, qu'est dû l'accroissement dangereux et souvent funeste de plusieurs ulcères syphilitiques.

Sans doute, lorsque l'atmosphère est humide, ou que la saison est froide, il est utile et quelquefois même nécessaire de renfermer les malades, ou au moins de les tenir bien chaudement : mais ce n'est pas, comme l'auteur le conseille, pour déterminer, au moyen du mercure, une diathèse putride ou une foiblesse générale, qu'il regarde comme nécessaire à la guérison ; c'est plutôt pour prévenir les mauvais effets du mercure, qui pourroient résulter et qui en effet résultent souvent de la transpiration arrêtée, tels que le tetanos, la paralysie, etc. : ou c'est quelque-

fois pour empêcher les imprudences dans le régime auxquelles pourroit se livrer un malade impatient et incapable de se gouverner lui-même. Cette précaution, ainsi que la diète, sont spécialement nécessaires dans les pays où les hommes sont plus adonné aux excès de la boisson, et dans ceux où les effets d'une atmosphère froide et humide sont le plus à craindre.

Il convient, au commencement du traitement, d'avertir les personnes accoutumées à boire beaucoup, que, si pendant l'usage du mercure elles ne se tiennent pas à un régime plus sobre, elles ne peuvent s'attendre qu'à une cure longue et ennuyeuse, qu'elles ont même à craindre les mauvais effets du mercure. L'excès du vin et l'air froid et humide, ou un vent coulis, sont des choses qu'il faut soigneusement éviter pendant un traitement mercuriel.

Il est impossible de déterminer, par une règle générale, combien doit durer l'emploi du mercure, et le moment où l'on doit en cesser l'usage, principalement dans les cas où le malade est très-affoibli, ou lorsque la maladie est très-invétérée ou accompagnée de certains ulcères, de gonflemens des os ou de carie. Ce sont ces ulcères, ces caries qui s'empirent et deviennent même quelquefois funestes pendant l'usage continué du mercure. C'est dans des cas semblables qu'un traitement mercuriel alternant est souvent notre seule ressource, malgré tout ce qu'on a dit et écrit depuis peu contre cette méthode; car on est alors fréquemment obligé

d'abandonner l'usage du mercure, avant que le virus soit totalement détruit, pour avoir recours à un régime fortifiant; et dès que le malade a recouvré ses forces, de reprendre l'usage du mercure: on est même obligé quelquefois d'alterner ainsi à plusieurs reprises, et même de changer les préparations mercurielles, jusqu'à ce qu'enfin le virus syphilitique soit radicalement détruit.

Le jeune praticien doit sur-tout se garder de ne jamais céder à l'impatience des malades, principalement des femmes, et de renoncer trop tôt à l'emploi du mercure, en se prêtant ainsi à leur aveugle desir. Un grand nombre de malades deviennent les victimes de cette condescendance, qu'ils reprochent ensuite au médecin, et ils souffrent quelquefois toute leur vie des suites des maux syphilitiques dont ils se seroient préservés, s'ils avoient consenti à continuer plus long-temps le traitement mercuriel, et s'ils ne l'eussent pas abandonné trop tôt, ou même immédiatement après la disparution des symptômes.

Il faut donc toujours se souvenir qu'il ne suffit pas seulement de donner le mercure jusqu'à ce que les symptômes ou les effets apparens de la maladie soient disparus; mais qu'il faut en continuer l'usage au moins douze ou quinze, et quelquefois vingt ou même trente jours après, pour détruire, si j'ose m'exprimer ainsi, jusqu'au dernier atôme du virus syphilitique.

Il est bon de remarquer ici que lorsque les os sont affectés de carie ou d'exostoses, la syphilis peut être

guérie radicalement avant la cure complète de la carie, qui ne peut avoir lieu qu'après que la partie cariée se sera exfoliée et séparée de la partie saine de l'os, ce qui, dans plusieurs cas, dépend d'un long travail de la nature. A l'égard des exostoses ou hyperostoses produites par le virus syphilitique, elles subsistent souvent toute la vie, quoique le virus soit complétement et radicalement détruit.

Il faut observer encore que la carie peut provenir de la dénudation des os par la destruction des parties molles qui les recouvrent, et de leur exposition à l'air, sans qu'ils soient affectés eux-mêmes du virus syphilitique, comme cela arrive souvent aux os du nez et du palais. C'est ce qu'on peut appeler une carie symptômatique, qu'il faut soigneusement distinguer de celle qui provient de l'action du virus sur les os eux-mêmes.

Je finirai par observer qu'on ne doit jamais perdre de vue dans la pratique, que des ulcères à la gorge, des éruptions à la peau, diverses affections des os, des tumeurs et des douleurs chroniques dans les articulations des extrémités, simulant la goutte ou le rhumatisme invétéré, proviennent souvent, quoi qu'en disent quelques écrivains modernes, d'une gonorrhée arrêtée mal à propos dans son commencement. J'en ai vu plusieurs exemples frappans : les malades, traités sans succès pendant un grand nombre d'années, n'ont été guéris à la fin que par un traitement mercuriel complet.

CHAPITRE II.

Observations générales sur le traitement de la maladie syphilitique, ou Vérole proprement dite.

Avant d'entrer dans le détail du traitement de la maladie syphilitique ou vérole proprement dite, je ferai un résumé général des effets ou symptômes que le virus syphilitique produit communément de nos jours dans les différentes parties du corps, lorsqu'il est absorbé dans la masse générale des humeurs.

Aux yeux. 1°. La plus violente de toutes les ophthalmies, accompagnée d'un écoulement de matière puriforme, et terminée communément par une cécité complète ; elle provient d'une Blennorrhagie supprimée : 2°. une inflammation lente ou chronique à l'œil ou aux paupières : 3°. quelquefois aussi la fistule lacrymale à la suite d'une Blennorrhagie mal traitée : 4°. ou bien une inflammation douloureuse et très-violente dans l'œil même, ou une fistule lacrymale avec carie des os, produites par le virus syphilitique déposé de la masse générale.

2°. *Aux oreilles.* La surdité accompagnée de violentes douleurs, avec ou sans écoulement puriforme, provenant d'une Blennorrhagie supprimée, ou produite par le virus syphilitique répandu dans le corps, qui attaque les oreilles mêmes, ou l'orifice des trompes d'Eustache dans l'arrière-bouche.

3°. *Au nez.* Des ulcères aux narines ; l'exulcération de la membrane muqueuse du nez, avec carie des os, des sinus frontaux, des cornets du nez, et particulièrement du vomer, dont la perte cause la difformité du nez, dont on voit encore quelquefois des exemples, quoique plus rarement qu'autrefois. Ces symptômes sont souvent accompagnés d'un écoulement ichoreux et fétide connu sous le nom d'*ozœna syphilitica*.

4°. *A la bouche et à la gorge.* Des ulcères ; la carie des os palatins ou de l'antre maxillaire ; l'érosion du voile du palais, des amygdales, des trompes d'Eustache ; des maux de gorge, une toux fatigante, la paraphonie ou changement de la voix : le malade parle gras comme s'il avoit la langue trop épaisse, ou parle du nez, ou devient incapable d'articuler distinctement.

5°. *Aux parties génitales.* Il y produit des Blennorrhagies, des ulcères, des bubons, ou il y entretient perpétuellement des douleurs vagues, des excoriations, des ulcères, des fistules, des Blennorrhées, des éruptions, des porreaux, des condylômes, des rhagades, etc. Quant aux Blennorrhagies, aux tumeurs des testicules, le manque de faits authentiques me laisse encore douter, comme je l'ai dit dans les chap. I et IV, si ces affections proviennent jamais du virus syphilitique déposé de la masse générale sur ces parties.

6°. *A la peau.* Des taches brunes, rouges ou couleur de cuivre, des croûtes dartreuses, humides

ou sèches, sur-tout au bord du cuir chevelu ou dans la barbe, la teigne. Lorsque la maladie est très-invétérée, elle produit quelquefois, sur-tout dans les pays chauds, la lèpre noire (*Elephantiasis*), accompagnée ou suivie d'une corruption des ongles, et d'ulcères corrosifs de l'espèce la plus maligne, particulièrement aux extrémités.

7°. *Aux os.* Des tumeurs les plus douloureuses et les plus inquiétantes, connues sous les noms de périostoses (*tophus*) ou exostoses, qui ont leur siége dans le périoste ou dans l'os même, et tourmentent le malade, sur-tout la nuit, lorsqu'il est échauffé dans son lit : une exulcération de leur substance extérieure, ou une corruption de leur substance intérieure, maladies connues sous le nom de carie et de *spina ventosa*. Les os les plus sujets à être affectés dans cette maladie sont ceux qui ne sont pas couverts de muscles, ou qui en sont le moins couverts, comme le tibia, le radius, le cubitus, l'apophyse coracoïde, le sternum, le coronal et les autres os de la tête, etc.

8°. Quelquefois le virus syphilitique produit des effets dont la nature est si cachée, qu'ils paroîtroient plutôt provenir de quelqu'autre cause. Telles sont des douleurs et des enflures semblables à celles du rhumatisme chronique, en différentes parties du corps; des douleurs dans les articulations, qu'on prendroit pour goutteuses; l'asthme; des tumeurs blafardes; des fièvres nerveuses ou hectiques; des phthysies pulmonaires, ou une simple émaciation sans vice appa-

rent dans aucun viscère du corps. Les médecins ont nommé ces affections maladies syphilitiques déguisées (*Morbi venerei larvati*). Il faut observer cependant que ces symptômes peuvent souvent être occasionnés par l'administration peu convenable du mercure, et par les mauvais effets qui en résultent.

9°. Quelquefois la vérole est réellement combinée avec d'autres maladies, telles que le scorbut, le virus dartreux, la gale, les scrophules, la goutte, les fièvres intermittentes, ou autres maladies épidémiques : c'est ce qu'on appelle maladies syphilitiques compliquées (*Morbi syphilitici complicati*). Elles méritent la plus grande attention de la part du praticien, parce que le succès de leur traitement dépend souvent en grande partie de la connoissance et de la distinction exacte de ces maladies.

Quelques écrivains qui ont traité de la maladie syphilitique ont assuré que le virus absorbé dans la masse du sang produit d'abord des symptômes sur les parties extérieures du corps, comme sur la peau, le nez, les amygdales ; que, dans le second degré de la maladie, les symptômes sont plus internes, et qu'ils attaquent les aponévroses, le périoste, les tendons et les os. Mais cette assertion est sujette à beaucoup d'exceptions, puisque nous voyons des cas où le virus syphilitique absorbé produit des symptômes dans ces dernières parties, avant d'avoir affecté les premières ou même sans jamais les affecter du tout.

Afin de rendre l'histoire de la syphilis aussi claire

et aussi concise qu'il est possible, je ferai une courte récapitulation des différens symptômes qui viennent d'être énumérés.

Voilà donc, en peu de mots, le caractère ou les symptômes caractéristiques de la maladie syphilitique, telle qu'elle se présente aujourd'hui en Europe.

Les plus fréquens effets du virus syphilitique, dans le système du corps, sont les ulcères de la gorge accompagnés de la sécheresse et de la difficulté d'avaler, et quelquefois d'un changement évident dans la voix : sur la peau, des taches de différentes grandeurs, qui viennent et disparoissent, ou qui subsistent; ou des espèces de taches d'une couleur foncée de cuivre, formant dans quelques cas des pustules qui contiennent une matière purulente, sans être ni si rouges ni si élevées que les vraies pustules; des croûtes dartreuses avec un suintement d'une matière puriforme, ou bien des croûtes sèches ou des écailles de l'épiderme. Ces croûtes sont d'abord petites, ensuite elles s'élargissent; celles qui surviennent s'épaississent de plus en plus; il se forme sous ces croûtes une matière purulente, et enfin elles se changent en véritables ulcères. Lorsque ces croûtes viennent sur le cuir chevelu, les cheveux tombent, et il n'en revient pas d'autres au même endroit, tant que la maladie n'est pas guérie. Si le virus syphilitique se dépose sur les ongles, il y produit d'abord une tache rouge; ensuite l'ongle devient âpre, raboteux, dépérit, meurt et tombe. Ces croûtes et ces écailles ne se forment souvent que dans

la paume de la main, ou à la plante des pieds ; dans plusieurs cas elles paroissent sur toutes les parties du corps, excepté sur celles où il y a un frottement constant entre deux surfaces de la peau, comme entre le scrotum et les cuisses, à l'anus, aux angles de la bouche, aux aisselles : dans ces parties, la peau se tuméfie, s'exulcère, et rend une matière blanche. Si le virus est déposé sur le périoste, il y produit un gonflement accompagné des plus vives douleurs, qui se font sentir particulièrement dans la nuit. Ce gonflement paroît avoir son siége dans l'os même, parce qu'il est très-dur et très-adhérent à cette partie. C'est la raison pour laquelle il est très-souvent confondu avec la véritable exostose : mais lorsqu'il est abcédé et qu'il a formé un ulcère ichoreux, on trouve ordinairement que l'os placé dessous est sain. Il arrive souvent cependant que le virus attaque l'os même, qu'il en change la texture : alors l'os se gonfle et forme ce qu'on appelle une véritable exostose, qui se termine généralement par la carie. Il y a dans ce cas un changement chimique évident dans les parties constituantes de l'os. (Voy. *chap. III.*)

Avant que ces ulcères, ces taches et ces tumeurs paroissent, le virus produit souvent des maux de tête, la difficulté de respirer, la fièvre, et, comme je l'ai quelquefois observé, exactement les mêmes symptômes que ceux qui précèdent les autres maladies cutanées. Dans d'autres cas, le virus syphilitique reste dans le corps sans produire d'affections locales ; mais alors il

cause souvent une fièvre lente, la perte de l'appétit; ou on voit le malade, avec un bon appétit, maigrir avec ou sans fièvre hectique, et perdre le sommeil et le repos; sa figure porte les marques évidentes d'une constitution fatiguée et usée; ses yeux se creusent et se cernent; la couleur et les muscles de son visage disent à l'observateur attentif qu'il y a quelque chose dans le corps qui mine la constitution du malade.

Le remède spécifique dont on se sert maintenant, en général, pour guérir la maladie syphilitique dans tous ses différens degrés, c'est le mercure sous ses diverses préparations; et quoiqu'il y ait peut-être parmi les végétaux des remèdes aussi puissans que le mercure pour guérir la vérole, comme ces remèdes sont ou encore inconnus, ou difficiles à rencontrer, ou généralement reconnus pour être moins sûrs et moins certains dans leurs effets, on n'en fait guères usage aujourd'hui, du moins dans nos climats tempérés ou froids; et les praticiens les plus éclairés de l'Europe leur préfèrent en général avec raison les différentes préparations mercurielles, non-seulement à cause du pouvoir ou de la vertu spécifique du mercure contre cette maladie, mais encore parce que c'est un remède peu cher, facile à trouver, à la portée de tout le monde, dont les effets sont prompts et certains, dans tous les degrés et toutes les périodes des différens maux syphilitiques. C'est ainsi que, quoique l'on puisse guérir les fièvres intermittentes par d'autres remèdes, il est rare qu'on en emploie maintenant un autre que le quinquina.

Méthode curative.

Le premier devoir du médecin, lorsqu'il est consulté pour une maladie syphilitique, est de s'informer si le malade avoit eu d'autres maux syphilitiques auparavant, à quelle époque, quels furent ces maux; s'il étoit en bonne santé, lorsque les symptômes syphilitiques ont paru; s'il a été, ou s'il est actuellement attaqué de quelqu'autre maladie, telle que la phthisie, la goutte, la gale, les scrophules, le scorbut, etc. Il faut examiner en outre s'il est d'un tempérament fort et vigoureux, ou d'une constitution délicate et irritable, ou s'il n'est pas plutôt d'un tempérament phlegmatique, ou peut-être dans un état de véritable foiblesse ou de débilité; enfin il faut savoir si la maladie est d'une date récente ou ancienne, et dans ce dernier cas quelles sont les espèces de remèdes qui ont été employées, et les effets qu'on en a obtenus. On doit en outre rechercher avec la plus sérieuse attention, si les symptômes dont le malade se plaint sont réellement de nature syphilitique, c'est-à-dire, produits par le virus syphilitique; ou s'ils ne sont pas peut-être causés par quelqu'autre acrimonie d'une nature différente. Lorsque c'est une femme, il faut s'informer si elle n'est pas grosse : lorsque c'est un enfant, si ce n'est pas la nourrice qui lui a donné ce mal. Tous ces points doivent être approfondis et notés avec le plus grand soin, parce que notre conduite et nos succès, ainsi que le bonheur du malade, et fréquem-

ment celui d'une famille entière, dépendent absolument de la connoissance exacte de tous ces différens points.

La saison de l'année mérite également notre attention, tant à l'égard des symptômes de la maladie, que de la méthode à employer pour sa guérison. La saison et le climat contribuent, beaucoup plus qu'on ne se l'imagine en général, à rendre le virus syphilitique ainsi que le mercure plus ou moins actifs; et ce qu'on attribue souvent à une trop petite dose de mercure, ou à une mauvaise préparation de ce remède, n'est que trop souvent dû au froid ou à l'état d'engourdissement du malade, ce qui retarde et rend même nuls quelquefois les effets du mercure sur le mal syphilitique : de l'autre côté, le même froid, ou l'irritabilité particulière du malade, occasionne souvent, pendant l'usage du mercure, des coliques, des diarrhées, des rhumatismes, la salivation, le tétanos ou la paralysie, etc.; tandis que les effets du mercure sont en général plus prompts, plus puissans, et moins dangereux dans un climat chaud ou dans une saison douce. Toutes ces circonstances exigent aussi souvent un soin particulier dans le choix des préparations mercurielles, et nous obligent quelquefois de joindre au mercure d'autres médicamens, ou de le faire précéder par les délayans, les décoctions sudorifiques, les bains, les médicamens fortifians, ou enfin de suivre un plan de traitement alternatif avec le mercure et ces remèdes.

Il est utile et même nécessaire, dans certains cas, de préparer le malade par des évacuations appropriées, des bains, un régime, etc., avant de le soumettre au traitement mercuriel, parce que le mercure produit souvent l'effet d'un stimulant, sur-tout dans les constitutions fortes et pléthoriques. Si l'on administre le mercure à des malades doués d'une telle constitution, sans les avoir préparés à le recevoir, il produit fréquemment une fièvre inflammatoire violente, pendant qu'il affecte, dans d'autres cas, plus particulièrement la poitrine, les intestins, les glandes salivaires. En général, il faut remarquer que les constitutions différentes sont différemment affectées par le virus syphilitique, ainsi que par le mercure, et que le succès du traitement, principalement celui d'une vérole confirmée ou enracinée, dépend en grande partie de l'attention qu'on apporte à cet objet.

En général, les difficultés de la cure de la syphilis sont plutôt en raison de la longueur du temps que le virus a séjourné dans le corps, de sa complication avec d'autres maladies, et du traitement partiel ou mauvais que le malade a essuyé, que de la gravité des symptômes. En effet, l'on voit dans la pratique qu'on vient plus difficilement à bout de guérir une maladie syphilitique ancienne et invétérée, sur-tout quand elle a été harrassée par différens remèdes peu convenables ou administrés mal à propos, et qu'elle a été ainsi en quelque sorte dénaturée par un traitement palliatif mal entendu. On observe qu'on est obligé

de recourir alors aux préparations les plus actives du mercure, ou même à d'autres remèdes, suivant le caractère de l'affection avec laquelle la vérole se complique; tandis qu'on guérit en général très-aisément avec les préparations les plus douces de mercure cette maladie, si elle est récente, dans les cas mêmes où elle est accompagnée des symptômes les plus graves et les plus violens.

Si le malade est d'un tempérament pléthorique, la saignée est souvent utile avant de commencer l'usage du mercure. Lorsque les premières voies ne sont pas nettes, il est à propos de donner un purgatif, une ou deux fois, selon les circonstances; mais si le malade se trouve bien d'ailleurs avant l'usage du mercure, et s'il continue à être de même pendant les trois ou quatre premiers jours du traitement, il est inutile de le préparer ou de lui donner d'autre remède que le mercure.

Avant de commencer un traitement mercuriel, il est important de faire connoître aux malades les effets du mercure sur l'or ou sur les bijoux dorés, tels que bagues, montres, etc., non-seulement pour empêcher que ces choses ne soient gâtées, mais, ce qui est d'une plus grande conséquence, pour que le malade ne soit pas exposé à être découvert; ce que les femmes principalement ont le plus grand intérêt à éviter.

Dès que je me suis décidé pour l'administration du mercure, je fais mettre le malade dans un bain d'eau chaude, soit pure, soit avec du son en décoction. Je

le fais rester une demi-heure ou une heure dans ce bain, dont la température est déterminée par la sensation d'une chaleur agréable que le malade doit éprouver en y entrant. Mais comme j'ai trouvé que les malades étoient sujets à se tromper, je leur conseille, pour éviter des méprises, d'examiner et de déterminer le degré de chaleur du bain avant d'y entrer, par le moyen d'un thermomètre. J'appelle le bain chaud, quand le thermomètre y monte à 29° de l'échelle de Réaumur, ou de 96 à 98° de celle de Fahrenheit. Quand le malade y est resté une demi-heure, je lui conseille de se frotter ou de se faire frotter avec une brosse ou un morceau de flanelle. Au sortir du bain, il peut prendre un verre de bon vin, et ensuite se reposer sur un lit de repos. La peau ainsi bien nettoyée et bien souple, est en état de faire bien ses fonctions, ce qui doit être un des premiers objets de notre attention avant et pendant le traitement mercuriel.

Je parlerai du mercure et de ses différentes préparations plus bas, dans un chapitre particulier. On doit d'abord observer avec attention si le traitement mercuriel qu'on a commencé convient au malade : s'il ne lui convient pas, il faut le changer sans différer. On peut regarder pour règle générale et certaine, qu'il n'y a aucune préparation mercurielle quelconque qui convienne dans tous les cas. La nature du malade, l'état et le degré de la maladie, obligent le médecin à varier la méthode et les pré-

parations ; il faut qu'elles soient adaptées aux circonstances. Dans un cas, l'oxide de mercure gris est préférable ; dans l'autre, une préparation saline convient mieux ; et de celles-ci même quelquefois l'une, quelquefois l'autre mérite la préférence. Les malades qui ne supportent pas les frictions soutiennent quelquefois très-facilement l'usage intérieur du mercure ; *et vice versâ*, ceux qui ne peuvent supporter le mercure à l'intérieur s'accommodent quelquefois très-bien des frictions. Il y a des malades qui sont incommodés par une préparation mercurielle, pendant qu'ils se trouvent bien d'une autre. Quelques-uns prennent mieux ces préparations en pilules ; d'autres, en poudre ou dissoutes dans quelque liquide. Le praticien se réglera selon le tempérament, les circonstances ou même la volonté du malade : à celui qui répugnera aux frictions mercurielles, il donnera un oxide ou un sel mercuriel. L'oxide de mercure gommeux réduit en pilules convient souvent aux malades irritables et délicats, pendant que le mercure trituré et réduit en pilules avec l'extrait de réglisse, ou le mercure trituré avec du miel ou du sucre-candi, sera une préparation préférable pour d'autres. Dans toutes ces préparations, le mercure se trouve réduit en oxide gris ou noirâtre. Dans d'autres cas, les préparations salines de mercure, plus ou moins âcres, peuvent, suivant les circonstances, être plus convenables et plus avantageuses. En général, je préfère, depuis plusieurs années, pour l'usage interne,

les oxides et les préparations mercurielles les plus douces, à celles qui sont âcres et salines, comme l'est sur-tout le sublimé corrosif. Le jeune praticien doit regarder comme une règle générale qu'il n'y a aucune préparation mercurielle qui soit bonne, dans tous les cas, pour produire une guérison sûre et radicale. Il est impossible d'entrer dans le détail de chaque circonstance du traitement ; mais voici quelques règles générales qu'il est bon d'observer, indépendamment de celles dont nous ferons mention plus bas, dans le chapitre sur *les préparations mercurielles*.

Le malade qu'on entreprend de guérir de la vérole doit avoir assez de force pour supporter l'usage du mercure. Il ne faut pas penser à un traitement mercuriel, si le malade est attaqué d'une fièvre nerveuse, hectique ou inflammatoire, ou du scorbut, de la goutte, des scrophules, d'une maladie cancéreuse, d'ulcères phagédéniques. J'ai constamment observé que, dans tous ces cas, non seulement le mercure étoit nuisible aux malades, mais que si l'on insistoit sur son usage, il leur devenoit même funeste. Il faut donc commencer par guérir, s'il est possible, ces différentes maladies ; ou bien, si les symptômes syphilitiques sont si urgens qu'ils rendent l'usage immédiat du mercure indispensable, il faut ou y joindre les remèdes qui peuvent convenir à ces mêmes maladies, ou avoir recours à un traitement alternatif.

Si le malade est dans un état de grande foiblesse et d'irritabilité, nous devons rechercher si c'est sa

constitution naturelle, ou si elle est la suite d'une vie débauchée, ou peut-être même l'effet du mercure qu'il a pris précédemment; car cet état provient quelquefois de l'usage imprudent ou contre-indiqué de ce remède: souvent aussi il est dû au virus syphilitique caché dans le corps; et dans ce dernier cas seul l'usage immédiat du mercure est nécessaire, pendant que dans les autres il faut une bonne nourriture et des médicamens fortifians, avant d'employer le mercure.

Lorsqu'il s'agit de donner au malade un degré suffisant de force et de vigueur, l'air salubre d'une campagne bien située est une des premières choses qu'il faut prescrire; ensuite le lait d'ânesse ou de vache, tel qu'il sort de l'animal; ou, ce que j'ai trouvé incomparablement mieux, dans certains cas, pour les malades qui sont dans l'aisance, une nourrice de campagne, forte et saine, que le malade tette lui-même, ou, si on trouve cela désagréable ou dangereux, qu'on peut faire traire avec un suçoir de gomme élastique approprié à cet effet, en faisant avaler tout de suite le lait au malade. Ce lait est, pour les personnes affoiblies, le meilleur fortifiant que je connoisse. On peut, outre cela, nourrir le malade avec du sagou, du salep, de la semoule, un peu de vin, un œuf battu avec un peu de sucre, la décoction du *lichen islandicus* dans de l'eau ou dans du lait, des farineux légers, des viandes tendres de jeunes animaux de toute espèce, sur-tout rôties, et qui ne soient pas trop grasses: s'il aime la bierre forte, et

qu'elle lui convienne, il pourra en boire à son dîner. Au défaut de bierre, quelques petits verres de vin d'Espagne ou d'Hongrie lui seront salutaires : l'exercice modéré en tout genre, et de temps en temps les frictions sur tout le corps avec une brosse, contribueront beaucoup aux bons effets de ce régime. Quant aux remèdes, il n'en faut communément aucun : mais si on juge leur usage nécessaire, ou si le malade en desire, il n'y a rien de mieux que de lui faire prendre de petites doses de quinquina en poudre fine, soit seul, soit mêlé avec du bon vin vieux. Lorsque le malade est très-abattu, la *Tinctura ferri ætherea*, Ph. syph., est le remède que j'ai trouvé le plus efficace. Le bain froid est quelquefois très-utile : mais dans certains cas il ne convient nullement. Tous ces moyens, joints à une compagnie agréable, pourvu toutefois qu'on évite les idées lascives et les pollutions nocturnes, contribueront beaucoup à préparer le malade, et à lui rendre les forces qui lui sont nécessaires pour qu'il puisse supporter l'usage du mercure. Si la foiblesse est causée par le virus lui-même, le mercure, comme je l'ai dit plus haut, est le meilleur de tous les fortifians. J'ai vu des personnes dans cet état acquérir tant de force en huit ou dix jours, par l'usage intérieur de ce médicament, qu'elles en furent agréablement surprises.

Pendant l'usage du mercure, une diète mêlée de végétaux et d'animaux, comme la plus naturelle à l'espèce humaine, est celle qui convient le mieux,

pourvu toutefois qu'on évite les alimens gras, durs, et difficiles à digérer. Les acides causent quelquefois des tranchées ou le dévoiement pendant l'usage du mercure. Lorsque cela arrive, on doit les éviter. A table, l'usage modéré du vin ne sauroit être nuisible. Quant à la bierre forte ou de toute autre espèce, tous les estomacs ne s'en accommodent pas pendant le traitement mercuriel. Lorsque l'éstomac la supporte, je ne vois pas de raison pour ne pas en permettre l'usage modéré, et je n'ai jamais vu qu'il en soit résulté aucun mal dans ces circonstances. Mais une chose sur laquelle j'insiste principalement, c'est de faire coucher les malades de bonne heure. Il est avantageux de dormir beaucoup pendant un traitement mercuriel. J'ai toujours trouvé plus utile de permettre au malade un exercice modéré à pied, à cheval ou en voiture, si l'air est chaud et sec, que de le confiner dans sa chambre. Mais si la saison est froide et humide, il est plus sûr de le faire rester chez lui. L'air de la nuit est particulièrement dangereux ; car il est communément froid, humide et méphitique. Ainsi, tout malade qui passe par le mercure doit s'en garantir avec le plus grand soin. J'ai eu plusieurs exemples de malades syphilitiques qui, pour n'avoir pas fait attention à cette circonstance pendant l'usage du mercure, ont ruiné leur santé et leur constitution pour plusieurs années, et même pour toute leur vie. Lorsque les affaires ou des circonstances indispensables obligent le malade de sortir dans un

temps très-froid, ou humide et mal sain, il ne doit jamais s'y exposer sans être vêtu chaudement, sans avoir une camisolle de flanelle ou de toile de coton sur sa chair, et de bons bas de laine bien chauds. Pour les personnes grasses ou disposées à l'embonpoint, et dans lesquelles la maladie paroît avoir jeté de profondes racines, on joint avec succès à l'usage du mercure celui de la décoction de gayac.

Dans tous les cas de syphilis, sur-tout invétérée ou très-opiniâtre, il faut tâcher de faire exhaler le mercure par la transpiration, à proportion qu'on le donne : mais on ne doit pas pour cela exciter des sueurs abondantes, de crainte qu'elles n'affoiblissent le malade ou ne le jettent dans une autre maladie, sur-tout quand il est cachectique, ou d'une constitution délicate. Lorsqu'on trouve le corps naturellement disposé à la salivation ou aux sueurs immodérées, il faut procéder avec la plus grande circonspection. Dans ce cas, le malade doit rester chez lui, sur-tout pendant le mauvais temps, dans une chambre modérément chaude, sans être trop couvert, sur-tout à la tête et au col. La température qu'il faut donner à la chambre pendant l'hiver est entre les 75e et 78e degrés du thermomètre de *Fahrenheit*, ou entre les 18° et 19° de celui de *Réaumur*. Et si dans cette saison il étoit obligé de sortir, il doit porter toujours une camisolle de flanelle sous sa chemise. Mais lorsque le temps est beau et sec, je suis d'avis que ces malades sortent ; car j'ai trouvé, dans bien des cas, que la jouissance

de l'air libre et pur contribue à empêcher la salivation, sans nuire au progrès de la guérison. Ces précautions sont inutiles dans les climats chauds ou dans la belle saison. Si le malade est foible, on peut lui donner avec succès depuis un scrupule jusqu'à une drachme de quinquina dans du lait, matin et soir pendant dix ou quinze jours; mais il ne faut pas, dans aucun cas, administrer le mercure intérieurement en même temps qu'on lui donne le quinquina ou d'autres plantes astringentes, parce que l'oxide de mercure seroit indubitablement décomposé par ces remèdes, et on n'auroit à la fin aucun effet ni de l'un ni de l'autre.

J'ai communément réussi, par ces moyens, à prévenir les mauvais effets du mercure dont j'ai parlé ci-dessus, comme les sueurs immodérées, la salivation, ainsi qu'à l'empêcher de s'enfuir par les selles : circonstance à laquelle on doit toujours faire beaucoup d'attention pendant un traitement mercuriel. Dans les deux premiers cas, le mercure, quoiqu'absorbé dans le systême, paroît se dissiper par les glandes salivaires et par la peau, aussitôt qu'il est introduit dans la masse du sang, sans produire les effets salutaires qui sont absolument nécessaires pour détruire le virus syphilitique, et sans procurer une guérison radicale : et lorsque les mercuriaux occasionnent le dévoiement, ils ne sont plus absorbés dans la masse, et ils n'ont que peu ou point d'effet contre la maladie. J'ai vu plusieurs malades traités de cette mauvaise manière, qui, après avoir pris,

pendant six semaines ou deux mois, du mercure qui leur avoit donné une diarrhée continuelle durant tout cet intervalle, se trouvoient à la fin de ce traitement à peu près dans le même état qu'au commencement.

L'on continue ainsi l'usage du mercure, si aucun accident particulier ne s'y oppose. Il faut que le malade prenne un bain chaud tous les deux ou trois jours, si sa constitution est assez forte. Les tempéramens foibles et relâchés ne s'en accommodent pas si bien. Mais toutes les fois que le malade sent dans sa bouche un goût nauséabonde comme celui du cuivre, que son haleine devient puante, qu'il y a tuméfaction aux gencives, que les dents sont comme agacées, et qu'il se fait une secrétion de salive ou de crachats plus abondante qu'à l'ordinaire, il faut aller avec précaution; et même, si la salivation paroît abondante, il faut suspendre l'usage du mercure pendant quelques jours, mettre le malade dans un bain chaud, le frotter avec la brosse, et lui faire éviter avec soin de s'exposer au froid dans ces circonstances. Si la salivation continuoit, on le feroit gargariser fréquemment avec une infusion de sauge miellée et un peu d'alun ou de borax, ou bien avec une décoction de brous de noix, sur-tout si le mercure a produit des excoriations ou des ulcères dans la bouche, et on lui donneroit un doux purgatif avec le soufre purifié. Mais on doit être en général, dans ces circonstances, très-circonspect sur l'emploi des purgatifs âcres, de crainte qu'ils n'occasionnent, comme cela arrive souvent dans cette situa-

tion, une diarrhée qu'on a bien de la peine à arrêter, et qui peut mettre en danger la vie du malade. — Si le mercure porte trop à la peau et qu'il produise des sueurs abondantes et immodérées, il faudra suspendre l'usage du mercure et faire prendre le quinquina en poudre ou une infusion de cette écorce dans du vin. L'infusion de sauge, recommandée par *Van-Swieten* dans les sueurs immodérées, mérite d'être essayée dans ce cas. Si, pendant l'usage du mercure, il paroît des symptômes d'une irritation générale, on l'administrera avec un peu d'opium, ou on le suspendra pendant quelques jours, et l'on donnera à sa place une dose d'opium, tous les soirs : mais si les symptômes d'une diathèse inflammatoire prévalent, il faut un régime antiphlogistique, et quelquefois la saignée.

On continuera ainsi l'usage du mercure, comme je l'ai dit plus haut, jusqu'à ce que le virus soit totalement déraciné : ce qui arrive ordinairement en vingt-cinq ou trente jours, si la maladie n'est pas d'ancienne date, et si les symptômes n'ont pas été très-violens. Mais si la maladie est invétérée, et si la peau ou les os sont affectés, il ne faudra quelquefois pas moins de trois ou même quatre mois pour opérer une guérison complète et radicale.

C'est un point de jugement pratique des plus délicats, de connoître si la vérole est radicalement guérie ; et quand je dirai que l'insouciance des malades et le défaut de connoissance de la part des praticiens

relativement à cet article essentiel sont deux sources fécondes d'inquiétudes, de douleurs et de malheurs, je n'avancerai rien que l'on ne voie journellement confirmé dans la pratique. Si nous étions en possession d'un remède qui eût le pouvoir de rendre actives les dernières particules de virus cachées dans le corps, ce seroit une découverte des plus précieuses, qui nous mettroit en état de découvrir sa présence, comme l'aimant décèle la présence du fer.

Quelques historiens rapportent que la chair du lézard Iguan et les œufs de sa femelle rendent très-actif le virus syphilitique caché dans le corps ; mais ce fait singulier et intéressant a besoin d'être confirmé par quelque observateur philosophe. J'ai observé que les préparations ferrugineuses, et particulièrement les eaux minérales imprégnées de ce métal, ont produit cet effet dans plusieurs cas, étant prises intérieurement dans la saison la plus chaude de l'année ; mais je n'ai pas eu un nombre suffisant de faits pour être en état de tirer une conclusion générale.

Aussitôt que le mercure affecte la bouche du malade, ou qu'il blanchit les bijoux d'or que le malade porte, l'on est assuré du point le plus essentiel ; savoir, qu'il est entré dans la masse générale, ce qui est absolument nécessaire pour la destruction du virus disséminé dans le corps. La disparution des symptômes internes, et encore plus celle des symptômes extérieurs de la maladie, est un autre signe

non équivoque de l'action que le mercure a exercée sur le virus syphilitique. Si les ulcères provenus de l'infection de la masse générale commencent à s'améliorer ou à se guérir ; si les douleurs, les périostoses ou exostoses, produites par le virus syphilitique, commencent à disparoître pendant l'usage du mercure, on est sûr qu'il a agi sur la cause de la maladie ; mais l'on n'est pas encore assuré qu'il ait détruit entièrement toutes les particules de ce virus qui étoient répandues dans le corps. Un autre signe certain que le mercure a agi sur la masse des humeurs, c'est lorsque les gens gras deviennent maigres pendant l'usage de ce remède. Cette circonstance me prouve d'ailleurs évidemment que le mercure opère un changement chimique dans les parties constituantes du sang.

Le virus syphilitique peut demeurer inactif pendant long-temps dans le corps, et cela arrive souvent, sur-tout chez les personnes grasses, sans donner aucun signe de sa présence ; et il reparoît ensuite par quelque révolution générale du corps, ou par des causes particulières, comme par des maladies, par l'usage de quelque médicament, par exemple, des eaux minérales ferrugineuses, par de violentes passions, par le passage d'un climat froid dans un climat chaud, par un grand exercice, l'usage des liqueurs fortes, la débauche de table. Le virus produit alors différens symptômes, des métastases, etc. enfin, des affections syphilitiques plus ou moins ca-

ractérisées ou plus ou moins compliquées. Pour s'assurer complétement des effets du mercure sur le virus, et, autant qu'il dépend de nous, que ce dernier est entièrement détruit ; pour ôter au malade tout sujet de crainte malheureuse pour la suite, il faut lui faire continuer l'usage du mercure pendant quinze jours ou trois semaines après que tous les symptômes syphilitiques ont complétement disparu. J'ai observé dans plusieurs malades qu'ils supportoient à merveille l'usage du mercure tant que la maladie subsistoit; tandis qu'au moment où le virus étoit déraciné, ils commençoient à le rebuter : cet effet se trouvoit être, pour ainsi dire, l'indice qu'ils étoient radicalement guéris.

Mais il est à remarquer, comme je l'ai observé déja plus haut, que, quoique le virus ait été parfaitement déraciné de la masse générale, et que par conséquent la maladie syphilitique ait été radicalement guérie, il se présente dans la pratique beaucoup d'exemples d'exostoses ou de caries des os, procédant de la même cause, qui subsistent néanmoins quelquefois tout le reste de la vie, sans aucun inconvénient ultérieur. Il est telle carie qui reste souvent jusqu'à ce que la nature seule, ou aidée des secours de l'art, ait opéré l'exfoliation de l'os. On doit regarder les excroissances, les ulcères, les fistules, qui restent après un traitement mercuriel comme des maladies locales, et les détruire par des remèdes topiques.

Après que la guérison est achevée, le malade doit avoir le plus grand soin, pendant quelque temps, de ne pas s'exposer au froid, particulièrement à l'air humide de la nuit, parce que le corps est sujet alors à être affecté de douleurs rhumatismales ; ce qu'on peut aisément éviter avec de l'attention, et par les bains chauds, les frictions universelles du corps, et, selon les circonstances, par l'usage de quelques fortifians.

Dans quelques cas, sur-tout lorsque les premières voies ou la constitution générale du malade est très-irritable, il est bon de joindre l'usage de l'opium à celui du mercure ; et, dans tous les cas, il est utile de faire boire au malade une décoction de gayac ou de salsepareille pendant le traitement mercuriel, mais plus particulièrement encore après qu'il a fait usage du mercure pendant quelques semaines, et lorsque son corps en est pour ainsi dire saturé.

On a généralement observé, et j'ai vu dans plusieurs occasions, que la syphilis cède plus aisément à un bon traitement, dans les régions et dans les saisons chaudes et sèches, que dans des circonstances opposées ; et c'est là vraiment ce qui a rendu Montpellier si fameux pour la guérison des véroles les plus opiniâtres et les plus invétérées. C'est aussi par cette raison que des personnes qui n'ont pas été guéries de leurs maladies syphilitiques à Pétersbourg ou à Stockholm, etc., trouvent quelquefois leur guérison en Italie ou en Portugal, et par la même raison elles y peuvent quelquefois supporter le mercure sans le

moindre inconvénient, jusqu'à ce qu'elles soient parfaitement guéries, tandis qu'elles pouvoient à peine en prendre quelques grains dans les régions froides et humides, sans souffrir, et sans tomber aussitôt dans la salivation. J'ai vu plusieurs exemples frappans en ce genre. Ce n'est pas qu'il y ait dans l'air du midi de la France, de l'Italie ou du Portugal des particules balsamiques particulières, ou que les médecins de Montpellier soient plus habiles dans cette partie de la médecine que ceux de Londres, de Stockholm, etc., comme souvent les malades le supposent; mais c'est tout simplement parce que l'atmosphère y est chaude et sèche; et quelquefois aussi parce que le malade, qui auparavant étoit insouciant ou négligent, devient alors plus soigneux, et apporte une attention plus exacte à suivre les avis de son médecin et de son chirurgien. Cependant un médecin habile est en état, dans quelque pays que ce soit, de mettre son malade dans la situation qu'il peut juger nécessaire pour guérir cette maladie, en le tenant, pendant quelques semaines ou quelques mois, par le moyen de l'habillement, du local et d'autres soins, dans un climat artificiel aussi convenable pour lui que le climat naturellement chaud de Montpellier, de Naples ou de Lisbonne.

CHAPITRE III.

Des Affections syphilitiques extérieures qui exigent un traitement particulier et local.

I. *De l'Ophthalmie syphilitique.*

J'AI traité dans le 1er. vol., chap. V, des ophthalmies qui surviennent à la suppression des Blennorrhagies syphilitiques, ou qui viennent de l'application immédiate du virus syphilitique à l'œil par l'attouchement. Il me reste à considérer ici les ophthalmies ou inflammations des yeux, qui proviennent de l'infection de la masse générale par le virus syphilitique.

Ces ophthalmies ont leur siége, pour la plupart, dans l'œil même ; elles sont en général extrêmement douloureuses, et si opiniâtres, qu'elles durent, dans bien des cas, pendant des semaines et des mois entiers. On ne les guérit jamais sans un traitement mercuriel, régulier et complet : on a trouvé sur-tout le muriate oxigéné de mercure utile dans ces cas. Pour le reste, il faut que le malade observe une diète très-stricte ; qu'il s'abstienne de toute liqueur spiritueuse, et qu'il évite, autant que possible, la lumière, sur-tout celle du soleil ; que cependant il ne néglige point d'employer les sangsues, les vésicatoires, les cathartiques répétés, et, après ces remèdes, les fomentations avec l'eau tiède, dans laquelle

on aura fait dissoudre de l'opium. A la fin de la cure, on emploie avec succès un peu d'alcool mêlé avec de l'eau, ou une dissolution très-étendue de sulfate de cuivre, par exemple, deux grains dans quatre ou six onces d'eau distillée. Dans quelques cas, sur-tout si la paupière est la partie affectée, l'usage externe de l'onguent mercuriel fait du bien; ou ce qui, suivant les observations du docteur *Cullen*, est préférable, l'onguent citrin qu'on a trituré avec le double de graisse de porc pour le rendre moins âcre. Le laudanum liquide, versé dans l'œil affecté, procure quelquefois, après les évacuations nécessaires et réglées, le soulagement le plus marqué. On croit aussi avoir observé de bons effets, en baignant l'œil, cinq à six fois par jour, dans une dissolution étendue de muriate oxigéné de mercure.

Quelquefois le virus syphilitique se jette sur le sac et les conduits lacrymaux, et y produit une fistule qui exige le traitement mercuriel, et ensuite, si le mal reste opiniâtre, l'art du chirurgien et les moyens propres à rouvrir le passage des larmes. Il est bon de se souvenir que l'application de tous les moyens externes devient inutile tant que le virus n'est pas radicalement détruit dans le système du corps.

Quelquefois il attaque le nerf optique lui-même, et fait naître ainsi une *Amaurosis*. Le traitement qui réussit le mieux dans ces cas, est l'usage interne du muriate de mercure oxigéné, et extérieurement, deux fois par jour, comme sternutatoire, le sulfate de mercure.

II. *De la Surdité et autres maux syphilitiques des oreilles.*

La Surdité syphilitique (*Dysecœa syphilitica*) vient, 1o. d'une Blennorrhagie syphilitique supprimée ; 2o. du virus syphilitique répandu dans la masse du sang et déposé aux oreilles ; ou enfin, 3o. des ulcères syphilitiques ou d'un gonflement dans l'arrière-bouche, affectant les trompes d'Eustache, qui s'ouvrent dans cet endroit.

Nous avons parlé de la première espèce dans le 1er. vol., chap. V. La seconde est une affection simple de l'organe de l'ouie ; ou bien elle est compliquée, soit avec un ulcère, soit avec une carie ou une exostose syphilitique dans les os de l'oreille, ou même quelquefois avec un abcès dans le cerveau. La troisième, produite par des ulcères syphilitiques qui affectent l'orifice des trompes d'Eustache dans l'arrière-bouche, consiste souvent plutôt dans une dépravation de l'ouie (*Paracusis*) ou un *tinnitus aurium*, très-désagréable. Toutes ces affections sont accompagnées quelquefois de violentes douleurs et d'un écoulement puriforme ou purulent des oreilles (*Otorrhœa*).

Elles exigent un traitement antisyphilitique complet. La vapeur de l'eau chaude, ou des injections avec un peu de teinture d'opium, ou celle de myrrhe avec du miel, contribuent quelquefois à soulager le malade. Pour ce qui concerne les applications topiques qu'exigent les ulcères dans l'arrière-bouche, voyez plus bas : *Mal de gorge*, *Ulcères*, *Carie*.

III. *De la Céphalalgie ou Migraine, ou du mal de tête syphilitique.*

La Céphalalgie syphilitique est produite par le virus qui irrite les membranes du cerveau et du crâne, ou par la carie, ou par des exostoses syphilitiques qui compriment ou qui irritent le cerveau et les membranes par des pointes aiguës, et causent ainsi quelquefois des maux de tête terribles, et même des manies et des épilepsies fatales. Ces maux de tête sont souvent très-opiniâtres et quelquefois incurables; ils exigent le traitement syphilitique général. L'usage du trépan a réussi quelquefois dans des cas qu'on croyoit désespérés. On soulage souvent le malade en le faisant coucher sur le crin et par terre, sans couvrir la tête, en évitant d'échauffer le corps pendant le sommeil.

IV. *De l'Odontalgie, ou du mal aux dents syphilitique.*

Le virus syphilitique, en attaquant les yeux, la membrane muqueuse des narines et celle de la gorge, attaque quelquefois aussi les gencives, et produit un mal de dents syphilitique, qu'il faut pourtant bien distinguer, dans la pratique, de celui qui est produit par l'usage du mercure, ou de l'odontalgie mercurielle.

L'odontalgie syphilitique exige des frictions aux gencives avec le muriate de mercure.

V. *Des Maux syphilitiques des narines.*

Il faut distinguer avec soin les ulcères des narines qui doivent leur origine à l'application immédiate du virus syphilitique par la mal-propreté des doigts avec lesquels on touche le nez, des ulcères dus à l'infection générale du corps, connus sous le nom d'OZÈNE (*ozœna syph.*) L'ozène a son siége principalement dans la membrane muqueuse qui tapisse les sinus frontaux et la mâchoire supérieure; elle est souvent compliquée avec une carie de ces os ou de ceux du nez. La matière qui en découle est alors ichoreuse, âcre et très-fétide; et comme l'accès pour nettoyer cet ulcère est très-difficile, elle corrode en peu de temps les cornets et le vomer, qui tombent par morceaux. Le nez n'étant plus soutenu par ce dernier os, s'enfonce, et change la figure la plus belle en forme hideuse; la voix devient rauque et nasale, et le malade perd en même temps la faculté de parler et de prononcer ses paroles distinctement. Il n'y a pas vingt à trente ans qu'on rencontroit encore, dans les rues de presque toutes les grandes villes d'Europe, beaucoup de ces malheureux, ayant le nez enfoncé; spectacle qui, grace aux progrès et au perfectionnement de l'art de guérir, est devenu très-rare à présent, au moins à Londres et à Paris.

— J'ai remarqué que le nombre des femmes affectées de cette défiguration surpasse beaucoup celui des hommes, probablement parce que les femmes négligent généralement beaucoup plus le traitement régulier et continu que la maladie syphilitique exige, ou parce qu'elles laissent gagner le mal trop longtemps avant de demander du secours.

Il faut cependant noter que les ulcères du nez doivent aussi leur source quelquefois à d'autres acrimonies, et sur-tout au virus herpétique.

Outre le traitement antisyphilitique général, il convient de faire nettoyer fréquemment les parties affectées et voisines avec des injections propres, telles que l'eau de chaux avec du muriate de mercure oxigéné, la teinture de myrrhe délayée d'eau et mêlée avec un peu de miel.

VI. *Du Mal de gorge syphilitique* (*Pharyngitis seu Tonsillitis syphilitica*).

Quand le virus syphilitique est absorbé dans la masse du sang, il produit, dans le plus grand nombre des cas, ses premiers effets dans la gorge. Le malade éprouve peu de douleur, ou seulement une douleur sourde, ou même simplement un mal-aise et une difficulté d'avaler. En examinant la gorge, on ne trouve quelquefois qu'un gonflement considérable des amygdales et de la luette, accompagné de beaucoup de rougeur de ces parties et de celles qui les

avoisinent. Le malade, ne soupçonnant pas même souvent la cause, croit avoir pris du froid, et le praticien routinier prescrit des gargarismes résolvans et des remèdes diaphorétiques ou purgatifs, qu'on continue ainsi pendant des jours ou des semaines entières; mais le mal, au lieu de diminuer, gagne toujours, jusqu'à ce qu'à la fin le malade ou le médecin commence à en soupçonner une erreur, ou qu'un nouveau médecin appelé découvre la cause réelle du mal. Ces esquinancies durent rarement long-temps sans qu'il se forme un ulcère dans les amygdales, ou à la luette, ou à l'arrière-bouche, ou au pharynx même, qui, dans ce cas, en comprimant ou corrodant les orifices des trompes d'Eustache, produit une surdité partielle très-désagréable, ou un *tinnitus* ou *susurrus aurium*; d'autres fois il se forme aussi des ulcères dans les gencives.

En tout cas, il faut distinguer avec soin les ulcères syphilitiques de la bouche et du gosier, des ulcères scorbutiques et des ulcères mercuriaux, c'est-à-dire, de ceux qui doivent leur origine à l'acrimonie que le mercure a communiquée à la salive, et plus particulièrement encore de ceux qui, quoique réellement syphilitiques dans leur origine, ont depuis changé de nature et pris un caractère tout-à-fait différent: car si l'on continue l'usage du mercure dans des cas pareils, on peut nuire au malade essentiellement, et même quelquefois d'une manière irréparable. Le jugement pratique est le seul guide assuré dans ce cas. On

risque peu de s'égarer, selon moi, en traitant comme syphilitiques les ulcères qui sont couverts d'une croûte blanche couenneuse, terminés par un bord dur et relevé avec une rougeur intense tout autour, et qui paroissent avant que le malade ait pris beaucoup de mercure.

Les ulcères syphilitiques sont quelquefois tellement ou si profondément situés dans la gorge, qu'il n'est pas facile de les découvrir à la première vue, et cela peut quelquefois induire en erreur sur la nature de la maladie. L'histoire des cas suivans pourra être utile aux jeunes praticiens.

Un homme âgé de cinquante-cinq ans, d'une constitution forte et pléthorique, fut attaqué d'un mal de gorge avec fièvre. Le médecin, après avoir examiné sa gorge, et tâté son pouls, ordonna la saignée avec un gargarisme et un purgatif anti-phlogistique. La maladie n'étant pas diminuée huit jours après, on appela un autre médecin, qui réitéra la saignée et la purgation, et ordonna un gargarisme différent, dont le malade parut se trouver mieux. Au bout de sept semaines, ce malade sentant que sa maladie n'étoit pas tout-à-fait guérie, envoya me consulter. Après qu'il m'eut montré les premières ordonnances, j'examinai sa gorge, et quoique je n'y pusse découvrir aucun ulcère, je lui dis que je soupçonnois une cause syphilitique : il eut de la peine à être de mon avis, et me rapporta qu'il n'avoit eu depuis plusieurs années aucune affection vénérienne, et qu'il avoit joui

de la plus parfaite santé dans cet intervalle. Je demandai à examiner encore une fois sa gorge ; il y consentit très-volontiers, quoiqu'il fût de ces personnes dont on ne peut examiner la gorge qu'avec la plus grande difficulté. Tenant donc une bougie allumée d'une main, et comprimant de l'autre avec une large spatule la racine de la langue autant qu'il étoit possible, je découvris très-avant dans la gorge, du côté droit, un ulcère syphilitique profond, mais petit, qui avoit échappé à ma vue la première fois, et qui s'y seroit dérobé de nouveau si je n'eusse pas mis une attention aussi particulière à examiner la gorge. Je lui dis alors que la cause de sa maladie étoit évidente. Mon avis fut suivi. Après qu'il eut fait usage du mercure à l'intérieur, pendant huit jours, son mal de gorge fut entièrement dissipé ; et l'ayant continué encore un mois, il obtint une guérison radicale.

L'autre malade étoit une femme mariée ; elle n'avoit qu'une légère difficulté d'avaler depuis peu de jours, qu'elle attribuoit à un rhume occasionné par le grand froid qu'il faisoit alors. Je découvris sur-le-champ, par l'inspection, la cause de sa maladie ; et comme les personnes du sexe ont toujours droit à beaucoup de délicatesse et de discrétion de la part des médecins, je lui ordonnai, sans faire aucune question, de tenir sa gorge chaudement, et lui promis de lui envoyer un remède qui la guériroit en peu de jours. Je lui fis ensuite continuer le même remède sous une autre forme et sous quelque nouveau pré-

texte, pendant quelques semaines, jusqu'à ce que je la jugeasse parfaitement guérie.

Un autre malade me consulta sur un mal de gorge, pour lequel il avoit déja pris des remèdes pendant trois semaines, sans éprouver aucun soulagement. Je lui dis qu'à la seule apparence de son visage et de ses yeux, je soupçonnois que sa maladie avoit une toute autre cause que celle que lui, ou ceux qui l'avoient traité, s'étoient imaginé. Mon soupçon fut en effet très-évidemment vérifié par l'existence d'un grand ulcère syphilitique que l'inspection me fit découvrir très-profondément au-dessous du voile du palais. Il me donna alors le détail suivant :

« Qu'étant à Venise deux ans auparavant, il y avoit été attaqué d'une violente gonorrhée, qu'il avoit desiré, par une raison particulière, de dissiper ou d'arrêter le plutôt possible. Qu'il avoit été adressé par un de ses amis à un chirurgien qui étoit en possession d'une injection infaillible. Que ce chirurgien ne s'étoit rendu à sa demande qu'avec répugnance, et en lui prédisant que quelque temps après la guérison prompte que son injection lui procureroit, la maladie vénérienne feroit explosion dans quelqu'autre partie du corps; l'assurant qu'il avoit vu son remède produire le même effet chez plusieurs autres malades qui s'étoient adressés à lui de la même manière. Qu'il avoit négligé cet avertissement; que l'écoulement avoit été parfaitement arrêté en quarante-huit heures, et qu'il n'y avoit plus pensé, s'étant

toujours trouvé depuis parfaitement exempt de toute maladie vénérienne. »

Ce cas fut très-instructif pour moi. Il montre, 1°. que le virus syphilitique peut demeurer long-temps caché dans la masse générale sans produire aucun effet sensible ; il confirme, 2°. évidemment ce que j'ai avancé plus haut sur l'identité fréquente du virus blennorrhagique avec celui de la vérole, et sur la conformité des effets que l'un et l'autre produisent lorsqu'ils sont absorbés dans la masse des humeurs : observation qui prouve évidemment la fausseté de ce que plusieurs écrivains, et récemment encore *Bell*, dans son Traité de la Gonorrhée, ont avancé sur la nature non vérolique des gonorrhées. Il montre enfin aussi, 3°. ce que je n'aurois pas présumé, *à priori*; savoir, qu'une Blennorrhagie récente peut quelquefois être arrêtée ou répercutée sans produire la tumeur des testicules, l'ischurie, les rétrécissemens de l'urètre, ou des effets immédiats dans la masse générale.

Les ulcères syphilitiques de la gorge, des amygdales ou des gencives, qu'on appelle aussi fréquemment aphthes, sont exactement semblables aux chancres ou ulcères syphilitiques des parties génitales. Leur fond est communément couvert d'une croûte blanche épaisse ; leur progrès est généralement très-lent ; mais quelquefois aussi il est fort rapide. Ils exigent en conséquence, dans ce cas, indépendamment du traitement mercuriel, des applications to-

piques pour arrêter leur ravage, telles que des injections ou des gargarismes composés d'une dissolution du muriate oxigéné de mercure, mêlée, suivant les circonstances, avec la teinture de myrrhe, etc.; ou bien des frictions avec le muriate de mercure sur les gencives et la membrane interne de la bouche. Il est à propos de remarquer ici, que quand le virus a été long-temps dans le corps, ou que le malade a pris du mercure à plusieurs reprises auparavant, pour le même mal, sans avoir continué son usage assez long-temps, ou par d'autres causes qui ne sont pas encore assez bien connues jusqu'ici, ces ulcères de la gorge se montrent quelquefois très-opiniâtres : le mercure, quoiqu'administré avec toute la prudence et les précautions nécessaires, semble, pour ainsi dire, glisser sur la surface de ces ulcères, sans y faire aucune impression ou changement salutaire. Dans ces cas, il est à propos de faire un usage fréquent des frictions mercurielles et des injections avec une dissolution du muriate oxigéné de mercure dans l'eau simple ou dans l'eau de chaux.

Dans le cas où la voûte membraneuse du palais est détruite, le malade a besoin, pour pouvoir manger et parler, d'un obturateur ou palais artificiel fait avec une lame d'or ou d'ivoire.

Si les ulcères de la bouche, de la langue, de la gorge, etc., sont dus à l'acrimonie de la salive produite par le mercure, il faut discontinuer aussitôt l'usage de ce remède; il faut les toucher souvent

avec une dissolution saturée de borax, ou avec une solution d'une demi-once d'alun dans une livre d'eau, ou bien d'un grain de sulfate de cuivre dans une ou deux onces d'eau distillée, trois ou quatre fois par jour. On se sert aussi utilement de ces mêmes solutions étendues d'eau, et mieux encore, d'après l'avis du professeur *Sprengel*, d'une décoction de brous de nois, en forme d'injections et de gargarismes, six à huit fois par jour. S'ils sont opiniâtres, il faut administrer, pendant quelques jours, la décoction de quinquina, et donner tous les deux ou trois jours un peu de rhubarbe avec du soufre. Il est bon de noter que ces ulcères causent souvent plus d'incommodité vers le soir et pendant la nuit, et en imposent ainsi aisément au praticien moins attentif, comme s'ils étoient véritablement syphilitiques; d'autant plus que des ulcères originellement syphilitiques se changent quelquefois, pendant l'usage du mercure, dans des ulcères mercuriels très-dangereux. Pendant la guérison de ces ulcères, sur-tout de ceux des gencives, le praticien doit encore être bien attentif pour empêcher leur concrétion avec les parties voisines. J'ai vu des cas où, faute de cette attention, on étoit obligé de séparer avec le bistouri la joue de la gencive. Les ulcères de la langue, des gencives et des lèvres, produits par l'acrimonie que le mercure donne à la salive, subsistent quelquefois, ou reviennent de temps en temps, même pendant plusieurs années, après que la vérole a été guérie, et tourmentent le malade par

l'idée de quelques restes incurables de la maladie syphilitique. On les fait souvent disparoître par l'usage interne de la décoction de quinquina, et par l'application de l'alcool, ou de la dissolution de borax avec la teinture de myrrhe et du miel : les eaux minérales, sulfureuses et alcalines, sont aussi souvent très-utiles dans ces cas.

Les ulcères scorbutiques de la bouche exigent un régime et des remèdes anti-scorbutiques. Si les ulcères de la bouche ou de la gorge ne doivent leur origine à aucune des causes dont je viens de parler, et s'ils résistent aux remèdes que je viens de recommander, l'opium et les toniques les plus puissans, tant à l'extérieur qu'à l'intérieur, sous la forme de gargarisme, ont eu quelquefois des effets salutaires. Le docteur *Nooth* a trouvé, depuis peu, que l'opium à l'intérieur et des gargarismes faits avec l'alcool étendu d'eau étoient les remèdes les plus efficaces non-seulement dans les ulcères syphilitiques, mais aussi dans plusieurs autres, ainsi que dans tous les ulcères érysipélateux qui attaquent la gorge. Le docteur *Hahnemann* a recommandé comme un excellent remède pour les ulcères de la gorge ou d'autres parties, qui empirent sous l'usage du mercure, une solution d'une partie de nitrate d'argent dans mille parties d'eau.

VII. *Des affections syphilitiques de la peau.*

Les Taches syphilitiques (*Maculæ syphiliticæ*) sont d'une couleur rouge de cuivre, peu élevées, rondes, dures, avec une marge calleuse, blanchâtre, qui viennent principalement sur la poitrine, au col, au front et sur les tempes, etc. Elles paroissent quelquefois très-vîte, mais communément quelque temps après que l'absorption du virus a eu lieu : elles sont d'abord larges et d'un brun-clair, mais en quelques jours elles se divisent en taches plus petites et prennent une couleur brune foncée. D'autres fois leur couleur ressemble à la couleur bleue-jaunâtre qui reste après la tache livide noire d'une contusion. Elles disparoissent après quelques jours, et il en paroît en d'autres endroits qui deviennent plus larges, et se couvrent d'une croûte ou d'une écaille qui se pèle : enfin elles se changent quelquefois en véritables dartres, ou en ulcères larges et douloureux, avec des bords élevés et enflammés. Quand elles occupent le bord de la chevelure de la tête, les écrivains leur ont donné, par une plaisanterie mal placée, le nom de *Corona veneris.* — Quelquefois une éruption semblable a lieu sur la main, et sur-tout à la paume de la main ; elle est d'une couleur foncée, avec un bord blanc, qui s'élève un peu au milieu, et produit une desquammation de l'épiderme.

Les Dartres syphilitiques (*Herpes syphiliticus*) forment des croûtes jaunâtres, épaisses, accompagnées d'une grande démangeaison et d'un suintement copieux de matière. Quand elles paroissent aux extrémités, elles occasionnent très-souvent des bubons inguinaux ou subaxillaires.

Il y a quelquefois sur tout le corps une éruption générale de taches rouges, dures, sèches, qui démangent beaucoup, et qui se terminent en desquammation; c'est la Lèpre ou les *lichens* syphilitiques. Quelquefois ces taches s'élèvent en boutons très-durs, suppurant à leur sommet; ce que les auteurs ont appelé la gale syphilitique (*Psora syphilitica.*)

De l'*Elephantiasis* ou *Lèpre noire*, voyez chap. XVI.

De la maladie appelée *Yaws* ou *Pian*, voyez ch. XV.

La Teigne syphilitique (*Tinea syphilitica*) forme des croûtes blanchâtres dans la chevelure, accompagnées de taches et de pustules syphilitiques sur le front et de dartres farineuses aux oreilles. Cette maladie a son siége quelquefois, comme la vraie teigne des enfans, dans les bulbes des cheveux. On parvient rarement à la guérir radicalement sans arracher tous les cheveux. Après cette opération, l'onguent citrin avec une portion d'acétite de plomb, ou, selon *Plenck*, l'application du *Liquor ad condylomata* (Voy. Pharm. syph.) réussissent généralement.

Les *Dartres de la barbe* ou du menton (*Mentagra syph.*) sont des pustules nombreuses aux parties du menton qu'occupe la barbe, formant des croûtes avec

un suintement d'une matière gluante. La *Mentagra* dont *Pline* fait mention, et qu'il dit avoir été très-contagieuse à Rome, en se communiquant rapidement par des baisers, semble avoir été une espèce de lichen du menton, accompagnée d'une démangeaison très-incommode. Toutes ces maladies sont quelquefois fort opiniâtres : elles exigent, outre le traitement mercuriel général, des applications topiques plus ou moins puissantes, dont les principales sont l'*Unguentum syph. citrinum*, *Lotio syph. lutea*, *Mel Hydrargyri*. (Ph. syph.) Dans des cas rebelles on peut essayer aussi une dissolution de muriate suroxigéné de potasse.

Les dartres du menton, ainsi que celles du scrotum, doivent souvent leur origine au virus syphilitique, et elles causent fréquemment, quand elles sont traitées par des remèdes répercutifs, des maladies internes très-fâcheuses, sur-tout lorsque le praticien méconnoît leur cause : le médecin clair-voyant opère dans ces cas quelquefois des cures qu'on regarde comme miraculeuses. Si elles sont syphilitiques, un traitement mercuriel les guérit radicalement.

C'est proprement dans ces maladies que les pilules de *Plummer*, ainsi que l'usage du muriate oxigéné de mercure, sont souvent très-utiles. Je dois cependant remarquer ici que, quoique ce dernier remède dissipe très-bien les maladies de la peau, il ne guérit pas toujours radicalement la vérole ; c'est du moins ce que j'ai vu arriver plusieurs fois dans nos climats.

J'ai vu dans certaines affections syphilitiques de la

peau, qu'indépendamment de l'usage du muriate de mercure oxigéné à l'intérieur, on se trouvoit très-bien des bains chauds, composés d'une décoction de son, dans laquelle on faisoit dissoudre quatre à cinq grains de ce sel mercuriel par livre, en ayant soin de frotter doucement en même temps la partie affectée. Voyez chapit. III, *Bains mercuriels*.

L'application topique d'une dissolution du même sel, l'onguent citrin, seul, ou avec l'addition d'une portion d'acétite de plomb, m'ont réussi quelquefois dans des maladies du même genre, qui étoient plus rebelles, et contre lesquelles tous les autres remèdes avoient été employés sans effet. C'est sur-tout pour ces maladies, aussi bien que pour les autres affections syphilitiques rebelles et invétérées, que le *decoctum lusitanicum*, la décoction des brous de noix, des tiges de *solanum dulcamara*, de la racine de *daphne mezereum*, ainsi que celle de *lobelia syphilitica*, etc. méritent, à mon avis, une attention distinguée.

J'ai vu une maladie de la peau, de nature syphilitique, des plus obstinées et des plus invétérées, contre laquelle tous les autres remèdes avoient échoué, guérie par une dissolution de sulfate de mercure jaune, donnée à très-petites doses. Quelques médecins ont obtenu aussi de grands succès de l'usage de l'oxide blanc d'arsenic. Le docteur *Quarin*, de Vienne, dit avoir guéri des gales et des dartres syphilitiques très-obstinées, avec une forte infusion aqueuse de *Teucrium scordium*, prise depuis une jus-

qu'à quatre livres par jour. Les docteurs *Odhelius* et *Biornlund* ont communiqué au public, dans les Mémoires de l'Académie de Stockholm, des observations intéressantes sur l'utilité du *Ledum palustre* en infusion dans plusieurs cas de lèpre. Cette plante mérite d'être essayée dans des maux cutanés syphilitiques opiniâtres. J'ai trouvé le *decoctum syph. roborans*, (PH. SYPH.) très-efficace dans plusieurs de ces maladies. Mais je remarquerai comme une règle générale, que sans l'usage des bains chauds émolliens, ou, selon les circonstances, des bains de vapeur, les meilleurs remèdes manquent souvent de produire l'effet désiré.

VIII. *Des Excroissances syphilitiques.*

J'ai parlé déja dans le chap. XIII, vol. I, des Excroissances et des Rhagades : j'y ai dit que ces maladies tirent quelquefois leur origine d'une source très-différente du virus syphilitique, par exemple, d'un vice acide ou de toute autre cacochymie, mais que cependant elles venoient souvent de ce même virus appliqué primitivement aux parties génitales et à celles environnantes, ou de l'infection syphilitique générale du corps. Ces dernières ne se guérissent jamais radicalement sans un traitement mercuriel complet.

Les crêtes sont situées à la marge de l'anus, et elles sont appelées ainsi à cause de leur ressemblance avec la crête de coq.

Les condylômes sont des excroissances charnues, proéminentes, douloureuses, placées autour de l'anus ou près des parties génitales. Elles diffèrent des verrues et des fics par leur forme irrégulière, par leur substance spongieuse, et par l'ichor ou pus, d'une odeur désagréable, qui suinte fréquemment de leur surface.

Les fics (*ficus*, *sycoma*, *sycosis*, *marisca*), appelés aussi sarcomes, champignons ou le mal de Saint-Fiacre, sont des excroissances charnues autour de l'anus, aux grandes lèvres et au prépuce. Les verrues paroissent ordinairement sur les surfaces rouges et humides des parties génitales, mais quelquefois aussi sur d'autres parties du corps. J'ai vu un jeune homme qui avoit le menton tout parsemé d'un grand nombre de petites verrues. Les verrues ou excroissances cornées dont parle *Zapata* dans son *Histoire de la conquête du Pérou*, tome II, chap. I, pag. 80, qui avoient des conséquences si dangereuses, et dont à peine un seul homme de toute l'armée du Pérou fut exempt, paroissent avoir été de nature syphilitique.

La cure est la même pour toutes ces espèces de maladies, lorsqu'elles sont syphilitiques. Un traitement mercuriel complet les fait souvent disparoître sans aucun autre remède. Dans d'autres cas, l'application des topiques devient nécessaire; tels que le *liquor ad condylomata*, la *lotio syphilitica lutea*, la poudre de sabine: quelquefois même il convient de les toucher à plusieurs

reprises avec le muriate oxigéné d'antimoine ou quelque autre caustique. Si tous ces moyens sont sans succès, on doit les enlever avec le bistouri, ou, selon les circonstances, avec les ciseaux. Il faut laisser couler le sang pendant quelque temps, et ensuite tenir la plaie propre jusqu'à ce qu'elle soit guérie. Si on observe après l'opération qu'il reste encore quelques racines, on les touchera avec le caustique, ou on y appliquera l'oxide rouge de mercure, parce que, sans cette précaution, elles sont sujettes à reparoître bientôt. Si les condylômes sont très-volumineux, il est convenable d'y appliquer des sangsues : ce qui souvent diminue considérablement leur volume, et on a après moins de difficulté à les détruire par les applications topiques.

J'ai guéri plusieurs fois les excroissances qu'on nomme, d'après leur figure, choux-fleurs ou porreaux, avec la teinture muriatique de fer (*Tinctura muriatis ferri*. PH. SYPH.), appliquée régulièrement pendant plusieurs semaines.

Les verrues cèdent souvent très-vîte à l'application de l'acide nitrique, en appliquant ensuite, s'il est nécessaire, la poudre de sabine ou le *liquor ad condylomata*. Si les verrues reparoissent, c'est un signe que leur racine n'a pas été détruite, et il faut renouveler l'application des topiques avec plus de soin. L'étincelle électrique qu'on fait passer au travers de ces excroissances les fait quelquefois tomber, en produisant une inflammation à leur base. Lorsqu'elles

sont en petit nombre et que leur base est mince, la ligature seule est quelquefois suffisante.

J'ai vu un grand nombre de petits porreaux aux parties génitales disparoître en appliquant fréquemment la *lotio syph. lutea.* PH. SYPH.

Quelques écrivains ont recommandé l'application seule des caustiques pour l'extirpation des condylômes et des autres excroissances de cette espèce : mais j'ai vu cette méthode entraîner quelquefois de fâcheuses conséquences. Si ces excroissances reparoissent après avoir été extirpées par le bistouri, comme cela arrive quelquefois, *Quarin* dit avoir trouvé l'application de la décoction de bistorte ou de tormentille très-efficace. Comme ces excroissances paroissent produites par une sécrétion redondante ou viciée, ce remède astringent, ou l'application d'une dissolution foible du sulfate de cuivre, peut devenir utile.

IX. *Des Rhagades ou Fissures syphilitiques.*

J'ai peu à ajouter à ce que j'ai dit sur ce sujet, au chapitre XIII, volume I. Quand les rhagades sont purement syphilitiques ou compliqués avec ce virus, il convient, outre le traitement mercuriel interne, de les frotter souvent avec l'onguent gris ou citrin de mercure : quelquefois un onguent fait avec le beurre de cacao et le nitrate de mercure est préférable. Le rétrécissement de l'anus ou de la vulve, qui survient quelquefois à la suite des rhagades ou des

ulcères, exige l'usage de bougies proportionnées à la coarctation du canal, et graduées.

Le cas du malade dont j'ai fait mention dans le chapitre XIII, vol. I, est d'autant plus remarquable, que les rhagades dans les paumes des deux mains sont survenues après une simple Blennorrhagie, sans ulcère, et qu'elles sont restées opiniâtrément après un traitement mercuriel complet.

X. *Des Ulcères syphilitiques.*

J'ai parlé, chapitre XI, vol. I, des ulcères syphilitiques de la gorge, des yeux, des parties génitales, et autres qui doivent leur origine au virus syphilitique appliqué immédiatement à ces parties. Il me reste à parler ici des ulcères syphilitiques qui se montrent à la surface de la peau ou de quelque partie du corps que ce soit, à la suite d'une infection syphilitique générale de la masse du sang.

Ces ulcères sont en général moins sujets à faire des progrès rapides ou à avoir des suites dangereuses, et en conséquence ils exigent rarement des remèdes topiques. Le traitement mercuriel complet suffit communément pour les faire disparoître. Cependant il y a des cas où il ne suffit pas, et alors il faut avoir recours aux topiques. Quelquefois ces ulcères sont compliqués avec une carie ou une corruption de la moëlle des os subjacens; d'autres fois avec le scorbut, ou avec le virus dartreux ou scrophuleux, ou avec d'autres acrimonies moins connues. *Voyez* plus bas *ch. XVII.*

Le point le plus important et souvent le plus délicat est de découvrir la véritable nature, simple ou compliquée, de ces ulcères, sur-tout chez les femmes. On peut prendre pour une règle assez générale, je crois, dans nos climats tempérés de l'Europe, qu'il y a rarement des ulcères syphilitiques aux jambes, excepté dans les cas de carie syphilitique, ou aux pieds (car l'éléphantiasis est une maladie des climats chauds). En conséquence, si nous rencontrons, dans la pratique, des ulcères opiniâtres et dont la nature paroisse douteuse, au-dessus des genoux, dans quelque partie du corps que ce soit, nous ne nous tromperons guères en soupçonnant un virus syphilitique caché. Leur apparence aidera d'ailleurs à guider le jugement du jeune praticien sur leur nature : ils ne forment presque jamais, quoique très-larges, une bonne suppuration ou un véritable pus ; leur base est couverte plutôt d'une croûte blanche ou d'une mucosité, et leur bord est souvent relevé et calleux.

Si ces ulcères sont simples, et que nous jugions à propos de faire usage de quelque topique, le miel mercuriel est le meilleur remède, et il est certainement, dans tous les cas, préférable à tous les onguens suppuratifs tant vantés. — Il est bon, sur-tout dans les hôpitaux, de les panser avec ce remède, mais seulement une fois tous les deux ou trois jours : et au lieu de les couvrir avec un tas de charpie et de linge, je me suis servi avec succès d'un morceau d'éponge fine. En ôtant l'éponge, on la plonge dans l'eau chaude,

et, après l'avoir bien nettoyée, on la sèche, non pas au soleil ou sur les fenêtres, comme cela sembleroit le plus convenable aux gardes-malades, mais près du feu en hiver, et dans une espèce de cage où les mouches n'ont pas d'accès, en été; car si l'on expose à sécher en plein air, les mouches y déposent bien vîte leurs œufs, et le morceau d'éponge ainsi séché et en apparence très-propre, appliqué sur l'ulcère, se trouve bientôt couvert de vers, que les chirurgiens moins attentifs croiroient faussement engendrés et produits par un ulcère putride. Dans quelques cas, il est bon de joindre l'opium à l'usage du mercure. Dans les ulcères opiniâtres de cette espèce, la décoction de gayac produit quelquefois des effets remarquables. On peut essayer aussi, selon les circonstances, l'administration des remèdes oxigénés, à l'intérieur et à l'extérieur.

Il y a d'autres cas auxquels sur-tout je desire rendre attentifs les jeunes praticiens : c'est des ulcères syphilitiques compliqués avec le virus dartreux ou lépreux que je veux parler. Ces ulcères, traités comme de simples ulcères syphilitiques, commencent par prendre une meilleure apparence, mais ils ne se cicatrisent pas, et ils deviennent plutôt stationnaires sous l'usage du mercure : l'autre acrimonie semble alors gagner le dessus; ou bien le corps, devenu foible et très-irritable, exige qu'on mette de côté tout usage du mercure, et qu'on suive un régime et une méthode différens. On voit alors, après avoir

suivi une méthode anti-herpétique, anti-scorbutique, etc., ou, selon les différentes circonstances, un régime fortifiant ou anti-cachectique pendant quelques semaines, que l'ulcère change en mieux et se guérit.

Dans d'autres cas, nous voyons qu'à proportion que le malade gagne des forces, ou que l'acrimonie dartreuse, scorbutique, etc. est domptée, le virus syphilitique reprend ses forces et montre de nouveau évidemment ses effets. Ces cas, qui deviennent très-souvent funestes sous la main du praticien routinier, exigent beaucoup de jugement, d'attention, et quelquefois une sagacité peu commune de la part du médecin. Il faut, pour ces maladies, non pas un traitement mixte, comme quelques écrivains l'ont proposé, mais une méthode alternative. J'ai eu des malades pour lesquels j'ai été obligé de revenir jusqu'à quatre fois au traitement mercuriel, après avoir interposé autant de fois le traitement fortifiant, anti-dartreux, etc., et j'ai réussi à la fin à les sauver et à guérir radicalement des maladies qu'on avoit abandonnées comme désespérées. — C'est dans ces intervalles, ou après avoir détruit à fond le virus syphilitique, que l'usage interne du carbonate de potasse, ou, selon les circonstances différentes, l'oxide de fer, ou le quinquina, ou le *decoctum syphiliticum roborans*, l'usage du vin, des bains de mer, etc., produisent quelquefois les effets les plus surprenans et les plus salutaires. Mais il ne faut, dans aucun cas, donner les médicamens qui contiennent le principe astringent,

tel que le quinquina, avec le mercure : ce seroit détruire l'effet de l'un et de l'autre.

C'est dans les mêmes intervalles dans lesquels on est obligé d'abandonner le mercure, que l'usage externe de la poudre de quinquina, de rhubarbe, de colombo, ou l'oxide de cuivre, l'oxide de plomb, l'oxide de zinc, le nitrate d'argent, etc., ont quelquefois des succès heureux et frappans.

XI. *De la Consomption et de l'Atrophie syphilitiques.*

L'émaciation du corps en général est sans fièvre, ou elle est accompagnée de ce qu'on appelle fièvre hectique. On a donné à la première le nom d'Atrophie (*Atrophia*), et à la seconde celui de Consomption (*Tabes*).

La consomption (*Tabes syphilitica*) peut tirer sa source, 1°. d'un ulcère syphilitique des poumons ou de quelqu'autre viscère du corps ; 2°. des dartres syphilitiques mal traitées et répercutées des organes de la génération ou de quelqu'autre partie du corps ; 3°. d'un ulcère syphilitique opiniâtre dans quelque partie externe du corps ; 4°. d'une carie ou corruption syphilitique externe ou interne des os.

La consomption, ainsi que l'atrophie, viennent aussi quelquefois des ulcères phagédéniques, produits ou entretenus par l'usage du mercure ; ou bien, sans aucun ulcère, de l'usage seul des préparations mercurielles très-âcres, sur-tout du muriate oxigéné de

mercure. En effet, l'expérience journalière nous montre bien évidemment que toutes les préparations mercurielles possèdent, à un degré plus ou moins fort, la propriété d'émacier le corps. Cette espèce d'émaciation n'est pas dangereuse ; car, après le traitement mercuriel, les malades reprennent en général assez vîte leur embonpoint naturel, et ils deviennent même quelquefois plus gras qu'ils n'étoient auparavant.

L'atrophie provient aussi quelquefois d'une salivation très-violente, et qui continue avec opiniâtreté, même après qu'on a cessé l'usage du mercure ; soit que cette évacuation vienne de l'irritation causée par l'âcreté particulière de la salive, soit qu'elle vienne du relâchement ou de l'érosion des conduits excrétoires des glandes salivaires. Quelquefois l'atrophie est l'effet des tisanes sudorifiques ou de l'usage des drastiques.

La consomption accompagnée d'une expectoration abondante et d'un ulcère syphilitique des poumons, qu'on appelle aussi la Phthisie syphilitique, exige l'usage du mercure. J'ai fait mention, dans le chap. XVIII, d'un cas singulier où cette maladie fut guérie, par hasard, par l'usage interne de l'onguent mercuriel gris. Le professeur *Franck* a guéri radicalement, par un traitement mercuriel, une phthisie semblable, accompagnée d'un crachement de sang, d'une expectoration purulente, et de l'émaciation la plus complète : elle avoit été produite par la répercussion d'une dartre syphilitique au scrotum. Mais il est souvent difficile de former le diagnostic, sur-tout s'il ne paroît

ni éruption à la peau, ni aucun autre symptôm syphilitique dans le corps. Quelquefois nos soupçons sur la nature de cette maladie acquièrent un degré de probabilité de plus par les circonstances indirectes, principalement si le malade n'est pas d'ailleurs par sa constitution disposé à la phthisie.

Il faut, dans tous ces cas, agir avec prudence, et donner le mercure avec précaution, graduellement, et en le combinant, suivant les circonstances, avec la diète lactée ou avec une décoction de salsepareille. Si le malade reprend des forces sous l'usage du mercure, comme cela arriva dans les cas cités ci-dessus, on peut hardiment persister dans son usage jusqu'à la guérison complète de la maladie.

La fièvre hectique d'irritation exige le quinquina, le lait et l'opium, ou, selon les circonstances, la décoction du *lichen islandicus* seul, ou avec la racine de *polygara amara*, dans de l'eau ou du lait.

La décoction de salsepareille avec le sulfure d'antimoine est souvent très-utile dans la consomption syphilitique, sur-tout lorsqu'on la donne en petites doses avec du lait. Si le malade sent sa poitrine oppressée par ce régime, une petite saignée le soulage généralement sur-le-champ. Mais si l'oppression continuoit, en prenant deux ou trois onces de cette décoction toutes les trois ou quatre heures, il ne faudroit pas insister sur son usage. La salsepareille en poudre, depuis une demi-once jusqu'à une once par jour, a été aussi très-utile dans des cas de cette es-

pèce. La décoction du malt et les autres antiscorbutiques sont les remèdes qui conviennent le mieux aux malades chez lesquels le scorbut est compliqué avec la consomption syphilitique. Les remèdes oxigénés méritent d'être essayés dans ce cas.

Quant à ce qui concerne le traitement de la consomption qui vient des ulcères phagédéniques ou mercuriels, je dois renvoyer le lecteur aux chapitres où j'ai traité ces sujets.

L'atrophie produite par l'abus du mercure ou de ses préparations âcres, exige des remèdes adoucissans, une bonne nourriture, des bains chauds, l'usage interne du quinquina avec du soufre, ou des eaux minérales sulfureuses et alcalines : *voy. chap. XX.*

Pour le traitement de l'atrophie provenant du ptyalisme, *voy. chap. XI.*

Le traitement de l'atrophie, qui doit son origine à la trop grande déperdition de la liqueur spermatique, ou plutôt peut-être à la violente et fréquente irritation des nerfs qui accompagne cette évacuation, et qui a été décrite par Hippocrate sous le nom de *Tabes dorsalis*, n'entre point dans le plan de ce traité.

XII. *De la Foiblesse ou Impuissance syphilitique.*

Cette affection, quoiqu'exempte de danger, est alarmante, et rend l'esprit de quelques malades extrêmement inquiet. Quelquefois elle est produite par le virus syphilitique caché dans le corps. Je l'ai observée

bien des fois, mais d'une manière plus particulière chez un malade qui, plusieurs mois auparavant, avoit été attaqué d'une Blennorrhagie violente, dont il étoit enfin guéri après avoir essuyé un traitement ennuyeux et très-mal dirigé. Le seul symptôme qui lui restoit étoit une impuissance totale et un défaut de tout desir vénérien, qui l'attristoient infiniment. Lorsqu'il me consulta, je jugeai que sa maladie provenoit du virus syphilitique qui lui étoit resté dans le corps après sa gonorrhée mal traitée, et je lui prescrivis un traitement mercuriel, et ensuite des remèdes toniques, avec trente à quarante gouttes de l'éther sulfurique alcoolisé (liqueur anodyne d'Hoffman), matin et soir. Je lui ordonnai aussi de laver le scrotum et le cordon spermatique deux fois par jour avec une grande cuillerée de la même liqueur mêlée avec de l'eau. En trois semaines de temps il se trouva aussi bien que jamais. Le traitement de l'impuissance et de la foiblesse des parties génitales qui proviennent d'autres causes, n'entre pas dans le plan de cet ouvrage.

XIII. *Des Douleurs syphilitiques dans les muscles, dans les tendons et dans les nerfs.*

Les douleurs syphilitiques, fixes ou vagues, aiguës ou chroniques, attaquent la tête, le sternum, la gorge, les muscles ou les articulations des extrémités, ou bien seulement les parties génitales des hommes et les parties voisines; et dans ce cas, le gland, le

périnée, les testicules, les aines, l'anus, la vessie, se trouvent alternativement affectés; d'autres fois des douleurs dans le corps alternent avec des écoulemens de l'urètre ou du vagin, ou avec des ulcères des parties génitales. J'ai vu un cas où le virus syphilitique, après avoir produit une douleur violente au sternum, s'est jeté sur une des glandes inguinales, et y a produit un bubon syphilitique, qui fut guéri par les frictions mercurielles.

Tous les malades qui ont été précédemment attaqués de la maladie syphilitique, attribuent communément aux restes du virus les douleurs fixes ou vagues qu'ils éprouvent de temps à autre; et ils ont quelquefois raison : mais il faut observer que ces douleurs, si généralement attribuées au virus syphilitique, reconnoissent fort souvent des causes très-différentes, qu'il faut savoir discerner avec précision dans la pratique.

On doit donc d'abord s'informer, 1°. si ces maux sont dus à quelques restes de l'ancien virus syphilitique dans le corps, à des Blennorrhagies, à des ulcères, ou à la vérole mal guérie ou à moitié guérie, comme on dit généralement : ou, 2°. si ces douleurs ne sont pas dues plutôt au mercure lui-même; et dans ce cas, si c'est l'effet immédiat du mercure qui s'est fixé dans quelque endroit, après qu'il a produit son effet sur le virus syphilitique, ou bien si on doit plutôt l'attribuer à l'irritabilité augmentée du système nerveux, ou à la débilité des organes, suites fréquentes

d'une mauvaise administration du mercure ; 3o. si ces douleurs ne sont pas peut-être dues à l'application imprudente et souvent répétée de quelques préparation de plomb à l'extérieur ou à l'intérieur ; 4o. si elles ne sont pas véritablement rhumatiques, arthritiques, ou enfin scorbutiques.

Il est encore important de distinguer si ces douleurs, ces spasmes, etc. sont aigus et accompagnés d'une fièvre symptomatique ; et dans ce cas ils sont souvent la suite d'une transpiration récemment et soudainement arrêtée pendant un traitement mercuriel : ou bien si elles sont chroniques et d'une date plus ancienne.

Les douleurs violentes et fixes dans un même endroit indiquent souvent que l'os situé au-dessous est affecté, quoiqu'il ne paroisse aucune tumeur.

Toutes les douleurs syphilitiques augmentent et deviennent en général très-violentes pendant la nuit, principalement quand le malade commence à être échauffé dans le lit : mais quoique plusieurs auteurs aient indiqué ce symptôme comme un signe caractéristique pour distinguer les douleurs syphilitiques des autres, il n'en est pas toujours ainsi ; et de l'autre côté, il y a des douleurs rhumatismales, des douleurs produites à la suite de la colique causée par le plomb et autres douleurs, qui augmentent quelquefois également au lit pendant la nuit.

J'ai parlé plus haut, *chop. XI, vol.* I, de ce qui concerne le traitement des douleurs vagues ou alter-

nantes des parties génitales et de celles qui les avoisinent.

Si les douleurs proviennent d'une vérole manquée, l'usage du mercure uni, selon les circonstances, aux décoctions sudorifiques et aux bains chauds, sera nécessaire pour compléter la cure, quoique les malades soient souvent d'une opinion contraire, qu'ils fondent sur la longueur du temps et sur la quantité de mercure qu'ils ont déja prise : au lieu que si le virus syphilitique n'en est pas la cause, l'usage du mercure devient évidemment nuisible.

Les auteurs qui ont parlé de ces douleurs chroniques, les attribuent généralement au mercure qui s'est arrêté dans les os ; et en effet les annales de la médecine nous fournissent des exemples de sujets, après la mort desquels on a trouvé le mercure rassemblé en globules dans différentes parties du corps, surtout dans les os et dans leurs cavités. Quelque degré de foi qu'on veuille ajouter ou refuser à ces histoires, il est certain qu'on peut guérir en général, et quelquefois assez facilement, ces sortes de maladies par un régime convenable, par des bains chauds, ceux sur-tout des eaux minérales sulfureuses et alcalines, auxquels on joint des frictions, et en administrant en même temps à l'intérieur des remèdes toniques appropriés, soit seuls, soit unis avec les antimoniaux. Les bains de vapeur sont, pendant et même après l'usage du mercure, un des remèdes les plus puissans pour éviter les douleurs aiguës dans les muscles ou

dans les articulations, et les autres maux occasionnés souvent par le mercure, qui, réduit en forme métallique dans le corps, se répand probablement sous le périoste, les aponévroses, les gaines des tendons, etc. Les sueurs, excitées de cette manière, quoiqu'abondantes, n'abattent et n'épuisent point les forces.

Mais si ces douleurs, au lieu d'être chroniques, proviennent d'une suppression subite de la transpiration pendant le traitement mercuriel, les Toniques ne conviennent nullement. Le remède que j'ai trouvé très-efficace dans plusieurs cas très-graves de ce genre, où les malades sembloient saisis d'un spasme universel ou *tetanos*, c'est, outre les bains chauds, et sur-tout les bains de vapeur, l'oxide d'antimoine hydrosulfuré jaune (*Sulphur auratum antimonii*), joint à l'extrait de ciguë, à la dose de quinze grains de chacun par jour. La poudre sudorifique du feu docteur *Dover* est aussi un remède très-avantageux dans quelques-uns de ces cas, aussi bien que dans les rhumatismes, moyennant qu'on observe un régime convenable. Mais nous ne devons espérer aucun bien de ce remède, si on le donne de la manière ordinaire. Pour obtenir les effets les plus puissans de cette poudre, il faut la prescrire de la manière suivante. Le malade doit la prendre à la dose de 20 ou 25 grains, à six ou sept heures du matin, et non le soir, comme c'est l'usage ordinaire. Il faut qu'il se couvre de flanelle, sans aucun linge autour de lui, et qu'il se tienne tranquille, sans dormir, jusqu'à ce qu'il commence à

entrer en sueur ; et alors il prendra plein une tasse à café d'infusion chaude de sauge, ou du petit-lait fait avec du vin blanc, et il continuera ainsi toutes les demi-heures, jusqu'à ce que la sueur se répande sur tout le corps. Cette sueur sera encore favorisée par la chaleur du lit et par des briques chaudes appliquées aux pieds du malade. Il continuera à suer ainsi doucement, sans s'abandonner au sommeil, pendant huit, dix, douze heures, en prenant de temps en temps quelque boisson chaude ou du petit-lait, comme je l'ai dit ci-dessus. S'il se trouvoit trop incommodé de la sueur, il pourroit ôter une couverture, et sortir ses mains du lit. Vers les cinq ou six heures du soir, il peut se sécher, en mettant une chemise chaude, et changer ses couvertures. Il prendra alors un peu de sagou ou de riz, avec deux ou trois verres de bon vin blanc et un peu de pain. Il peut ensuite s'abandonner au sommeil et rester tranquille toute la nuit. Le lendemain, le malade peut déjeûner et manger comme à son ordinaire : mais il doit rester au lit toute la journée ; et si les douleurs ne sont pas dissipées, il peut recommencer le jour suivant à prendre la dose du sudorifique, avec les mêmes précautions que je viens d'indiquer. Une bonne préparation à l'administration de cette poudre, c'est de prendre un bain chaud, pendant lequel on frottera doucement tout le corps du malade. Si ces douleurs viennent d'une irritabilité augmentée et produite par un mauvais usage du mercure, un régime fortifiant

et des remèdes toniques, seuls, ou combinés avec les antimoniaux, sont très-convenables. Pendant l'usage de ces remèdes, le malade doit prendre quelques bains chauds : mais lorsqu'il aura repris un peu de forces, il usera fréquemment des bains froids, principalement de ceux de mer. Dans toutes les maladies de cette espèce, un des objets les plus essentiels, c'est un vêtement chaud, tel qu'un gilet de flanelle, des bas de laine, etc. Par le défaut d'attention à ces précautions, j'ai vu manquer les meilleurs remèdes, ou les malades être sujets à des rechutes.

Ces maladies paroissent, dans quelques cas, devoir être attribuées au mercure même. J'ai vu plusieurs malades qui, ayant été obligés de faire usage du mercure à plusieurs reprises dans leur jeunesse, se trouvent, maintenant qu'ils sont dans un âge plus avancé, affectés de douleurs rhumatismales des plus violentes, toutes les fois qu'ils sont obligés de prendre la moindre quantité de mercure. Le quinquina et l'opium, administrés même à grandes doses, et les eaux minérales sulfureuses sont, dans ce cas, les remèdes les plus utiles.

Stoll nous apprend qu'il a employé souvent avec succès, dans des douleurs vagues, dans des dartres et autres maux syphilitiques, qui avoient résisté opiniâtrement aux diverses préparations mercurielles, un électuaire composé de trois onces de roob de sureau, trois drachmes de l'extrait de *gratiola officinalis*, avec trois grains de muriate oxigéné de mercure. Dans

quelques cas, il a substitué avec succès l'extrait d'*aconitum cammarum* à celui de *gratiola*.

XIV. *Des affections syphilitiques des os.*

Les os sont beaucoup plus rarement affectés de nos jours qu'autrefois par le virus syphilitique, si ce n'est dans des véroles confirmées ou très-négligées. J'ai vu cependant un malade qui, étant affecté d'un ulcère syphilitique au gland, fut attaqué, le cinquième jour après, d'une tumeur considérable dans la partie inférieure du cubitus. Lorsque le virus attaque les parties solides, il y produit 1°. des gonflemens du périoste (*periostosis*), ou 2°. des os (*exostosis*), accompagnés souvent des douleurs les plus affreuses, ou 3°. une corruption de la substance externe ou interne de l'os, connue sous le nom de *caries* et de *spina ventosa*. Ce sont sur-tout les os les plus découverts de muscles qui sont le plus sujets à être attaqués par le virus syphilitique : principalement le tibia, le sternum, la clavicule, le coude ou l'ulna, et les os du crâne, du nez et du palais.

On entend communément sous le nom d'Exostose syphilitique (*Exostosis*), un gonflement ou tumeur dure, circonscrite sur un os; et l'on dit qu'il y a *Hyperostosis*, quand la substance de l'os forme une excroissance. Les auteurs ont encore employé pour ces sortes de tumeurs différentes autres dénominations vagues, par lesquelles ils vouloient désigner ou leurs divers

siéges, ou leurs différens degrés de dureté, d'où les noms : *Tophus*, *Nodus*, *Gummi*. Plusieurs ont réservé ce dernier nom aux tumeurs qui viennent quelquefois sur les aponévroses des muscles : et ils ont appelé *Nodus* un gonflement qui est moins dur et plus élastique, au point qu'il cède à la pression du doigt ; et *Tophus* lorsque la tumeur est très-dure. D'autres ont distingué l'exostose en *vraie*, si le gonflement est dû à l'augmentation de la substance de l'os même, et *fausse* lorsque la tumeur provient du gonflement et de l'inflammation du périoste, ou membrane qui couvre l'os. Mais la dureté du nodus ou de la fausse exostose (*Periostosis*) est très-souvent aussi grande que si l'os même étoit affecté ; d'où il arrive que ces tumeurs ont été prises et sont prises encore aujourd'hui communément pour des affections réelles des os, qui sont beaucoup moins fréquentes qu'on ne l'imagine ordinairement. La dissection des cadavres nous a appris, depuis quelque temps, que ces tumeurs, spécialement au commencement de leur apparition, sont pour la plupart dans le périoste, et rarement dans les os mêmes. Quelquefois cependant, et sur-tout presque toujours quand on les a négligées ou mal traitées pendant long-temps, l'os même devient affecté dans cet endroit : ses lames s'élèvent, et forment ce qu'on appelle une véritable exostose.

Je crois que toutes ces différentes dénominations et distinctions sont inutiles dans la pratique, parce

qu'il n'y a aucun praticien, quel que versé qu'il soit dans l'art, qui soit capable, dans la plupart des cas, de dire si la tumeur qui se présente est une affection du périoste ou de l'os lui-même; ou, comme on dit communément, si c'est une exostose vraie ou une fausse. — Cependant on peut regarder comme une proposition générale, que le virus syphilitique affecte aujourd'hui rarement les os mêmes, et que c'est communément le périoste seul qui en est affecté, excepté dans les cas où la vérole est très-ancienne et où elle a été fort négligée.

Les périostoses et exostoses syphilitiques sont en général très-douloureuses, principalement pendant la nuit, lorsque le corps s'échauffe dans le lit; ou même lorsque la partie affectée est exposée à la chaleur externe, ou quand on la presse. Mais il faut observer que quoique les douleurs syphilitiques des parties molles, aussi bien que celles du périoste et des os, soient, en général, plus fortes pendant la nuit, quand les parties affectées sont couvertes et échauffées dans le lit, que pendant le jour, lorsqu'elles sont exposées nues à l'air, cela n'est pas si constant, qu'on ne voie quelquefois arriver le contraire. Dans quelques cas, la douleur est continuelle jour et nuit; dans d'autres, elle revient périodiquement une ou plusieurs fois dans vingt-quatre heures, de deux en deux ou de trois en trois heures, laissant le malade tranquille dans l'intervalle.

Les exostoses restent souvent dans cet état de tumé-

faction toute la vie, quoique le virus syphilitique soit radicalement détruit.

Le virus syphilitique, agissant plus puissamment ou plus long-temps sur l'os, produit une véritable décomposition chimique de ses parties constituantes, une carie dans les lames de l'os, ou une corruption dans l'intérieur des os cylindriques. Quelquefois cette corruption interne de l'os a lieu, au moins pendant quelque temps, sans une tumeur externe apparente. On a donné à cette dernière maladie, par ignorance, le nom très-impropre de *Spina ventosa*; car il n'est question, dans cette affreuse maladie, ni d'épine, ni d'air ou de vent. Dans quelques cas plus rares, la substance de l'os entier s'épaissit; dans d'autres, plusieurs os dégénèrent à-la-fois.

Quand les os du crâne sont affectés du virus syphilitique, ils occasionnent quelquefois les maux de tête les plus insupportables, des amaurosis, des surdités, des épilepsies, et même la mort. Quand les os du nez, sur-tout le vomer, deviennent cariés, ils tombent par morceaux, et le nez s'enfonçant laisse sur le visage une empreinte ineffaçable de la maladie syphilitique. Si les os palatins affectés de la carie tombent, le malade ne peut plus articuler distinctement, sans un obturateur de charpie, d'ivoire, d'or ou d'argent laminé.

Quelquefois la carie n'est pas idiopathique, c'est-à-dire qu'elle n'est pas causée par le virus logé dans l'os même; mais elle est la suite de la dénudation d'une

portion de l'os, produite par le progrès d'un ulcère syphilitique ou par l'application des caustiques ou d'autres remèdes. C'est la carie symptômatique.

C'est une opinion reçue par plusieurs praticiens, que les os des personnes affectées de la vérole deviennent plus fragiles, et que les malades, par conséquent, sont plus sujets aux fractures : mais cette assertion a besoin d'être confirmée. Le professeur *Leber*, à Vienne, m'a communiqué, il y a plusieurs années, une observation curieuse et intéressante, qui mérite une place ici. Un homme d'une bonne santé, en apparence, tomba et se cassa la jambe en se promenant dans sa chambre, par un faux pas. Un chirurgien habile réduisit la fracture et y appliqua un bandage convenable. Après que le malade eut passé six semaines au lit, on observa que la fracture n'étoit pas consolidée, c'est-à-dire qu'il ne s'étoit pas formé ce qu'on appelle le callus ; et comme l'os paroissoit être dans le même état encore trois semaines après, on soupçonna que la vérole dont le malade avoit été précédemment affecté pourroit bien en être la cause : ont résolut de lui faire subir un traitement mercuriel, pendant lequel le callus se consolida et la fracture fut complétement guérie. Quelques faits de cette espèce, bien constatés, nous éclaireroient infiniment sur la nature et les effets du virus syphilitique. Ceux de mes lecteurs qui voudront prendre plus de connoissance des effets de ce virus sur les os dans les différentes parties du corps, liront avec satisfaction l'ou-

vrage du docteur *Bonn*, qui a pour titre : *Descriptio thesauri ossium morbosorum Haviani*, in-4°.

Il y a des auteurs qui ont soutenu dernièrement que le virus syphilitique produisoit quelquefois cette curieuse maladie, qu'on nomme proprement *Malacosteon* ou *Mollities ossium :* mais après les recherches que j'ai faites sur ce sujet, il me paroît plus probable que les praticiens, ne connoissant pas la cause de cette maladie, et desirant cacher leur ignorance, l'ont attribuée au virus syphilitique, à peu près comme *J. Hunter* et plusieurs autres praticiens attribuent la plupart des ulcères phagédéniques ou opiniâtres au virus scrophuleux. Cette mollesse des os, dont nous avons eu un exemple frappant il y a plusieurs années à Paris, est une véritable décomposition des os : il n'y a pas un seul fait bien constaté qui prouve que le virus syphilitique y soit pour quelque chose.

Toutes les maladies syphilitiques des os exigent un traitement mercuriel complet, et continué plus longtemps que celui qu'on emploie pour les affections des parties molles : car il est quelquefois nécessaire de continuer l'usage du mercure pendant trois ou quatre mois pour obtenir une guérison radicale. Elles reviennent souvent trois ou quatre ans après que les maladies syphilitiques des parties molles ont été superficiellement guéries par le mercure. C'est la précipitation avec laquelle on abandonne l'usage de ce remède, avant que le virus ait été complétement détruit, qui

est souvent la cause des affections syphilitiques des os : car le virus, dans ce cas, reste dans le corps, caché quelquefois pendant très-long-temps et sans produire d'effets visibles, jusqu'à ce qu'il reparoisse à la fin tout-à-coup avec plus de force.

Dans toutes les maladies syphilitiques des os, il faut, en administrant le mercure, éviter soigneusement la salivation : car, si elle a lieu, le mercure, quoiqu'introduit dans le corps en très-grande quantité, ne suffit pas pour effectuer une cure radicale, quand même il produiroit cette débilité, cet état cachectique que quelques auteurs regardent comme nécessaire pour déraciner le virus. Je pense que ce fait seul suffit pour convaincre que cette théorie sur l'action du mercure est totalement imaginaire : car on observe évidemment, dans ces cas, que le mercure n'apporte même pas de soulagement, tant qu'il n'atteint pas le virus, et qu'il ne se met pas, pour ainsi dire, en contact avec lui.

Les préparations mercurielles salines sont les remèdes les plus appropriés pour les maladies syphilitiques des os, sur-tout le nitrate de mercure et quelquefois le muriate oxigéné de mercure, qu'on administre à la dose d'un quart de grain deux ou trois fois par jour, avec la décoction de gayac ou de salsepareille, à laquelle on ajoute, dans quelques cas, avec avantage, l'écorce du *daphne mezereum*, prescrivant en même temps au malade de prendre un bain chaud tous les deux ou trois jours.

A l'égard des remèdes topiques, je crois leur usage, dans les gonflemens des os en général, de peu d'utilité. Cependant il y a des cas où la violence des douleurs, ou d'autres circonstances, nous obligent d'y avoir recours.

Si le gonflement ne paroît provenir que d'un épaississement du périoste ou des ligamens, il faut, pour le dissiper, exciter une action vigoureuse dans la partie, au moyen des frictions avec le liniment ammoniacal, ou par les vésicatoires. Si le gonflement reste après le traitement mercuriel, qu'il ne soit point douloureux et qu'il ne dérange point les fonctions, il est peut-être mieux de ne rien faire; car il disparoît quelquefois de lui-même long-temps après : mais s'il résiste au mercure et qu'il cause en même-temps beaucoup de douleurs, il faut tâcher de les soulager. Les remèdes les plus efficaces, pour cet effet, sont, à l'intérieur, l'opium à grandes doses, et la décoction du mezereum avec des antimoniaux; et à l'extérieur, les vésicatoires ou l'onguent mercuriel avec du camphre ou avec de l'opium, ou bien les frictions avec le muriate de mercure ou avec le muriate oxigéné de mercure. Quelquefois, dans des cas opiniâtres, les fumigations mercurielles, dirigées sur la tumeur, deviennent un remède efficace. D'autres fois la violence de la douleur est promptement dissipée par l'application du caustique sur l'exostose; et on panse après, avec le miel mercuriel, l'ulcère produit par le caustique. Mais l'application du caustique ainsi que l'incision qu'on a recom-

mandée deviennent nuisibles, lorsque l'os qui est au dessous de la tumeur n'est pas carié, car on risque de le voir se carier lorsqu'il sera exposé à l'air. Cependant si, après un traitement mercuriel, la douleur et le gonflement continuent ou qu'ils augmentent, il est très-probable qu'il y a une suppuration ou que l'os est gâté; et dans cette supposition, ou s'il est évident que la carie est formée au-dessous, il est à propos de faire une incision quarrée large jusqu'à l'os, pour laiser sortir le pus ou pour aider l'exfoliation; ou bien, ce qui est dans ce cas quelquefois préférable, on applique le caustique sur la tumeur, qu'on recouvre ensuite avec un cataplasme émollient et un peu d'onguent digestif, jusqu'à ce que l'escarre tombe. Si l'os est carié, il est souvent utile et nécessaire d'appliquer le trépan. On fait, à cet effet, plusieurs trous assez profonds dans l'os avec le perforateur, et on donne par ce moyen non-seulement un écoulement libre au pus ou à l'ichor renfermé dans l'intérieur, mais on favorise en même temps l'exfoliation, et quelquefois même on parvient à enlever tout-à-fait la portion cariée.

On a proposé aussi, pour aider l'exfoliation, l'application de l'huile volatile de sassafras; et le professeur *Plenck* a recommandé, pour le même objet, une lotion composée avec la teinture de mastic, le muriate oxigéné de mercure et le miel rosat, en administrant en même temps à l'intérieur le mercure avec l'assa fœtida. Mais, dans tous les cas de carie idiopathique, il faut

se souvenir qu'il n'y a point de guérison à espérer, jusqu'à ce que le virus soit totalement déraciné de la masse générale.

La carie symptômatique n'exige pas le mercure : l'exfoliation se fait lentemeut et par degrés, après que le mercure a détruit le virus syphilitique dans les parties molles. On peut l'aider par l'application externe de la teinture d'assa fœtida ou de mastic, et quelquefois par le trépan.

Il arrive quelquefois que, par la longueur du temps et lorsqu'on a négligé les remèdes antisyphilitiques, les os des différentes parties du corps se carient, se gonflent et sont affectés d'une manière si grave, que, quoiqu'on parvienne à détruire le virus par l'usage du mercure, ses effets restent incurables et deviennent enfin funestes au malade. On parvient cependant quelquefois à les guérir, si on a recours à d'autres méthodes. (Voy. les chap. XII et XVIII.)

Dans les cas où la maladie syphilitique invétérée ou mal traitée se termine par des ulcères profonds du corps, spécialement aux extrémités et par la corruption des os de ces parties, le mercure, loin d'être un remède utile, hâte la mort du malade. (*Voyez* chap. XV.)

CHAPITRE IV.

Traitement particulier de la maladie syphilitique des Femmes enceintes.

Il y a des praticiens qui hésitent à administrer le mercure aux femmes enceintes infectées de la maladie syphilitique, parce qu'ils craignent que l'usage du mercure ne produise un avortement. Cette crainte est mal fondée : mais supposons pour un moment que le mercure expose la femme enceinte à faire une fausse couche, n'est-il pas, aux yeux du philosophe et du législatenr, plus convenable de risquer la perte d'un être dont l'existence est précaire et exposée à mille hasards, que de laisser gagner du temps à une maladie qui fait des ravages dangereux et expose même la vie de la femme enceinte. Il y a plusieurs raisons très-fortes pour nous déterminer à guérir, le plutôt possible, toute femme enceinte affectée de la maladie syphilitique.

La première est qu'en laissant la maladie s'accroître pendant plusieurs mois, la mère court le risque de périr des progrès de ce virus, ou d'avoir, après l'accouchement, la maladie la plus invétérée et la plus dangereuse. 2°. En laissant la maladie à elle-même pendant la grossesse, il est fort à craindre que l'enfant n'en soit attaqué, et qu'il ne vienne au monde infecté de ce virus, qui l'expose à mourir bientôt après, ou à

être foible et maladif toute sa vie. 3°. Une troisième considération non moins importante, c'est qu'en négligeant la maladie pendant la grossesse, si les parties génitales sont affectées, comme cela arrive fréquemment, l'enfant qui a échappé à la maladie dans l'utérus, court le plus grand risque de la contracter dans son passage par le vagin. 4°. La malade expose la sage-femme ou l'accoucheur qui lui ont porté une main secourable, non-seulement à la vérole, mais encore à être estropiés pour le reste de leurs jours, comme j'en ai vu plusieurs exemples fort tristes. Voyez ce que j'ai dit dans le *chap. XI*, *vol. I*, sur les ulcères syphilitiques qui doivent leur origine à cette cause.

L'on a proposé les frictions mercurielles comme la meilleure méthode de traiter les femmes enceintes : je l'ai trouvée la plus incommode de toutes. C'est un travail bien fatigant que de faire des frictions mercurielles, telles qu'elles doivent être faites pour obtenir le but proposé, à une personne forte et bien portante : combien cela doit-il être plus pénible pour une femme grosse! Le fait est qu'il y a peu de femmes enceintes capables de se soumettre à cette opération fatigante, et que probablement ceux qui l'ont recommandée ne l'ont pas connue par eux-mêmes, ou n'y ont pas fait l'attention nécessaire. Pour ce qui regarde la pratique des frictions faites par une autre personne, je la crois sujette à des objections bien graves.

Il me paraît donc plus raisonnable d'administrer

la préparation mercurielle qui convient le mieux à la constitution, à l'état de santé et d'irritabilité de la malade. L'oxide de mercure gommeux ou sucré, conjointement avec la décoction de salsepareille, est dans beaucoup de cas le remède le plus convenable. — Il est bon d'observer que l'usage des bains chauds exige de la modération et des précautions chez les femmes enceintes, parce que ces bains les exposent de plus à de fausses couches. Dans tous les cas, il faut soigneusement examiner les parties génitales; et, s'il y a des ulcères, avoir la plus sérieuse attention de les guérir complétement avant le terme de la grossesse.

Si rien ne presse, on attendra jusqu'à ce que la malade soit accouchée, et on ne commencera le traitement que quinze ou vingt jours après l'accouchement.

On fait prendre d'abord un ou deux bains chauds; ensuite on administre le mercure en frictions ou à l'intérieur, suivant les circonstances. On donne tous les deux ou trois jours un bain d'une heure ou d'une demi-heure, avec la précaution de ne les pas administrer ou continuer aux femmes qui seroient trop foibles, ni à celles qui ne s'en trouveroient pas bien.

CHAPITRE V.

De la maladie syphilitique des Enfans.

La plupart des enfans qu'on trouve vérolés ou infectés de la maladie syphilitique, n'apportent en venant au monde aucune marque visible de ce mal: et ceux dans lesquels les symptômes de cette maladie se développent quelque temps après leur naissance, sur-tout s'ils paroissent sous la forme de Blennorrhagie des parties génitales, des yeux, des oreilles, ou sous celle d'ulcères aux mêmes parties, ou en quelque autre endroit de la surface du corps, semblent plutôt en général avoir gagné l'infection pendant leur passage par le vagin d'une mère affectée de Blennorrhagie ou d'ulcères syphilitiques de la vulve. Cette espèce d'infection se communique alors d'autant plus facilement, que la surface entière du corps d'un nouveau né est presque aussi tendre et aussi irritable que la surface rouge de certaines parties du corps: elle est par conséquent très-disposée à être affectée par le virus syphilitique.

Le nombre d'enfans qui gagnent l'infection de cette manière est si grand, que quelques médecins modernes ont commencé à douter si la maladie syphilitique se communiquoit jamais du sang d'une mère infectée au fœtus dans l'utérus : on a douté également si, comme je l'ai remarqué plus haut, un père infecté de vérole, sans en avoir de symptômes aux

parties génitales, ou même en ayant une Blennorrhagie ou des ulcères syphilitiques dans ces parties, pouvoit jamais propager le germe du virus syphilitique avec la semence à l'enfant qu'il procrée dans cet état. En un mot, on a révoqué en doute si, au moins de nos jours en Europe, la maladie syphilitique pouvoit jamais se communiquer directement par la génération, ou, en d'autres termes, si la maladie syphilitique étoit jamais véritablement héréditaire.

Doublet, qui étoit médecin d'un hôpital d'enfans vénériens, dit « que tous les enfans qui naissent avec la maladie vénérienne périssent sous peu de temps, ou que si quelques-uns échappent à la mort, ils traînent une vie misérable et languissante, qui ordinairement ne s'étend pas jusqu'à l'âge de puberté ». D'après cela, on seroit tenté de croire qu'il a vu plusieurs cas de maladie vénérienne héréditaire bien constatés. Mais ce qu'il ajoute après rendroit cette assertion plutôt douteuse; car il dit : « certainement quand une femme infectée du mal vénérien met au monde un enfant dont la peau est flétrie, ridée, dont l'épiderme est macéré ou marqué de taches livides et noires, il est clair que ces symptômes sont ceux du virus vénérien ». Je dis que ce jugement me paroît superficiel, et guère plus solide que l'opinion de ceux qui, voyant une femme accoucher d'un enfant mort et à moitié pourri, attribuent cet état de dissolution au virus syphilitique : au moins je ne vois, ni dans l'un ni dans l'autre de ces cas, aucun symptôme positif

caractéristique de la maladie syphilitique. En outre, les symptômes évidens de la vérole qui paroissent sur les enfans plusieurs jours après leur naissance, sont, comme j'ai dit plus haut, trop équivoques pour les attribuer à une infection syphilitique héréditaire ou contractée dans la matrice.

Mais le cas dont j'ai fait mention, vol. II, chap. I, paroît mettre cette question sur la maladie syphilitique héréditaire hors de doute. Il prouve, je crois, d'une manière positive et péremptoire que la maladie syphilitique peut se communiquer et se communique *actuellement* quelquefois par la semence d'un père infecté, qui a le germe de ce virus dans son sang, même sans qu'il ait aucun mal syphilitique aux parties génitales. Il y a donc une très-grande probabilité que cette maladie peut se communiquer aussi bien d'une mère qui a le germe de ce poison dans son corps, au fœtus dans l'uterus.

Les enfans gagnent donc la maladie syphilitique, 1°. par la semence de leur père, ou pendant leur séjour dans la matrice : c'est la *Syphilis* ou la vérole héréditaire. Alors, comme quelques écrivains l'ont assuré, les enfans nouveaux-nés apportent quelquefois avec eux, en venant au monde, les marques de la vérole.

2°. Ce qui est beaucoup plus fréquent, ils sont infectés pendant leur passage par le vagin, attaqué d'ulcères syphilitiques. Dans ce cas, l'époque de l'apparition des symptômes est, en général, dans les premiers huit jours après la naissance : c'est la *Syphilis connata*.

3°. Les enfans prennent la maladie de leurs nourrices par les mamelons, ou par des baisers d'une bouche vérolée. C'est, à ce que je crois, la manière la plus fréquente dont les enfans sont infectés, surtout dans les grandes villes de l'Europe, où les femmes riches ou aisées, préférant leur commodité et leurs plaisirs volages au soin de nourrir elles-mêmes leurs enfans, les abandonnent à des nourrices mercenaires et très-souvent infectées.

Quoiqu'il n'y ait aucun endroit du corps qui ne soit exposé aux ravages du virus syphilitique, c'est cependant particulièrement la bouche, les yeux, le nombril, l'anus et les parties de la génération qui en sont affectés chez les enfans ; et par conséquent les effets du virus les plus fréquens sont les aphthes, les ophthalmies, l'érosion de la cornée, les Blennorrhagies, et les pustules ou ulcères à la peau, et, quand le mal a eu le temps de faire des progrès, les ulcères aux extrémités avec érosion et perte des ongles, etc. — De tous ces symptômes, les ulcères corrosifs de la bouche et du nombril deviennent le plus souvent fatales aux enfans.

De quelque manière que l'enfant ait contracté le mal syphilitique, s'il se manifeste pendant que l'enfant est à la mamelle, il faut se souvenir du précepte sage d'Hippocrate : *Lactantium cura posita est tota in medicatione nutricum*. Il faut donc faire un traitement mercuriel à la nourrice ; et, dans ce cas, il est quelquefois plus convenable d'administrer le mer-

cure en frictions. Mais, dans aucun cas, il ne faut perdre de vue, comme l'a très-bien observé *Doublet*, que les enfans souffrent beaucoup, et périssent même, lorsque le mercure agit avec trop d'énergie sur la nourrice; ils sont alors tourmentés par des coliques et des dévoiemens, et ils jettent des cris continuels. On doit donc être beaucoup plus circonspect dans le traitement des mères et des nourrices infectées qui allaitent un enfant. Il est rare que l'on soit obligé d'employer plus de quatre onces d'onguent mercuriel : la boisson ordinaire est de l'eau de riz ou une décoction d'orge perlé légère, dont on peut donner aussi à l'enfant. Lorsque les accidens sont graves, on fait prendre de la décoction de salsepareille : il faut veiller strictement à leur régime. La totalité du traitement dure deux mois et demi, et très-rarement trois mois; mais il y a des cas où les frictions ne suffisent pas. On a trouvé que le muriate oxigéné de mercure, donné avec du lait, étoit d'une grande ressource dans ces circonstances. Mais en tous cas il faut suspendre l'usage du mercure lorsque l'enfant commence à se plaindre.

Les précautions qu'on doit prendre pour les enfans vérolés, pendant qu'on administre le traitement à la mère ou à la nourrice, sont de les tenir bien proprement et bien sèchement, sur-tout dans un hôpital; de les coucher seuls, et de les placer dans un lieu bien aëré et où l'on n'en réunit pas beaucoup ensemble; de les laver, après chaque déjection, dans une petite baignoire faite exprès, où il se trouve tou-

jours de l'eau tiède que l'on renouvelle souvent.

S'ils ont des aphthes à la bouche, il faut distinguer soigneusement si cette sorte d'ulcères est véritablement syphilitique, ou si elle est plutôt l'effet de l'âcreté de la salive, produite par le mercure. Dans le premier cas, on les touche chaque jour deux ou trois fois avec un pinceau de charpie ou de linge trempé dans une dissolution de muriate oxigéné de mercure dans l'eau; on préfère dans le second cas, le *Linctus ad aphthas*. PH. SYPH. On applique sur les ulcères syphilitiques des autres parties du corps le muriate de mercure en poudre. On bassine les paupières enflammées, et on les frotte deux fois par jour avec l'onguent mercuriel.

Lorsque les enfans sont trop foibles pour prendre le mamelon, ou lorsque les ulcères syphilitiques de la bouche rendent la succion trop douloureuse, il faut, dans le premier cas, les nourrir avec le lait de vache, de chèvre ou d'ânesse, jusqu'à ce qu'ils aient acquis assez de force pour prendre le mamelon d'une nourrice dont le traitement commence; les bains tièdes avec du vin contribuent à accélérer le progrès des forces. Si les ulcères aux angles ou dans l'intérieur de la bouche empêchent la succion, il faut les toucher avec la dissolution de muriate de mercure oxigéné. On peut essayer aussi pour le même usage le muriate suroxigéné de potasse.

Si les mamelons de la nourrice sont ulcérés, ou qu'il y ait quelque autre obstacle qui s'oppose à communiquer les effets du mercure à l'enfant par une

nourrice, ou que l'enfant soit déja sevré avant qu'on découvre la maladie, il faut se servir d'une chèvre ou d'une ânesse, raser une partie du corps de l'animal, et y appliquer les frictions mercurielles comme on les appliqueroit à un homme, et administrer le lait de l'animal à l'enfant vérolé. La plupart des enfans qui naissent avec la vérole meurent bientôt après. Il y a en Europe une famille régnante, dont aucun enfant n'a passé un certain âge avant l'application du traitement dont je viens de parler. Si l'enfant est déja plus âgé, on peut lui administrer des frictions mercurielles, ou bien quelque préparation mercurielle à l'intérieur. L'oxide de mercure sucré ou miellé me paroît la préparation la plus adaptée au goût et au tempérament des enfans, ou bien le muriate de mercure ; car il est vraiment étonnant de voir combien la plupart des enfans supportent aisément l'usage de ce dernier médicament.

Je dois observer ici que les enfans sont souvent sujets à des verrues ou autres excroissances à l'anus, aux parties génitales, et à d'autres parties du corps, qui ne sont, comme on se l'imagine communément, nullement dues au virus syphilitique, mais bien à l'acidité prédominante dans les premières voies. Le praticien qui ne sait pas distinguer ces excroissances et qui les regarde comme syphilitiques ou vénériennes, manque souvent son but ; et en administrant inutilement un traitement mercuriel, il expose la santé et même la vie de l'enfant, et rend souvent en même temps les parens malheureux pour leur vie.

CHAPITRE VI.

Tableau général de toutes les différentes préparations et compositions mercurielles connues jusqu'à ce jour.

I. Mercure coulant, *ou métallique*.

Préparation par laquelle le mercure est simplement purifié.

Mercure pur ou mercure purifié.

Hydrargyrum purificatum. *Ph. Syph.*

Argentum vivum. *offic.*

Mercurius crudus purificatus.

Anglis. Quicksilver; crude purified mercury. *Germanis*, Reines Quecksilber.

Præparat. Decoctum hydrargyri purificati.

II. Oxides mercuriels.

Préparations dans lesquelles le mercure combiné avec l'oxigène est changé en oxide.

Oxides purs de mercure.

Oxyda hydrargyri.

Calces hydrargyri *seu* mercurii. *Offic.*

A. Préparations dans lesquelles le mercure est changé, par le premier degré d'oxidation, en un oxide gris ou noir qui se réduit en métal par le simple contact des rayons du soleil.

Oxide de mercure gris-noir.

Oxydum hydrargyri nigrum.

I. Par la simple AGITATION long-temps continuée avec l'accès de l'air atmosphérique (1).

Æthiops per se. *Boerhaave.*

II. Par la TRITURATION du mercure en air libre, avec différentes substances animales, végétales ou minérales, telles que :

1°. Par les GRAISSES ou huiles animales ou végétales fixes; telles que la graisse de cochon, l'adipocire des Physetères (*vulgò* spermaceti ou blanc de baleine), le beurre de cacao, etc.

Onguent mercuriel gris.
Unguentum hydrargyri griseum. *Ph. syph.*
Unguentum mercuriale *seu* Neapolitanum. *Off.*
Unguentum ex hydrargyro cœruleum. *Ph. Ed.*
Unguentum hydrargyri mitius et fortius. *Ph. L.*

COMPOSITA.

α. Unguentum mercuriale cum terebenthinâ. *Off.*
Unguentum mercuriale. *Ph. Dan.*
β. Emplastrum mercuriale. *Off.*
Emplastrum ex hydrargyro. *Ph. Ed.*

2°. Par les MUCILAGES végétaux ou GOMMES; telles que la gomme appelée arabique, qui vient

---

(1) C'est le professeur *Fourcroy* qui, le premier, a découvert et enseigné dans ses leçons, il y a dix ans, que ce changement du mercure en poudre noire étoit une véritable oxidation.

de la *Mimosa Nilotica*, ou *Mimosa Sénégal*; la gomme adragant qui vient de l'*Astragalus Tragacantha*, etc.

OXIDE DE MERCURE GOMMEUX.

OXYDUM HYDRARGYRI GUMMOSUM.

Syn. Hydrargyrum gummosum.
Mercurius gummosus de *Plenck*, l'inventeur.

COMPOSITA.

Pilulæ ex hydrargyro gummoso. *Pharm. Syph.*
Pilulæ ex mercurio gummoso. *Plenck. Ph. Chirurg.*
Solutio mercurialis gummosa. *Ibid.*
Potio mercurialis. *Dispensatorii novi Brunswicensis.*
Lac mercuriale. *Plenck. Ph. Chirurg.*
Syrupus hydrargyri. *Pharm. Suec.*

3°. Par des SUBSTANCES SACCHARINES.

a: Avec le sucre candi.

OXIDE DE MERCURE SUCRÉ.

OXYDUM HYDRARGYRI SACCHARATUM, *seu* Hydrargyrum saccharatum.

COMPOSITA.

Trochisci ex oxydo hydrargyri saccharato. *Ph. Syph.*

b. Avec le miel.

OXIDE DE MERCURE MIELLEUX.

OXYDUM HYDRARGYRI MELLITUM.

Syn. Hydrargyrum mellitum.
Mel hydrargyri.
Mel hydrargyratum. *Ph. Syph.*

COMPOSITA.

Pilulæ Æthiopicæ. *Ph. Ed.*
Pilulæ mercuriales purgantes. *Ph. Ed. Paup.*
Pilulæ Bellosti.

c. Avec l'extrait de réglisse (*Glycyrrhiza glabra*).

OXIDE DE MERCURE GLYCYRRHISÉ.
OXYDUM HYDRARGYRI GLYCYRRHISATUM.

COMPOSITA.

Pilulæ ex oxydo hydrargyri glycyrrhisato. *Ph. Syph.*
Pilulæ ex hydrargyro. *Ph. Lond.*

4°. Par les RÉSINES ou BAUMES; telles que la térébenthine, la résine liquide du *Pinus balsamea* ou de la *Copaifera officinalis*, le baume du *Myroxylon peruiferum*, etc. etc.

OXIDE DE MERCURE avec les baumes ou avec les résines.
OXYDUM HYDRARGYRI cum resinis aut balsamis.

COMPOSITA.

Pilulæ ex hydrargyro terebinthinato. *Ph. Syph.*
Pilulæ mercuriales sialagogæ. *Ph. D.*
Injectio mercurialis. *Ph. Ed. paup.*

5°. Par le CARBONATE DE CHAUX; tel que la craie, les pierres ou écailles d'écrevisse, etc.

OXIDE DE MERCURE NOIR avec un absorbant calcaire.
OXYDUM HYDRARGYRI calcareum.

Syn. Hydrargyrum cum cretâ. *Ph. L.*
Mercurius alkalisatus. *Ph. Ed.*

III. Par la PRÉCIPITATION.

1°. En précipitant le mercure de sa dissolution nitrique par l'ammoniaque pur, ou par l'ammoniaque mêlé d'alkool, et en édulcorant le précipité avec une grande quantité d'eau.

OXIDE DE MERCURE GRIS par précipitation.

OXYDUM HYDRARGYRI GRISEUM præcipitatione paratum.

Syn. Pulvis mercurii cinereus. *Ph. Ed.*
Turpethum nigrum. *Off.*

2°. En précipitant le mercure de sa dissolution dans l'acide nitrique, par l'eau de chaux.

OXIDE DE MERCURE GRIS-NOIR par précipitation.

Syn. Mercurius solubilis. *Hahnemann* (1).

3°. En précipitant le mercure de sa dissolution dans l'acide nitrique, par la potasse.

OXIDE DE MERCURE BRUN.

Syn. Mercurius præcipitatus fuscus. *Wurtz.*

B. PRÉPARATIONS dans lesquelles le mercure plus oxidé, en rouge, blanc ou jaune, ne se réduit pas par le contact des rayons du soleil.

1°. OXIDE DE MERCURE ROUGE.

OXYDUM HYDRARGYRI RUBRUM.

---

(1) L'auteur prescrit de dissoudre le nitrate de mercure sec dans l'alkool, et de mêler cette dissolution avec de l'eau de chaux préparée avec des écailles d'huître.

a. Par la simple exposition au feu avec l'accès de l'air.

OXIDE DE MERCURE ROUGE per se.

OXYDUM HYDRARGYRUM RUBRUM per se.

Syn. Mercurius calcinatus per se.

Mercurius præcipitatus per se.

COMPOSITA.

Pilulæ syphiliticæ. *Off.*

Pilulæ ex mercurio calcinato. *Off.*

Pilulæ ex mercurio calcinato anodynæ.

b. Par la dissolution du mercure dans l'acide nitrique, et l'expulsion du même acide après par le feu.

OXIDE DE MERCURE ROUGE par l'acide nitrique.

OXYDUM HYDRARGYRI RUBRUM acido nitrico confectum.

Syn. Mercurius corrosivus ruber.

Mercurius præcipitatus ruber.

Mercurius corallinus.

Mercurius tricolor.

Pulvis principis.

Arcanum corallinum.

Panacea mercurii.

Panacea mercurii rubra.

COMPOSITA.

Unguentum syphiliticum rubrum. *Ph. Syph.*

Balsamum ophthalmicum rubrum. *Ph. D.*

Balsamus mercurialis. *Plenck. Ph. Chir.*

Unguentum ophthalmicum. *Saint-Yves.*
Unguentum ophthalmicum rubrum. *Ph. D.*
Unguentum mercuriale rubrum. *Ibid.*
Unguentum pomatum rubrum. *Ibid.*

2°. Oxide de mercure blanc.

Oxydum hydrargyri album.

En précipitant le mercure de sa dissolution dans l'acide muriatique, par la potasse ou la soude.

N. B. Le précipité blanc des pharmacies étant un sel triple *voyez plus bas.*

3°. Oxide de mercure jaune.

Oxydum hydrargyri luteum.

Voyez plus bas : Sulfate de mercure avec excès d'oxide.

III. Sels mercuriels.

Préparations dans lesquelles l'oxide de mercure est combiné avec des acides, et forme des sels métalliques mercuriels (1).

a. Avec les Acides minéraux.

1. L'acide muriatique. ——— Muriate de mercure.
2. L'acide muriatique oxigéné. — Muriate oxigéné de mercure.

---

(1) C'est principalement au citoyen *Bayen* que nous devons l'analyse et la connaissance exacte des sels et précipités mercuriels. Il a publié ses expériences dans différens mémoires insérés dans le *Journal de Physique.*

3. L'acide nitrique. —	Nitrate de mercure.
4. L'acide nitreux. —	Nitrite de mercure.
5. L'acide nitro-muriatique. —	Nitro-muriate de mercure.
6. L'acide sulfurique. —	Sulfate de mercure.
7. L'acide sulfureux. —	Sulfite de mercure.
8. L'acide phosphorique. —	Phosphate de mercure.
9. L'acide phosphoreux. —	Phosphite de mercure.
10. L'acide fluorique. —	Fluate de mercure.
11. L'acide boracique. —	Borate de mercure.
12. L'acide arsenique. —	Arseniate de mercure.
13. L'acide molybdique. —	Molybdate de mercure.
14. L'acide tungstique. —	Tungstate de mercure.
15. L'acide carbonique. —	Carbonate de mercure.

b. Avec les Acides végétaux.

1. L'acide succinique. —	Succinate de mercure.
2. L'acide citrique. —	Citrate de mercure.
3. L'acide gallique. —	Gallate de mercure.
4. L'acide malique. —	Malate de mercure.
5. L'acide benzoïque. —	Benzoate de mercure.
6. L'acide tartareux. —	Tartrite de mercure.
7. L'acide oxalique. —	Oxalate de mercure.
8. L'acide camphorique. —	Camphorate de mercure.
9. L'acide pyromuqueux. —	Pyromucite de mercure.
10. L'acide pyroligneux. —	Pyrolignite de mercure.
11. L'acide pyrotartareux. —	Pyrotartrite de mercure.
12. L'acide acéteux. —	Acétite de mercure.

c. Avec les Acides animaux.

1. L'acide lactique. —	Lactate de mercure.

2. L'acide saccholactique. — Saccholactate de mercure.
3. L'acide sébacique. ——— Sébate de mercure.
4. L'acide urique. ———— Urate de mercure.
5. L'acide formique. ——— Formiate de mercure.
6. L'acide bombique. ——— Bombiate de mercure.
7. L'acide prussique. ——— Prussiate de mercure.

1. AVEC LES ACIDES MINÉRAUX.

1°. Mercure combiné avec l'acide muriatique.

MURIATE DE MERCURE.
MURIAS HYDRARGYRI.

a. Par sublimation.

Muriate de mercure sublimé.
Murias hydrargyri sublimatione paratus.

Syn. Mercurius dulcis sublimatus. *Off.*
Calomel seu Calomelas. *Ph. L.*
Aquila alba.
Panacea mercurialis.

COMPOSITA.

α. Bolus mercurialis. *Ph. Ed.*
Bolus jalappæ cum mercurio. *Ibid.*
Bolus Rhei cum mercurio. *Ibid.*

β. Pilulæ Plummeri. *Ph. Ed.*
Pilulæ alterantes Plummeri. *Off.*
Pilulæ mercuriales purgantes.
Pilulæ catarrhales purgantes. *Ph. D.*
Pulvis Plummeri. *Off.*

γ. Mel è muriate hydrargyri. *Ph. Syph.*
Unguentum è muriate hydrargyri. *Ph. Syph.*

δ. Murias hydrargyri ammoniacalis ferratus, *seu* mercurius dulcis martialis *Hartmanni* (1).

b. Par précipitation.

1°. De sa dissolution nitrique par le muriate de soude.

Muriate de mercure précipité.

Murias hydrargyri præcipitatione paratus.

Syn. Mercurius præcipitatus dulcis. *Scheele.*

Hydrargyrus muriatus mitis. *Ph. L.*

COMPOSITA.

Lotio syphilitica nigra. *Ph. Syph.*

Pilulæ ex muriate hydrargyri compositæ. *Ph. Syph.*

2°. De sa dissolution nitrique par l'ammoniaque, par le muriate d'ammoniaque, ou par le muriate d'ammoniaque et la potasse (2).

MURIATE AMMONIACO-MERCURIEL.

MURIAS HYDRARGYRI AMMONIACALIS.

Mercurius præcipitatus albus. *Off.*

3°. De sa dissolution muriatique, par la potasse ou la soude.

Muriate de mercure avec excès d'oxide.

4°. De sa dissolution muriatique, par l'ammoniaque ou par le muriate d'ammoniaque.

---

(1) On prépare ce sel, en triturant et sublimant le mercure avec ce qui reste après la sublimation de ce qu'on appelle, *Flores salis ammoniaci martiales.*

(2) Tous ces précipités sont des sels mercuriels triples, selon l'observation du professeur *Fourcroy.*

Muriate ammoniaco-mercuriel.
Mercurius præcipitatus albus. *Ph. Ed.*

5o. De sa dissolution muriatique, par le muriate d'ammoniaque et la potasse.

MURIATE AMMONIACO-MERCURIEL.
MURIAS HYDRARGYRI AMMONIACALIS.

Syn. Calx hydrargyri alba. *Ph. L.*
Mercurius præcipitatus albus. *Off.*

COMPOSITA.

Unguentum syphiliticum album. *Ph. Syph.*
Unguentum calcis hydrargyri albæ. *Ph. L.*
Linimentum mercuriale. *Ph. Ed. Paup.*

2o. Mercure combiné avec l'acide muriatique oxigéné.

MURIATE OXIGÉNÉ DE MERCURE.
MURIAS HYDRARGYRI OXYGENATUS.

A. *Par Sublimation.*

Muriate de mercure oxigéné, sublimé.
Murias hydrargyri oxygenatus sublimatione paratus.

Syn. Hydrargyrus muriatus. *Ph. L.*
Mercurius sublimatus corrosivus. *Off.*
Mercurius corrosivus albus. *Ph. Suec.*

COMPOSITA.

a. Solutio sublimati spirituosa.
Solutio mercurii sublimati corrosivi. *Ph. Ed.*
Mixtura mercurialis. *Ph. Suec.*
b. Pilulæ è mercurio corrosivo albo. *Ph. Suec.*

c. Lotio syphilitica flava. *Ph. Syph.*
Aqua phagedænica *Off.*
Liquor mercurialis. *Off.*
d. Solutio sublimati balsamica. *Plenck.*
e. Liquor ad condylomata. *Ph. Syph.*
Aqua caustica pro condylomatibus. *Plenck.*

B. *Par Cristallisation.*

Muriate de mercure oxigéné, cristallisé.
Murias hydrargyri oxygenatus, crystallisatione paratus.

3o. Mercure combiné avec l'acide nitrique.

A. *Par cristallisation.*

NITRATE DE MERCURE cristallisé.
NITRAS HYDRARGYRI crystallisatus.
Syn. Hydrargyrum nitratum. *Bergmann.*
Mercurius nitrosus.
(Voyez aussi plus haut, *Oxide de mercure rouge.*)

B. *Par Dissolution.*

Nitrate de mercure liquide ou avec excès d'acide.
Nitras hydrargyri liquidus.
Syn. Acidum nitri hydrargyratum.
Solutio mercurii. *Ph. Ed.*
Solution nitrique de mercure.
Solutio hydrargyri nitrica.

COMPOSITA.

Unguentum syphiliticum citrinum. *Ph, Syph.*
Unguentum ex nitrate hydrargyri.
Unguentum citrinum. *Off.*

Unguentum hydrargyri nitrati. *Ph. L.*

Mercurius liquidus. *Lemery.*

Aqua mercurialis. *Charras.*

Aqua Phagedænica.

Aqua grisea. *Gohlii.*

Liquor Bellosti.

Gouttes anti-vénériennes.

Sirop végétal.

Sirop mercuriel de *Bellet.*

A. MERCURE PRÉCIPITÉ DE SA DISSOLUTION NITRIQUE PAR L'AMMONIAQUE (1).

Oxide de mercure noir avec du nitrate ammoniaco-mercuriel.

Oxydum hydrargyri nigrum cum nitrate hydrargyri ammoniacali.

Syn. Pulvis mercurii cinereus. *Ph. Ed.*

B. MERCURE PRÉCIPITÉ DE SA DISSOLUTION NITRIQUE PAR L'AMMONIAQUE DISSOUTE DANS L'ALKOOL. (*Spiritus salis ammoniaci vinosus.*)

Oxide de mercure noir avec du nitrate ammoniaco-mercuriel, ou nitrate ammoniaco-mercuriel noir.

Nitras hydrargyri ammoniacalis niger.

---

(1) Ce précipité est un sel mercuriel triple, grisâtre, mélangé d'oxide de mercure noir avec du nitrate ammoniaco-mercuriel. La liqueur qui reste après cette précipitation, évaporée, donne également un sel mercuriel triple, blanc, qui est du nitrate ammoniaco-mercuriel, ou le *Turbith blanc* de quelques pharmacies. Voy. *FOURCROY, Annales de Chimie.*

Syn. Turpethum nigrum.
Mercurius præcipitatus niger.

C. MERCURE PRÉCIPITÉ DE SA DISSOLUTION NITRIQUE PAR LE CUIVRE.

Mercurius præcipitatus viridis. *Ph. Brunsw.*

4°. Mercure combiné avec l'acide nitreux.

Nitrite de mercure.
Nitris hydrargyri.

5°. Mercure combiné avec l'acide nitro-muriatique, *vulgò* eau régale (*aqua regia*).

NITRO-MURIATE DE MERCURE.
NITRO-MURIAS HYDRARGYRI liquidus.

Syn. Gouttes blanches du docteur *Ward*, c'est-à-dire, une dissolution du mercure dans l'acide nitro-muriatique, ou dans l'acide nitrique mêlé avec du muriate d'ammoniaque.

6°. Mercure combiné avec l'acide sulfurique.

SULFATE DE MERCURE avec excès d'oxide.
SULFAS HYDRARGYRI cum excessu oxydi.

Syn. Hydrargyrum vitriolatum. *Bergmann.*
Sulfate de mercure jaune avec excès d'oxide.
Sulfas hydrargyri luteus cum excessu oxydi.
Hydrargyrus vitriolatus. *Ph. Lond.*
Vitriolum mercurii.
Turpethum minerale. *Off.*
Mercurius emeticus flavus. *Off.*

Mercurius flavus. *Ph. Edin.*
Mercurius præcipitatus luteus. *Ph. Dan.*
Turbith minéral.

Par Dissolution.

Sulfate de mercure liquide.
Sulfas hydrargyri liquidus.

Syn. Solutio hydrargyri sulphurica.
Oleum hydrargyri. *Off.*
Acidum sulphuricum hydrargyratum.

7°. Mercure combiné avec l'acide sulfureux.

Sulfite de mercure.
Sulfis hydrargyri.

8°. Mercure combiné avec l'acide phosphorique.

PHOSPHATE DE MERCURE.
PHOSPHAS HYDRARGYRI.
Hydrargyrum phosphoratum. *Bergmann.*

En précipitant le mercure de sa dissolution nitrique par l'urine récente.

Phospho-muriate de mercure.
Phospho-murias hydrargyri.

Syn. Rosa mineralis.
Mercurius præcipitatus roseus.
Précipité rose de *Lemery.*

9°. Mercure combiné avec l'acide phosphoreux.

Phosphite de mercure.
Phosphis hydrargyri.

10°. Mercure combiné avec l'acide fluorique.

Fluate de mercure.
Fluas hydrargyri.
Hydrargyrum fluoratum. *Bergmann.*

11°. Mercure combiné avec l'acide boracique.

Borate de mercure.
Boras hydrargyri.
Hydrargyrum boraxatum. *Bergmann.*

12°. Mercure combiné avec l'acide arsenique.

Arseniate de mercure.
Arsenias hydrargyri.
Hydrargyrum arsenicatum. *Bergmann.*

13°. Mercure combiné avec l'acide molybdique.

Molybdate de mercure.
Molybdas hydrargyri.

14°. Mercure combiné avec l'acide tunstique.

Tunstate de mercure.
Tungstas hydrargyri.

15°. Mercure combiné avec l'acide carbonique.

Carbonate de mercure.
Carbonas hydrargyri.

II. AVEC LES ACIDES VÉGÉTAUX.

16°. Mercure combiné avec l'acide succinique.

Succinate de mercure.

Succinas hydrargyri.

Hydargyrum succinatum. *Bergmann.*

17°. Mercure combiné avec l'acide citrique.

Citrate de mercure.

Citras hydrargyri.

Hydrargyrum citratum. *Bergmann.*

18°. Mercure combiné avec l'acide gallique.

Gallate de mercure.

Gallas hydrargyri.

19°. Mercure combiné avec l'acide malique.

Malate de mercure.

Malas hydrargyri.

20°. Mercure combiné avec l'acide benzoïque.

Benzoate de mercure.

Benzoas hydrargyri.

21°. Mercure combiné avec l'acide tartareux.

TARTRITE DE MERCURE.

TARTRIS HYDRARGYRI.

Hydrargyrum tartarisatum. *Bergmann.*

a. MERCURE PRÉCIPITÉ DE SA DISSOLUTION NITRIQUE PAR L'ACIDE TARTAREUX.

Tartrite de mercure précipité.

Tartris hydrargyri præcipitatus.

Syn. Pulvis Constantinus.

b. MERCURE PRÉCIPITÉ DE SA DISSOLUTION DANS L'ACIDE MURIATIQUE OXIGÉNÉ, PAR LE TARTRITE ACIDULE DE POTASSE.

Tartrite de mercure précipité blanc.

Tartris hydrargyri præcipitatus albus.

Syn. Pulvis mercurialis argenteus.

d. MERCURE COMBINÉ AVEC LE TARTRITE ACIDULE DE POTASSE.

Tartrite de mercure avec de la potasse. (*Sel triple.*)

Tartris hydrargyri cum potassa.

Syn. Tartarus hydrargyratus.

Mercurius tartarisatus. *Selle.*

Terre feuilletée mercurielle. *Pressavin.*

22°. Mercure combiné avec l'acide oxalique.

Oxalate de mercure.

Oxalas hydrargyri.

Syn. Hydrargyrum oxalinum.

Hydrargyrum saccharatum. *Bergmann.*

23°. Mercure combiné avec l'acide camphorique.

Camphorate de mercure.

Camphoras hydrargyri.

24°. Mercure combiné avec l'acide pyromuqueux.

Pyro-mucite de mercure.

Pyro-mucis hydrargyri.

25°. Mercure combiné avec l'acide pyroligneux.

Pyro-lignite de mercure.

Pyro-lignis hydrargyri.

26°. Mercure combiné avec l'acide pyrotartareux.

Pyro-tartrite de mercure.

Pyro-tartris hydrargyri.

27°. Mercure combiné avec l'acide acéteux.

ACÉTITE DE MERCURE.

ACETIS HYDRARGYRI.

a. Par la simple trituration.

Syn. Hydrargyrum acetatum. *Bergmann.*

Terre feuilletée mercurielle de *Fourcy.*

Dragées ou pilules de *Keyser.*

b. Par la Précipitation.

En précipitant le mercure de sa dissolution nitrique par l'acétite de potasse.

c. Par la Dissolution.

En dissolvant l'oxide de mercure rouge dans l'acide acéteux, et évaporant la dissolution à siccité.

III. AVEC LES ACIDES ANIMAUX.

28°. Mercure combiné avec l'acide lactique.

Lactate de mercure.

Lactas hydrargyri.

29°. Mercure combiné avec l'acide saccholactique.

Saccho-lactate de mercure.

Saccho-lactas hydrargyri.

30°. Mercure combiné avec l'acide sébacique.

Sébate de mercure.

Sebas hydrargyri.

31°. Mercure combiné avec l'acide urique.

Urate de mercure.

Uras hydrargyri.

32°. Mercure combiné avec l'acide formique.

Formiate de mercure.
Formias hydrargyri.

Hydrargyrum formicatum. *Bergmann.*

33°. Mercure combiné avec l'acide bombique.

Bombiate de mercure.
Bombias hydrargyri.

34°. Mercure combiné avec l'acide prussique.

Prussiate de mercure.
Prussias hydrargyri.

IV. Sulfures mercuriels.

Préparations dans lesquelles le mercure est combiné avec le soufre.

A. Oxide de mercure sulfuré.
Oxydum hydrargyri sulphuratum.

n. Par Trituration, ou

b. Par Fusion.

Oxide de mercure sulfuré noir.

Oxydum hydrargyri sulphuratum nigrum.

Syn. Æthiops mineralis. *Off.*
Hydrargyrus cum sulphure. *Ph. L.*

Composita.

Emplastrum gummi ammoniaci cum hydrargyro. *Ph. L.*

Emplastrum lithargyri cum hydrargyro. *Ibid.*

Æthiops antimonialis. *Off.*

c. Par Précipitation.

En précipitant le mercure de sa dissolution dans l'acide nitrique par le sulfure de potasse ou de chaux.

L'oxide de mercure noir sulfuré par précipitation.

Oxydum hydrargyri sulfuratum, præcipitatione paratum.

Syn. Turpethum nigrum. *Off.*

B. OXIDE DE MERCURE SULFURÉ ROUGE.

OXYDUM HYDRARGYRI SULPHURATUM RUBRUM.

Syn. Cinnabaris nativa.

Cinnabaris artificialis. *Off.*

Cinnabaris factitia. *Off.*

Hydrargyrus sulphuratus ruber. *Ph. L.*

COMPOSITA.

Pulvis antilyssus Sinensis.

Cinnabaris antimonialis. *Off.*

V. ALLIAGES MERCURIELS.

PRÉPARATIONS dans lesquelles le mercure est combiné avec d'autres métaux, en forme d'alliages mercuriels.

Amalgames mercuriels.

Amalgama hydrargyri.

CHAPITRE VI.

Remarques chimiques sur les principales préparations mercurielles, rapportées dans la table précédente.

La plupart des préparations mercurielles que j'ai rassemblées dans le tableau précédent ont été recommandées, en différens temps, par différens chimistes et praticiens, pour le traitement des maladies syphilitiques. Nous nous bornerons ici à examiner celles qu'on emploie principalement de nos jours et qui ont soutenu leur réputation depuis qu'on a commencé à les introduire dans la pratique ; ou qui, ayant été découvertes de notre temps, semblent posséder des qualités propres à leur concilier la même confiance.

On administre toutes ces différentes préparations sous diverses formes ; en poudres, pilules, bols, dissolutions, lotions, injections, onguens, etc. ; quelques-unes pour l'usage extérieur, mais le plus grand nombre pour être prises intérieurement.

I. *Du mercure pur.*

On appelle le MERCURE PUR dans son état métallique, communément le mercure coulant (*hydrargyrum purificatum.*)

Le mercure qu'on destine à l'usage médicinal, pour en faire les différentes préparations, doit être très-

pur. La plus grande partie du mercure du commerce vient d'Istria en Frioul, et du Palatinat, et il passe par les mains des Hollandais, qui le sophistiquent souvent avec du plomb et du bismuth, sans qu'il éprouve aucune altération sensible dans sa fluidité et dans son brillant métallique. Mais tout médecin qui a la santé de ses malades à cœur, n'emploiera jamais du mercure, soit à l'intérieur, soit à l'extérieur, sans s'être assuré qu'il est parfaitement pur. Car si l'on se sert de ce métal dans un état d'impureté, on peut non-seulement être trompé dans les effets qu'on s'en promet, mais encore causer beaucoup de mal au malade. Aussi, comme il est difficile de s'assurer de la pureté de celui qu'on trouve dans les boutiques, nous croyons que tout praticien devroit le purifier lui-même, ou du moins ne l'employer que purifié de la manière que nous allons indiquer.

Le mercure se trouve dans les mines ou natif, et dans cet état on l'appelle mercure vierge; ou minéralisé, et alors on lui donne le nom de mine de mercure, de laquelle on le sépare ensuite par la distillation.

Ces mines de mercure sont de plusieurs espèces et de différentes formes. Le cinnabre natif est cependant celle qui contient la plus grande quantité de mercure. Quoique plusieurs auteurs recommandent le cinnabre natif comme remède, c'est une vérité de fait qu'il est souvent uni avec l'arsenic ou avec d'autres substances hétérogènes. C'est conséquemment courir des risques

que d'employer le cinnàbre natif pour l'usage intérieur et même extérieur. Quoiqu'il soit quelquefois plus beau dans sa couleur que le cinnabre factice, on peut toujours compter plus sûrement sur ce dernier, bien préparé, pour l'usage médicinal.

Le mercure, dans le cinnabre ou dans les autres mines de mercure, étant communément minéralisé par le soufre, le procédé pour l'en séparer consiste à unir, avec la mine de mercure, une substance qui ait une plus grande affinité avec le soufre qu'avec le mercure. Tels sont, par exemple, les sels alkalis, la terre calcaire, le fer, les scories de fer, etc. Si l'on mêle par conséquent avec la mine de mercure l'une ou l'autre des substances que je viens de nommer (dont cependant on choisit toujours la moins coûteuse), et qu'on expose ce mélange au feu dans un appareil distillatoire, cette substance s'unira avec le soufre; et le mercure, se trouvant en liberté par ce moyen, s'élevera sous forme de vapeurs et passera dans le récipient.

L'intérêt a malheureusement enseigné aux commerçans l'art de sophistiquer le mercure, en y mêlant du plomb, avec lequel il s'unit avec facilité. On parvient à rendre cette friponnerie plus difficile à reconnoître, en y ajoutant du bismuth : car l'amalgame qu'on forme par cette addition est beaucoup plus fluide et conserve beaucoup mieux le brillant métallique et argenté du mercure. Il est donc évident que la couleur et le brillant du mercure ne sont pas toujours

des signes certains de sa pureté ; et il ne faut nullement compter sur la purification ordinaire du mercure, qui consiste à le faire passer par la pression à travers un sac de peau, parce que l'amalgame, composé de mercure, de plomb et de bismuth, est souvent si parfait, que, quoique l'alliage fasse le quart de la masse entière, il ne reste cependant que très-peu de ces matières hétérogènes dans le sac de peau qu'a traversé le mercure.

En lavant le mercure avec du vinaigre concentré, le plomb se dissout dans le vinaigre, dont le goût devient plus doux ; mais tout le plomb n'est pas détruit par cette opération.

Le seul moyen assuré de purifier le mercure est la distillation. On regarde les vaisseaux de fer comme les plus convenables, parce que le fer est le seul métal avec lequel le mercure refuse de s'unir, et qu'il n'y a d'ailleurs aucun danger que les vaisseaux de fer soient brisés par le procédé, comme pourroient l'être ceux de verre, à raison sur-tout de la grande expansion que le mercure éprouve dans cette opération. Plus on fait monter haut le mercure avant qu'il se condense, plus on est sûr de le débarrasser des particules de plomb, qui ne peuvent, par cette précaution, le suivre dans le récipient. Le vaisseau destiné à cette opération doit donc être un pot de fer, avec un col long et étroit de même métal, ressemblant à un canon de mousquet. Mais afin de condenser mieux et plus aisément le mercure qui s'élève sous forme de

vapeurs, et pour l'obtenir parfaitement pur, en cas que quelques particules de plomb ou de bismuth aient été emportées avec lui dans la distillation, il faut qu'on attache, à l'extrémité de ce tube recourbé, un morceau de linge, qui doit plonger de deux ou trois pouces dans du vinaigre. Par cette méthode, on obtient tout le mercure sans perte ; la personne qui opère n'est exposée à aucun danger d'explosion, et de plus, on dépouille parfaitement le mercure de toutes les particules de plomb et de bismuth qui pourroient être montées avec lui, lesquelles se dissolvent dans le vinaigre, tandis que le mercure, parfaitement pur, se trouve au fond du vase.

On peut aussi obtenir du mercure très-bien purifié, en distillant le muriate oxigéné de mercure, ou quelqu'autre sel mercuriel, avec une substance qui ait une plus grande attraction élective pour l'acide que le mercure.

Voici les caractères du mercure pur : 1°. il faut, lorsqu'on le verse sur une table de bois, qu'il forme des globules qui conservent toujours leur figure sphérique, et ne s'étendent jamais en longueur comme un fil ou une ligne ; 2°. qu'il ne soit pas couvert d'une pellicule, mais que sa surface soit brillante ; 3°. lorsqu'on l'agite avec de l'eau, il ne doit pas la rendre noirâtre et sale ; 4°. lorsqu'on l'agite ou qu'on le met en digestion dans du vinaigre, il ne doit pas lui communiquer un goût douceâtre ; 5°. étant mis sur le feu dans une cuiller de fer, il doit s'évaporer en entier, sans laisser rien après lui.

II. *Des oxides mercuriels.*

Le MERCURE se change en un OXIDE GRIS OU NOIRATRE par la trituration et l'accès de l'air vital, ou gaz oxigène.

1°. En triturant le mercure avec les graisses ou autres huiles fixes animales ou végétales, sous le nom d'ONGUENT MERCURIEL GRIS (*Unguentum hydrargyri griseum*).

On prépare communément l'onguent mercuriel, en triturant le mercure avec de la graisse de porc et de la térébenthine. Cette manière de le préparer est très-mauvaise; car l'onguent ainsi préparé produit bientôt, sur-tout dans des personnes dont la peau est plus irritable, des pustules d'une espèce inflammatoire, qui sont très-douloureuses, et qui empêchent qu'on ne puisse continuer les frictions. Il est donc plus avantageux de préparer l'onguent mercuriel, en triturant le mercure purifié avec de la graisse de porc fraîche, lavée et nettoyée à plusieurs reprises avec de l'eau pure, sans y ajouter de la térébenthine. Il faut continuer de triturer l'onguent pendant plusieurs heures après que tous les globules de mercure ont disparu, afin d'être certain qu'il est parfaitement réduit en oxide gris-noir. On doit le tenir ensuite dans un lieu frais, non seulement pour l'empêcher de devenir rance, mais aussi pour éviter qu'il ne se fonde : ce qui produiroit la séparation et par conséquent la précipitation du mercure au fond du vaisseau.

Mais, malgré toutes ces précautions, on rencontre très-souvent des malades dont la peau paroît être d'une si grande irritabilité, qu'ils ne peuvent supporter l'application de l'onguent, lors même qu'il est préparé suivant la méthode que nous venons de décrire. La grande propensité qu'a la graisse de porc à devenir rance, sur-tout dans les saisons et dans les régions chaudes, contribue beaucoup à occasionner cet accident fâcheux. Dans ces circonstances, il est à propos de mêler avec l'onguent mercuriel une petite quantité de cérat blanc récemment fait, ou de le préparer uniquement avec du mercure et du beurre de cacao, qui est l'huile butyreuse qu'on retire des noix de cacao, en les faisant bouillir avec de l'eau. Mais il vaut peut-être encore mieux préparer cet onguent en triturant le mercure avec le suif de mouton, jusqu'à ce qu'il soit parfaitement oxidé, et d'y ajouter la graisse de porc récente et purifiée. Le suif de mouton est plus dur et ne rancit pas si aisément.

Les manipulations qu'on suit, en général, pour préparer l'onguent mercuriel gris sont très-défectueuses. On le fait ordinairement dans un mortier de fer, avec des pilons de même métal : mais c'est une opération bien pénible et ennuyeuse, qui exige beaucoup de travail et d'attention.

Ces longueurs viennent de ce que ces vaisseaux, étant de forme concave, présentent une très-petite surface. Le mercure que l'on y triture ne peut donc

pas en présenter beaucoup ; ses molécules ne peuvent pas rester long-temps divisées, en raison de leur tendance à l'affinité d'agrégation. Il suit encore de là que l'air atmosphérique touche en moins de points le mercure. Ce métal, absorbant moins d'oxigène de la part de l'air, doit donc être oxidé moins promptement : car, quoi qu'en disent ceux qui ne croient pas à l'oxigène, sans lui le mercure ne s'oxideroit pas : la graisse que l'on y ajoute n'est employée que comme auxiliaire ; elle sert à le diviser seulement et à multiplier le contact entre ses molécules et l'air.

Il paroît qu'on feroit cette préparation beaucoup mieux en triturant et incorporant le mercure avec la graisse animale ou le beurre de cacao, etc. sur un porphyre ou sur une table de marbre, avec une molette de la même matière, comme les peintres broient leurs couleurs. Peut-être conviendroit-il mieux de réduire préalablement le mercure en oxide gris, au moyen d'une trituration long-temps continuée dans une machine faite exprès, ou bien en ajoutant au mercure, selon l'avis du professeur *Fourcroy*, avant de le mêler avec la graisse, un peu d'oxide rouge ou de muriate oxigéné de mercure, qui, par la trituration, cèdent au mercure coulant une portion d'oxigène, et abrègent ainsi beaucoup le travail.

Le citoyen *Dupont*, pharmacien, vient d'indiquer, dans le Journal de Pharmacie, nº. VIII, page 60, une méthode beaucoup préférable à celle qu'on a suivie jusqu'ici. Il conseille de préparer cet onguent

dans des mortiers très-évasés, et de se servir de pilons qui présentent beaucoup de surface, et de n'ajouter le mercure que par parties, c'est-à-dire, d'en mettre à la fois trois onces, par exemple, avec une once de graisse dans un mortier très-grand et très-évasé : après quelques minutes de trituration avec un pilon également volumineux, le mercure présente une grande quantité de surfaces ; et comme il y en a très-peu, et qu'il ne tend point à se réunir, puisqu'il est adhérent aux parois du mortier, et que la couche en est extrêmement mince, l'absorption du principe oxidant doit être plus rapide, puisqu'il y a plus de points de contact avec l'air atmosphérique. Au bout d'une demi-heure, cette quantité de mercure est parfaitement oxidée ou éteinte : vous la retirez et la mettez à part. Vous répétez la même opération sur une pareille quantité de mercure, et si vous y travaillez huit heures consécutivement, vous aurez quarante-huit onces de mercure parfaitement éteint. Vous y ajouterez le reste de votre graisse jusqu'à poids égal, vous aurez six livres d'onguent double, dans lequel on ne peut découvrir aucun atome de mercure non oxidé. Voilà donc six livres d'onguent double que l'on n'eût pas fait dans quinze jours, si l'on eût mis une plus grande quantité de mercure, parce que la couche étant beaucoup plus épaisse, la portion oxidée est celle qui est en contact avec l'atmosphère ; au lieu que celle qui ne l'est point, se réunit au fond et ne reçoit point les im-

pressions de l'air, puisqu'elle est défendue par la portion déja oxidée, et occupant la première surface.

Je parlerai des autres onguens mercuriels, faits avec d'autres oxides ou avec des sels mercuriels, dans la suite de ce chapitre.

C'étoit jusqu'ici un problême parmi les praticiens occupés du traitement des maladies syphilitiques, de trouver un moyen de nettoyer le linge dont on a fait usage pendant le traitement par les frictions mercurielles. Il est difficile de se former une idée de la quantité de linge détruit par ce traitement : ce n'est que dans les hôpitaux où ces maladies sont traitées de cette manière que l'on peut s'apercevoir de cette dépense considérable.

Elle se fait sentir dans toute sa force, lorsque, par ignorance, ou faute de précaution de la part du praticien, les malades portent, pendant leur traitement, du linge précieux, et qu'ils le font ensuite blanchir avec d'autre linge par des moyens ordinaires.

Il arrive inévitablement que ce linge, ainsi que celui avec lequel on l'expose, est à jamais taché, et même que chaque tache, au bout d'un certain temps, devient un trou dans le linge.

Il est encore un autre inconvénient qui résulte des frictions faites avec cet onguent ; c'est de déceler cette maladie chez des personnes qui, quelquefois, peuvent avoir un grand intérêt à la cacher soigneusement. Combien de fois ces taches sur le linge n'ont-

elles pas été une source de troubles et de désunion dans les ménages et dans les familles !

Le citoyen *Vauquelin*, inspecteur des mines et professeur de chimie docimastique à l'école des mines, a communiqué au public, dans le troisième volume *de la Médecine éclairée, etc.*, publiée par Fourcroy, un moyen sûr et peu dispendieux pour blanchir le linge taché par des préparations de mercure et de plomb : nous le transcrirons ici mot pour mot.

« Ayant été chargé de détacher un assez grand nombre de chemises fines, de mouchoirs de poche, de serviettes, etc., tant en coton qu'en fil, j'ai opéré de la manière suivante :

» J'ai d'abord lessivé quelques-unes des chemises qui ne l'avoient point été, dans une liqueur faite avec *cinquante parties d'eau*, *une de potasse*, *et une et demie de chaux* ; lorsque toute la graisse a été dissoute par l'alkali, et qu'il ne restoit plus sur les linges que l'oxide de mercure (car c'est avec l'onguent mercuriel que se font les taches), je les ai réunis avec ceux qui avoient subi la première opération chez la blanchisseuse, et je les ai plongés dans un baquet contenant une liqueur composée de *douze parties d'eau et d'une partie d'acide muriatique oxigéné*, le plus fort possible, à la température de dix degrés. J'ai laissé ces linges dans la liqueur jusqu'à ce que toutes les taches aient été enlevées ; ce qui dure plus ou moins de temps, suivant qu'il y a plus ou moins de matière à dissoudre. S'il arrivoit que l'on eût mis

plus de linge que l'acide muriatique oxigéné n'en peut détacher, il faudroit, après avoir ôté le linge de dedans la première liqueur, ajouter un vingtième du même acide, et y plonger le linge de nouveau. Je conseille de retirer le linge avant l'addition de l'acide; car il pourroit arriver qu'il ne se mêlât pas par-tout exactement, et qu'il brûlât les parties du linge sur lesquelles il séjourneroit.

» Lorsque toutes les taches sont disparues, il faut bien laver le linge avec de l'eau de fontaine, le passer dans une eau de savon pour lui enlever son odeur, et ensuite, si on veut lui donner un beau blanc, on peut le plonger pendant quelques heures dans une eau où on aura mêlé 0,01 d'acide sulfurique ou sulfureux. Ce sont-là les doses qui m'ont le mieux réussi; elles peuvent être changées en raison des quantités de linge qu'on a à blanchir et les quantités de taches dont ils sont gâtés: mais, en général, il vaut mieux être obligé de lessiver et immerger deux fois que d'employer ou les lessives ou l'acide trop forts, car on pourroit brûler son linge.

» Cette application de la chimie à l'économie domestique met les malades hors de cette alternative, ou de perdre, par le traitement anti-vénérien, des linges coûteux, ou de ne mettre que des linges tachés et déchirés, ce que beaucoup de personnes souffrent difficilement.

Nota. » Quand on se sert de vases de bois neuf, il faut avoir soin d'y mettre, quelques heures avant,

de l'acide muriatique oxigéné pour en détruire la couleur. Il faut aussi soigneusement en écarter le fer. »

LES OXIDES DE MERCURE BLANC ne sont pas des oxides purs. Le muriate oxigéné de mercure, précipité par la potasse ou la soude, ou par le carbonate de potasse ou de soude, n'est pas décomposé en entier, comme l'a très-bien observé le citoyen *Bayen*, mais contient beaucoup d'acide muriatique, avec excès d'oxide. Presque la moitié de ce précipité par la potasse est du muriate de mercure. Le même sel, précipité par le carbonate d'ammoniaque, forme un sel triple, composé d'acide muriatique, d'ammoniaque et d'oxide de mercure. En précipitant le muriate oxigéné de mercure par l'eau de chaux, le précipité est de l'oxide de mercure, avec très-peu d'acide muriatique. La poudre rougeâtre ou jaunâtre qui y est mêlée, est la terre calcaire. Trois drachmes de muriate oxigéné de mercure, précipitées par l'eau de chaux, ont donné au citoyen *Bayen* deux drachmes et dix-sept grains d'oxide mercuriel, huit grains de muriate de mercure et trente-deux grains de poudre rouge calcaire. Il est évident, d'après ces expériences, que l'eau de chaux décompose le muriate oxigéné de mercure mieux que les alkalis, et le précipite en forme d'oxide : et l'ammoniaque ou le muriate d'ammoniaque décompose le même sel moins que les alkalis fixes, et le précipite presqu'entièrement sous la forme d'un sel triple, qu'on appelle propre-

ment muriate ammoniaco-mercuriel, ou muriate de mercure ammoniacal. Il faut encore noter que le précipité par l'eau de chaux se réduit en mercure coulant sans addition.

La dissolution du mercure dans l'acide nitrique, précipité par le carbonate de potasse, est du nitrate de mercure, avec excès d'oxide. Une demi-once de ce précipité contient, d'après les expériences de ce même chimiste, dix grains d'acide nitrique. — La même dissolution, précipitée par l'ammoniaque, donne un précipité de couleur grise, composé d'acide nitrique, d'ammoniaque et d'oxide de mercure. — La même dissolution nitrique de mercure, précipitée par la potasse, donne une poudre de couleur de soufre, qui est formée d'acide nitrique, avec excès d'oxide mercuriel. — La même dissolution, précipitée par l'eau de chaux, est de couleur olive, contenant toujours une portion d'acide.

L'OXIDE ROUGE DE MERCURE (*Oxydum hydrargyri rubrum*, vulgò *Mercurius calcinatus, calx hydrargyri rubra, Mercurius præcipitatus per se*), se prépare de deux manières. Dans l'une, on introduit dans un matras à fond plat autant de mercure pur qu'il faut pour en recouvrir la surface inférieure d'une ligne ou deux de hauteur; on tire ensuite le col du vase à la lampe jusqu'à un tube presque capillaire; on en casse l'extrémité pour donner accès à l'air. On place le matras dans un bain de sable; on donne le feu assez fort pour faire bouillir doucement le mercure, et on

l'entretient continuellement dans cet état jusqu'à ce qu'il soit réduit en une poudre rouge, qu'on appelle *oxide de mercure rouge per se.* L'autre méthode de préparer cet oxide, qui consiste dans la simple évaporation de la dissolution nitrique de mercure, comme je l'ai décrite plus bas, pag. 142, est plus facile et moins dispendieuse. On lui a donné le nom d'oxide de mercure par l'acide nitrique (*Oxydum hydragyri acido nitrico confectum*).

L'OXIDE JAUNE DE MERCURE. Voyez plus bas, p. 244, Sulfate de mercure, avec excès d'oxide.

III. *Des sels mercuriels.*

Les SELS MERCURIELS sont des oxides de mercure combinés avec un acide.

1°. MURIATE DE MERCURE (*Murias hydrargyri, vulgò* calomel, ou mercure doux). Ce sel, préparé comme il l'est communément, par sublimation, est un remède très-différent dans divers pays, dans les différentes boutiques du même pays, et même dans les mêmes boutiques, en différens temps. C'est pourquoi je ne m'en sers plus, et j'emploie de préférence le muriate de mercure préparé par précipitation.

Le célèbre *Schéele* nous a communiqué une nouvelle méthode de préparer ce sel par précipitation, par laquelle on l'obtient toujours d'une qualité égale. Quoiqu'on sût long-temps avant Schéele que le mercure pouvoit s'unir avec l'acide muriatique, par le moyen de la précipitation, on n'en faisoit que peu

d'usage dans la pratique, parce que les proportions n'étoient probablement pas bien connues, et qu'on le regardoit comme peu sûr dans ses effets. Je crois faire plaisir au plus grand nombre de mes lecteurs, en leur donnant ici la description exacte de ce procédé nouveau.

Il faut mettre une demi-livre de mercure et la même quantité d'acide nitrique, étendu d'une quantité égale d'eau, distillée dans un petit vaisseau à long col, dont on bouchera l'orifice avec du papier. On placera ce vase dans un bain de sable chaud; et quelques heures après, lorsque l'acide ne donnera plus aucun signe d'action sur le mercure, il faut augmenter le feu au point que la dissolution soit prête à bouillir. On continuera le même degré de chaleur pendant trois ou quatre heures, en ayant soin de remuer le vase de temps en temps, et enfin il faut laisser bouillir doucement la dissolution pendant un quart-d'heure. On aura fait dissoudre dans le même temps quatre onces et demie de muriate de soude pur dans six ou huit livres d'eau. Il faut verser cette dissolution bouillante dans un grand vaisseau de verre, et y mêler peu à peu la dissolution nitrique de mercure dont nous venons de parler, aussi dans un état d'ébullition, en ayant soin de tenir le mélange dans un mouvement perpétuel. Lorsque le dépôt sera reposé, il faudra décanter la liqueur claire qui est au-dessus; ensuite, on le lavera plusieurs fois avec de l'eau chaude, jusqu'à ce qu'il cesse de communiquer

aucun goût à l'eau. Il faut mettre à égoutter sur un filtre le précipité qu'on aura obtenu par cette méthode, et le sécher ensuite à une chaleur modérée.

On pourroit supposer que lorsque l'acide nitrique cesse de faire effervescence avec le mercure, qu'il en est saturé : mais il s'en faut de beaucoup que cela soit ainsi ; car l'acide, lorsqu'on augmente la chaleur, est encore capable d'en dissoudre une quantité considérable.

Il est nécessaire de faire bouillir la dissolution de mercure pendant environ un quart-d'heure, pour tenir le nitrate de mercure dans un état de liquidité, parce qu'il est très-disposé à cristalliser. Il reste ordinairement du mercure non dissous ; mais il vaut toujours mieux en mettre trop que trop peu, parce que plus la dissolution en est saturée, plus on obtient de muriate de mercure.

On doit verser la dissolution mercurielle en petite quantité à la fois, et avec précaution, dans la dissolution du muriate de soude, pour empêcher qu'il n'y tombe en même temps aucun globule du mercure qui n'est pas dissous.

Deux onces de muriate de soude suffiroient pour précipiter tout le mercure : mais si l'on n'emploie que cette quantité, il peut arriver facilement que quelques particules de muriate oxigéné de mercure, que l'eau seule est incapable d'en séparer complétement, s'attachent à ce précipité. C'est-là, sans doute, la cause que le mercure qu'on appelle précipité blanc

est toujours corrosif. Le muriate de soude, ainsi que le muriate d'ammoniaque, a la propriété de dissoudre une grande quantité de muriate oxigéné de mercure. C'est pourquoi il est bon d'employer quatre onces et demie de muriate de soude, afin de séparer entièrement le muriate oxigéné de mercure du précipité.

Les faits suivans prouvent que ce précipité est un bon et vrai muriate de mercure, ou mercure doux. 1°. Il est entièrement insipide. 2°. L'auteur l'a sublimé ; et il a examiné la portion qui étoit montée la première, et qui auroit dû être corrosive, si le précipité avoit contenu quelque chose de cette nature, puisque c'est un fait connu que le muriate oxigéné de mercure (sublimé corrosif), monte plutôt que le muriate de mercure (mercure doux) ; au lieu que ce qui s'est élevé pendant tout le cours de la sublimation étoit du muriate pur de mercure, exactement semblable à celui qu'on obtient de la manière ordinaire. 3°. Il a mêlé ce précipité avec un quart de son poids de mercure coulant, et il l'a sublimé, en supposant que s'il contenoit un excédent de sublimé corrosif, il seroit en état de se charger d'une nouvelle quantité de mercure. Mais bien loin que cela soit arrivé, le mercure coulant qu'il avoit employé n'a rien perdu de son poids dans cette expérience. 4°. On sait que les alkalis caustiques et l'eau de chaux donnent une couleur noire au muriate de mercure : la même chose est arrivée avec celui préparé à la manière indiquée.

L'auteur ajoute : « Je ne puis douter que le procédé que je viens de décrire ne soit plus avantageux que celui qu'on a mis en usage jusqu'à présent. 1°. Parce que l'on peut préparer ce muriate de mercure avec moins de difficulté, moins de dépense, et sans employer du muriate oxigéné de mercure. 2°. Comme on n'a jamais lieu de craindre qu'il contienne rien de corrosif, pourvu qu'il ait été suffisamment édulcoré, on peut toujours le donner en toute sûreté. 3°. La personne qui opère n'est pas exposée à la poussière nuisible qui s'élève pendant la trituration du sublimé corrosif dans l'ancienne méthode. 4°. Ce muriate de mercure est toujours en poudre plus fine que le mercure doux ordinaire, parce qu'il est impossible de rendre ce dernier égal à l'autre à cet égard, quelque long-temps qu'on puisse le broyer. »

Les gouttes anti-vénériennes, fort célèbres à Amsterdam, ont été analysées par *Schéele*. Il a trouvé qu'elles étoient composées d'acide muriatique, saturé par le fer et mêlé avec une très-petite quantité de mercure.

Le muriate de mercure, mêlé avec de la graisse ou le cérat blanc, ou bien avec du miel, sert, dans bien des cas, utilement pour en faire un onguent, au lieu de l'onguent gris, qui tache les linges, et est si sujet à trahir les malades. (Voy. *Unguentum et Mel ex muriate hydrargyri.* PH. SYPH.) Il sert, en outre, en poudre avec de la salive, pour les frictions. Mêlé avec de l'eau de chaux, il forme la *Lotio syphilitica nigra*, ou *lotio ex muriate hydrargyri.* PH. SYPH.

2°. Le muriate ammoniaco-mercuriel, ou muriate de mercure ammoniacal (*Murias hydrargyri ammoniacalis*, *vulgò* le précipité blanc, ou *mercurius præcipitatus albus*), est, d'après les observations du professeur *Fourcroy*, un véritable sel triple composé d'oxide de mercure, d'acide et d'ammoniaque. On le prépare communément en dissolvant une livre de muriate d'ammoniaque et une livre de muriate de mercure dans de l'eau distillée, et en ajoutant à cette dissolution une livre de carbonate de potasse alkalescent. — La poudre précipitée se lave à plusieurs reprises. Les auteurs de la Pharmacopée d'Edimbourg prescrivent du muriate oxigéné de mercure pour faire cette préparation.

C'est, en tout cas, un sel triple, formé de l'acide muriatique, de l'oxide de mercure et de l'ammoniaque; ce dernier se précipite toujours avec les deux autres. La meilleure manière de le préparer consiste à dissoudre, par une chaleur douce, une once de mercure dans neuf ou dix gros d'acide nitrique, d'étendre ensuite la dissolution avec une livre d'eau distillée, et d'y ajouter une solution de deux gros de muriate d'ammoniaque dans quatre onces d'eau distillée, à quoi on ajoute immédiatement après une solution d'alkali végétal dans l'eau, pour obtenir une quantité convenable de précipité. Il faut avoir soin de ne pas mettre trop de cette dernière solution; car le précipité prendroit une couleur jaune. Cette poudre blanche ainsi précipitée doit être lavée dans de l'eau

distillée, et sert principalement pour faire un onguent.

3o. Le MURIATE OXIGÉNÉ DE MERCURE (*Murias hydragyri oxygenatus*, *vulgò* sublimé corrosif). Ce sel, tel qu'il se trouve dans les boutiques, préparé par la sublimation, est sujet à toutes les objections que j'ai faites contre le muriate de mercure préparé par sublimation. Sa qualité n'est presque jamais la même, quoique préparé de la même manière : il est en outre quelquefois adultéré par l'oxide d'arsenic blanc. Le muriate oxigéné de mercure pur, obtenu par sublimation, a une texture radiée ; et mêlé avec l'eau de chaux, il produit une couleur orangée ; tandis que celui qui est adultéré avec l'arsenic a une texture granulée, et donne à l'eau de chaux une couleur noire. On le prépare mieux et plus aisément par la cristallisation, et on l'obtient ainsi toujours de la même qualité. Ce procédé est du cit. *Berthollet*, et il s'exécute comme il suit :

Dissolvez du mercure dans l'acide nitrique, étendez la dissolution avec une quantité d'eau distillée, ensuite ajoutez-y autant d'acide muriatique oxigéné, jusqu'à ce que l'odeur de ce dernier se fasse évidemment sentir. Faites évaporer doucement, et conservez, pour l'usage, les beaux cristaux blancs.

Le muriate oxigéné de mercure, mêlé à la dose de trente grains, à une livre d'eau de chaux récemment faite, produit un mélange d'une couleur orangée, connu depuis long-temps sous le nom d'eau phagé-

dénique. (*Lotio syphilitica lutea*, ou *Lotio e muriate hydrargyri oxygenato*. PH. SYPH.)

Le muriate oxigéné de mercure est aussi employé en poudre pour des bains (*voy.* le chap. suivant), ou en le dissolvant, soit dans l'eau distillée, soit dans l'alcool, pour l'usage interne.

Le Sirop de Cuisinier est composé d'une forte décoction de salsepareille, à laquelle on ajoute un peu de séné vers la fin de l'ébullition, et ensuite un ou deux grains de muriate oxigéné de mercure sur chaque livre de décoction, qu'on adoucit alors avec du sucre. La dose est de quatre cuillerées à bouche par jour.

4°. Le NITRATE DE MERCURE (*Nitras hydrargyri*) est un sel composé d'acide nitrique et de mercure, et cristallisé par évaporation. On appelle la dissolution saturée du mercure dans l'acide nitrique, nitrate de mercure liquide, ou dissolution nitrique de mercure. (*Nitras hydrargyri liquidus, seu acidum nitricum hydrargyratum.*)

Si on évapore en faisant bouillir cette dissolution nitrique de mercure dans un grand vaisseau de verre, jusqu'à ce qu'il en résulte une masse sèche, et qu'en augmentant la chaleur on remue toujours avec un tube de verre jusqu'à ce que cette masse devienne rouge, on l'appelle nitrate de mercure rouge (*Nitras hydrargyri ruber*, vulgò mercurius corrosivus ruber seu mercurius præcipitatus ruber).

Lorsqu'on expose cette poudre rouge à une chaleur continue, en remuant toujours, tout l'acide nitrique

s'exhale peu à peu, et il reste une poudre rouge, qui n'est plus un sel métallique, mais un simple oxide qui ne diffère en rien de l'oxide de mercure rouge *per se*. Plus sa couleur approche de celle du safran et du rubis, ou d'un rouge éclatant, plus il est dégagé d'acide : plus il est jaune-orangé, plus il est mêlé avec de l'acide nitrique. On n'en peut dégager tout l'acide, qu'en l'exposant à un feu assez fort. Pour le priver entièrement de l'acide, il faut l'exposer, dans une cornue ou matras, à un feu ménagé très-lentement, jusqu'au moment où les vapeurs rouges cessent et la révification commence.

La poudre appelée, dans la nouvelle Pharmacopée d'Edimbourg, *Pulvis mercurii cinereus*, se fait de la manière suivante, indiquée par le docteur *Black* : Prenez du mercure et de l'acide nitreux étendu d'eau chacun en poids égal. Après que le mercure est dissous, étendez la solution avec de l'eau pure, et versez-y autant d'ammoniaque qu'il en faut pour précipiter le mercure en forme de poudre grise; lavez cette poudre dans l'eau pure, et faites-la sécher.

Cette poudre n'est pas un oxide pur mercuriel, comme on se l'est imaginé, mais un vrai sel triple comme tous les autres précipités de mercure faits par l'ammoniaque. Ce sel est composé d'acide nitrique et d'ammoniaque unis et précipités ensemble avec l'oxide de mercure gris. La raison pour laquelle il prend cette couleur est qu'une partie de l'oxigène qui étoit combiné avec le mercure en est dégagée, par

l'addition de l'alkali : c'est de l'oxide de mercure uni avec le nitrate ammoniacal. (*Oxydum hydrargyri griseum cum nitrate ammoniacæ.*) Le sel qu'on obtient en évaporant la liqueur qui reste après cette précipitation est aussi un sel triple ; mais il est de couleur blanche. C'est le nitrate de mercure ammoniacal (*Nitras hydrargyri ammoniacalis*).

Les gouttes blanches du fameux docteur *Ward*, de Londres, doivent, selon l'opinion de quelques chimistes, être placées ici, étant composées de mercure dissous dans l'acide nitrique, combiné avec l'ammoniaque, ou, selon d'autres, avec le muriate d'ammoniaque. Pour obtenir cette préparation en forme de sel, on prend de l'acide nitrique étendu d'une quantité égale d'eau distillée ; on y ajoute peu à peu seize onces de carbonate d'ammoniaque liquide ; et après que la fermentation a cessé, on y jette huit onces de mercure purifié, ou autant qu'il s'en laisse dissoudre dans le bain de sable. Alors on évapore la dissolution, pour en obtenir le sel cristallisé, qu'on garde dans un flacon bien bouché.

L'onguent citrin est un très-bon remède : il existe différentes méthodes de le préparer ; celle que j'ai indiquée dans la Pharmacopée Syphilitique semble mériter la préférence. On dissout une once de mercure dans deux onces d'acide nitrique ; on fond de la graisse de cochon, quatre onces, avec de l'huile d'olive, douze onces ; et lorsqu'elles sont presque refroidies, on y ajoute, en remuant constamment et avec soin, la

dissolution nitrique. L'huile dans cette préparation se fige par l'oxigène, comme *Fourcroy* a très-bien observé.

5o. Le Sulfate de mercure (*Sulfas hydrargyri*) se prépare en digérant vingt-quatre parties de sulfate de mercure jaune avec excès d'oxide, avec trente-six parties d'acide sulfurique, pendant vingt-quatre heures.

Ce sel ainsi préparé est la base de la fameuse liqueur de *Mittier* de Montpellier. On prend soixante grains de sulfate de mercure ; on y ajoute, en triturant la masse dans un mortier de verre, deux gouttes d'eau, de minute en minute, jusqu'à ce que le sel soit parfaitement dissous ; alors on y ajoute autant d'eau distillée qu'il faut pour remplir une bouteille.

Le sulfate de mercure jaune, *avec excès d'oxide* (*Sulfas hydragyri luteus cum excessu oxydi* vulgò Turbith minéral, *Turpethum minerale*, seu *Mercurius emeticus flavus*), se fait en dissolvant du mercure dans un poids égal d'acide sulfurique, qu'on fait bouillir. On verse après, sur cette dissolution blanche, de l'eau distillée chaude, d'où il se fait un précipité jaune, qu'on lave à plusieurs reprises avec de l'eau pure.

6o. Le Tartrite de mercure (*Tartris hydrargyri*) est une combinaison de mercure avec l'acide tartareux. Cet acide n'a presqu'aucune action sur le mercure coulant ; mais il s'unit bien et aisément avec les oxides mercuriels. On prépare le tartrite de mercure :

1°. En précipitant le mercure de sa dissolution nitrique par l'acide tartareux : c'est le tartrite de mercure jaune, (*Tartris hydrargyri præcipitatus flavus*, seu *Pulvis Constantinus*.) 2°. En précipitant le mercure de sa dissolution muriatique par le tartrite acidule de potasse, ou tartre purifié : c'est le tartrite de mercure blanc. (*Tartris hydrargyri præcipitatus albus*, seu *Pulvis argenteus*.) 3°. En précipitant le mercure de sa dissolution nitrique par le tartrite acidule de potasse : c'est la terre feuilletée mercurielle du docteur *Pressavin*, qui l'a introduite dans la pratique sous ce nom. La crême de tartre, ou le tartre purifié, comme on l'appelle communément, qu'on emploie dans cette préparation, n'est pas, comme on l'a supposé long-temps, un acide pur, mais un sel composé de potasse et d'un acide en excès, appelé, par les chimistes modernes, acide tartareux. La méthode indiquée par ce dernier auteur pour préparer sa *terre feuilletée mercurielle*, consiste à précipiter le mercure de sa solution dans l'acide nitrique, par l'alkali végétal, à faire bouillir ensuite le précipité avec une solution de tartrite acidule de potasse dans l'eau, jusqu'à ce que l'oxide de mercure devienne parfaitement blanc. L'acide tartareux a une action très-forte sur l'oxide de mercure, principalement lorsque le mercure a été dissous dans l'acide nitrique. Le tartrite de mercure ainsi préparé est une préparation très-âcre, qui agit avec beaucoup d'énergie sur le corps humain, et doit être employée en conséquence avec prudence.

7°. L'ACÉTITE DE MERCURE (*Acetis hydrargyri*) a d'abord été introduit dans la pratique par *Keyser*. Il commençoit par réduire le mercure en un oxide gris, au moyen d'une longue trituration ; ensuite il l'unissoit avec le vinaigre, et en faisoit des pilules avec du miel. Ce sel mercuriel se prépare maintenant beaucoup plus vîte et plus aisément, en ajoutant à la dissolution saturée de mercure dans l'acide nitrique, étendue d'une égale quantité d'eau distillée, une solution d'acétite de potasse. La potasse s'unit avec l'acide nitrique; et l'acide acéteux, se combinant avec le mercure, se précipite sous la forme de poudre d'une belle couleur perlée. Une autre manière de faire l'acétite de mercure promptement est de faire bouillir avec l'acide acéteux l'oxide de mercure rouge par l'acide nitrique, jusqu'à siccité.

8°. LE SÉBATE DE MERCURE ou le mercure uni avec l'acide sébacique (*Sebas hydrargyri*), n'a pas encore été employé pour la guérison des maladies syphilitiques.

9°. LE PHOSPHATE DE MERCURE (*Phosphas hydrargyri*) n'est guères en usage, principalement parce qu'on a trouvé que cette combinaison étoit très-difficile à effectuer : beaucoup de chimistes doutent même de la possibilité de la faire. — Voici une méthode pour l'obtenir.

Prenez vingt-quatre grains de mercure, dissolvez-les dans l'acide nitrique. — Alors dissolvez, de l'acide phosphorique, trente grains, dans quelques onces

d'eau distillée. — Mêlez ces deux liquides ensemble dans un vase de verre, exposez-les à une chaleur assez forte pour expulser tout l'acide nitrique. Dissolvez alors la masse opaque qui reste dans l'eau distillée, dans laquelle vous avez dissous auparavant sept à huit grains d'acide phosphorique.

Le Phosphate de mercure étant devenu depuis peu, en Allemagne, d'un usage très-étendu en médecine, on a essayé différentes méthodes de le préparer: celle de *Trommsdorf* mérite la préférence. Il précipite le nitrate de mercure par le phosphate de soude. Le précipité qu'on obtient est de la plus grande pureté. On le lave à l'eau chaude, et on le fait sécher à l'abri de la lumière.

10°. L'Oxide de mercure sulfuré rouge, ou Cinnabre, est une préparation que les apothicaires font rarement, mais qu'ils achètent dans les grandes manufactures. On l'emploie avec succès comme un remède efficace dans les fumigations mercurielles. Le *Sulfuretum hydrargyri stibiatum* (*æthiops antimonialis* Huxhami) est composé de quatre parties de mercure, deux de soufre, et trois de sulfure d'antimoine natif (*vulgò* antimoine cru), porphyrisées et mêlées ensemble : selon d'autres on le prépare en triturant deux parties de sulfure d'antimoine noir avec une partie de mercure ; et la Pharmacopée de Suède prescrit, pour la même préparation, de bien triturer deux parties d'oxide d'antimoine hydrosulfuré (*kermes mineralis*) avec une partie de mercure coulant.

CHAPITRE VIII.

Remarques pratiques sur les effets et l'administration des principales préparations mercurielles dans le traitement des maladies syphilitiques.

I. *Du Mercure coulant.*

Le mercure métallique ou coulant ne paroît avoir aucune action sur le corps humain, sain ou malade. On l'emploie purifié, pour en préparer les différens oxides et sels mercuriels. Il sembleroit cependant de quelques faits, que le mercure en forme métallique, bouilli avec de l'eau, lui communique quelque portion de ses vertus, ou quelque principe qui est capable d'agir sur le corps humain. Un praticien m'a dit qu'il avoit guéri la maladie syphilitique par une simple décoction de mercure dans l'eau, en administrant, par jour, une bouteille de cette décoction, faite régulièrement tous les jours avec de nouveau mercure. Je doute de ce fait. J'ai vu aussi, en Allemagne, donner cette décoction aux enfans attaqués de vers, comme un remède domestique; mais je n'ai pas eu l'occasion de déterminer avec précision quelle en est l'efficacité. Un fait qu'un chirurgien de mes amis à Londres m'a communiqué, mérite de l'attention : un chien a été radicalement guéri d'une gale très-opiniâtre, pour laquelle on avoit essayé

en vain une foule de remèdes, par l'usage de cette décoction, qu'on lui donnoit pour boisson ordinaire. Il y a des auteurs qui ont soutenu que le mercure, après avoir ainsi bouilli dans l'eau, perdoit sa qualité antisyphilitique. Mais tous ces faits ont besoin d'être vérifiés et confirmés.

II. *Des Oxides mercuriels.*

Il est important pour le praticien d'observer, en général, que le mercure oxidé agit avec plus ou moins d'énergie sur le corps humain, selon le degré plus ou moins grand de son oxidation, c'est-à-dire, selon la plus ou moins grande quantité d'oxigène combiné avec ce métal. En conséquence, nous voyons, d'après cette échelle, que l'oxide de mercure gris-noir est le plus doux; suit l'oxide de mercure brun; après, l'oxide de mercure rouge; et à la fin l'oxide de mercure jaune, qui est le plus âcre de tous les oxides mercuriels, et qui exerce par conséquent la plus forte action sur le corps humain.

Il faut observer encore que l'oxide de mercure gris-noir, exposé au contact des rayons du soleil, se réduit en forme métallique, et que par conséquent les diverses préparations mercurielles faites avec cet oxide doivent être gardées dans un endroit parfaitement obscur ou dans des vases de porcelaine. On n'a pas à craindre cet inconvénient pour les autres oxides mercuriels, qui ne se réduisent jamais par le seul contact des rayons du soleil.

A. Les préparations les plus utiles et le plus en usage, faites avec l'OXIDE DE MERCURE GRIS-NOIR (*Oxydum hydrargyri griseo-nigrum*), sont :

1. L'oxide de mercure gommeux.
2. L'oxide de mercure résineux.
3. L'oxide de mercure sucré ou mielleux.
4. L'oxide de mercure glycyrrhizé.
5. L'oxide de mercure avec de la graisse, ou l'onguent mercuriel gris.

1°. L'OXIDE DE MERCURE GOMMEUX (*hydrargyrum gummosum*). Cette préparation, dans laquelle le mercure, réduit en oxide gris-noir, est combinée avec une gomme ou avec un mucilage végétal, fut inventée et introduite dans la pratique, il y a à peu près trente ans, par le professeur *Plenck*. Il la prescrivit d'abord délayée dans l'eau, sous la forme d'une mixture; mais cette forme s'étant trouvée incommode, parce que le mercure ne demeuroit pas suffisamment suspendu, il proposa, quelque temps après, de réduire ce médicament en pilules. Il ordonne, pour cet effet, qu'on triture deux gros de mercure parfaitement purifié avec trois gros de gomme arabique en poudre, et une suffisante quantité de conserve de mûres de ronces, dans un mortier de marbre, jusqu'à ce que le mercure ait disparu; qu'ensuite, après avoir continué la trituration pendant une heure de plus, on mêle la masse avec une demi-once de mie de pain blanc pour la former en pilules de trois grains chacune, et qu'on fasse prendre au malade six de ces pilules matin et soir. Cette forme

est sans doute moins incommode ; mais elle est encore sujette à un autre inconvénient, qui est que ces pilules, comme toutes celles qui sont faites avec de la mie de pain, deviennent si dures, lorsqu'on les garde un peu long-temps, qu'il arrive fréquemment qu'elles passent dans l'estomac sans s'y dissoudre, et sortent par les selles sous la même forme globulaire qu'elles avoient lorsqu'on les a prises. On peut prévenir cet inconvénient, en les préparant avec l'amidon, au lieu de mie de pain, comme je l'ai indiqué dans la PHARM. SYPH. (Voy. *Pilulæ ex hydrargyro gummoso*). Moyennant cette attention, on doit les regarder comme une très-bonne acquisition pour notre pharmacopée syphilitique.

2°. L'OXIDE DE MERCURE RÉSINEUX obtenu par la trituration du mercure avec des résines liquides ou avec des baumes, tels que la térébenthine, le baume du Pérou, etc., est un remède utile en bien des cas. L'union du mercure avec la térébenthine est facilitée en y ajoutant quelques gouttes d'huile de térébenthine, et on en fait des pilules. (*Voy*. PH. SYPH.) Cette composition est cependant quelquefois sujette à exciter des tranchées et à donner le dévoiement. Cet effet provient en partie de la mauvaise qualité de la térébenthine ; il faut donc choisir la meilleure pour cet usage. C'est la résine liquide qui coule des mélèzes (*Pinus larix*), et qu'on nomme *terebinthina larigna*, ou térébenthine de Venise. Suivant les circonstances, on pourroit essayer, au lieu de la térébenthine, la

résine liquide du *Pinus balsamea*, connue dans le commerce sous le nom de baume de Canada ; ou bien le baume de Tolu ou du Pérou, qu'on mêleroit avec quelque poudre végétale ; et on donneroit cette composition à prendre tous les soirs sous la forme d'une pilule de cinq à six grains.

3°. L'OXIDE DE MERCURE SUCRÉ OU MIELLEUX (*Hydrargyrum saccharatum ; mel hydrargyri*), où le mercure trituré avec deux fois son poids de sucre candi, ou avec une partie égale de miel, est, en bien des cas, un remède excellent. La dose à l'intérieur est de huit à dix grains par jour, sous la forme de poudre, pilules ou dragées. Le miel mercuriel s'ert sur-tout dans les ulcères syphilitiques.

4°. L'OXIDE DE MERCURE GLYCYRRHIZÉ, dans lequel le mercure trituré avec le suc épaissi de réglisse (*glycyrrhiza glabra*) se réduit en oxide gris-noir, est une des préparations mercurielles les plus douces. On en forme des boles ou des pilules, et on en donne depuis cinq jusqu'à dix grains par dose, une ou deux fois par jour.

5°. Pour ce qui regarde le mercure trituré avec la graisse, ou L'ONGUENT MERCURIEL GRIS, voyez chap. IX, *des frictions mercurielles*.

B. L'OXIDE ROUGE DE MERCURE (*Oxydum hydrargyri rubrum*), préparé *per se* ou par l'acide nitrique, est un remède âcre, que j'ai constamment observé être sujet à donner des tranchées ; c'est pourquoi on l'emploie très-rarement aujourd'hui à l'intérieur. Cependant

on peut éviter à certains égards cet inconvénient, en le donnant tous les soirs à la dose d'un demi-grain avec un grain d'opium sous la forme de pilule. On s'en sert à l'extérieur avec avantage, comme un corrosif dont on saupoudre les ulcères syphilitiques.

C. L'OXIDE BLANC DE MERCURE dont on se sert dans la pratique, n'est jamais un oxide pur, mais un sel mercuriel triple. On emploie cette préparation, principalement à l'extérieur, en lotion ou en forme d'onguent. On en mêle, pour cet usage, une partie avec six ou huit de graisse de cochon. Voy. *Nitrate de mercure ammoniacal.*

D. L'OXIDE JAUNE DE MERCURE (*Oxydum hydrargyri luteum*) est toujours mêlé avec une portion d'acide sulfurique. On s'en sert avec avantage dans quelques maladies de la peau, et on le donne à la dose d'un quart de grain, deux ou trois fois par jour. Quelquefois on l'emploie comme émétique, ou comme sternutatoire à la dose d'un à trois grains. On le pourroit aussi probablement employer avec succès à l'extérieur dans quelques ulcères syphilitiques. Voyez plus bas *Sulfate de mercure.*

III. *Des Sels mercuriels.*

1°. L'ACÉTITE DE MERCURE (*Acetis hydrargyri*), ou l'oxide de mercure uni avec l'acide acéteux. Cette préparation, connue sous le nom de *pilules*, *trochisques* ou *dragées de Keyser*, a fait un grand bruit en France dans ces derniers temps. On l'a prônée comme la

meilleure et la plus sûre de toutes les préparations mercurielles, pour guérir les maux syphilitiques de l'espèce même la plus invétérée et la plus opiniâtre, sans jamais occasionner la salivation, et sans produire aucun de ces mauvais symptômes qui quelquefois accompagnent l'usage des autres préparations mercurielles. Le temps et l'expérience ont cependant fait voir que ce remède manquoit quelquefois de guérir les maladies syphilitiques, et qu'il produisoit souvent les mauvais effets qu'on reprochoit aux autres remèdes mercuriels. En effet, tant que le mercure sera administré sous une forme saline, il sera âcre, et produira une réaction plus ou moins énergique dans le système du corps vivant; et il fera saliver, s'il n'est pas administré avec prudence, ou si les malades n'observent pas les règles qui leur sont prescrites. D'ailleurs il n'est pas possible que dans le nombre des malades auxquels on donne ce remède, il ne s'en rencontre plusieurs pour lesquels il ne sera pas aussi efficace qu'on l'a prétendu. Tout médecin qui a quelque pratique des maladies syphilitiques doit avoir rencontré des cas où, une préparation mercurielle n'ayant produit que peu ou point d'effet, une autre qu'on essaie ensuite réussit au-delà de toute espérance. Nous ne sommes point en état de rendre raison de ces différences, et nous ne connoissons pas assez parfaitement la nature du corps humain pour les prévoir *à priori*. Les pilules de Keyser sont une préparation mercurielle saline, dans laquelle le mercure, après avoir

été réduit en oxide gris par une longue trituration, est ensuite dissous dans le vinaigre. Elles produiront par conséquent quelquefois de très-bons effets, et elles guériront parfaitement la maladie syphilitique aussi bien que les autres préparations mercurielles; tandis que dans d'autres occasions elles seront moins utiles ou même nuisibles. Cette observation, jointe à la difficulté de préparer ce sel comme Keyser l'a prescrit, est probablement la cause que ce remède est maintenant très-négligé. Cependant on peut obvier à ce dernier inconvénient, en le préparant de la manière indiquée dans le chapitre précédent.

2°. Le tartrite de mercure (*Tartris hydrargyri*), ou l'oxide de mercure combiné avec l'acide tartareux, ainsi que l'oxide de mercure uni avec le tartrite acidule de potasse, connu sous le nom de *terre feuilletée mercurielle*, sont l'un et l'autre des préparations qui agissent avec beaucoup d'énergie sur le corps humain, sans posséder aucun avantage sur les autres sels mercuriels.

3°. Le nitrate de mercure (*Nitras hydrargyri*), ou mercure uni avec l'acide nitrique, est employé, sous différentes formes, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur. Pour l'intérieur, on le donne communément depuis un demi-grain, jusqu'à un grain, dans deux livres de décoction de salsepareille ou de gayac. Le nitrate de mercure liquide, c'es-à-dire, la dissolution de mercure dans l'acide nitrique, a été employé avec succès, à l'extérieur, dans les ulcères phagédéniques. On se sert aussi de la même dissolution étendue d'eau en

lotion ; et c'est un très-bon remède pour les ulcères syphilitiques.

L'onguent citrin (*Unguentum syphiliticum citrinum*, s. *Unguentum ex nitrate hydrargyri.* PH. SYPH.), est un des remèdes les plus efficaces que je connoisse pour les affections syphilitiques de la peau. Il convient, dans quelques cas, de tempérer son activité avec la double proportion de graisse. *Voy.* PH. SYPH.

Quant à ce qui regarde l'oxide rouge de mercure préparé par le moyen de l'acide nitrique, j'en ai parlé plus haut, sous les oxides mercuriels.

Le nitrate de mercure ammoniacal gris (*Nitras hydrargyri ammoniacalis*, s. *pulvis mercurii cinereus*), est un sel mercuriel triple, moins âcre que les autres sels de ce métal : il ne faut cependant pas le donner au-delà d'un grain ; car autrement il est sujet, comme je l'ai éprouvé sur moi-même, à donner des tranchées et la diarrhée.

Le Sirop mercuriel de Bellet, qu'on appelle communément et mal à propos *sirop végétal*, composition vantée et dont on a fait un secret, est une mauvaise composition, à laquelle on ne peut nullement se fier; car il est préparé très-différemment dans les diverses pharmacies, et très-souvent le mercure qu'on y ajoute en est précipité par l'addition de l'alkool ou de l'éther. Voyez chap. XII, où j'ai parlé de ce remède plus en détail.

Les gouttes blanches du docteur Ward, qui ont beaucoup de réputation en Angleterre, sont un remède

actif, très-utile dans certains cas. On prend de ce sel sec une once, et on le dissout, au bain de sable, dans trois onces d'eau distillée. On en donne depuis une jusqu'à trois gouttes tous les jours, dans une décoction d'orge ou de salsepareille.

4°. Le SULFATE DE MERCURE JAUNE avec excès d'oxide (*Sulfas hydrargyri luteus cum excessu oxydi*), qu'on appelle aussi turbith minéral, *turpethum minerale*, s. *mercurius emeticus flavus*, est un remède très-âcre, et peu employé à présent. J'ai vu quelques cas où ce remède, donné journellement à très-petites doses, a détruit efficacement des affections syphilitiques cutanées et autres du plus mauvais genre. J'ai parlé, dans le chap. précédent, d'une manière particulière de préparer ce sel mercuriel. On en dissout soixante grains dans deux livres d'eau distillée, et on laisse prendre au malade une grande cuillerée de cette solution dans un gobelet d'eau, une fois par jour, pendant trente ou quarante jours.

5°. LE MURIATE DE MERCURE (*Murias hydrargyri*), communément appelé mercure doux, *calomel*, panacée mercurielle, *aquila alba*, *mercurius dulcis*, etc., est une combinaison du mercure avec l'acide muriatique. C'est une préparation âcre, qui, agissant avec beaucoup d'énergie sur le corps, et sur-tout sur les intestins, est très-sujette à produire des tranchées et des évacuations par les selles. Il est cependant très-remarquable que les enfans, en général, sont fort peu affectés par cette préparation. Je ne me sers jamais du

muriate de mercure sublimé, mais de celui préparé par la précipitation, de la manière décrite dans le chapitre précédent. C'est un remède excellent pour guérir les ulcères syphilitiques. Je fais frotter avec cette poudre, mêlée avec de la salive, les ulcères syphilitiques des parties génitales des deux sexes, une ou deux fois par jour, jusqu'à ce qu'ils soient guéris ; ou bien je l'emploie dans divers cas mêlé avec du miel, ou avec de la graisse.

Clare, chirurgien de Londres, a publié, il y a quelques années, une nouvelle manière d'employer ce sel pour guérir la maladie syphilitique. Cette méthode consiste à frotter avec trois ou quatre grains de muriate de mercure l'intérieur de la bouche, le dedans des joues ou des lèvres, ou les gencives, matin et soir, ayant soin de bien laver la bouche avec de l'eau chaude, avant chaque friction. Il dit que ce remède, ainsi appliqué, guérit en peu de temps, et sans beaucoup d'incommodité, toutes sortes de maladies vénériennes ; et quoique cette application agisse quelquefois sur les glandes salivaires, il la croit, en général, plus expéditive qu'aucune autre pour guérir la vérole. Il continue toujours ces frictions pendant quelque temps, après que les symptômes de la maladie ont disparu. Je me suis servi quelquefois, avec grand avantage, de cette méthode, sur-tout dans les ulcères syphilitiques de la gorge : mais elle a ses inconvéniens. Le mercure, ainsi administré, augmente la sécrétion de la salive que je conseille au malade d'ava-

ler, et alors il est sujet à causer des tranchées et la diarrhée ; s'il la crache, la plus grande partie du mercure se perd, ce qui retarde la guérison ou la rend entièrement incertaine. Mais ces inconvéniens sont amplement récompensés par l'avantage de son action prompte sur les ulcères de la gorge qui, par leurs ravages, rendent ce secours prompt et immédiat nécessaire. Cette objection d'ailleurs n'a pas lieu quand on applique le muriate de mercure à la manière indiquée plus haut, c'est-à-dire, en en frottant les ulcères du gland ou du prépuce, ou, selon les circonstances, les grandes lèvres et l'orifice du vagin chez les femmes, ou enfin le pourtour de l'anus. — Mais je ne recommanderai dans aucun cas cette méthode, comme devant opérer seule une guérison radicale de la vérole.

Le muriate de mercure est aussi employé avec succès dans des injections ou dans des lotions, mêlé avec quelque substance mucilagineuse, suspendu dans l'eau simple, ou bien dans l'eau de chaux, à laquelle il donne une couleur noire : c'est la *Lotio syphilitica nigra*, s. *Lotio ex muriate hydrargyri*. Ph. syph. Elle est très-utile pour la propreté, et sur-tout dans certaines excoriations chroniques du gland des personnes âgées, qui sont souvent très-incommodes et qui résistent quelquefois à beaucoup d'autres remèdes.

Je dois encore parler ici d'un médicament que plusieurs médecins ont employé depuis quelque temps, et qu'ils emploient même encore pour le traitement de la vérole ; je veux dire la *poudre* ou les *pilules de*

Plummer, qui ne sont pas, à proprement parler, une préparation mercurielle, mais un simple mélange de muriate de mercure et d'oxide d'antimoine hydrosulfuré jaune (soufre doré d'antimoine). J'ai déja observé que le muriate de mercure, lorsqu'il est préparé par la sublimation, est un remède très-variable en différens pays et dans les différentes boutiques; que ce n'est pas conséquemment un médicament sur lequel on puisse compter: outre cela il est mêlé ici avec du soufre d'antimoine. Par cette raison, je ne conseillerois jamais de se fier aux pilules de Plummer pour guérir les maladies syphilitiques. *Plummer* a imaginé cette composition probablement pour l'objet que semblent encore avoir en vue ceux qui s'en servent; savoir, de prévenir la salivation par le moyen du soufre, et de diriger le mercure vers la peau. C'est sur-tout, à ce qu'il paroît, ce qu'on se propose de faire dans les éruptions cutanées de l'espèce syphilitique. Mais, quoique ce remède soit très-efficace dans quelques affections cutanées, je dois prononcer, tant d'après ma propre expérience que d'après celle de plusieurs praticiens impartiaux, qu'il est très-peu sûr pour guérir une vérole confirmée. J'ai eu plusieurs fois l'occasion d'observer que ces pilules, ayant été prises pendant un temps considérable, ont seulement fait disparoître les symptômes pour un temps, sans opérer une guérison radicale; et ce sont là pour moi des motifs suffisans pour les regarder comme un remède incertain, et pour penser qu'aucun

praticien n'y doit mettre sa confiance pour la guérison de la vérole, tandis qu'il a des remèdes plus sûrs entre ses mains.

6o. LE MURIATE OXIGÉNÉ DE MERCURE (*Murias hydrargyri oxygenatus*), ou mercure combiné avec l'acide muriatique oxigéné, appelé communément *sublimé corrosif*, est la préparation de mercure la plus âcre et la plus active que nous connoissons. C'est le célèbre *Van-Swieten* qui le premier a introduit dans la pratique de la médecine l'usage de ce sel mercuriel, dissous dans l'alcool.

Ce remède excita, il y a quelques années, l'attention de tous les médecins de l'Europe. Il étoit prôné par quelques-uns comme un remède excellent, très-efficace contre les symptômes les plus invétérés et les modifications les plus rebelles de la maladie syphilitique; et on le recommandoit particulièrement dans les éruptions cutanées et dans les affections syphilitiques des os: pendant que d'autres s'élevoient contre, et l'accusoient de produire souvent des effets très-mauvais et même dangereux, sans guérir radicalement la vérole. Les deux partis paroissent avoir été trop loin, tant sur la louange que sur le blâme. Il y a un grand nombre de cas où ce remède a parfaitement guéri les affections syphilitiques les plus invétérées et les plus rebelles: tandis que dans d'autres je l'ai vu produire des symptômes les plus graves, tels que la cardialgie, les tranchées, le dévoiement, la cephalalgie, la fièvre, des anxiétés, l'oppression de la

poitrine, et même le crachement de sang, sans guérir la maladie syphilitique, et même quelquefois sans paroître avoir la moindre action sur elle. Mais ce que j'ai le plus fréquemment observé, et sur quoi je desire principalement éveiller l'attention des praticiens, c'est que ce remède mitige ou fait disparoître, pour l'ordinaire très-promptement, les plus fâcheux symptômes de la maladie syphilitique, sans opérer une guérison radicale, même après qu'on en a fait usage pendant un temps très-considérable; et je suis porté maintenant à penser que le sublimé corrosif doit la grande réputation qu'il eût d'abord, à cette propriété d'adoucir ou de pallier souvent d'une manière très-remarquable les symptômes les plus violens.

Quoiqu'il soit certain, après tout, qu'il y a des constitutions qui ne supporteront jamais ce remède sans danger, il me paroît cependant assez probable, d'après les observations que j'ai été dans le cas de faire, que les mauvais effets qu'on a attribués au sublimé corrosif sont quelquefois provenus de ce qu'il étoit mal préparé, ou de ce qu'on l'avoit administré mal à propos à des sujets d'un tempérament délicat et irritable, auxquels ce remède ne convient nullement, ou à qui on le donnoit en doses trop grandes. D'après cela, quoique je préfère, en général, l'usage des préparations mercurielles douces pour la guérison des maux syphilitiques, je dois convenir qu'il se présente quelquefois dans la pratique des cas où les symptômes sont tels, qu'ils exigent l'usage des re-

mèdes les plus puissans, ne fût-ce que dans l'unique but d'obtenir un soulagement prompt, quoique momentané. Dans des occasions pareilles, il est quelquefois bien à propos d'avoir recours au muriate oxigéné de mercure, quoique ces cas soient assurément beaucoup moins fréquens qu'on ne le pense communément : mais, en tout état de cause, il faut, avant de recourir à ce remède, considérer attentivement la constitution du malade. S'il est d'une constitution forte, et que ses poumons soient sains, on peut en sûreté essayer ce sel, en prenant les précautions nécessaires relativement à sa préparation, à sa dose et à la manière de l'administrer : mais je ne conseillerai jamais ce remède, lorsque le malade est d'une constitution foible, délicate, irritable ; lorsqu'il a la poitrine étroite, ou qu'il a été précédemment attaqué d'une hémoptysie ou de quelqu'autre maladie du poumon : car j'ai toujours observé qu'alors ces malades, et sur-tout les femmes, se trouvoient mal de l'usage de ce remède. Il y a plus : j'en ai vu mourir plusieurs du crachement de sang, de consomption, etc. à la suite d'un traitement avec le sublimé corrosif. J'ai même vu des gens qui paroissoient d'une forte constitution souffrir beaucoup de cette préparation, et se trouver en danger : c'est pourquoi il faut toujours beaucoup de jugement et de circonspection quand on la met en usage. On ne doit jamais commencer par en donner plus d'un quart de grain, ou tout au plus un demi-grain par jour, dissous dans du lait, ou dans de l'eau

d'orge, ou dans une décoction de salsepareille. Lorsqu'on le donne de cette manière, et sur-tout dans la belle saison, on a moins à craindre qu'il produise de mauvais effets, ou du moins que l'usage en devienne dangereux. Il faut d'ailleurs se souvenir toujours, quand on emploie le sublimé corrosif, qu'on ne sauroit être trop attentif au choix de ce remède, et que malgré le plus grand soin et la plus grande exactitude dans la préparation de cette substance active, par la méthode ordinaire de la sublimation, il n'est presque jamais possible de l'obtenir deux fois du même degré de force, quoique l'on suive toujours précisément le même procédé. Cette méthode devroit donc être abandonnée dans nos laboratoires de chimie, et y être remplacée par le procédé plus sûr et plus rationel que j'ai indiqué dans le chapitre précédent. Il faut, dans tous les cas, en faire cesser l'usage au malade, du moment qu'on s'aperçoit de quelque symptôme grave ou dangereux. En général, je dois déclarer que je regarde le sublimé corrosif, entre les mains de jeunes gens ou des praticiens routiniers, comme un véritable poison, par lequel bien des malades traînent une vie misérable, ou périssent malheureusement à la fleur de leur âge.

On peut administrer le muriate oxigéné de mercure, dissous dans l'eau ou dans l'alcool, ou bien en forme de pilules : mais, dans ce cas, il ne faut pas faire ces pilules avec de la mie de pain, comme on l'a mal conseillé, parce qu'elles deviennent en très-

peu de temps si dures, qu'elles ne se dissolvent pas même dans l'estomac, et qu'on les retrouve souvent dans les excrémens telles que le malade les a prises. Il vaut mieux les faire avec de l'amidon, selon la manière prescrite pour préparer celles de mercure gommeux. *Voy*. PH. SYPH.

Pour ce qui regarde l'usage du muriate oxigéné de mercure en frictions, recommandé il y a plusieurs années par le docteur *Cyrillo* de Naples [1], j'observerai que de dix ou douze malades auxquels on avoit appliqué, à Naples, ces frictions à la plante des pieds, huit moururent dans le courant de l'année.

Sur l'usage du même sel en bains, *voyez chap. IX*.

On emploie aussi le muriate oxigéné de mercure, dissous dans l'eau, avec succès à l'extérieur en lotion, pour les maladies syphilitiques cutanées, ou en injections dans les Blennorrhagies, et sur-tout dans les Blennorrhées. *Voy*. PH. SYPH.

Dans quelques ulcères syphilitiques, on se sert encore avec plus d'avantage de ce sel mercuriel, mêlé avec de l'eau de chaux; mélange connu depuis long-temps sous le nom d'eau phagédénique, et inséré dans la Pharmacopée syphilitique, sous le nom de *Lotio syphilitica lutea*, s. *Lotio è muriate hydrargyri oxygenato*.

Le muriate oxigéné de mercure, mêlé avec l'extrait du *Conium maculatum*, ou, selon les circonstances, avec l'extrait d'*Aconitum napellus*, ou d'*aconitum cammarum*, est souvent un remède excellent dans les

douleurs syphilitiques qui ressemblent au rhumatisme, et dans les gonflemens douloureux des os.

J'ajouterai ici une observation ; c'est que les préparations salines et âcres du mercure, et sur-tout le sublimé corrosif, produisent et laissent souvent après leur usage une telle irritabilité dans l'estomac, que les malades sont incapables, pendant toute leur vie, de supporter l'usage intérieur d'aucune préparation mercurielle sans éprouver de violentes maladies rhumatismales, fièvre nerveuse, nausées, des coliques ou du dévoiement. Dans ces cas, les frictions mercurielles sont le seul moyen auquel on puisse avoir recours, lorsque le traitement mercuriel devient nécessaire.

CHAPITRE IX.

Des différentes manières d'appliquer le Mercure à l'extérieur, pour le faire parvenir dans l'intérieur du corps.

I. *Des Frictions mercurielles.*

Des différentes méthodes qu'on a découvertes jusqu'ici pour le traitement de la maladie syphilitique, celle des frictions mercurielles est une des plus efficaces et des plus sûres, de même qu'elle est, dans plusieurs cas, la seule par laquelle on puisse parvenir à guérir la maladie radicalement. Cependant elle a aussi ses inconvéniens; et pour que cette méthode d'appliquer le mercure produise, de la manière la plus prompte, l'effet qu'on desire, il faut non-seulement beaucoup de jugement et d'attention de la part du praticien, mais encore une obéissance très-stricte, et l'observation la plus exacte du régime de la part du malade: et l'on pourroit, dans le fait, en dire autant de l'usage de toutes les préparations du mercure.

Telle est la différence des constitutions, que quelques personnes seront plus affectées par un très-petit nombre de frictions, que d'autres, qui paroissent dans des circonstances parfaitement semblables, ne le sont par vingt ou trente: et si l'on continue de donner des frictions aux premières, dans la vue d'en aug-

menter le bon effet, on court le risque de faire naître au contraire des symptômes très-fâcheux, tels que la salivation, les vertiges, la fiévre, les tremblemens des extrémités, et les douleurs violentes dans les articulations.

Lorsque les frictions mercurielles conviennent et qu'elles agissent comme il faut, ce traitement n'est accompagné d'aucun mauvais symptôme; le malade est guéri sans souffrir beaucoup pendant le temps des frictions, et sans se trouver affoibli dans la suite. Bien des personnes sont soulagées, jusqu'à un certain point, des symptômes de la maladie syphilitique par cinq ou six frictions, tandis qu'il en faut quelquefois à d'autres quatorze ou quinze pour produire cet effet.

On peut administrer les frictions, 1°. avec l'onguent mercuriel préparé avec de la graisse animale ou avec du beurre de cacao : c'est la manière la plus commune et même la seule généralement connue; 2°. avec le mercure trituré, et réduit en oxide par le moyen d'une gomme ou d'un mucilage végétal; 3°. avec le muriate de mercure, en poudre, avec de la salive, ou bien avec de la graisse, en forme d'onguent.

Pour prévenir autant qu'il dépend du praticien, les pustules et les autres inconvéniens qui proviennent souvent de l'application des frictions mercurielles, il faut, avant tout, que l'onguent soit bien préparé. Il faut ensuite avoir l'attention de raser les parties sur

lesquelles on doit faire les frictions, et avoir soin de ne pas frotter trop rudement avec la main dans les commencemens : car les pustules sur la peau paroissent quelquefois provenir de ce qu'on a violemment tiraillé les poils dans des directions opposées ; ce qu'il est facile d'éviter par le moyen que nous venons de recommander. Il faut, en outre, quand on s'est déterminé à l'application des frictions mercurielles, avoir en vue, 1o. de choisir la place où se trouve, d'après les observations anatomiques, le plus grand nombre des vaisseaux absorbans : c'est aux extrémités inférieures, et sur-tout à l'intérieur des cuisses, des jambes et des bras ; 2o. de préparer le lieu où l'on va faire les frictions, pour que l'absorption du mercure se fasse le mieux qu'il est possible ; 3o. de disposer la surface du corps à transmettre aisément le métal à travers ses pores, après qu'il a produit dans le système les effets desirés, et de prévenir ainsi la salivation et le dévoiement, ou d'empêcher qu'il ne s'arrête dans les os ou dans quelques-unes des cavités du corps, ce dont l'histoire de la médecine nous fournit plusieurs exemples.

Pour remplir ces différentes vues, il est toujours à propos de prescrire un purgatif avant de commencer les frictions, et de faire mettre le malade, pendant une demi-heure ou une heure, dans un bain, dont la chaleur soit environ de 96 à 98 degrés du thermomètre de *Fahrenheit*, ou de 28 à 29 de celui de *Réaumur*. Après qu'il y sera resté un quart-d'heure,

on frottera le corps par-tout avec une brosse, ou avec un morceau de flanelle et du savon, pour nettoyer la peau et pour la mieux préparer au double but dont nous venons de parler. Il faut prendre ces précautions, si rien ne s'y oppose, un jour avant, ou le même jour que l'on commence les frictions, et réitérer l'opération une fois tous les deux ou trois jours pendant tout le temps qu'elles durent.

Le même soir, ou le lendemain du premier bain, le malade commencera, avant de se mettre au lit, les frictions, en se frottant à la partie latérale interne ou externe de la cuisse ou de la jambe avec un gros ou soixante grains de l'onguent mercuriel, préparé avec soin et avec les précautions que nous avons prescrites dans les chapitres précédens. La friction doit être faite auprès du feu dans l'hiver, et il faut continuer de frotter doucement pendant une demi-heure ou une heure. On couvrira ensuite la partie avec un linge arrêté par un bandage, peut-être encore mieux avec une feuille de papier; ou bien le malade peut mettre un caleçon, ou une paire de bas, si la friction a été faite à la jambe. Les mêmes linges peuvent servir pour tout le temps du traitement: l'objet qu'on se propose, en les mettant, n'étant que d'empêcher les chemises et les draps du lit d'être salis et noircis par l'onguent mercuriel. Pour nettoyer les linges tachés par l'onguent mercuriel, voyez la méthode recommandée par le citoyen *Vauquelin*, chap. précédent, sous l'article *Onguent mercuriel*.

Avant chaque nouvelle friction, on aura soin de bien nettoyer la partie et d'enlever la graisse et la noirceur. En tout cas, il vaut mieux que le malade se fasse les frictions lui-même; mais comme cette opération peut être fatigante pour les gens replets ou pour les personnes du sexe, on peut, dans ces cas, mettre un domestique au fait de cette opération, et la lui faire exécuter avec un gant de vessie de cochon. Je ne conseillerois à personne de rendre ce service à un autre, sans se servir d'un gant pareil, parce que j'ai vu des exemples de salivation et de tremblement des bras chez des personnes qui avoient fait des frictions mercurielles avec leur main nue. D'ailleurs, on n'est jamais sûr quelle est la quantité de mercure qu'on introduit dans le corps du malade par les frictions, lorsqu'il y en a une portion absorbée par la main d'une autre personne.

Après la première friction, il faut observer attentivement si le mercure occasionne quelque dérangement dans le corps; et si cela arrive, il faut attendre pendant deux jours, en ayant soin que le malade observe un régime exact, qu'il soit chaudement vêtu, et qu'il garde son appartement, sur-tout si le climat est froid, ou si c'est dans une mauvaise saison.

Si le malade ne s'aperçoit d'aucun symptôme désagréable, il faut faire la seconde friction le surlendemain de la même manière que la première. Le lendemain il faut l'omettre encore, et si alors il n'en résulte aucun mauvais effet, les frictions pour-

ront être continuées chaque jour, le matin ou le soir, sans interruption, à moins qu'il ne survienne quelqu'accident. Dans ce cas, il faut tâcher d'y remédier de la manière la plus prompte. Dans tous les cas, il faut avoir soin de changer l'endroit de la friction, tous les deux jours, ou de deux jours l'un, afin d'éviter l'irritation de la peau, et d'empêcher qu'il n'y survienne des pustules. Si après cinq ou six frictions, l'on trouve que la constitution du malade supporte le mercure, et qu'il n'éprouve ni fièvre, ni diarrhée, ni salivation, ni sueurs immodérées, on peut employer à chaque friction un et même deux drachmes d'onguent mercuriel, sur-tout si les symptômes syphilitiques exigent des secours prompts, ou lorsqu'ils sont opiniâtres. L'on fera bien de diviser dans ce cas cette portion de l'onguent en deux, et de faire une friction à chaque jambe ; ou bien on fera une friction sur une jambe, le matin, et une seconde sur l'autre jambe, le soir. Avant chaque friction on fera bien d'enlever avec un couteau la graisse restante de la friction précédente, afin que l'onguent nouveau puisse être absorbé plus facilement, et que la peau ne soit pas si aisément irritée par l'âcreté que la graisse contracte, ce qui occasionne des boutons très-douloureux.

Dans cet état de choses, si la saison est belle, ou même si elle n'est pas extrêmement froide ou humide, le malade peut sortir tous les jours pendant l'usage des frictions, pourvu qu'il soit vêtu chaudement, et

qu'il évite le vent froid, et sur-tout l'air de la nuit : mais il doit prendre bien garde de ne pas laisser arrêter sa transpiration ; et, par conséquent, si le temps est froid et humide, il vaut mieux qu'il reste chez lui dans une chambre modérément échauffée, et qu'il tâche, autant qu'il est possible, de ne pas souffrir du froid. Dans la mauvaise saison, le malade portera des bas de laine et une camisole de flanelle sur la peau, ou, selon les circonstances, sur la chemise.

Pendant tout le temps des frictions, on répétera, s'il est possible, le bain chaud une fois tous les deux ou trois jours, et l'on continuera de cette manière jusqu'à ce que la santé du malade soit parfaitement rétablie. C'est ce qui arrivera au moyen de trente ou trente-cinq frictions, si les parties molles sont les seules qui aient été affectées ; mais si c'est une vérole confirmée ou d'ancienne date, de sorte que les os soient affectés, il en faudra absolument cinquante, soixante, ou même soixante-dix pour opérer une guérison parfaite et radicale. Au reste, il est hors de doute que cela doit varier suivant l'état et la constitution des malades.

Il se présente ici une observation très-essentielle tant pour le malade que pour le médecin, et qui s'applique à l'usage du mercure en général tant à l'intérieur qu'à l'extérieur : c'est qu'il ne faut jamais regarder la simple cessation des symptômes comme une preuve assurée de la guérison radicale. On doit dire aux malades, dès le commencement, sur-tout si

ce sont des femmes, que le soulagement des douleurs et la diminution des symptômes de la vérole sont des choses très-différentes de la destruction totale du virus et de la guérison radicale de la maladie. On peut souvent produire les premiers effets en trois ou quatre jours, au moyen d'une très-petite quantité de mercure ou d'un très-petit nombre de frictions ; au lieu qu'il faudra quelquefois autant de mois pour produire la guérison radicale. Il arrive quelquefois à cet égard, lorsqu'on cesse les frictions aussitôt ou bientôt après que les symptômes disparoissent, la même chose que lorsqu'on abandonne le quinquina dans les fièvres intermittentes, aussitôt que la fièvre est coupée. Elle revient bientôt, quoique peut-être sous un type différent ; au lieu qu'en continuant plus long-temps l'usage du quinquina, on s'assure d'une guérison parfaite, et l'on s'affranchit de la crainte des rechûtes.

Il faut donc, pour l'intérêt des malades, continuer les frictions quelquefois pendant quinze à vingt, ou au moins pendant dix jours après que les symptômes ont disparu.

Lorsque le malade, pendant les frictions (ou pendant qu'il prend du mercure de toute autre manière) s'apperçoit que ses gencives commencent à se gonfler, que son haleine devient puante, et que l'intérieur de la gorge lui fait mal, qu'il crache plus fréquemment que de coutume, ou qu'il paroît des ulcères dans la bouche, il faut diminuer la dose du mercure, ou en

suspendre entièrement l'usage jusqu'à ce que ces symptômes diminuent ou disparoissent ; et alors on peut le continuer de nouveau. Mais je pense qu'il est à propos de pousser d'abord les frictions un peu vivement, si le malade peut d'ailleurs les supporter, jusqu'à ce que la bouche soit un peu affectée ; parce que l'on est assuré par là que les frictions ont eu leur effet convenable, et que le mercure a été absorbé dans le système.

La plupart des malades éprouvent, comme je l'ai déja dit, un certain soulagement après quelques frictions ; mais il en est, et ce sont sur-tout ceux qui ont la peau ou les os affectés ou qui ont un mal de gorge très-invétéré, dans lesquels on n'observe aucune rémission des symptômes, jusqu'à ce qu'ils aient reçu quinze ou vingt frictions. Et quelquefois, dans cet état de la maladie, il faut jusqu'à seize ou dix-sept onces d'onguent mercuriel pour opérer une guérison complète.

II. *Des Bains mercuriels*

Il y a des médecins modernes qui ont recommandé l'application ou l'administration du mercure en forme de bains ou en forme de lavemens pour guérir la maladie syphilitique. On peut sans doute employer le mercure sous ces formes, et peut-être même dans quelques cas avec avantage ; mais aucun praticien éclairé ne se fiera jamais ni à l'une ni à l'autre de

ces méthodes, pour produire une guérison radicale de la maladie. — On s'est servi, principalement pour cet objet, du muriate oxigéné de mercure, dissous dans de l'eau chaude; et comme ce sel est très-peu soluble dans l'eau, on y a ajouté une quantité quelconque de muriate d'ammoniaque ou de muriate de soude; ce qui le rend beaucoup plus dissoluble. La combinaison des bains ou des lavemens mercuriels avec l'administration d'un traitement mercuriel, peut devenir très-utile dans certains cas; et on peut employer aussi, pour cet usage, la dissolution nitrique de mercure. Je dois encore observer ici que l'usage répété des bains avec le muriate oxigéné de mercure, et peut-être aussi de même avec le nitrate de mercure, altère beaucoup la beauté de la peau; ce qui rend par conséquent ces bains moins convenables, sur-tout pour les femmes qui ont la peau blanche: d'ailleurs, je le répète, il ne seroit pas prudent, dans aucun cas, de se fier à cette application seule pour la guérison de la vérole.

III. *Des Lavemens mercuriels.*

Si on juge à propos de se servir des lavemens mercuriels, on dissoudra deux ou tout au plus trois grains de muriate oxigéné de mercure, ou de nitrate de mercure, dans dix ou douze onces d'eau distillée, et on donnera un ou deux de ces lavemens par jour.

IV. *Des Fumigations mercurielles.*

Quoique les fumigations mercurielles ne soient plus maintenant en usage parmi les praticiens, en Europe, pour guérir la vérole, cependant elles nous fournissent souvent un remède très-efficace contre des maladies syphilitiques locales, particulièrement contre quelques espèces d'ulcères et de condylômes opiniâtres. Rien ne prouve mieux, selon moi, l'action immédiate ou chimique du mercure sur le virus, que l'effet presqu'instantané des fumigations mercurielles contre les ulcères syphilitiques. — On met, pour cet effet, une certaine quantité de sulfure de mercure rouge (cinnabre artificiel) sur des charbons ardens, et l'on conduit la fumée qui s'en élève sur la partie affectée, par le moyen d'un tuyau de fer, fait d'une seule pièce, sans soudure.

CHAPITRE X.

Du Ptyalisme, ou de la Salivation occasionnée par l'usage du mercure.

Un des effets les plus constans du mercure sur le corps humain est l'augmentation de secrétion dans les glandes salivaires de la bouche et de la gorge, d'où résulte ce symptôme désagréable qu'on appelle Ptyalisme ou Salivation.

On a mis long-temps en question si une vérole confirmée pouvoit être guérie radicalement sans salivation; et quoiqu'il n'y ait peut-être pas maintenant un seul homme de l'art qui doute de la possibilité d'une guérison radicale sans cette évacuation, il en est encore un grand nombre qui administrent le mercure pour exciter la salivation, non seulement pour le traitement de la vérole, mais encore, en certains pays, pour celui de la gonorrhée. Cette manière de traitement est encore très en vogue dans la pratique particulière, aussi bien que dans les hôpitaux, surtout en France. En Angleterre et en Allemagne, elle est presqu'entièrement bornée aux seuls hôpitaux, dans lesquels malheureusement la pratique ne se fait que trop souvent par routine.

Je vais examiner jusqu'à quel point on peut justifier cette pratique de faire saliver les malades dans le traitement de la vérole, ainsi que dans celui de la gonorrhée,

Bien des auteurs ont été dans l'opinion, et le docteur *Friend* ainsi que plusieurs écrivains modernes ont soutenu que non seulement la salivation est nécessaire pour opérer une guérison radicale, mais encore que plus la salivation est abondante, plus la guérison de la vérole est assurée, sur-tout quand les os sont affectés.

Je dois avouer que l'expérience m'a toujours fait voir le contraire. Parmi un très-grand nombre de malades, différens par leur âge, par leur constitution, et par les climats qu'ils habitoient, que j'ai eu occasion de traiter, je n'en ai pas rencontré un seul qui eût besoin de la salivation; et j'ai constamment observé, au contraire, que plus la salivation avoit été considérable, moins la guérison de la vérole étoit assurée. Cela est si vrai, que les partisans modernes de la salivation avouent unanimement qu'une forte salivation est nuisible, et qu'il n'en faut exciter qu'une douce. Si je pouvois accorder ce dernier point, j'observerois que, dans beaucoup de cas, c'est une chose plus facile à dire qu'à exécuter, c'est-à-dire que d'arrêter ou même de modérer la salivation, lorsqu'elle est une fois établie. Il est souvent tout-à-fait hors de notre pouvoir d'y parvenir, et c'est encore une des choses qui manquent à la médecine, de connoître un remède spécifique qui produise cet effet. Nous avons si peu de moyens d'y parvenir, que j'ai vu plus d'une fois des malades périr par la salivation, qui épuisoit leurs forces, sans qu'on eût pu la diminuer ou l'ar-

rèter par quelque remède que ce pût être. J'en ai vu d'autres, qui n'y succomboient pas entièrement, demeurer languissans pendant des mois et des années entières par l'effet de cette salivation, et plusieurs mourir d'une phthisie occasionnée par un pareil traitement. D'ailleurs la salivation est très-pénible pour le malade, en l'obligeant à cracher nuit et jour, et en remplissant la chambre d'une odeur très-désagréable; elle a de plus l'inconvénient de causer la chûte des dents et des os, de produire des ulcères douloureux dans la bouche, dans la gorge, etc.; et si l'on ne fait pas d'attention à temps à ces ulcères, ou qu'on les prenne pour vénériens, et qu'on insiste sur l'usage du mercure, ils deviennent souvent plus dangereux que la maladie syphilitique elle-même.

Il peut donc paroître surprenant qu'on ait conservé et qu'on pratique encore dans les hôpitaux, pour le traitement de la maladie syphilitique, une méthode aussi dangereuse que celle de la salivation. J'ai entendu alléguer en sa faveur les trois raisons suivantes: 1°. L'avantage de tenir enfermés dans la chambre les malades qui ont la gonorrhée ou la vérole, et de les empêcher de gagner une nouvelle infection avant qu'ils soient guéris de la première; 2°. de se débarrasser de ces pauvres malades dans l'espace d'un mois ou de cinq semaines, afin d'en admettre d'autres à leur place dans l'hôpital, pour les traiter et les renvoyer de la même manière; 3°. parce qu'il règne parmi les gens du peuple un préjugé en faveur de

cette méthode, et qu'ils s'imaginent ne pouvoir être radicalement guéris sans ce qu'ils appellent une bonne et longue salivation.

Ces raisons me paroissent tout-à-fait insuffisantes. On pourroit facilement trouver de meilleurs moyens pour empêcher les malades de gagner une nouvelle infection. A l'égard du second point, je pense qu'il est plus raisonnable et plus humain de guérir radicalement et sans salivation un moindre nombre de malades, en supposant qu'il faille employer plus de temps pour les guérir, que de soulager et de pallier les maux d'un grand nombre en moins de temps, par une méthode incertaine, désagréable, et quelquefois dangereuse. Nous pouvons ajouter à cela que l'expérience journalière fait voir qu'un bon nombre de ces malades, qui semblent être guéris parce que les symptômes véroliques ont disparu pendant la salivation, reviennent fort souvent au bout d'un temps très-court à l'hôpital, avec les mêmes symptômes dont ils étoient attaqués auparavant, ou se trouvent obligés de chercher du secours ailleurs, en protestant solemnellement qu'ils n'ont pas reçu de nouvelle infection. La troisième raison qu'on allègue en faveur de la salivation est la plus mauvaise de toutes. Je suis d'opinion que tout homme probe qui pratique la médecine, ne doit jamais céder aux préjugés de ses malades lorsqu'ils peuvent leur être préjudiciables, ou lorsqu'il sait que, par une méthode contraire, il est en état de les guérir avec plus de cer-

titude et moins d'inconvéniens. D'ailleurs il est facile à un médecin ou chirurgien qui sait se concilier la confiance de ses malades, de leur montrer la folie de pareils préjugés. La salivation étant par conséquent une méthode sujette à des inconvéniens dans toutes les circonstances, et très-dangereuse dans des constitutions irritables ou affoiblies, je pense que le parti le plus prudent est de l'éviter dans tous les cas; ou, si elle est établie, de la modérer et de la dissiper le plus promptement qu'il est possible.

Mais autant je suis éloigné de regarder la salivation continuée et soutenue comme une évacuation critique ou salutaire pour guérir la vérole, autant j'aime à voir, dans tous les cas, pendant un traitement mercuriel, que la bouche soit un peu affectée parce que cela fournit un signe certain que le mercure a pénétré dans la masse des humeurs, et que la salive ou les humeurs mucilagineuses en sont imprégnées.

J'ai dit plus haut, en parlant des frictions mercurielles, quels sont les moyens les plus efficaces pour prévenir la salivation : je les répéterai ici en peu de mots. Il faut, 1°. apporter le plus grand soin dans le choix du mercure, relativement à sa préparation et à sa dose; 2°. éviter l'air froid et humide, sur-tout la nuit; 3°. être vêtu chaudement; et, dans la mauvaise saison ou dans les climats froids et humides, porter constamment de la flanelle sur la peau; 4°. faire un usage fréquent des bains chauds, et prendre intérieurement des décoctions diaphoréti-

ques ou diurétiques, conjointement avec le mercure ; 5o. éviter les chambres trop chaudes et l'air renfermé ; 6o. de se bien couvrir le col et la tête, tant de nuit que de jour ; 7o. interrompre l'usage du mercure aussitôt que l'haleine et les dents commencent à s'affecter ; 8o. administrer alors, selon les circonstances, un purgatif. 9o. Si le malade n'est pas d'un tempérament fort et sanguin, il faut ordonner plutôt une diète nourrissante avec l'usage modéré du vin, qu'un régime trop frugal. Ceux qui sont accoutumés à fumer du tabac font mieux de s'en priver pendant le traitement mercuriel.

Il faut observer aussi qu'en général la salivation s'établit plus facilement, lorsqu'on fait usage de préparations mercurielles âcres, et dans un temps ou dans un climat froid et humide ; que certaines constitutions y sont plus disposées que d'autres, et que ceux en particulier qui ont pris du mercure précédemment sont souvent prêts à tomber dans la salivation, en employant le mercure à très-petite dose, quoique peut-être dans la maladie précédente ils n'en eussent pas éprouvé le même effet.

Nous ne connaissons en Europe aucun remède que le mercure qui, pris à l'intérieur, soit capable de produire la salivation. Mais *Marsden* (dans sa description de Sumatra) nous apprend que la décoction de la racine du *Smilax China*, dont les natifs de ce pays se servent pour guérir la vérole, y produit souvent une salivation : effet que je n'ai jamais vu produire en Europe par le même remède.

On a recommandé une multitude de remèdes à prendre, soit séparément, soit combinés avec le mercure, pour empêcher ce dernier de se porter à la bouche, ainsi que pour arrêter la salivation lorsqu'elle est établie. Les principaux sont le soufre ordinaire, l'oxide d'antimoine hydrosulfuré jaune, le camphre, le quinquina et le fer. Cependant, moyennant l'observance exacte des règles que je viens de prescrire, je pense qu'il n'est pas très-difficile, en général, d'éviter la salivation, sans avoir recours à aucun de ces remèdes. Je les conseillerois d'autant moins, que j'en ai vu quelques-uns employés sans succès, à plusieurs reprises, par d'autres praticiens. Pour ce qui regarde le dernier point; savoir, de calmer ou de dissiper le salivation lorsqu'une fois elle a commencé, c'est quelquefois une chose très-difficile. On se servira néanmoins avec succès de la méthode qui suit, en observant exactement les règles que j'ai prescrites ci-dessus.

Aussitôt que le malade sent sa bouche s'affecter, il est prudent de lui faire cesser l'usage du mercure, et de le faire rester chez lui dans une chambre modérément chaude, si la saison est froide. Si ses forces et sa constitution le permettent, on peut lui donner un doux laxatif. Mais il faut être circonspect à prescrire des cathartiques, parce qu'ils produisent souvent, dans ce cas, des diarrhées que l'on a beaucoup de peine à arrêter, et qui peuvent avoir des suites dangereuses. Il convient donc mieux, en gé-

néral, d'administrer des lavemens, de faire boire au malade l'eau d'orge, une décoction de salep ou de quelque autre mucilagineux, et de lui donner, une ou deux fois par jour, un ou deux gros de soufre purifié, ou, selon les circonstances, de l'oxide d'antimoine hydrosulfuré, auxquel son peut ajouter quelquefois avec avantage du camphre ou de l'opium. Si les ulcères de la bouche, produits par le mercure pendant la salivation, sont très-douloureux, on les touchera trois ou quatre fois par jour avec un mélange de miel et un peu de borax, et on fera gargariser fréquemment avec quelque décoction mucilagineuse, en y ajoutant un peu de ce même mélange. Si les forces du malade et les circonstances le permettent, il faut le placer tous les soirs dans un bain chaud pendant cinq ou six jours de suite, s'il peut le supporter, et y frotter tout son corps avec une brosse ou avec un morceau de flanelle; ensuite, au sortir du bain, le faire revêtir avec de la flanelle. S'il éprouve des symptômes inflammatoires violens, la saignée devient quelquefois nécessaire. En tout cas, il faut qu'il observe une diète légère. Mais si ses forces sont épuisées, un bon régime nourrissant, avec l'usage du vin, une décoction de quinquina dans l'eau, ou une infusion dans le vin, et l'air sain de la campagne sont certainement les moyens les plus convenables. Lorsque l'irritation des glandes salivaires est très-grande, et que la salivation continue avec opiniâtreté, on se sert quelquefois

avec avantage d'un gargarisme astringent, fait d'une décoction de quinquina, de racine de *tormentilla erecta*, ou d'écorce de saule blanc dans le vin rouge ou dans l'eau. Si la salivation est très-forte, et si le malade a avalé beaucoup de salive, il est quelquefois très-à-propos, pour éviter des inconvéniens graves, sur-tout la dysenterie, de prescrire un émétique pour contrarier avec énergie l'excès de l'action du mercure; d'administrer à l'intérieur la décoction de quinquina, le sulfure de potasse, le soufre ou le l'oxide d'antimoine hydrosulfuré.

Dans un ptyalisme invétéré, la teinture de cantharides, donnée à l'intérieur, et un vésicatoire, un séton ou un cautère au col, ou le liniment ammoniacal appliqué à la gorge, produisent quelquefois de bons effets : et dans les cas désespérés, on pourroit essayer de jeter de l'eau froide sur la tête et sur le visage du malade, en tenant en même temps le reste de son corps plongé dans un bain chaud. Dans quelques cas opiniâtres, l'usage des bains de mer a été fort utile.

J'ai appris qu'on avoit donné avec succès, dans un ptyalisme obstiné, deux scrupules de la racine de *Dorstenia contrayerva* en poudre, deux fois par jour. *Linnéus* parle (dans sa *Flora Suecica*) d'un ptyalisme excité par un usage imprudent du mercure, qui dura plus d'un an, et fut parfaitement guéri en peu de temps par l'usage de la simple infusion dans l'eau des feuilles de *Marrubium vulgare*. Dans tous les cas de

ptyalisme opiniâtre, il faut examiner avec soin s'il n'y a pas une carie des os qui entretient cette évacuation.

Si, après avoir arrêté ainsi la salivation, le malade se trouve dans un état d'épuisement, les meilleurs remèdes sont une diète nourrissante et les médicamens fortifians, tels que le quinquina, le fer, et principalement les eaux de Spa ou de Pyrmont. Je regarde en même temps, si les circonstances le permettent, l'usage des bains de mer comme un excellent fortifiant pour les constitutions foibles, et relâchées sur-tout après un traitement mercuriel. Dans les cas où il y a des symptômes d'une grande irritation, il convient de donner l'opium à l'intérieur.

Un point important, dont la négligence est suivie, comme je l'ai vu plus d'une fois, des conséquences les plus funestes et quelquefois irréparables, c'est d'avoir une grande attention à nettoyer la bouche, et sur-tout les ulcères qui proviennent souvent dans ce cas de l'âcreté de la salive. Ces ulcères corrodent en peu de temps, chez quelques malades, les parties molles, et même les os voisins. Le meilleur remède contre cet accident est, d'après l'observation du professeur *Sprengel* de Hallé, la décoction de brout de noix fréquemment appliquée en lotion ou en gargarisme. Je me suis servi avec succès d'une dissolution de borax, ou bien d'une solution de trois ou quatre grains de sulfate de cuivre ou d'alun dans une once d'eau seule, ou avec un peu de teinture de myrrhe et de miel, appliquée, cinq ou six fois par jour, sur les ulcères, au moyen d'un

pinceau. On a recommandé aussi pour le même but une partie de nitrate d'argent fondu, dissous en 1000 parties d'eau.

On a observé que l'exfoliation seule du *processus alveolaris* avoit quelquefois entretenu la salivation; on conçoit aisément que, dans ce cas, toute application des remèdes devient inutile, et qu'il faut attendre que l'exfoliation soit faite; le ptyalisme diminue après, et il cesse à la fin de lui-même.

Un fait très-remarquable, c'est que le mercure produit la salivation quelquefois plusieurs mois après la guérison complète de la vérole, tandis qu'il n'avoit pas même affecté la bouche pendant qu'on l'administroit. Les causes occasionnelles de cet accident paroissent être principalement le froid et l'humidité.

Il est un autre fait également digne de remarque: c'est que la nature de la salive, ainsi que du suc gastrique, paroît tellement changée, dans quelques cas, par l'usage du mercure, que ces humeurs ne contribuent plus à la digestion comme elles le font naturellement, et comme elles l'avoient fait auparavant; car quelques-uns de ces malades qui ont subi un et sur-tout plusieurs traitemens mercuriels, sont sujets à de fréquentes indigestions, aux flatulences, ou à des coliques qu'ils ne ressentoient pas avant l'usage du mercure. L'usage du quinquina et des eaux minérales sulfureuses et ferrugineuses sont les moyens les plus efficaces que l'art des modernes offre pour remédier à ces maux.

CHAPITRE XI.

De la manière d'agir du Mercure, et de ses préparations dans le corps humain, et des remèdes oxigénés qu'on a commencé depuis peu à essayer à la place du Mercure.

Les effets certains, prompts, et quelquefois étonnans du mercure sur les maladies produites par le virus syphilitique, ont attiré de tout temps, depuis la découverte de ce précieux remède, l'attention des praticiens.

On a imaginé différentes hypothèses pour expliquer comment le mercure produisoit ces effets bienfaisans et merveilleux. Il y a des auteurs qui ont cru qu'il agissoit simplement par sa pesanteur métallique ; d'autres qu'il exerçoit ce pouvoir par sa qualité stimulante, ou par la vertu qu'il a d'augmenter les diverses sécrétions et excrétions du corps. On a prétendu dernièrement que le mercure guérissoit les maladies syphilitiques en produisant une certaine altération ou un changement général dans la masse du sang, par lequel il se forme un état de foiblesse du corps et une espèce de cachexie, ou une certaine corruption ou putréfaction des humeurs, ressemblant, à bien des égards, au scorbut, et que la salivation étoit une espèce de crise par laquelle la matière vérolique s'évacuoit. Le docteur *Darwin* enfin vient de soutenir que le mercure, administré, de quelque

manière que ce soit, contre les maladies syphilitiques, agit et produit ses effets simplement en augmentant l'absorption de la matière des ulcères syphilitiques.

Nous ne nous arrêterons pas à la première de ces hypothèses; elle ne mérite pas d'être réfutée. On ne sera pas tenté d'insister beaucoup sur la seconde, si on considère que le mercure n'agit nullement sur le virus syphilitique tant qu'il est dans l'état métallique, et que deux ou trois grains d'oxide ou de sel mercuriel, portés dans la masse du sang, font quelquefois disparoître les symptômes les plus violens de la vérole; que le mercure guérit souvent la maladie syphilitique radicalement, sans augmentation sensible d'aucune sécrétion ou excrétion, pendant que d'autres fois, en produisant de copieuses et violentes excrétions, il laisse le virus dans le même état où il l'a trouvé, sans guérir le malade. Quant à ce qui regarde la troisième hypothèse, je dis que cet état de cachexie ou de putréfaction dont on parle, n'est nullement nécessaire pour guérir la maladie syphilitique, même la vérole la plus confirmée. Nous guérissons aujourd'hui très-souvent la syphilis radicalement, sans produire un tel changement dans les solides ou fluides; et on sait à présent que la salivation soutenue, sur laquelle on a tant insisté autrefois, n'est ni nécessaire, ni même utile pour obtenir une guérison radicale de la maladie syphilitique; que la salivation la mieux soutenue est loin de guérir toujours la vérole; qu'elle la laisse, au contraire, très-

souvent sans être guérie ; et que si nous avons aujourd'hui l'habitude de pousser l'usage du mercure jusqu'à ce qu'il commence à affecter les glandes salivaires, ce n'est pas pour produire cet état de cachexie ou cette crise par la salivation, mais seulement pour nous assurer qu'il a passé dans la masse du sang, et qu'il affecte la constitution.

A l'égard de la quatrième hypothèse, qui accorde au mercure la qualité d'exciter l'action du systême des vaisseaux absorbans, et d'augmenter par conséquent l'absorption du virus des ulcères syphilitiques, je ne la nie pas. Cette théorie expliqueroit bien le desséchement et la guérison des ulcères syphilitiques ; mais elle n'explique nullement comment le mercure, produisant ainsi l'absorption du virus syphilitique, lui ôte le pouvoir d'agir sur l'économie animale. Il me paroît donc que pour produire ce dernier effet, il faut quelque chose de plus qu'augmenter l'absorption du virus syphilitique. D'ailleurs la simple cicatrisation des ulcères syphilitiques aux parties génitales, à la gorge, etc. n'est nullement un indice de la guérison radicale de la vérole : ce sont deux choses très-différentes. Nous ne voyons que trop souvent les effets du virus syphilitique, peu de temps après une telle guérison, reparoître et plus violens et plus opiniâtres que jamais, soit dans la même place, soit dans quelqu'autre endroit du corps.

On a avancé de plus, d'après cette même théorie, que les oxides mercuriels n'agissoient pas d'une

manière particulière, que les oxides des différens autres métaux possédoient la même vertu, et qu'on pouvoit guérir tous les chancres par tous les oxides métalliques en général. Mais quoique cela paroisse vraisemblable au premier coup-d'œil, dans un certain sens, en examinant ce sujet un peu plus profondément, on découvre aisément la fausseté de cette proposition. Si nous considérons avec attention les effets des différens oxides métalliques sur le corps humain, quelle énorme différence ne trouvons-nous pas entre les effets des oxides de plomb, de zinc, d'antimoine, d'arsenic, et ceux de mercure ! et ce qui est essentiel à remarquer, aucun de ces oxides, pris à l'intérieur, ne guérit la vérole, excepté le dernier. A l'égard des effets qu'ils produisent quand on les applique aux chancres, examinons ce qu'on entend en général par le mot *chancre*.

En consultant les ouvrages des différens auteurs, nous trouvons une confusion générale sur ce mot; et il y a des praticiens qui regardant tous les ulcères qui se manifestent aux parties génitales comme étant vénériens, leur donnent à tous le nom de chancres, et qui leur appliquent par conséquent à tous le même traitement anti-vénérien. J'ai prouvé, dans le premier volume, chapitre XI de cet ouvrage, la fausseté et le danger de cette hypothèse; j'y ai détaillé la nature des différentes espèces d'ulcères des parties génitales; et quoique je ne nie pas qu'il y a des ulcères qui se laissent guérir par les différens

oxides métalliques, je suis convaincu, par des observations multipliées (et nullement faites au hasard), que les ulcères vraiment syphilitiques, non compliqués, ne cèdent guère qu'aux oxides mercuriels. Je pourrois citer des expériences nombreuses, dans lesquelles j'ai essayé en vain les autres oxides contre des ulcères syphilitiques des parties génitales, qui furent guéris en très-peu de jours par l'oxide de mercure : elles prouvent cette proposition jusqu'à l'évidence.

D'après ces considérations, je conclus que toutes ces hypothèses, qu'on a avancées pour expliquer l'action et les effets du mercure sur le virus syphilitique et sur les maladies qui en dépendent, sont ou évidemment fausses, ou peu satisfaisantes. Ce sont ces raisons qui m'ont fait avancer, dans la première édition de cet ouvrage (1784) que, s'il étoit permis d'émettre une opinion sur cette matière obscure, la chimie nous fourniroit peut-être une théorie plus satisfaisante et plus raisonnable que toutes celles qu'on a avancées jusqu'ici. D'après ces idées, j'ai dit qu'il me paroissoit plus probable que le mercure, à l'état d'oxide ou de sel, agit sur le virus syphilitique plutôt par une espèce d'attraction ou d'affinité chimique, en vertu de laquelle, toutes les fois qu'il rencontre ce virus, il s'y unit promptement, le neutralise, et forme avec lui un composé qui n'a plus aucune des qualités que chacune des deux substances avoit avant leur union ; et la nature du virus étant ainsi changée ou détruite, son effet nuisible sur

le corps humain doit nécessairement cesser, et le malade doit trouver du soulagement du moment que cette combinaison a eu lieu ; et de plus si le virus a été complétement détruit par une quantité suffisante de ce remède, le malade doit être radicalement guéri.

D'après cette théorie, on conçoit et on expliqueroit mieux, non-seulement de quelle manière quelques grains de mercure soulagent quelquefois les plus violentes douleurs ostéocopes, mais encore pourquoi le mercure, pris à l'intérieur, guérit les ulcères et autres symptômes syphilitiques dans quelque partie du corps qu'ils se trouvent ; et *vice versâ*, pourquoi les oxides, ou sels mercuriels, appliqués à temps sur les ulcères syphilitiques primitifs ou originaires des parties génitales, les guérissent radicalement, et très-souvent en peu de jours, sans qu'on ait besoin d'administrer le mercure à l'intérieur. Cette opinion sembleroit recevoir encore de la confirmation, quand on considère que pour produire l'effet desiré contre le virus affectant le système du corps, le mercure doit toujours nécessairement être absorbé dans la masse générale des humeurs ; mais qu'il ne guérit jamais les symptômes de la maladie syphilitique, quoiqu'il soit absorbé dans la masse, s'il n'est pas transporté, en suffisante quantité, à l'endroit dans lequel le virus exerce ses ravages, et s'il ne s'unit pas intimement dans cet endroit avec la matière virulente. On expliqueroit aussi, de cette manière, pour-

quoi le mercure guérit souvent la maladie syphilique, sans augmenter sensiblement aucune des différentes sécrétions ou excrétions du corps, et pourquoi, lorsqu'il cause du dévoiement, des sueurs immodérées, ou une salivation copieuse, loin de détruire le virus, il le laisse très-souvent intact; et enfin pourquoi le mal syphilitique, qui paroissoit avoir disparu pendant son usage, reparoît souvent, dans le même endroit et quelquefois avec plus de violence, quelques semaines ou quelques mois après que le malade a été renvoyé de l'hôpital comme guéri, et quoiqu'on lui ait donné une quantité énorme de mercure.

Bien que je regarde cette théorie comme beaucoup plus satisfaisante que celles qu'on a avancées sur le même sujet avant et depuis cette époque, toutefois elle ne me satisfaisoit pas complétement; aussi, ne l'ai-je proposée que comme une simple conjecture. Cependant une expérience curieuse et ingénieuse, faite par le docteur *Harrison*, sembloit venir plus directement à son appui : elle est trop remarquable pour ne pas mériter que je la rapporte. Ce médecin a pris de la matière d'un ulcère évidemment syphilitique; et après l'avoir mêlée et triturée avec de l'oxide de mercure gommeux, il a essayé d'inoculer la vérole avec cette matière. Le résultat fut qu'il ne s'ensuivit aucune infection; pendant que l'inoculation faite avec la matière prise du même ulcère, sans mélange, a produit un ulcère et des symptômes

syphilitiques. Ce fait isolé mérite d'être confirmé par des expériences exactes et répétées (1); car s'il étoit bien constaté, il prouveroit sans réplique qu'il existe une action réciproque et une combinaison chimique entre le virus syphilitique et le mercure.

Mais il faut ajouter ici qu'on a observé depuis, que le mercure, à l'état métallique, ne semble avoir aucune action sur le corps humain et contre la maladie syphilitique; qu'il n'agit sur le virus qu'autant qu'il se trouve oxidé, ou, comme on le disoit autrefois, calciné, et que son énergie sur le corps humain semble être en proportion du degré d'oxidation qu'il a subi dans la préparation qu'on administre. L'oxide rouge et jaune de mercure, le nitrate, et sur-tout le muriate oxigéné de mercure en fournissent des exemples frappans. Mais les découvertes des chimistes français nous ont appris que le mercure, dans son état d'oxide, n'est plus un corps simple, mais une substance composée d'oxigène et de métal. Il reste

---

(1) Le résultat de cette expérience, outre les faits dont nous avons parlé plus haut, dans ce même chapitre, semble contredire plus directement la théorie qu'a donnée dernièrement le docteur *Darwin* sur l'action de l'oxigène contre les ulcères syphilitiques, dans un ouvrage à tout autre égard excellent, rempli de vues neuves, profondes et utiles pour l'avancement de l'art. Voyez ZOONOMIA; *or, the laws of organic life, by* ERASMUS DARWIN M. D. 2 vol. *in*-4°. London, 1796.

donc à présent à déterminer si les effets des oxides mercuriels sur le corps humain en général et sur le virus syphilitique en particulier, sont dus au mercure ou à la substance que nous appelons oxigène : c'est-à-dire, si c'est le mercure comme tel, ou si c'est l'oxigène qui agit contre le virus syphilitique, quand on administre les différentes préparations mercurielles ; ou si c'est peut-être plutôt à l'union de ces deux principes agissant ensemble qu'il faut attribuer l'effet de ces médicamens. Cette dernière proposition me paroît jusqu'à présent la plus vraisemblable, et je dirai plus bas les raisons qui me la font préférer.

C'est à la chimie moderne, qui a déja jeté tant de lumières sur l'économie animale, sur la nature et la guérison de diverses maladies, ainsi que sur l'action des différens remèdes, à éclaircir ce point de doctrine ; c'est aux médecins praticiens, instruits dans les principes de cette science utile et sublime, à résoudre ce problême intéressant.

En attendant que les expériences et les observations exactes et répétées résolvent entièrement ce problême, je rapporterai les faits qui tendent à éclaircir cette importante question : je commencerai par les observations faites par d'autres, et je finirai avec celles que j'ai faites moi-même depuis la dernière édition de cet ouvrage.

C'est le professeur *Fourcroy* qui a fait remarquer pour la première fois, il y a douze ans, dans ses leçons, que la propriété médicamenteuse, en général,

paroissoit tenir, dans beaucoup de composés chimiques, à la combinaison de l'oxigène, et qu'elle sembloit être à raison de la quantité de ce principe.

Le feu docteur *Girtanner* a avancé depuis, que les effets produits sur le corps humain par les différentes préparations mercurielles étoient dus entièrement à l'oxigène avec lequel elles étoient combinées, et que c'étoit du dégagement de ce principe et de son action sur le virus syphilitique, que les effets anti-vénériens du mercure dépendoient. Mais ni lui ni aucun autre chimiste ou praticien n'avoit proposé de prouver cette assertion par des faits directs et positifs, en employant, dans le traitement des maladies syphilitiques, à la place du mercure d'autres substances qui continssent une grande portion de ce principe qu'on appelle oxigène.

C'est M. *W. Scott*, chirurgien à Bombay, aux grandes Indes, qui, instruit des principes modernes des chimistes français, et connoissant l'effet heureux du mercure dans l'*hepatitis chronica*, imagina le premier, en 1793, que le même effet pourroit bien être produit par l'acide nitrique pris à l'intérieur : acide qui, comme on le sait, est composé d'oxigène et d'azote ; mais l'azote, ayant peu d'affinité avec l'oxigène dans cette composition, est sujet à s'en séparer aisément. Etant affecté alors d'une maladie de foie, il résolut d'essayer les effets de l'acide nitrique sur lui-même. Il prit, en conséquence, par jour, à peu près soixante grains de cet acide délayé dans deux livres d'eau. Le résultat fut qu'il se trouva guéri en sept jours. Cette

expérience heureuse l'engagea alors à faire, dans le même pays, des essais avec cet acide, pour le traitement des maladies syphilitiques.

Il trouva pour résultat que l'oxigène, administré de cette manière, se montra non moins efficace que le mercure dans cette maladie, sous toutes ses formes et dans tous ses degrés : son effet fut même quelquefois supérieur ; car cet acide réussissoit complétement dans plusieurs cas, dans lesquels le mercure avoit été administré auparavant, soit en Europe, soit dans l'Inde, pendant long-temps, sans aucun succès. Il observa, d'ailleurs, que l'acide ne produit aucun des effets désagréables du mercure, et qu'on peut le continuer beaucoup plus long-temps sans danger. Plusieurs malades syphilitiques furent guéris par ce nouveau remède, dans ce climat chaud, en très-peu de temps, communément en quinze ou vingt jours, sans qu'il ait jamais produit aucun mauvais effet. Cependant M. *Scott* a la bonne foi d'ajouter, dans sa lettre datée de Bombay, mai 1796, que, dans certains cas, ce remède n'avoit produit aucune guérison ; mais c'étoit des sujets dans lesquels le mercure avoit été essayé long-temps auparavant sans aucune avantage. Au reste, il observe que plusieurs maladies syphilitiques furent guéries par cet acide seul, lorsqu'aucun autre remède n'avoit été employé ; et depuis deux ans, on n'avoit vu aucune rechute, quoique les cas eussent été très-variés.

Ces observations sur l'acide nitrique dans la mala-

die syphilitique, faites par M. *Scott* à Bombay, et publiées à Edimbourg, 1797, engagèrent (au mois de mars de la même année) le docteur *Rollo*, médecin de l'hôpital de l'artillerie à Woolwich, près de Londres, à proposer de répéter ces expériences dans des maladies syphilitiques primitives ou originaires, c'est-à-dire produites par l'infection immédiate. Ce fut M. *Cruickshank*, célèbre chirurgien de cet hôpital, qui se chargea de faire les expériences. Leur résultat et l'exactitude avec laquelle elles ont été exposées (1), méritoient d'exciter l'attention de tous les médecins praticiens. M. *Cruickshank*, pour mieux éclaircir le point en question, et savoir si c'étoit véritablement l'oxigène qui guérissoit les maux syphilitiques lorsqu'on les traite avec du mercure, a suggéré l'idée de faire des essais, 1°. avec l'acide nitrique, 2°. avec l'acide citrique, 3°. avec l'acide muriatique oxigéné, et 4°. avec le muriate suroxigéné de potasse.

Pour mettre nos lecteurs à portée de juger par eux-mêmes, nous allons donner l'analyse de ces expériences, en y ajoutant (en notes) quelques réflexions nécessaires pour l'intelligence de leurs résultats.

---

(1) Ces faits sont consignés dans un ouvrage très-intéressant sur le *Diabetes mellitus*, par le docteur *Rollo*, en 2 vol. *in*-8°. London, 1797, qui contient des faits entièrement neufs sur la nature et le traitement de cette maladie, qu'on a regardée jusqu'ici comm

Expériences avec l'Acide nitreux.

I. Le malade avoit un ulcère syphilitique ou chancre au gland, près du frein, depuis trois ou quatre jours : on lui donna par jour, dans vingt onces d'eau, une drachme d'acide nitreux ; on augmenta la dose, quelques jours après, jusqu'à une drachme et demie par jour. Il fut reçu à l'hôpital le 12 mars 1797, et guéri le 19 du même mois.

II. Le malade avoit plusieurs ulcères syphilitiques sur le gland et le prépuce ; ils étoient accompagnés d'un phimosis qui s'étoit déclaré depuis huit jours. Il prit une drachme du même acide avec deux livres d'eau par jour. Trois jours après, ne voyant aucun effet sensible, on porta la dose à une drachme et demie. Il fut reçu le 12 mars, et guéri le 20 du même mois.

III. Le malade avoit un grand ulcère au prépuce, depuis huit jours, avec un léger écoulement de l'urètre. Il prit une drachme d'acide dans deux livres d'eau par jour. On porta la dose à une drachme et demie, et ensuite à trois drachmes par jour ; mais cette dernière dose produisant un malaise et de la fièvre, on descendit à deux drachmes et demie. Il fut reçu le 18 mars, et guéri le 22 avril. — La guérison avoit été retardée par d'autres accidens.

IV. Le malade avoit un grand ulcère au prépuce. Il prit par jour une drachme d'acide dans deux livres d'eau

Cette quantité produisant des coliques, on lui donna un grain d'opium pendant deux jours, le soir; après on augmenta la dose par degrés, jusqu'à trois drachmes par jour, sans aucun inconvénient. Reçu le 15 mars, guéri le 18 avril.

Expériences avec l'Acide muriatique oxigéné.

I. Le malade avoit plusieurs ulcères syphilitiques au prépuce, depuis huit ou neuf jours. On lui donna cinq gouttes d'acide muriatique oxigéné avec une once d'eau, trois fois par jour. On augmenta, par degrés, cette dose jusqu'à quinze gouttes étendues d'eau, et données quatre fois par jour. Reçu le 12 mars, guéri le 20 du même mois.

II. Le malade avoit un ulcère syphilitique profond sur le gland et sur le prépuce, depuis huit jours. Il prit six gouttes du même acide, trois fois par jour. Ne voyant aucun changement dans l'ulcère, on porta la dose, par degrés, jusqu'à quinze, vingt, et après à quarante gouttes, quatre fois par jour. Reçu le 12 mars, guéri le premier avril.

III. Le malade avoit plusieurs ulcères syphilitiques sur le gland et sur le prépuce, avec un bubon. Il prit huit gouttes du même acide, quatre fois par jour, que l'on porta peu à peu à trente gouttes, quatre fois par jour; mais cette dose produisant des symptômes d'une inflammation générale, on fit une saignée. Quelques jours après, l'ulcère paroissant stationnaire,

on augmenta la dose de l'acide peu à peu, depuis trente jusqu'à cinquante gouttes, quatre fois par jour. Reçu le 18 mars, guéri le 22 avril.

N. B. Le bubon a crevé le 22 mars, et a été guéri quinze jours avant l'ulcère.

IV. Le malade avoit plusieurs ulcères syphilitiques au gland et au prépuce, avec phimosis et gonflement des glandes inguinales. Il prit huit gouttes du même acide dans une once d'eau, trois fois par jour. On augmenta peu à peu cette dose jusqu'à cinquante gouttes, quatre fois par jour. Les symptômes inflammatoires qui parurent après cette dose, furent bientôt soulagés par une saignée; quatre jours après, on lui donna quarante-cinq gouttes, quatre fois par jour. On augmenta la dose trois jours après jusqu'à une drachme, quatre fois par jour. Reçu le 18 mars, guéri le 4 mai.

N. B. C'étoit un cas très-opiniâtre : le malade avoit un gonflement douloureux dans les vaisseaux lymphatiques, sur le dos de la verge; mais cette tumeur, ainsi que celles des glandes inguinales, disparurent peu à peu.

Expériences avec le jus des Limons, ou l'Acide citrique.

I. Le malade avoit un ulcère syphilitique au gland. On lui donna une once de jus de citron avec trois onces d'eau, trois et après quatre fois par jour. Reçu le 12 mars, guéri le 20 du même mois.

II. Le malade avoit plusieurs ulcères syphilitiques au prépuce et au gland, depuis huit à dix jours. Il prit une once du même jus dans deux onces d'eau, trois fois par jour ; on augmenta peu à peu jusqu'à quatre, et ensuite jusqu'à huit onces par jour. Reçu le 12 mars, guéri le 22 avril.

N. B. Cinq jours après qu'il fut reçu, il parut un bubon, auquel on appliqua fréquemment des fomentations froides, avec une solution d'acétite de plomb ; et après on en tira, pendant quelques jours, des étincelles électriques une fois par jour. Cette tumeur disparut trois jours après la cicatrisation de l'ulcère.

III. Le malade avoit un grand ulcère au gland, avec un gonflement considérable des glandes inguinales. Il prit une once de jus, quatre à cinq fois par jour, et on appliqua fréquemment sur la glande tuméfiée la même fomentation que dans le cas précédent. L'ulcère fut guéri en huit jours de temps. Le bubon avançant vers la suppuration, fut couvert d'un cataplasme émollient, deux fois par jour, pendant quatre jours : alors il creva. Quelques jours après, il se montra à l'entour de l'abcès une inflammation érysipélateuse, avec de la douleur et du gonflement. On y appliqua de la charpie, et par dessus un cataplasme froid, où il entroit une demi-drachme d'acétite de plomb, deux fois par jour, continuant toujours à l'intérieur l'acide, qu'on augmenta jusqu'à six onces par jour. Reçu le 18 mars : l'ulcère syphilitique fut guéri le 26 mars ; l'ulcère du bubon fut guéri le 24 avril.

Expériences avec le Muriate suroxigéné de Potasse.

I. Le malade avoit plusieurs ulcères syphilitiques au gland et au prépuce, avec un gonflement considérable aux glandes inguinales, depuis dix jours. On lui donna trois grains de muriate suroxigéné de potasse, quatre fois par jour, pendant trois jours. Alors, n'apercevant aucun effet sensible du remède, on en porta la dose à quatre et ensuite à cinq grains, quatre fois par jour, en tirant en même temps, une fois par jour, des étincelles électriques du gonflement inguinal (1). Les ulcères furent guéris en treize jours: mais, le bubon augmentant, on discontinua l'électricité, et on appliqua fréquemment la fomentation froide avec l'acétite de plomb, en augmentant en même temps la dose du sel à sept et ensuite à huit grains, quatre fois par jour. Le bubon creva, et, sans rendre beaucoup de pus, fut parfaitement consolidé et guéri douze jours après. Reçu le 27 avril; les ulcères guéris le 9 mai; le bubon complétement guéri le 29 du même mois.

N. B. Huit jours après que ce malade eut commencé à prendre le muriate suroxigéné de potasse, son pouls

(1). C'est M. *J. Birch*, chirurgien à Londres, qui a proposé le premier l'application de l'électricité dans cette maladie des glandes inguinales, et qui y pratique l'électricité médicale avec beaucoup de réputation.

monta à quatre-vingt-dix pulsations par minute, et sa langue devint blanche au milieu. On lui tira alors un peu de sang, qui forma la croûte inflammatoire (une coagulation de la partie albumineuse du sang); et quoiqu'on augmentât ensuite la dose de ce même sel, depuis cinq jusqu'à huit grains, quatre fois par jour, il continua à se bien porter. On n'observa, dans l'usage de ce remède, ni ce grand appétit, ni cette abondante quantité d'urine qu'on avoit observés dans tous les autres malades cités ci-dessus, auxquels on avoit donné les acides.

II. Le malade avoit plusieurs ulcères syphilitiques sur le gland, avec un phimosis. Il prit trois grains du sel, quatre fois par jour, et quatre jours après, sept grains, quatre fois par jour. Reçu le 3 mai, guéri le 16 du même mois.

N. B. Dix jours après avoir pris le sel, il se plaignoit de la soif, et sa langue devenoit très-blanche au milieu, mais sans aucune augmentation d'appétit ou des urines. Son pouls resta tout le temps à peu près dans son état naturel.

III. Le malade avoit plusieurs ulcères syphilitiques sur le gland et le prépuce, et ce dernier se trouva considérablement épaissi. Il étoit malade depuis presque trois semaines avant d'être reçu. Il commença par trois grains de sel, quatre fois par jour : on porta la dose neuf jours après, peu à peu, depuis cinq jusqu'à huit, et à la fin à neuf grains, quatre fois par jour, sans aucun symptôme remarquable, excepté

un peu plus de soif et une légère blancheur à la langue. Reçu le 8 mai, guéri le 29 du même mois.

IV. Le malade avoit un ulcère syphilitique au prépucè depuis huit jours. Il prit, au commencement, six grains du même sel, quatre fois par jour, et ensuite par degrés, jusqu'à huit grains, quatre fois par jour. Reçu le 25 mai, guéri le 2 juin.

N. B. Symptômes presque les mêmes que dans le cas précédent.

V. Le malade avoit plusieurs ulcères sur le prépuce, qui avoient commencé huit jours avant, et augmenté depuis avec rapidité, non-seulement en nombre, mais aussi en largeur. Il prit quatre grains du sel, qu'on augmenta peu à peu à huit, et après à neuf, douze, et jusqu'à quatorze grains, quatre fois par jour. Reçu le 8 mai, guéri le 18 juin.

N. B. Ce malade étoit évidemment d'une constitution scrophuleuse. Sept jours après qu'il fut reçu, il commença à se plaindre de la soif, la langue devint un peu blanche, et les ulcères syphilitiques de la verge étoient entourés d'une inflammation érysipélateuse. On lui donna, pour cette raison, quatre fois par jour, une drachme de quinquina avec le sel, et on continua ainsi pendant seize jours : époque où les ulcères, devenus moins douloureux, commençoient à se guérir, et où l'inflammation érysipélateuse avoit presque entièrement disparu; mais cette dernière ayant reparu trois jours après, on ordonna au malade de prendre cinq drachmes de quinquina avec quarante-huit

grains de muriate suroxigéné de potasse, par jour. On supposa que l'état scrophuleux du malade avoit été cause que les ulcères avoient été guéris si lentement : mais je suis plutôt d'avis que le quinquina, mêlé avec le muriate suroxigéné de potasse, ayant décomposé ce dernier, au moins en partie, et lui-même ayant été altéré, par ce moyen, dans sa nature, fut la véritable cause du retard qu'on a essuyé dans ce cas. Cependant je ne présente cette opinion que pour rendre à l'avenir les praticiens plus attentifs dans la combinaison de ces deux remèdes. *Voyez*, sur ce sujet, le *chapitre suivant*.

VI. Le malade avoit, depuis plusieurs semaines, un large ulcère syphilitique au prépuce avec un gonflement considérable de plusieurs glandes inguinales. On commença par lui donner six, et deux jours après, huit grains du sel, quatre fois par jour, en appliquant en même temps fréquemment les fomentations froides, avec l'acétite de plomb, sur les glandes affectées. En six jours, les ulcères montroient une apparence évidente de guérison ; mais une glande inguinale ayant formé un abcès, on continua de donner au malade dix et ensuite douze grains de sel, quatre fois par jour. Deux jours après avoir pris cette dose, il se plaignit, pour la première fois, de douleurs de ventre avec diarrhée : on lui ordonna un grain d'opium le soir, et on continua la même dose de sel. En deux jours, ces symptômes disparurent, l'ulcère étoit presque guéri ; le gonflement inguinal avança vers la suppuration. En deux jours

de plus, l'ulcère fut guéri ; mais la glande creva, rendit très-peu de pus, et se trouva parfaitement guérie, sans qu'il restât la moindre dureté, neuf jours après. Reçu le 11 juin ; l'ulcère guéri le 22 ; le bubon guéri le 30 du même mois.

Tous ces dix-sept cas dont nous venons de parler furent l'effet d'une infection primitive ou originaire. Aucun des malades, autant qu'on a pu s'en assurer, n'avoit pris ni mercure, ni aucun autre remède. On conseilla pour tous de laver fréquemment les ulcères avec une dissolution d'un grain d'acétite de plomb dans deux onces d'eau. Dans aucun de ces cas, on ne prescrivit un régime ou une diète particulière, excepté aux malades affectés de phimosis, qu'on obligeoit de garder la chambre ou le lit. Chez quelques-uns, on observa une légère affection des glandes salivaires, mais dans aucun une véritable salivation. Chez tous, on fit continuer les remèdes plusieurs jours au-delà du terme de la guérison complète. La diète étoit de deux sortes ; l'une consistoit en lait, avec de la viande, du pain et une livre de petite bière ; l'autre, en viande, avec une quantité suffisante de pain, des végétaux et deux livres de la même bière.

Il paroîtroit, d'après ces expériences, dont je viens de donner une analyse exacte, que l'acide nitreux, l'acide citrique, l'acide muriatique oxigéné (c'est-à-dire, l'eau saturée avec le gaz acide muriatique oxigéné), et particulièrement le muriate suroxigéné de

potasse, possèdent tous la vertu de guérir les symptômes originaires du virus syphilitique, ou les maladies syphilitiques dépendantes d'une infection primitive, sans produire la salivation.

Le docteur *Rollo* ajoute, dans un supplément, à la fin de son ouvrage, que d'après les expériences faites par plusieurs chirurgiens d'artillerie, l'acide nitreux s'est montré également efficace dans différens cas d'une infection secondaire.

Les effets généraux produits par ces quatre remèdes oxigénés étoient une augmentation d'appétit, et une sécrétion plus abondante des urines, la soif, la langue blanche, et une action augmentée du système du corps entier, accompagnée, pour la plupart, d'une disposition du sang à la coagulation, ou croûte inflammatoire, comme on la nomme communément. L'acide muriatique oxigéné se montroit comme le plus énergique, l'acide citrique le moins (1); l'acide nitreux affectoit quelquefois les entrailles. Le muriate suroxigéné de potasse produisit la soif et augmenta l'action du cœur et du systême artériel à un

---

(1) Une chose digne de remarque dans ces expériences, c'est que les ulcères syphilitiques disparurent également sous l'usage de l'acide citrique ; acide qui ne se décompose guère, ou au moins qu'avec une très-grande difficulté ; au lieu que les autres remèdes oxigénés employés dans les expériences se décomposent facilement, laissant l'oxigène libre.

degré plus remarquable que les acides ; mais on observa qu'il augmentoit à peine la quantité des urines et l'appétit. Par conséquent, les effets produits par ces différentes substances paroissent être, en général, une action augmentée de tout le système, accompagnée ordinairement d'une disposition de la partie albumineuse du sang à la coagulation.

Quelques mois après que ces expériences eurent été publiées à Londres, le citoyen *Alyon* lut à la société de médecine de Paris, le 7 messidor an 5 (juin 1797), un Mémoire sur les propriétés anti-vénériennes et anti-psoriques de l'oxigène, dans lequel se trouve le passage suivant :

« Qui jamais, dit-il, s'est avisé en effet de considérer le mercure métal comme un anti-vénérien ? Ne sait-on pas qu'on pourroit impunément en avaler plusieurs livres, et qu'il passeroit debout sans danger, comme sans effet ? Mais aujourd'hui que l'on sait de plus que le mercure est le plus oxidable de tous les métaux, qu'il suffit de l'agiter dans l'air pour le combiner à l'oxigène, que la salive suffit pour l'oxider ; et que, d'un autre côté, on sait qu'il est très-désoxidable, qu'il abandonne facilement l'oxigène qui lui est combiné : si l'on fait attention à la facilité avec laquelle l'oxigène s'unit aux matières animales, à la tendance qu'elles ont à l'enlever aux acides et aux oxides, on concevra facilement comment agissent toutes les préparations mercurielles. Pour trouver, d'après ces faits bien reconnus,

un anti-vénérien puissant, un stimulant actif et permanent, il suffit de prendre une substance contenant beaucoup d'oxigène, et s'en désaisissant facilement en faveur des matières animales. »

C'est en partant de ces principes, que le citoyen *Alyon* a employé plusieurs combinaisons d'oxigène comme anti-syphilitiques : il a essayé une pommade composée simplement de graisse et d'acide nitrique, ainsi qu'une dissolution de muriate suroxigéné de potasse, à l'extérieur, contre les maladies de la peau et les ulcères syphilitiques ; il assure avoir obtenu, dans plusieurs cas, de ces préparations des effets beaucoup plus prompts et plus assurés que ceux des substances mercurielles employées jusqu'à ce jour.

Quelque temps après, on fit dans l'hospice de perfectionnement de l'Ecole de Médecine de Paris, des expériences, afin de constater avec plus de précision l'effet des médicamens oxigénés dans les différentes affections syphilitiques, tant locales que constitutionnelles.

On choisit, en conséquence, vingt-six malades dont le traitement, confié au citoyen *Alyon* lui-même, fut suivi par des commissaires nommés par l'Ecole. Ces commissaires étoient les citoyens *Thouret*, *Fourcroy*, *Mahon*, *Hallé*, *Petit-Radel* et moi.

Voici l'état de ces vingt-six malades, et le résultat du traitement.

Bergeron, reçu le 9 ventose. Un bubon suppuré. Sorti le 27 floréal, avec un reste d'engorgement du

volume d'une petite noix. 19 onces 2 drachmes 1 scrupule d'acide nitrique.

Théri, reçu le 9 ventose. Un phimosis et un chancre. Sorti le 12 germinal; *guéri*. 6 onces 2 drachmes.

Vandenoot, reçu le 9 ventose. Un chancre et une inflammation gangreneuse au prépuce. Sorti le 7 floréal; *non guéri*. 12 onces.

Thébert, reçu le 9 ventose. Bubon indolent. Sorti le 19 floréal, ayant un noyau peu volumineux. 21 onces $7\frac{1}{2}$ drachmes.

Ponsac, reçu le 9 ventose. Des pustules et un bubon. Sorti le 29 floréal, avec deux pustules qui se séchoient au scrotum, et une cicatrice encore imparfaite au bubon. 18 onces $3\frac{1}{2}$ drachmes.

Deshaies, reçu le 9 ventose. Bubon. Sorti le 21 floréal. Il a été vu quelque temps après avec un chancre au prépuce. $16\frac{1}{2}$ onces.

F. Guillot, reçu le 9 ventose. A passé dans les salles ordinaires comme non guéri, et y a été traité avec succès avec du nitrate de mercure. Sorti le 17 floréal. 16 onces 5 drachmes.

Delaunai, reçu le 17 floréal. Tubercules pustuleux aux bourses et à l'anus. Sorti le 22 prairial; presque guéri. 10 onces 7 drachmes.

Garnier, reçu le 28 floréal. Une Blennorrhagie, des chancres, un phimosis. Sorti le 29 messidor; *guéri*. 17 onces 7 drachmes.

Paris, reçu le 18 floréal. Ulcère rongeant du gland et du prépuce. Sorti le 3 thermidor. *Guéri* des

symptômes primitifs, non des douleurs générales. 16 onces 6 drachmes.

Charles René, reçu le 28 floréal. Deux bubons, un chancre. Sorti le 11 messidor; *guéri*. 15 onces 7 drachmes.

Loiseau, reçu le 7 prairial. Chancre, bubon, Blennorrhagie. Sorti le 11 messidor. Réputé *guéri*, quoiqu'il eût une dureté au contour de la cicatrice du chancre. 19 onces 2 drachmes.

Leclerc, reçu le 8 prairial. Phimosis et chancre. Sorti le 11 messidor; *guéri*. 12 onces 2 drachmes.

Leroi, reçu le 26 prairial. Eruption dartreuse. Sorti le 5 fructidor. Apparences d'une guérison douteuse. 13 onces d'acide, 12 onces 3 drachmes de pommade.

Piot, reçu le 28 floréal. Blennorrhagie, chancre, pustules. Sorti le 29 prairial. *Non guéri*. 3 onces 6 drachmes de pommade.

Ferrein, reçu le 17 messidor. Phimosis avec gangrène. Sorti le 30 thermidor, complétement *guéri*. 15 onces 6 drachmes d'acide.

Robin, reçu le 28 floréal. Blennorrhagie et phimosis. Sorti le 3 fructidor, *guéri* complétement. 27 onces 2 drachmes d'acide.

Leroi, reçu le 27 prairial. Beaucoup de porreaux sur le gland. Sorti le 12 messidor. S'est représenté quelques jours après, ayant un petit porreau sur le lieu qu'occupoient les premiers. 16 onces d'acide.

Facdonet, reçu le 30 prairial. Chancre, phimosis

et bubon. Sorti le 11 vendémiaire ; presque *guéri.* 42 onces 6 drachmes.

Lévêque, reçu le 28 floréal. Pustules ulcérées, chancres. Sorti le 25 messidor ; réputé *guéri.* 18 onces 5 drach. Rentré le 18 thermidor avec les mêmes symptômes, et sorti le 29 vendémiaire ; *guéri.* La guérison s'est soutenue. 2 onces 58 grains de muriate suroxigéné de potasse.

François, reçu le premier thermidor. Chancre au filet. Sorti le 3 brumaire, ayant quelques pustules qui firent regarder sa guérison comme douteuse. 32 onces 1 drachme de pommade.

Dubois, reçu le 9 messidor. Blennorrhagie, porreaux. Sorti le 20 vendémiaire, ayant quelques petits porreaux au gland. 28 onces 6 drachmes.

Jaspin, reçu le 20 messidor. Phimosis, pustules au scrotum, et engorgement aux aines. Sorti le 23 vendémiaire ; non *guéri.* 35 onces 7 drach.

N. B. Il entra le premier brumaire à l'hospice des vénériens, ayant des chancres à la langue, aux commissures des lèvres, et des pustules aux environs de l'anus.

Ponce, reçu le 18 floréal. Bubon, phimosis, Blennorrhagie. Sorti le 10 vendémiaire, ayant encore de l'engorgement aux deux aines, un suintement au côté droit. Rentré à l'hospice des vénériens vingt jours après, ayant les mêmes symptômes, et quelques choux-fleurs dont il a a été guéri par le mercure. Il a pris inutilement 36 onces 3 drach. d'acide nitrique

et 6 onces 7 drach. de muriate suroxigéné de potasse.

Bruant, reçu le 15 fructidor. Croûtes dartreuses. Sorti le 13 vendémiaire ; *guéri*, mais ayant encore de petites gersures sur des cicatrices très-fines. 18 onces d'acide nitrique, 16 onces de pommade.

Meunier, le 28 floréal. Ulcère rongeant à la gorge. Sorti le 30 messidor ; réputé *guéri*. Rentré pour le même symptôme le 20 thermidor, et sorti le 13 brumaire. Réputé *guéri*, quoiqu'il restât quelques traces de suppuration dans le fond du pharynx.

N. B. Tous ces malades peuvent être divisés en trois classes : Les guéris, les douteux, les non-guéris (par le moyen des remèdes oxigénés) : il s'en trouve sept dans la première, sept dans la seconde, et douze dans la troisième.

Ayant eu connoissance, des premiers, de la découverte de M. *Scott* et des essais faits en Angleterre, et ayant suivi avec attention les expériences faites à l'hospice de perfectionnement de l'Ecole de Médecine de Paris, je me déterminai à faire moi-même des essais avec les substances oxigénées.

Mes premiers essais furent faits, avec la graisse oxigénée, dans deux cas d'ulcères syphilitiques primitifs du gland et du prépuce, et dans un 3me. cas semblable avec la dissolution saturée de muriate suroxigéné de potasse appliquée à l'extérieur. Dans ces trois cas, les ulcères syphilitiques étoient récens. Ils furent guéris très-promptement et sans l'usage d'aucun autre remède interne ou externe.

Encouragé par ces essais, je commençai à employer l'acide nitrique et le muriate suroxigéné de potasse, l'un et l'autre délayés dans une grande quantité d'eau, à l'intérieur, contre les symptômes de la maladie syphilitique primitive et secondaire.

Dans toutes mes expériences, je me suis servi de l'acide nitrique pur à trente degrés. J'ai commencé toujours par quarante ou cinquante gouttes d'acide dans deux livres d'eau distillée; et, dans aucun cas, je n'ai porté les doses au-delà de cent vingt à cent trente gouttes par jour.

Avec le muriate suroxigéné de potasse, j'ai commencé par la dose d'un gramme ou vingt grains chaque jour dans deux livres d'eau distillée, en augmentant graduellement jusqu'à un gramme et demi, et même deux grammes ou quarante grains, et dans deux cas seulement, jusqu'à deux grammes et demi par jour.

J'ai administré ces médicamens à plusieurs malades autant que les personnes, dans ma pratique privée, me permettoient de faire ces essais. D'après le relevé de mon journal, je trouve que j'ai eu à peu près les mêmes résultats que ceux obtenus dans les expériences faites à l'hospice de l'Ecole de Médecine; c'est-à-dire à peu près un quart des malades guéri, un autre quart douteux, et les deux quarts restans sans aucune amélioration, et même, au contraire, dans quelques-uns, avec des effets dangereux et pernicieux.

Chez toutes les femmes et autres sujets irritables,

l'acide nitrique a constamment produit des coliques plus ou moins fortes.

Pour ne pas grossir inutilement ce chapitre, je choisirai seulement dans mon journal les trois ou quatre cas principaux, dans lesquels les remèdes oxigénés se sont montrés complétement inefficaces.

Un capitaine de vaisseau, homme d'une constitution forte, étoit sujet, depuis plusieurs années, à ce qu'il appeloit des douleurs rhumatiques dans les cuisses et dans les bras, pour lesquelles il avoit pris un grand nombre de remèdes sans presque aucun succès. — Le mal pour lequel il me consulta étoit une éruption dans tout le cuir chevelu, mais sur-tout aux environs des oreilles, y formant des excoriations et des croûtes d'un aspect très-désagréable, qui l'empêchoient de paroître en public : il se plaignoit en même temps de douleurs vagues dans différentes parties du corps. — Il m'avoua qu'il avoit eu autrefois plusieurs maladies syphilitiques dont il se croyoit guéri, ayant pris des pilules et autres préparations mercurielles, et, entre autres, le sublimé corrosif, appelé communément liqueur de *Van-Swiéten*. Je lui proposai l'usage de l'acide nitrique dans de l'eau, et une diète convenable. Il commença par soixante gouttes dans une bouteille, ou deux livres d'eau distillée, et nous augmentâmes peu à peu la dose, dans le courant de six semaines, jusqu'à deux drachmes et demie d'acide nitrique par jour. — Pendant l'usage de ce remède, il se plaignoit beaucoup,

sur-tout les premiers quinze jours, de coliques pendant le jour, et de douleurs pendant la nuit, surtout aux deux genoux. — Après cette époque, la colique disparut, et les douleurs nocturnes des genoux se changèrent en douleurs vagues dans différentes parties du corps. — Le vingtième jour, il parut une éruption générale sur tout le corps, en forme de taches et de pustules syphilitiques : l'éruption dans le cuir chevelu et aux oreilles augmenta en même temps. Cependant il continua, après beaucoup d'instances de ma part, l'usage de l'acide nitrique pendant plusieurs semaines. —Ne voyant alors sa maladie nullement diminuée, il refusa de continuer ce remède, ne consentant à en prendre un autre, quel qu'il fût. — J'avois perdu de vue ce malade, quand, dix ou onze mois après, je le rencontrai par hasard dans la rue ; il avoit un air de santé, et il me dit qu'en effet il se portoit parfaitement bien. Qu'il avoit gardé son ancienne maladie pendant plusieurs mois après que je l'avois quitté ; que l'éruption au cuir chevelu et les dartres aux oreilles avoient fait de très-grands progrès, ayant fini par gagner le front et le corps ; qu'un homme de sa connoissance lui avoit conseillé alors de subir un traitement mercuriel complet, par les frictions ; qu'il s'étoit résolu à la fin à suivre cet avis ; qu'ayant continué les frictions mercurielles pendant trois semaines, son mal avoit diminué peu à peu, et étoit disparu à la fin entièrement ; et qu'il se trouvoit parfaitement bien depuis environ deux ou trois mois.

Une jeune femme de vingt-quatre ans, d'une constitution délicate, avoit eu le malheur de gagner, d'un homme qui devoit l'épouser, des ulcères syphilitiques au vagin, en même temps qu'elle en devenoit grosse. Un chirurgien lui conseilla des frictions mercurielles; les ulcères disparurent, et quelques mois après, elle fut délivrée d'un enfant mort. Quelque temps après, il parut au visage une éruption dartreuse, qu'on prit pour du lait répandu, et pour laquelle on lui prescrivit plusieurs remèdes. L'éruption se dissipa, et bientôt après parurent des ulcères à la jambe, sur le tibia et sur le genou, pour lesquels le même chirurgien lui donna des pilules mercurielles; les ulcères se guérirent, et elle cessa l'usage de ces pilules. Quelque temps après, elle se sentit affectée d'un mal de gorge, qui disparut par l'usage de quelques gargarismes et des purgatifs; mais bientôt après parurent de nouveau les ulcères à la jambe. Elle observa que, quand par l'usage de remèdes externes, ces ulcères disparoissoient, la gorge étoit affectée, et *vice versâ*. — Enfin le mal sembloit s'être fixé plus particulièrement à la gorge et au nez. On lui conseilla alors de faire usage des frictions mercurielles, qui furent continuées jusqu'à ce qu'il survînt une salivation, et qu'elle ne sentît plus de mal à la gorge. Se croyant ainsi radicalement guérie, elle cessa les frictions mercurielles; mais quelque temps après les ulcères à la gorge reparurent de nouveau. On lui administra encore derechef le mercure à l'intérieur, avec des

tisannes. La saison étant très-rigoureuse, une nouvelle salivation parut, et c'est dans cet état qu'elle me consulta. Elle parloit fortement du nez. Je trouvai plusieurs cicatrices aux amygdales et au palais, et la luette à moitié consumée ; mais le plus grand mal se trouva dans le pharynx. — Un large ulcère occupoit tout l'espace compris entre les deux trompes d'Eustache, et en outre l'orifice de l'une d'elles. La malade avaloit avec peine, et se trouvoit dans un grand état de foiblesse ; elle se plaignoit beaucoup en même temps d'une douleur à travers le creux de l'estomac et de la poitrine, ainsi que dans l'intérieur du nez, dans les oreilles et dans la tête.

Je commençai par lui administrer l'acide nitrique avec de l'eau, à l'intérieur, et le muriate suroxigéné de potasse, à la dose de vingt grains pour une livre d'eau, comme gargarisme. J'augmentai peu à peu la dose de l'acide nitrique de cinquante à cent gouttes par jour.

Après avoir fait usage de ces médicamens pendant quinze jours, il n'y avoit pas le moindre signe d'amélioration ; au contraire, les douleurs dont elle se plaignoit au commencement devenoient plus violentes, l'ulcère s'agrandissoit, et la déglutition devenoit plus difficile. Tout ce qu'elle prenoit de liquide et de solide revenant par le nez, je cessai l'usage de l'acide nitrique, et j'employai l'opium. Je commençai par vingt gouttes de laudanum liquide, en augmentant cette dose tous les jours de vingt autres

gouttes : lorsqu'elle fut de quatre-vingts gouttes, la malade commença à se trouver mieux ; mais à la dose de cent vingt gouttes, elle sentit du mal-aise dans l'estomac, et elle restoit assoupie jour et nuit. L'ulcère de la gorge restoit cependant toujours dans le même état. J'abandonnai donc au bout de quinze jours l'usage de l'opium, et je revins à celui des remèdes oxigénés : mais, au lieu de l'acide nitrique, je lui donnai, pour commencer, quatre grains de muriate suroxigéné de potasse le matin, et autant le soir, dans de l'eau distillée. La première dose de ce sel produisit une colique, qui, après la seconde dose, devint très-violente avec tenesme, et dura toute la journée.

Je conseillai à la malade de prendre tous les soirs trente gouttes de laudanum, et de continuer les quatre grains de muriate suroxigéné de potasse quatre fois par jour. — En quatre jours de temps, l'ulcère, gagnant considérablement en largeur et en profondeur, rendoit la déglutition, même du lait dont elle se nourrissoit principalement depuis dix ou douze jours, très-difficile. Je lui prescrivis cependant de continuer et même d'augmenter la dose du sel jusqu'à cinq grains, quatre fois par jour, en prenant trente gouttes de laudanum tous les soirs.

Après avoir continué ainsi dix jours, elle se trouva sensiblement mieux. — Elle continua par conséquent ces remèdes : mais, six jours après, elle se plaignoit que la déglutition devenoit plus difficile que

jamais ; la langue étoit très-chargée, et l'ulcère étoit couvert d'une croûte lardacée blanche. Je commençai alors à toucher l'ulcère tous les jours, avec une dissolution saturée de muriate suroxigéné de potasse, dans l'eau distillée. En dix jours, la croûte blanche de l'ulcère se sépara en partie ; mais le lendemain cette même croûte s'étoit renouvellée.

Nous étions parvenus alors, en augmentant graduellement la dose du muriate suroxigéné de potasse, jusqu'à celle de quarante grains par jour. — Il y avoit six semaines qu'elle avoit commencé l'usage de ce sel. — Cependant l'ulcère étoit couvert d'une croûte épaisse et blanche, et la difficulté d'avaler pire que jamais. — Dans cet état, je touchai l'ulcère avec le muriate suroxigéné d'antimoine, et je portai la dose du sel à quarante - cinq grains par jour. — En cinq jours, tous les symptômes augmentèrent, et s'empirèrent au point que je commençai à craindre pour la vie de la malade. L'ulcère étoit agrandi considérablement, la dysphagie presque complète, la douleur de la tête et des oreilles des plus violentes ; et elle étoit si foible, qu'elle n'étoit plus capable de se lever de son lit. — Son pouls étoit vîte et petit. — Sa vie étoit évidemment en danger.

Dans cet état de choses, je me serois reproché d'insister davantage sur l'usage des remèdes oxigénés ; et en réfléchissant sur les moyens qui pouvoient me rester pour sauver la vie de la malade, je ne vis que le mercure. — Je lui ordonnai en conséquence de se frotter

tous les soirs, avec quatre grains de muriate de mercure préparé par précipitation, l'intérieur des joues et les gencives. Au troisième jour elle commença à se sentir mieux. En sept jours, elle se trouva beaucoup mieux ; l'ulcère cependant étoit presque dans le même état. — Mais en continuant ces frictions régulièrement, j'observai le seizième jour, pour la première fois, que l'ulcère devenoit plus propre et un peu plus rouge ; la déglutition étoit plus facile ; la malade dormoit bien, et elle commença à avoir un peu d'appétit. Les gencives commencèrent alors à se gonfler. En conséquence je lui fis discontinuer les frictions pendant deux ou trois jours, et cependant je lui ordonnai de se gargariser la gorge avec la *lotio syph. lutea*, Ph. syph. — L'ulcère de la gorge avoit beaucoup meilleure mine, et il commençoit à diminuer ; mais la douleur à la base du crâne, derrière le voile du palais, continua de la tourmenter. — Je lui fis recommencer l'usage des frictions, et je lui prescrivis en même temps de prendre, à l'intérieur, un gros de salsepareille en poudre, deux fois par jour, dans du lait ou du bouillon.

Elle continua ce régime pendant tout le mois de germinal. Les symptômes diminuèrent graduellement ; et d'épuisée qu'elle étoit, elle commença à gagner de la force. — Elle continua ce régime et l'usage de ces médicamens pendant le mois de floréal. — Elle se plaignoit de temps en temps d'une douleur à l'oreille du côté où l'orifice de la trompe avoit été rongé, et

elle étoit presque sourde. — Cependant l'ulcère continua à s'améliorer. —A la fin de ce mois, ses règles reparurent après une interruption de deux ans. — Egalement vers la fin de ce mois, ses gencives et ses dents commencèrent de nouveau à être affectées par les frictions. — L'ulcère n'étoit pas encore guéri. — Je lui prescrivis, en place des frictions, les pilules *ex hydrargyro mellito*, de continuer la poudre de salsepareille, et de faire des injections de la *lotio syph. lutea* dans la gorge, deux fois par jour. — En continuant ainsi pendant trois semaines, l'ulcère se cicatrisa. — Je lui fis alors reprendre les frictions mercurielles de la bouche, et la décoction de salsepareille, avec partie égale de lait, et continuer ainsi pendant douze ou quinze jours. Elle se porte à présent parfaitement bien; et il y a déja un an et demi que je la traitai.

Un jeune homme de vingt-deux ans aperçut trois ulcères syphilitiques sur la surface interne de son prépuce. — Huit jours après, lorsque je le vis, les ulcères étoient couverts d'une croûte épaisse et blanche. — Je lui administrai le muriate suroxigéné de potasse, à la dose de vingt grains par jour, à l'intérieur, et je lui recommandai de laver les ulcères avec une dissolution d'acétite de plomb dans l'eau. Quatre jours après il lui survint un phimosis. Il eut de la fièvre, et la langue étoit chargée. Les ulcères paroissoient s'étendre; et quatre jours après, je m'aperçus d'un nouveau à l'orifice de l'urètre. Il prenoit cependant alors, par jour, quarante grains de muriate. — Je lui fis

continuer le même remède à la dose de cinquante grains par jour. — Mais les ulcères continuèrent à gagner, au point que, quatre jours après, je me vis obligé d'abandonner ce remède, non-seulement à cause de la non-amélioration des ulcères, mais aussi à cause des symptômes généraux de fièvre. — Le malade avoit pris en tout une once de ce sel. — Je lui fis frotter alors le prépuce avec l'onguent mercuriel. Le phimosis diminua en peu de jours, par l'usage de ce remède, au point de pouvoir découvrir le gland. — Je vis alors un ulcère près du filet et deux autres sur la face interne du prépuce; le gland, vis-à-vis de ces derniers, étoit ulcéré; cet ulcère étoit couvert d'une croûte blanche, et il s'étendoit jusqu'à l'orifice de l'urètre. — Je lui fis prendre l'oxide de mercure gommeux, à l'intérieur. — En six jours, l'état de ces ulcères s'étoit amélioré visiblement; et ayant continué pendant trois semaines l'usage des mêmes remèdes, il fut parfaitement guéri.

Dans cet exemple d'ulcères syphilitiques primitifs, l'oxigène contenu dans le muriate suroxigéné de potasse, quoique donné à grande dose et continué longtemps, n'a aucunement amélioré l'état du malade.

Dans le cas précédent, il est très-remarquable que les remèdes oxigénés, quoique donnés à une dose si forte, n'ont produit aucun symptôme phlogistique, aucune augmentation de l'action du système artériel; au contraire, la foiblesse augmentoit rapidement, et auroit conduit la malade au tombeau, dont elle

fut préservée visiblement, et même très-promptement, par les frictions mercurielles à la bouche.

Un jeune homme de trente ans, d'une constitution saine, gagna une chaude-pisse le premier messidor dernier. Le 18, cette Blennorrhagie étoit presque guérie, lorsqu'il s'aperçut, au bord du prépuce, d'un ulcère qui paroissoit la continuation d'un autre ulcère situé plus profondément dans cette partie; car c'étoit seulement par conjecture qu'on pouvoit en juger, parce que le sujet a un phimosis naturel. J'ai pansé l'ulcère du bord du prépuce avec l'oxide rouge de mercure. Le 27, cet ulcère étoit presque cicatrisé, mais l'écoulement de matière purulente du prépuce prouvoit évidemment l'existence d'un autre ulcère sous le prépuce. Je lui fis prendre l'acide nitrique dissous dans l'eau, pendant dix-huit jours, et je lui fis injecter une dissolution légère de l'acétite de plomb entre le prépuce et le gland, trois ou quatre fois par jour. L'écoulement avoit diminué au point que le malade se croyoit presque guéri; lorsque, douze jours après, il s'aperçut d'une périostose au tibia et d'un mal de gorge qu'il crut d'abord être catarrhal: mais trois jours après, l'ayant examiné, je reconnus que ce mal étoit évidemment de nature syphilitique. Tout le voile et les amygdales étoient fort gonflés et très-rouges, et il s'étoit déja formé un trou dans la portion droite du voile. Je lui administrai un traitement mercuriel complet, par lequel les symptômes commencèrent à diminuer: et en continuant encore pendant

un mois et demi l'usage du mercure, il fut à la fin radicalement guéri.

D'après ces expériences et observations réunies, il n'est pas douteux que les remèdes oxigénés n'agissent avec une très-grande énergie sur le corps humain, et qu'ils ne puissent être employés par conséquent avec un grand avantage dans plusieurs maladies. Mais il paroît, de l'autre côté, que, quelque efficacité qu'aient montrée ces mêmes remèdes contre les maladies syphilitiques, dans les climats chauds, et dans nos climats froids ou tempérés de l'Europe, contre certaines affections primitives sur-tout; ce ne sont pas des médicamens auxquels nous puissions nous fier d'aucune manière pour la guérison des maux syphilitiques primitifs en général, et encore moins pour une cure radicale des symptômes syphilitiques secondaires, ou de la vérole proprement dite. Car les expériences faites avec toute la précision possible, et suivies avec une attention sévère, régulière et constante, m'ont convaincu que les remèdes oxigénés administrés à l'intérieur et à l'extérieur, quoique guérissant, dans plusieurs cas, les ulcères syphilitiques originaires des parties génitales, ne produisoient aucun effet marqué ni sur les bubons ni sur les Blennorrhagies (gonorrhées virulentes); et qu'en général leurs effets sur le virus syphilitique, lorsqu'il affecte le système entier, étoient nuls, ou trop précaires pour s'y fier. En énonçant ainsi mon opinion sur ces remèdes, je parle toujours de nos climats

tempérés ou froids, ne voulant nullement préjuger leurs effets dans les climats chauds. C'est aux médecins éclairés qui exercent la pratique en Espagne, en Afrique et aux grandes Indes, etc., de déterminer à quel point ces effets y sont (peut-être) différens de ce que nous observons chez nous (1).

Je tirerai de tout ce qu'on vient de lire les conclusions suivantes :

1°. Le mercure ne semble avoir aucune action sur le corps humain, tant qu'on le prend à l'état métallique.

2°. Il n'agit sur le corps en général, et sur la maladie syphilitique en particulier, que lorsqu'il est combiné avec plus ou moins d'oxigène.

3°. Il semble agir sur le corps et sur le virus syphilitique avec une énergie proportionnée à la quantité de l'oxigène avec lequel il se trouve combiné ; et son action est plus ou moins forte, selon l'état plus ou moins grand de son oxidation.

4°. En conséquence du principe posé dans le n°. précédent, la préparation dans laquelle l'oxigène est le plus foiblement et le moins abondamment combiné avec le mercure, comme dans l'oxide gris de

---

(1) Ceux de mes lecteurs qui desireront s'instruire plus amplement sur l'inefficacité des médicamens oxigénés contre les maladies syphilitiques, pourront consulter avec avantage l'ouvrage de M. *Blair*, chirurgien de l'hôpital des vénériens à Londres. « *Essay on the antiveneral effects of nitrous acid*, etc. London, 2 vol. *in*-8°. 1799. »

mercure, doit être la plus foible dans son action, et il en faut une quantité beaucoup plus grande pour produire un effet sensible sur le virus et sur la maladie syphilitique, que si on employoit des préparations mercurielles où l'oxidation est plus parfaite et où le métal est combiné avec une plus grande dose d'oxigène. Selon cette loi, l'action de l'oxide gris de mercure seroit la moins énergique ; suivroient l'oxide rouge et jaune ; et entre les sels mercuriels, après l'acétite, le tartrite et le muriate de mercure, viendroient comme plus énergiques, d'abord le nitrate de mercure et enfin le muriate oxigéné de mercure : échelle de graduation, qui se trouve confirmée par l'observation exacte.

5°. Les préparations mercurielles, administrées pendant quelque temps, produisent dans le corps des symptômes de cachexie et de foiblesse générale ; tandis que les médicamens dits oxigénés, tels que l'acide nitrique, et sur-tout le muriate suroxigéné de potasse, produisent des effets tout-à-fait contraires : car ils excitent le système artériel et font naître de la vigueur et des symptômes phlogistiques.

6°. Dans les expériences faites, il y a sept ans, par les professeurs Fourcroy et Vauquelin, dans le cours de chimie du Lycée, en mêlant les oxides et le muriate oxigéné de mercure avec la partie albumineuse du sang, cette dernière se trouvoit épaissie et coagulée, et le mercure tomboit au fond du vase, sous la forme d'une poudre grise-noirâtre, c'est-à-dire, réduit en partie.

7°. Les observations pratiques démontrent qu'une décomposition semblable a effectivement lieu dans le corps animal vivant, quand on administre le mercure, sous quelque préparation ou de quelque manière que ce soit; car nous observons que les montres, les bagues et autres bijoux d'or que les malades portent sur leur corps pendant l'usage du mercure, commencent à blanchir du moment que le mercure, entré dans la masse du sang, commence à s'en aller par la transpiration. Si le mercure s'en alloit sous forme d'oxide ou de sel, comme on le donne, il passeroit sans blanchir l'or. On observe souvent aussi la même décomposition, en appliquant les oxides mercuriels sur les ulcères à l'extérieur.

8°. Plusieurs auteurs respectables ont rapporté le résultat de dissections anatomiques nombreuses, faites sur des personnes mortes après avoir pris une quantité considérable de mercure contre la maladie syphilitique : ils ont trouvé que le mercure se déposoit souvent de la masse du sang, *sous forme métallique*, dans les grandes cavités du corps, telles que celles du ventre, de la poitrine, du cerveau, des os, etc. Les lecteurs qui desirent connoître les auteurs qui en ont fait mention, peuvent consulter spécialement les ouvrages de *Brassavola*, *Bonnet*, *Schenkius*, et surtout ceux de *Falloppe* et de *Fernel*. Dans quelques-uns de ces cas, les faits sont si évidens, qu'il n'y a que le scepticisme grossièrement ignorant qui puisse leur refuser son assentiment. — Il y a sur-tout une obser-

vation très-remarquable que j'ai lue quelque part (je ne me souviens pas, pour le moment, dans quel auteur) : on a observé, dis-je, dans une dissection, les poumons pleins de petits tubercules, dans chacun desquels il s'est trouvé un petit globule de mercure ; le malade en avoit pris abondamment, dans l'état non-métallique, avant sa mort. Dans ce cas, le mercure, décomposé dans la masse du sang, s'est répandu, par une espèce d'injection ou d'extravasion, dans les dernières vésicules des poumons ; et je suis très-persuadé que dans plusieurs cas, les douleurs violentes de tête, des os ou des muscles, viennent d'une extravasion semblable de mercure, sous forme métallique, et irritant les parties comme un corps étranger, sur-tout quand il est ainsi interposé entre les gaînes des muscles et des tendons.

D'après toutes ces différentes considérations, il paroît que le mercure soutient son ancien et premier rang dans la guérison des maladies syphilitiques ou vénériennes, mais qu'il a besoin d'être combiné avec l'oxigène pour pouvoir agir avec énergie sur le corps humain en général, et sur le virus syphilitique ou la maladie vénérienne en particulier ; que le mercure, absorbé et porté dans la masse du sang, sous forme d'oxide ou de sel mercuriel, s'y met en contact avec le virus syphilitique lui-même, ou avec la matière ou humeur avec laquelle ce virus se trouve uni ou combiné, change *ipso facto* sa nature, le détruit ou le rend inactif. Il paroît qu'il se fait alors

une composition et une décomposition nouvelles des principes, et que le mercure, en perdant son oxigène, recouvre, par ce moyen, son état métallique, et est rejeté sous cette forme, comme un corps étranger, de la masse du sang, par la transpiration ou par quelqu'autre excrétion, mais qu'il est divisé en globules infiniment petits et par conséquent invisibles à nos yeux.

9°. D'après ces observations et ces réflexions, il paroît qu'on s'est trompé quand on a conclu un peu trop précipitamment que tous les effets que produit le mercure sont dus entièrement à l'oxigène seul, auquel le mercure ne serviroit que de véhicule, et qu'il quitteroit très-facilement dans le corps. Il paroît, au contraire, que dans nos climats au moins, il faut quelque chose de plus que le simple oxigène pour guérir efficacement et radicalement la maladie syphilitique, et que dans les effets produits par les différentes préparations mercurielles le mercure entre pour beaucoup; que c'est au mercure combiné avec l'oxigène qu'il faut attribuer ses bons effets contre la maladie syphilitique, et que c'est toujours au mercure qu'il faut avoir recours, au moins dans les climats situés depuis le 45e degré de latitude environ, pour détruire le virus syphilitique avec sûreté et à fond dans toutes ses diverses modifications; que quoique les préparations mercurielles paroissent agir sur le corps humain en proportion de leur oxidation, il n'est pas bien avéré cependant qu'elles agissent en général dans

la même proportion contre le virus syphilitique. En effet, j'ai beaucoup d'observations qui prouvent que le muriate oxigéné de mercure, par exemple, quoiqu'adoucissant ordinairement très-vîte les symptômes les plus violens du virus syphilitique, ne guérit pas toujours à fond la maladie, mais qu'au contraire il laisse le mal souvent sans le guérir radicalement, quoiqu'on ait continué son usage pendant très-long-temps; que les médicamens oxigénés sans mercure sont par conséquent des remèdes infidèles, et que pour guérir radicalement les divers symptômes de la maladie syphilitique, le mercure a le premier rang, au moins dans nos climats de l'Europe.

10°. Mais ces mêmes médicamens oxigénés peuvent probablement être employés avec un grand avantage dans plusieurs cas, qui se présentent fréquemment dans la pratique, dans lesquels on ne peut pas donner du mercure sans inconvénient, ou même sans exposer la vie du malade : c'est sur-tout dans le cas où la maladie syphilitique est compliquée avec le scorbut, ou bien lorsqu'elle a lieu chez un sujet très-foible, que ces remèdes méritent principalement d'être essayés, pour guérir les maladies syphilitiques dans les climats chauds avant de donner le mercure; et ces mêmes remèdes seront probablement d'un grand secours à l'humanité souffrante dans les pays, comme Sennaar, où, selon le rapport de *Bruce* (*Voyage en Abyssinie*), les maux syphilitiques, qui y sont très-fréquens, s'exaspèrent par l'usage du mercure, bien loin d'en être soulagés.

Mais ce n'est pas par des raisonnemens qu'on peut établir la vertu des médicamens : c'est par des observations fidèles et par des faits constatés qu'on parviendra à la connaissance exacte des effets réels de ces médicamens sur le corps humain. C'est aux médecins philosophes à répéter et à varier les expériences avec ces remèdes nouveaux, dans les différens climats du globe, en notant soigneusement leurs résultats et toutes les circonstances dans lesquelles ils les ont employés, l'âge du malade, sa constitution, ses maladies précédentes, l'état actuel de sa santé, les symptômes caractéristiques des maux syphilitiques dont il étoit atteint, si sa maladie venoit d'une infection primitive ou secondaire, s'il a fait usage auparavant du mercure ou d'autres remèdes ; si les symptômes, une fois dissipés, ne reviennent pas quelques semaines ou quelques mois après.

CHAPITRE XII.

Des divers Remèdes non mercuriels recommandés pour guérir la Maladie syphilitique.

Indépendamment de l'usage interne ou externe des différentes préparations mercurielles, et des médicamens oxigénés dont nous venons de parler dans le chapitre précédent, on a essayé et recommandé plusieurs autres remèdes, soit pour guérir les différentes affections syphilitiques, sans se servir du mercure, soit pour aider celui-ci dans son opération.

D'après les auteurs les plus anciens qui ont écrit sur l'usage du mercure contre la maladie syphilitique, il paroît qu'on s'étoit aperçu de bonne heure, comme nous le voyons si souvent aujourd'hui, que, dans plusieurs cas, le mercure étoit sujet à produire des symptômes désagréables ou dangereux pendant que le malade en faisoit usage; ou qu'il laissoit derrière lui, après la guérison de la maladie syphilitique, des accidens graves et fâcheux; ou enfin qu'il y avoit des exemples de cas où le mercure manquoit absolument de guérir. On a donc redouté son emploi, et dès le commencement on a cherché un remède qui, sans avoir aucune des qualités nuisibles du mercure, en eût toutes les vertus.

Je parlerai dans ce chapitre, premièrement des remèdes qu'on a recommandés ou employés pour aider

le mercure dans son opération, et pour rendre son action sur le virus plus énergique et plus certaine, ou pour empêcher ses mauvais effets sur l'estomac ou sur le systême entier du corps. Je discuterai après ce qui concerne les différens remèdes qu'on a recommandés et vantés comme guérissant la maladie syphilitique, seuls et sans mercure.

Je ne traiterai pas ici des divers remèdes qu'exige la maladie syphilitique, compliquée avec d'autres affections : ce sera le sujet d'un chapitre particulier.

Plusieurs végétaux, entre lesquels je nommerai surtout le *Guajacum officinale*, le *Laurus sassafras*, le *Smilax sarsaparilla*, le *Smilax china*, etc., qu'on a employés, bientôt après la découverte des remèdes mercuriels, pour guérir la maladie syphilitique, sont administrés avec succès dans beaucoup de cas, conjointement avec le mercure, soit comme un véhicule convenable pour le porter et le distribuer dans la masse du sang, soit pour le déterminer, après qu'il a produit son effet, vers la peau, et, en l'éliminant ainsi hors du corps, éviter les accidens qu'on auroit à craindre avec raison, s'il y restoit.

Nous employons différentes parties de ces plantes principalement en poudre ou en décoction. La racine de salsepareille, quoique dénuée de qualités sensibles, a soutenu sa réputation plus que toutes les autres; et d'après des observations exactes et très-rigoureuses, faites sur-tout dans l'hôpital de Saint-Thomas à Londres, on s'en sert avec avantage,

dans diverses maladies syphilitiques, soit avec le mercure, soit, après qu'on a discontinué son usage, pour guérir les restes d'accidens qu'il n'a pu détruire. — On en donne une drachme en poudre plusieurs fois par jour ; ou on l'administre en décoction. Voy. *Decoctum Smilax-sarsaparillæ*. PH. SYPH.

Le gaïac est le remède le plus ancien après le mercure (1) dont on se soit servi pour guérir la maladie syphilitique. D'après le témoignage unanime des auteurs contemporains, un grand nombre de malades, et entre autres le célèbre Van Hutten, furent guéris par ce remède. Nous ne nous fions pas aujourd'hui, dans nos climats, à ce remède seul, pour la guérison radicale de la vérole ; mais nous employons souvent et le bois et la gomme-résine de cet arbre, avec succès, en décoction ou en teinture, conjointement avec le mercure. Voy. *Decoctum Guajaci officinalis*. PH. SYPH.

Un autre moyen non moins utile dans beaucoup de cas, c'est de combiner le mercure avec l'*opium*. Beaucoup de malades ne peuvent pas faire usage des oxides ou sels mercuriels, sans ressentir des cardialgies, des coliques, des diarrhées, etc. Dans d'autres cas, il y

(1) Avant 1517 on en faisoit déja usage, et même il eut une telle réputation, qu'on avoit presque entièrement renoncé à se servir du mercure ; mais celui-ci ne tarda pas à recouvrer ses droits. — Dès l'année 1497, on employoit déja le mercure à l'extérieur, et quelques années après il le fut à l'intérieur.

à une irritabilité morbifique dans les parties affectées ou dans le corps en général, qui empêche d'avoir recours à l'usage du mercure, et qui le rend dangereux ou inefficace : dans tous ces cas, l'opium est souvent un excellent auxiliaire du mercure. Mais ce n'est pas seulement dans ces circonstances que l'opium est utile ; il guérit souvent des ulcères syphilitiques malins, qui ont éludé un traitement mercuriel complet. La découverte de l'efficacité de l'opium, dans ces derniers cas, est due à la sagacité attentive de mon ami, le docteur *Nooth*. Elle mérite une place ici.

Un jeune homme, étudiant en médecine à Londres, étoit tourmenté depuis long-temps des symptômes syphilitiques les plus fâcheux, et particulièrement d'ulcères de la gorge d'un très-mauvais caractère. On avoit essayé en vain un traitement mercuriel complet. Les insomnies et le désespoir du malade firent craindre de le voir bientôt tomber dans un épuisement absolu. Dans ces circonstances fâcheuses, quelqu'un lui conseilla d'essayer l'opium, plutôt pour soulager ses souffrances, que dans l'espoir d'en tirer quelque avantage réel. Il commença par un grain, et augmenta successivement la dose. Ce remède rappela le sommeil, les forces se relevèrent, les ulcères prirent un meilleur caractère, les douleurs se calmèrent, tous les autres accidens diminuèrent ; enfin, au bout de très-peu de temps, l'état du malade se trouva aussi bon qu'il avoit été déplorable avant qu'il eût fait usage de l'opium : il guérit tout-à-fait.

Se souvenant de ce cas singulier, plusieurs années après, le docteur *Nooth*, alors inspecteur général des hôpitaux militaires anglais en Amérique, conseilla de faire de nouveaux essais avec ce remède; et, dans cette vue, on choisit, autant qu'il fut possible, des malades qui éprouvoient des symptômes analogues à ceux qu'avoit eus le malade dont nous venons de parler. Plusieurs de ces malades avoient pris le mercure en vain; d'autres étoient dans le traitement mercuriel, sans une apparence d'amélioration; d'autres enfin n'avoient pas encore pris de mercure du tout. On leur administra l'opium, et on commença à donner ce remède à la dose d'un grain, et successivement on l'augmenta jusqu'à cinq, et dans quelques cas jusqu'à huit grains par jour, et même davantage. Il ne parut pas provoquer de sommeil à cette grande dose; mais il produisit un certain état de repos et calma toutes les sensations douloureuses. On vit, en peu de jours, s'opérer un changement avantageux. La dureté et l'inflammation des tumeurs diminuèrent, la matière devint meilleure, et les ulcères syphilitiques prirent un caractère bénin. On insista sur l'usage de l'opium, et l'on eut la satisfaction de voir (même bien plus promptement qu'on n'auroit pu l'espérer) ceux qui avoient été soumis à cette méthode de traitement délivrés de tous les symptômes syphilitiques, et guéris radicalement de leurs ulcères.

Il est bon de remarquer que, malgré l'usage de l'opium, les malades avoient presque toujours le ventre

libre, même ceux qui en prenoient par jour jusqu'à dix et quinze grains. Cependant, si par hasard les selles se supprimoient, il suffisoit, pour les rétablir, de prescrire une petite dose de sel.

On a répété depuis, à Londres, et principalement dans l'hôpital d'Édimbourg, ces expériences avec l'opium, dans des cas et dans des circonstances à peu près semblables, et on a eu pour résultat: 1°. que l'opium, donné avec le mercure, guérissoit souvent beaucoup plus vîte les ulcères malins syphilitiques, que le mercure ne le faisoit lui-même seul; 2°. que l'opium guérissoit souvent ces ulcères malins, sur-tout ceux de la gorge, après qu'on avoit employé inutilement un traitement mercuriel complet; 3°. que l'opium amélioroit l'état des ulcères syphilitiques, sans qu'on administrât le mercure; mais qu'il ne guérissoit, autant qu'on a pu s'en apercevoir, ces ulcères radicalement dans aucun cas où le malade n'avoit pas pris de mercure avant de venir à l'hôpital, où on se trouvoit obligé de joindre son usage à celui de l'opium, pour produire cet effet salutaire.

Il y a d'autres cas où, pendant ou après un traitement mercuriel, on administre quelquefois avec avantage l'opium conjointement avec le fer. Dans quelques circonstances, j'ai vu d'excellens effets de ce remède, ou, selon les circonstances, d'un extrait de plantes amères, telles que les feuilles de *Juglans regia*, d'*Antirrhinum-linaria*, de *Menyanthes trifoliata*, d'*Humulus lupulus*, d'*Amygdalus persica*, de *Teucrium scordium*,

etc. après avoir employé, sans succès, un traitement mercuriel.

M. *Birch* de Londres, dont j'ai eu occasion de parler dans le chapitre précédent, a observé que les étincelles électriques, ou de simples frictions électriques (le malade étant isolé), excitées tous les jours pendant un traitement mercuriel, rendoient l'action du mercure beaucoup plus énergique, en déterminant cette action principalement vers quelque partie affectée de symptômes syphilitiques locaux.

Plusieurs auteurs ont recommandé, dans de certaines circonstances, sur-tout lorsqu'il y a un grand degré d'irritabilité ou de foiblesse, l'usage du mercure combiné avec le quinquina. Mais nous savons à présent, d'après la découverte du citoyen *Berthollet*, que le principe astringent des végétaux, et principalement l'écorce de *Cinchona officinalis*, décompose les oxides mercuriels et antimoniaux dans l'estomac, en s'unissant avec l'oxigène, et les rend parfaitement inertes. Ainsi, le praticien qui a eu l'intention d'administrer de cette manière un traitement mercuriel plus parfait, et le malade qui s'imagine avoir passé ainsi, comme on dit, les grands remèdes, se sont tous les deux pitoyablement trompés. La maladie résiste avec opiniâtreté à l'usage combiné de ces deux remèdes, ou elle disparoît pour reparoître bientôt après avec plus de force.

C'est à cette erreur ou ignorance du praticien sur la décomposition réciproque du mercure et du quin-

quina, que beaucoup de malades doivent probablement leur vie. Car je vois tous les jours des exemples de personnes des deux sexes, foibles ou très-délicates, auxquelles des praticiens ignorans prescrivent, et quelquefois à très-grandes doses, le sublimé corrosif, uni avec une décoction de quinquina, à la vérité, sans guérir à fond la vérole, mais aussi sans produire les symptômes graves et dangereux que ce remède âcre ne manqueroit pas de faire éprouver, si on l'administroit seul et sans cette décoction de quinquina. Ainsi c'est souvent à une double erreur d'un praticien ignorant que les pauvres malades doivent leur conservation.

Enfin le dernier, et un des moyens les plus efficaces à joindre à l'usage du mercure, pour rendre son effet plus sûr et moins dangereux, ce sont les bains chauds, ou, selon les circonstances, les bains de vapeurs. Ces derniers même servent souvent seuls dans les climats chauds, pour arrêter et pour soulager la maladie syphilitique sans l'usage du mercure. J'en reparlerai dans la seconde section de ce chapitre.

A l'égard des bains chauds, j'ai déja donné plus haut (chap. II) les règles et précautions à suivre dans leur application. Je me contenterai, en conséquence, de faire ici quelques remarques physiques sur ce remède et sur les préjugés généralement répandus et accrédités concernant ses effets sur le corps humain.

Il est premièrement bien sûr que l'application additionnelle de la chaleur douce à la surface du corps, par le moyen des bains, excite les vaisseaux et les

conduits excrétoires des glandes cutanées, et augmente par conséquent leur sécrétion, en même temps qu'elle produit une sensation agréable et générale, et qu'elle nettoie la peau. Mais pour produire ces effets, il faut que le bain ne soit pas au-dessous du 96 ou 97° du thermomètre de Fahrenheit, ou autrement de 29 à 30 de celui de Réaumur. Si le bain est au-dessous de la chaleur du corps humain, il ne produit plus l'effet du bain chaud, mais plutôt celui d'un bain froid. Les bains chauds, appliqués à ce degré de température ne relâchent ni n'affoiblisssent, comme la plupart des malades et même beaucoup de praticiens se l'imaginent, pourvu que le malade n'en abuse pas, ou ne se couche pas après, et ne provoque pas ainsi la sueur. Ils produisent, au contraire, une certaine vigueur et un sentiment d'énergie et d'activité dans le système du corps, comme chacun peut s'en convaincre aisément en sortant d'un bain chaud bien ménagé, dans un jour d'été très-chaud. On se sent plus léger, plus vigoureux, d'abattu et accablé qu'on étoit avant d'y entrer. Mais il n'est pas de doute que l'abus de ce moyen, comme de tous les autres, peut devenir nuisible. La crainte que l'on a que l'usage des bains chauds ne dispose à prendre du froid, me paroît fondée sur un préjugé, parce qu'on est accoutumé d'appeler bains chauds ce qu'on devroit plutôt appeler bains froids, ou parce qu'on néglige de se couvrir le corps convenablement en sortant du bain. La débilité ou foiblesse, ou relâchement, dont on entend faire tant de plaintes, n'est

pas due aux bains chauds, mais bien à ce que les malades se couchent ou se couvrent trop chaudement le corps après qu'ils sont sortis du bain, surtout en mettant des gillets de flanelle immédiatement sur la peau; ce qui occasionne une grande transpiration, laquelle affoiblit toujours le corps.

Outre l'effet des bains chauds à la surface du corps, il y en a un autre non moins remarquable, et également utile, qui résulte de l'absorption d'une quantité très-considérable d'eau dans la masse du sang. C'est de cette vertu des vaisseaux absorbans du systême lymphatique, que dépendent les effets non seulement des divers bains médicamenteux, mais aussi de beaucoup d'autres applications externes à la surface du corps, qui produisent des effets très-prompts et très-surprenans, même jusqu'à causer la mort, dans le systême du corps : l'application du quinquina, de l'alcool, du tabac, de l'opium, de la scille, etc., etc. en fournit des preuves évidentes, malgré tout ce que quelques physiciens ont avancé dernièrement contre le systême de l'absorption cutanée.

Section II.

Comme il y a plusieurs exemples de cas où le mercure manque de guérir, ou dans lesquels les malades ne peuvent en supporter l'usage sans s'exposer à des accidens fâcheux, on a cherché depuis long-temps un remède qui, sans avoir aucune des qualités nuisibles de cette substance, en eût toutes les vertus. J'ai

pris la peine d'analyser un grand nombre des remèdes secrets ou arcanes qu'on vante pour la vérole, et qu'on annonce le plus souvent comme de simples préparations végétales ; et j'ai trouvé qu'ils ne sont, pour la plupart, autre chose que quelqu'une des préparations mercurielles, qu'on a pris soin de déguiser, tantôt avec une décoction de quelque végétal, tantôt avec un sirop.

On a vu, dans le chapitre précédent, quelle étoit mon opinion sur les vertus des remèdes oxigénés ; je les regarde comme insuffisans, au moins dans nos climats, sur-tout pour guérir la maladie syphilitique proprement dite. Mais ils méritent d'être essayés dans tous les cas où le mercure manque d'efficacité, et principalement dans plusieurs maladies syphilitiques compliquées. On pourroit peut-être aussi, dans quelques cas, s'en servir avec avantage conjointement avec le mercure.

On a proposé, comme propres à remplacer le mercure pour la guérison de la maladie syphilitique, plusieurs remèdes qui ont été employés même après qu'on eut connu ou administré le mercure, et qui, suivant des témoignages dignes de foi, le sont encore à présent, avec le plus grand succès, sans aucune addition de mercure, dans l'Amérique méridionale et septentrionale. J'ai vu plusieurs fois en Europe employer ces remèdes préparés avec le plus grand soin et administrés à de très-fortes doses. Ils n'ont jamais produit l'effet desiré, du moins dans aucun des cas que j'ai eu l'occasion d'examiner et de suivre complétement; et je ne connois pas

un seul exemple de vérole confirmée qui ait été guérie par aucun de ces remèdes seuls, de manière à pouvoir dire positivement que le mercure n'avoit point de part dans la cure. Car, dans tous les cas semblables qui se sont présentés dans ma pratique, les malades avoient pris du mercure avant d'avoir recours à ces remèdes, ou bien ils avoient été obligés d'en faire usage quelque temps après; parce que la syphilis n'ayant pas été radicalement guérie, avoit reparu lorsque le malade s'en croyoit totalement délivré par ces médicamens. C'est ce que j'ai observé sur-tout à l'égard du bois du *Guajacum officinale*, de l'écorce de *Laurus sassafras*, de la racine de *Smilax sarsaparilla*. J'ai vu la même chose à l'égard de l'opium, de l'alcali volatil, des lézards, de la gomme-résine de gaïac et des différentes décoctions ou sirops végétaux, qu'on a tant loués, tant recommandés et tant vantés en France, ainsi qu'en Angleterre.

J'ai vu la décoction de gaïac avec l'écorce de la racine de *daphne mezereum*, une forte décoction de salsepareille à grandes doses, l'opium également à grandes doses, et différens autres remèdes et décoctions, guérir quelquefois radicalement des maux syphilitiques contre lesquels on avoit employé inutilement le mercure à différentes reprises. Voilà tout ce que je puis dire avec certitude; mais je pense qu'on ne peut, dans nos climats tempérés, fonder ses espérances sur aucun d'eux seul pour la guérison radicale de la vérole confirmée, sans l'usage précédent ou postérieur du mercure.

Outre les remèdes que je viens de citer, il y en a encore plusieurs autres qui sont dignes de notre attention, et qui méritent certainement des épreuves plus exactes que celles qu'on a faites jusqu'ici pour en constater les vertus. Je parle de ceux qui sont recommandés par des savans en état de bien observer. Telle est la racine de *Lobelia syphilitica*, dont Kalm et Bartram disent que les habitans de l'Amérique septentrionale se servent pour guérir la maladie vénérienne aussi efficacement et aussi radicalement que nous pouvons le faire avec le mercure (1). Ils prennent une poignée de cette racine fraîche, ou sèche, ce qui vaut mieux, à ce qu'on dit ; ils la lavent et la font bouillir dans douze livres d'eau. Le malade boit chaque jour deux livres de cette décoction dans le commencement, si sa constitution peut la supporter, et il augmente la dose par degrés, jusqu'à ce qu'il ne puisse plus soutenir la purgation qu'elle excite. Alors

---

(1) Ce dernier auteur conseille de faire prendre au malade huit onces de la décoction de cette racine, trois fois par jour, l'estomac étant vide, et d'augmenter la dose suivant les forces du malade, en lui faisant prendre des bains chauds dans le même temps, et le tenant à un régime convenable. Il faut prendre garde à ne pas employer la *Lobelia longiflora* au lieu de la *Lobelia syphilitica*, parce que la première est de nature beaucoup plus âcre que la dernière.

il en suspend l'usage pendant un jour ou deux, pour la reprendre, s'il le faut, jusqu'à ce qu'il se trouve parfaitement bien : ce qui a lieu pour l'ordinaire en quinze jours. Lorsqu'il y a quelque affection extérieure, ils lavent avec cette même décoction les parties affectées. Si la maladie est très-opiniâtre, ils mêlent avec la *Lobelia* la racine de *Ranunculus abortivus*, mais en petite quantité, à cause de son acrimonie. Pour guérir les ulcères syphilitiques, ils les saupoudrent avec la racine sèche du *Geum rivale*. Ils guérissent aussi les ulcères profonds et putrides, en y appliquant la poudre de l'écorce intérieure du *Ceanothus americanus*.

On vante, dans l'Amérique méridionale et dans les Indes orientales, les décoctions des bois de gaïac, de sassafras, de salsepareille, de squine, comme des remèdes qui suffisent seuls pour guérir avec facilité la vérole la plus confirmée. Il se peut que ces substances guérissent les maladies syphilitiques entre les tropiques et dans les climats les plus chauds de notre globe; mais en Europe je n'ai jamais vu un seul cas où ils aient opéré une guérison radicale : j'ai observé au contraire que les décoctions des bois nuisent quelquefois en produisant des sueurs immodérées, des crachemens de sang, etc. dans les tempéramens grêles et délicats.

On prétend qu'on emploie avec beaucoup de succès dans le Brésil, en Portugal, et dans d'autres contrées, le *Decoctum lusitanicum*. (Voy. PH. SYPH.)

On se sert à Naples de l'*Agave Americana* en décoction;

et on dit aussi que les ulcères et autres symptômes syphilitiques se guérissent quelquefois chez nous par une simple décoction de la racine de *Cichorium intybus*. On préconise autant à la Jamaïque la décoction de l'*Euphorbia parviflora*. On dit qu'à Guatimala et en Espagne on guérit les ulcères et les maladies syphilitiques de la peau avec les petits lézards appelés *Anolis de terre*. Après avoir ôté la peau et les entrailles, et coupé la tête et la queue, on fait avaler un de ces lézards cruds tous les matins à jeûn.

Marsden rapporte, dans son histoire de Sumatra, que les Malaies se guérissent de la maladie syphilitique par une décoction de la racine du *Smilax china*; et il ajoute ce fait curieux, que ce remède produit chez eux la salivation; effet que cette plante ne produit jamais chez nous en Europe.

Bruce, dans son voyage en Abyssinie, dit que les maladies vénériennes sont très-communes à Sennaar, mais jamais assez mauvaises, ni dans l'un ni dans l'autre sexe, pour empêcher les mariages. Les sueurs et l'abstinence, dit-il, suffisent pour les guérir, quelqu'invétérées qu'elles soient. Au contraire, ajoute-t-il (ce qui est sans doute très-remarquable) le mercure les irrite et ne les guérit point.

En Europe, comme j'ai observé plus haut, on se sert quelquefois avec avantage de la décoction du bois de gaïac, auquel on a donné, pour cette raison, le nom de *Lignum sanctum*; et le fameux *Hutten*, un des martyrs de cette maladie, dit s'en être guéri

radicalement avec cette décoction, après avoir essayé inutilement un grand nombre d'autres remèdes. On dit que toutes les parties de cet arbre, telles que la gomme-résine qui en distille, les fleurs, les feuilles, etc., sont douées des mêmes vertus que le bois.

La racine et l'écorce du *Laurus sassafras*, vantées dans le commencement comme possédant la même vertu que le gaïac, n'ont point soutenu cette réputation en Europe. Mais les vertus médicamenteuses de la racine du *Smilax sarsaparilla*, quoique cette racine soit presque sans odeur ni saveur, ont été confirmées par les premiers médecins de ce siècle : on ne la donne cependant jamais seule; mais conjointement avec le mercure, ou après l'usage infructueux de ce remède. On l'administre en poudre, à la dose de deux drachmes, ou en décoction, trois ou quatre fois par jour. Cette décoction se montre sur-tout très-utile après qu'on a administré pendant quelque temps le mercure. Quelquefois on en fait une tisane composée, en y ajoutant l'écorce de la racine de *Daphne mezereum*, ou de *Daphne laureola*. On a trouvé ces dernières plantes très-efficaces, sur-tout dans les maladies syphilitiques invétérées, ou compliquées avec les scrophules. *Voy.* PH. SYPH., où j'ai inséré les formules de plusieurs autres décoctions composées de salsepareille et autres végétaux, recommandées par différens auteurs.

J'ai vu un malade à Londres, qui, étant affecté d'ulcères syphilitiques rebelles au mercure, fut guéri, comme on me l'assura, par le moyen suivant :

On fit mettre une livre de salsepareille dans un fourneau, pour la torréfier, et après avoir divisé cette poudre en trois portions, l'on ordonnoit au malade d'en avaler une chaque jour. La personne qui m'a communiqué ce fait, disoit qu'on avoit guéri plusieurs malades dans des circonstances semblables, par le moyen de ce remède. Au défaut de ces plantes étrangères, on se sert quelquefois avec succès de la décoction du *Buxus semper virens*, des racines d'*Arctium lappa*, de *Carex arenaria*, et de plusieurs autres.

On a recommandé, il y a quelques années, dans les Blennorrhagies, ainsi que dans les ulcères de la gorge et autres maladies syphilitiques rebelles au mercure, la décoction ou l'extrait de *Saponaria officinalis*; on en donne une demi-once en pilules, ou dissoute dans deux ou trois livres d'eau pour l'usage interne, et on dissout la même dose dans une livre d'eau, avec laquelle on fait gargariser le malade huit à dix fois par jour.

Le docteur *Byornlund* a recommandé, dans les Mémoires de l'académie de Stockholm pour l'année 1784, la décoction de l'écorce du *Prunus padus*, comme très-efficace dans plusieurs maladies syphilitiques invétérées, principalement en y joignant l'usage du mercure. — Le même auteur a trouvé l'infusion du *Ledum palustre* très-utile dans plusieurs maladies cutanées regardées comme lépreuses. D'autres écrivains ont recommandé, dans les maladies syphilitiques opiniâtres, l'usage d'une décoction des tiges de la douce-amère (*Solanum dulcamara*).

J'ai fait mention, dans la première section de ce chapitre, des expériences et des effets de l'opium observés par le docteur *Nooth*, et j'ajoute ici qu'on s'est servi avec succès du même remède, dissous dans l'eau ou dans l'alcool, et appliqué extérieurement. On a recommandé depuis, probablement dans le même but, l'extrait de la ciguë (*Conium maculatum*) à l'extérieur et à l'intérieur, en grandes doses. On a donné quelquefois, dans des cas désespérés, le même extrait avec l'oxide d'antimoine hydrosulfuré jaune, de chacun quinze grains par jour.

Le docteur *Peyrilhe* a proposé, il y a quelques années, d'employer l'alkali volatil de préférence au mercure pour guérir les maladies syphilitiques. C'est ce sel qui entre, à une dose très-considérable, dans le sirop qu'on vend sous le nom de *sirop végétal de Velnos*.

Je connois plusieurs cas de malades traités pendant long-temps et sans succès par le mercure, qui ont été guéris par l'usage de la décoction de salsepareille, à la dose de deux livres par jour, à laquelle on ajoutoit un gros de carbonate de soude. On a trouvé à Londres, dans des ulcères opiniâtres, pour lesquels on avoit tenté en vain le mercure et plusieurs autres remèdes très-vantés, que l'usage interne du carbonate de potasse liquide, à la dose de vingt à trente gouttes par jour, produisoit un excellent effet.

Le docteur *Winterl*, professeur en botanique à Bude, en Hongrie, a découvert, il y a quelques années, que les habitans des confins de la Turquie

font usage, avec beaucoup de succès, comme d'un remède domestique, d'une décoction de la racine d'*Astragalus exscapus* dans tous les degrés des diverses maladies syphilitiques. Le docteur *Quarin*, de Vienne, a préparé une décoction avec une demi-once de cette racine dans une livre et demie d'eau, réduite, par l'ébullition, à une livre. Il l'a fait prendre tiède, matin et soir. Il a essayé cette décoction dans quatre cas, et il dit qu'il a réussi dans chacun, sans l'usage d'aucun autre remède. Le premier malade étoit une femme attaquée de douleurs vagues et de tophus ulcérés (*Arthritide et tophis exulceratis laborans*). Elle fut guérie en quatre semaines. La première semaine, cette décoction produisit six ou sept selles par jour : les trois semaines suivantes, les selles furent moins fréquentes; mais les urines et les sueurs augmentèrent. Le second étoit aussi une femme affectée de plusieurs tophus; elle fut guérie en cinq semaines. Le troisième malade étoit attaqué de dartres et d'ulcères syphilitiques, et de douleurs rhumatismales; il fut guéri en six semaines, et de la même manière, c'est-à-dire, qu'il eut d'abord la diarrhée, et qu'ensuite les urines et les sueurs augmentèrent. Le quatrième étoit un jeune homme attaqué de deux bubons très-gros et très-durs; il fut guéri en trois semaines, par des sueurs et de grandes évacuations d'urine, mais sans diarrhée. Ce remède paroît devoir être une des meilleures acquisitions pour la médecine, si ses effets se confirment par des expériences nouvelles.

Je me suis servi avec succès, dans beaucoup de circonstances où le mercure a manqué de produire l'effet desiré, de l'écorce verte ou brou des noix du *Juglans regia* en décoction ou en extrait. On vient de publier que le principal ingrédient de la fameuse décoction du docteur *Pollini*, mort depuis peu en Carniolie, est l'écorce ligneuse de noix. Voy. *Decoctum juslandis Pollini*. PH. SYPH.

Le Sirop dit *de Belet*, que beaucoup de personnes regardent comme une composition purement végétale, contient du nitrate de mercure, ainsi que *Bayen* l'a démontré par une analyse exacte. Mais, comme on a fait long-temps un secret de ce remède, sa composition varie dans les différentes pharmacies. Ce sirop est un mélange composé, en géneral, avec l'oxide rouge de mercure, l'acide acéteux, l'acide nitrique, l'alcool et du sirop. Quelques-uns omettent l'acide acéteux. On le prépare tantôt par dissolution, tantôt par simple digestion. Il y a encore de grandes différences quant aux proportions d'acides employées. On a publié dernièrement une formule, qu'on a offerte comme la meilleure préparation, ou comme une composition corrigée de ce sirop. On conseille de dissoudre le mercure dans l'acide nitrique, d'ajouter l'alcool à cette dissolution; et, après une digestion de plusieurs jours, d'y mêler le sirop. Nous devons la connoissance exacte des diverses formules d'après lesquelles on prépare ce remède, au citoyen *Bouillon-Lagrange*, qui les a publiées dans les Annales de

chimie, tome XXIX, page 162, et dans le Journal de Médecine. L'auteur observe, en chimiste éclairé, que ce remède, préparé par distillation, ne contient point de mercure. En effet, le mercure précipité par l'alcool de sa dissolution acéteuse et nitrique, reste au fond de la cornue; et si on le prépare par digestion, il se précipite également au fond de la bouteille, au point que si l'on fait prendre aux malades la totalité de la liqueur, les dernières portions se trouvent contenir tout le mercure, en partie en état d'oxide et en partie en nitrate de mercure : ce qui forme un dépôt très-abondant dans la bouteille. Si on décante la liqueur reposée, elle ne contient point de mercure ; c'est ce que *Bayen* a démontré le premier : c'est donc, à tous égards, une mauvaise préparation, qu'aucun praticien honnête et éclairé ne devroit jamais employer. Il n'est pas douteux, vu le grand usage qu'en font plusieurs médecins français, même de ceux qui jouissent d'une grande réputation, que beaucoup de véroles manquées qu'on rencontre ne soient dues à l'insouciance avec laquelle on prescrit un remède dont, faute de connoissances chimiques, on ignore la composition, et un remède qui ne contient pas du tout du mercure, ou qui contient une portion de sel mercuriel âcre si grande, que le malade ne peut pas en continuer l'usage autant qu'il le faudroit. — Que des charlatans ou de vieilles femmes conseillent de tels remèdes, cela n'étonne point ; mais que des médecins, ou des chirurgiens, qui prétendent savoir leur état par princi-

cipes, et qui en ont la réputation, fassent usage de ces drogues, de ces mélanges absurdes, inefficaces ou même dangereux : voilà ce qui est vraiment honteux et déplorable. — Je pense donc, avec le citoyen *Bouillon-Lagrange*, qu'il est très-difficile, pour ne pas dire impossible, de préparer un sirop mercuriel avec le nitrate de mercure et l'alcool sans décomposer ce sel ; et qu'il faut regarder tous ces mélanges comme des médicamens que les charlatans seuls préconisent, mais que l'homme instruit et de bonne-foi doit rejeter. Je suis convaincu avec le citoyen *Chaussier*, qui a fait beaucoup d'expériences avec les préparations nitriques de mercure, que ni la pureté des substances, ni l'exactitude dans leur préparation, ne peuvent donner un médicament certain. C'est probablement la raison pourquoi plusieurs apothicaires, plus instruits en chimie que les autres, vendent aujourd'hui, au lieu de sirop de *Belet*, le *Sirop de Cuisinier*, composition préparée de la manière suivante, et dans laquelle ils substituent au nitrate de mercure une certaine quantité de sublimé corrosif, à une dose telle que le malade ne prend qu'un quart de grain, ou tout au plus un demi-grain de ce sel mercuriel par jour.

Prenez trente onces de salsepareille ; faites-les infuser pendant vingt-quatre heures dans vingt-deux livres et demie d'eau de fontaine ; faites-les réduire ensuite, par l'ébullition, à sept livres et demie : répetez trois fois cette opération, ayant toujours

l'attention de décanter à chaque fois les sept livres et demie d'eau, et d'ajouter de nouvelle eau. Faites bouillir de nouveau ces trois eaux ou décoctions réunies, ajoutant de fleurs de bourrache, de roses blanches, de séné et d'anis, de chaque deux gros, jusqu'à diminution de moitié, et faites-y dissoudre quatre à six grains de muriate oxigéné de mercure. Ayant coulé cette décoction, ajoutez-y deux livres de sucre et autant de miel ; faites, selon l'art, un sirop qui servira pour neuf jours, chaque neuvième du total étant séparé en trois prises, que le malade prendra à sept et à dix heures du matin, et à cinq heures du soir. Il est avantageux que le malade boive aussi chaque jour, s'il est possible, six livres d'eau, dans lesquelles on aura fait bouillir six drachmes de salsepareille ; ce qui fera sa boisson journalière. Pendant les neuf jours employés à l'usage du sirop, le malade restera dans son lit ; il continuera pendant trente-un autres jours l'usage de ce sirop avec la tisane de salsepareille ; il pourra sortir, s'il fait beau, ayant soin de rentrer chez lui avant le coucher du soleil. Pendant les quarante jours, le malade ne mangera à dîner qu'une soupe de riz, avec du poulet ou du veau rôti, sans sel ni poivre : le soupé sera de même. Ce remède opère par les sueurs, par les urines ou par les selles.

Enfin on exalte depuis plusieurs années, en France, une composition annoncée sous le nom de *Rob antisyphilitique*, et dont la vente est affichée sur tous les

murs de Paris, tantôt avec le simple nom de *Laffecteur*, tantôt avec ce nom, auquel on joint le titre pompeux de *Médecin-Chimiste.*

Le principal ingrédient de ce médicament est le roseau des marais (*Arundo phragmites*), dont on fait une forte décoction, en y ajoutant de la salsepareille et, sur la fin, des semences d'anis; ensuite, avec du miel ou du sucre, on fait de cette décoction réduite un Rob ou un sirop. Le prix de chaque bouteille est de 24 francs.

Depuis deux ans sur-tout, j'ai vu un très-grand nombre de malades qui sont venus me consulter après avoir pris de ce rob, pendant long-temps et à diverses reprises, sans aucun succès : d'autres se trouvoient plus mal qu'auparavant; d'autres même, qui avoient des ulcères à la gorge et des os cariés, étoient devenus absolument incurables sous l'usage de ce rob, par les progrès que ces maux avoient faits à la base du crâne ou dans d'autres parties du corps. Parmi ceux qui viennent chez moi pour des maladies vénériennes ou syphilitiques invétérées, il y en a au moins les deux tiers qui conviennent avoir pris de ce rob de Laffecteur.

Je n'entrerai point (car c'est au-dessous de moi,) dans aucun détail pour développer toutes les intrigues ténébreuses et tous les mensonges qu'on a employés pour mettre en vogue ce remède. Mais quand je vois que des hommes, que les lois autorisent à se dire médecins, le recommandent à leurs malades, je suis

saisi de pitié et d'indignation, parce que rien ne prouve plus dans quel avilissement la médecine est tombée en France, que de voir des médecins, même parmi ceux de l'ancienne Faculté de Paris, prescrire un remède de charlatan, un remède secret, plutôt que de se servir de ceux dont ils doivent connoître l'efficacité, ou de proposer à leurs malades de recourir aux lumières de personnes plus éclairées, s'ils se trouvent eux-mêmes trop peu instruits dans cette partie de l'art de guérir.

Il n'est donc pas étonnant, jusqu'à un certain point, que le Gouvernement, voyant des médecins préconiser ce secret de charlatan, ait contribué de temps en temps à l'accréditer.

Le lecteur qui voudra se convaincre de la vérité de tout ce que je viens de dire, n'a qu'à se donner la peine de lire l'ouvrage que Laffecteur annonce périodiquement pour tenir en haleine l'opinion publique sur l'efficacité de son rob.

Je ne descendrois pas dans un plus grand détail sur cette partie honteuse de l'histoire du traitement antisyphilitique, si le public, et principalement les médecins éclairés de l'Europe, n'avoient, en quelque sorte, le droit d'exiger d'un auteur qui a écrit, *ex professo*, sur les maladies vénériennes, de discuter tout ce qui y est relatif, d'éclaircir toute espèce de doute, et de dévoiler les impostures des charlatans.

Je commence donc par affirmer, soit d'après mes propres recherches, soit d'après celles des médecins et

des chirurgiens les plus éclairés de l'Europe ; 1°. que je ne connois aucun médicament quelconque autre que le mercure, qui, dans les climats tempérés ou froids de cette partie du globe, guérisse radicalement la vérole, c'est-à-dire les maux que le virus vraiment vénérien ou syphilitique produit dans le corps humain : 2°. que les préparations mercurielles, bien choisies et administrées avec jugement et prudence, en ayant égard, soit au tempérament des malades, soit aux différens degrés de la maladie, ne sont jamais dangereuses ; qu'elles guérissent radicalement la vérole, et ne manquent leur effet que dans un petit nombre de cas : 3°. que dans ces cas très-rares, la décoction de gaïac ou de salsepareille, préparée avec soin, seule ou combinée avec le mercure, soutenue par des bains d'eau chaude ou ceux de vapeur, guérit aujourd'hui les maladies vénériennes les plus invétérées aussi bien que dans le seizième siècle, lorsque ces plantes furent introduites dans la médecine en France, comme elles le sont encore en Angleterre, en Allemagne, en Italie, etc. où on n'a pas besoin de recourir au rob de Laffecteur : 4°. que, pour ce qui concerne en particulier la Gonorrhée ou Blennorrhagie, je regarde le rob de Laffecteur, tel qu'il le donne dans ces cas, comme un remède plutôt dangereux que salutaire (j'en donnerai les raisons tout-à-l'heure) ; et je suis convaincu qu'un grand nombre de personnes qui ont pris de cette espèce de rob pour se guérir de ce mal, et qui aujourd'hui souffrent des suites malheureuses

qu'il a eues, seroient bien portantes et radicalement guéries, si elles eussent employé simplement et uniquement une décoction légère de mauve, ou de guimauve, ou de saponaire, ou de salsepareille.

Je vais exposer à présent ce que je sais positivement sur la nature ou les qualités, l'administration, et les effets de ce rob.

1°. Le résultat des nombreux essais de ce remède, faits par moi-même et par plusieurs praticiens de mes amis, ainsi que par d'autres médecins ou chirurgiens également éclairés et impartiaux, est que le rob de Laffecteur, administré pur (sans addition de mercure) aux malades qui n'ont jamais pris de mercure, ne guérit jamais radicalement, dans nos climats, la vérole ou les maladies syphilitiques; ou, ce qui revient au même, que ces cas sont si rares, qu'ils ne peuvent former aucune exception. A peine en trouveroit-on un ou deux sur cent. Il est vrai que dans plusieurs cas, des malades, réduits, pour ainsi dire, par le régime sévère que Laffecteur leur impose pendant le traitement, semblent être délivrés de leurs anciens maux syphilitiques : mais quand ils ont repris leur régime accoutumé et recouvré leurs forces, ils se trouvent de nouveau affectés des mêmes symptômes de vérole qu'ils avoient avant de s'être confiés à son rob.

2°. Le rob anti-syphilitique, administré *pur* aux malades qui ont déja pris du mercure sans succès, ne produit très-souvent ni guérison, ni aucune amé-

lioration ; et, ce qu'il est important de considérer, il leur fait perdre un temps précieux, pendant lequel ils auroient eu recours à des remèdes efficaces et sûrs qui auroient pu les sauver. Dans les autres cas où ce rob est employé pour des accidens qui restent encore après l'usage du mercure, il les soulage et même les guérit ; mais il ne paroît pas produire alors plus d'effet que la salsepareille, le gaïac, l'astragalus exscapus, et beaucoup d'autres végétaux connus, publiés et recommandés par différens auteurs dans les mêmes circonstances de la maladie. Le témoignage unanime des praticiens les plus respectables, en Angleterre et en Allemagne où ce rob est entièrement inconnu, et où on guérit pourtant fort heureusement ces mêmes accidens dont le public dupe est accoutumé ici à le regarder et à le préconiser comme l'unique remède, est une preuve convaincante de ce que je viens d'avancer. Du moins je n'ai point vu que, faute de ce rob, il mourût plus de soldats et de marins dans les hôpitaux d'Angleterre et d'Allemagne (où les Gouvernemens, méprisant tous les remèdes de charlatans, confient les malades aux soins des médecins et des chirurgiens les plus éclairés), qu'en France où tant de gens sans instruction le croient un moyen infaillible et la dernière ressource de l'art.

3°. Parmi le grand nombre des malades qui sont venus me consulter sur leur état après avoir fait usage du rob de Laffecteur, et dont quelques-uns

même le prenoient encore dans la maison de cet homme, il s'en est trouvé plusieurs qui éprouvoient une salivation abondante bien caractérisée, avec l'haleine puante, les gencives gonflées, les dents vacillantes, et qui m'ont affirmé n'avoir jamais pris auparavant de mercure. Or, d'après ces faits, il est évident pour moi que Laffecteur donne du mercure dans son rob, et même une des préparations les plus âcres et les plus dangereuses de ce métal, le muriate oxigéné de mercure ou *sublimé corrosif*; et c'est, sans doute, dans tous les cas où il s'est assuré par les questions faites à ses malades qu'ils n'ont point encore pris de mercure. En effet, comment expliquer autrement ces salivations? car il n'y a aucun remède connu, excepté le mercure, qui, en Europe, produise cet effet. C'est donc tromper indignement le public que d'affirmer, comme le fait Laffecteur, que l'on guérit les maladies vénériennes avec ce rob *sans mercure*, tandis que l'on y fait entrer la préparation de ce métal reconnue pour être la plus âcre et la plus dangereuse.

4°. Outre les deux manières de préparer le rob anti-syphilitique dont je viens de parler (l'une sans mercure, et l'autre à laquelle on unit du sublimé corrosif, tout en avançant et en soutenant hardiment le contraire), Laffecteur débite une troisième composition, sous le nom de *Rob anti-syphilitique décomposé, modifié* ou *corrigé*, et il la vante sur-tout pour les gonorrhées. Or voici ce que les malades m'ont rap-

porté avoir observé sur eux-mêmes des effets de cette préparation. Ils éprouvent, quand ils en font usage ayant la gonorrhée, des pissemens de sang, et même de véritables hémorrhagies de l'urètre et de la vessie; et fort souvent ensuite ils restent sujets à des constrictions ou à des rétrécissemens du canal, ainsi qu'à des écoulemens très-opiniâtres. Quelques-uns se sentent affectés en outre de spasmes, soit dans l'estomac, soit dans la poitrine : or, tous ces accidens, bien considérés, me font soupçonner fortement que Laffecteur mêle à cette troisième espèce de rob, ou de la poudre, ou de la teinture, de cantharides; médicament très-âcre, et le seul, à ma connoissance, qui produise de semblables effets sur l'économie animale.

Je conclus des observations et des remarques que je viens de présenter,

1o. Que les effets du rob anti-syphilitique de Laffecteur, pur, c'est-à-dire sans addition de mercure, sont à peu près les mêmes que ceux produits par une décoction forte de salsepareille, ou de gaïac; et que par conséquent on ne peut jamais, dans aucun cas, compter sur une guérison sûre et radicale de la vérole par le moyen de ce rob seul.

2o. Que ce rob, combiné avec du sublimé corrosif, comme Laffecteur paroît le faire dans tous les cas où les malades qui le consultent n'ont pas pris auparavant du mercure, produit les mêmes effets que le mercure administré à la manière ordinaire, avec cette différence que les médecins instruits et sachant distin-

guer les degrés de la maladie, les divers tempéramens et l'âge de leurs malades, font un choix raisonné parmi les préparations mercurielles, et n'administrent pas indistinctement le sublimé corrosif, qui est une de ses plus âcres préparations, et qui devient même, dans beaucoup de cas, un véritable poison, produisant des crachemens de sang, des tremblemens de nerfs, des coliques; abîmant l'estomac, au point que les malades traînent une existence misérable le reste de leurs jours, ou périssent, à la fleur de leur âge, des mauvais effets de ce remède. Je me permettrai ici une petite digression à ce sujet. Il est étonnant que sous un gouvernement régulier et humain on permette la vente et l'administration d'une drogue comme le sublimé corrosif, soit seul, soit déguisé, dans une décoction ou dans un rob. Les Ecoles de médecine, bien organisées, et munies par le Gouvernement de pouvoirs suffisans, n'interdiroient-elles pas l'usage d'un remède si dangereux entre les mains d'un charlatan, et même ne le limiteroient-elles pas dans les hôpitaux, sans avoir aucun égard à son bas prix? Il me paroît tout-à-fait contradictoire, et même parfaitement ridicule, d'entendre jeter les hauts cris pour un malheureux qu'on écrase dans les rues, ou qui se noie dans la rivière, pendant que des milliers de malades, particulièrement ceux d'un tempérament foible ou irritable, sont sacrifiés par les mains des charlatans, ou meurent bientôt après des suites de l'administration imprudente et empi-

rique de ce remède dangereux, de cette espèce de poison.

3o. Les malades affectés d'une gonorrhée ménageroient davantage et leur bourse et leur santé en ne buvant que de l'eau avec du sirop d'orgeat, ou quelque décoction mucilagineuse, qu'en faisant usage du rob anti-syphilitique *corrigé* ou *décomposé* de Laffecteur; ils s'épargneroient par ce moyen beaucoup de douleurs pendant la maladie, et ils éviteroient bien sûrement les hémorrhagies de l'urètre ou de la vessie, les rétrécissemens de ce canal, la suppression d'urine, et d'autres affections de la vessie qui surviennent tant de fois après l'usage du rob anti-syphilitique *décomposé*.

4o. D'après les lumières que nous avons acquises sur la nature, les différentes modifications et complications des maladies syphilitiques ou vénériennes, et sur les différences qu'elles exigent dans le traitement, il est hors de doute, et il n'y a, je crois, aucun médecin éclairé en France qui ne pense avec moi qu'on peut, comme on le fait en Allemagne et en Angleterre, guérir ces maux aussi bien et même mieux sans le rob anti-syphilitique. Il est honteux, et cela prouveroit que l'art est réduit au dernier degré de l'avilissement; il est honteux, dis-je, que des médecins et des chirurgiens qui ont reçu une éducation libérale, recommandent au hasard un remède de charlatan dont ils ne connoissent point la composition, et dont ils ne peuvent jamais par conséquent

calculer les effets. Si un cas douteux, compliqué ou désespéré, s'offre dans la pratique, ne seroit-il pas mille fois plus honorable pour le praticien dont on demande l'avis, de conseiller au malade de faire une consultation avec un ou plusieurs de ses confrères, et de le laisser profiter de leurs lumières plutôt que de le faire passer entre les mains d'un charlatan ignorant, qui ne lui fait malheureusement que trop souvent perdre le temps et même le moment précieux, où il auroit pu encore être sauvé par les soins d'un homme habile et éclairé ?

On a encore recommandé, pour guérir ou au moins pour pallier la maladie syphilitique, les bains de vapeurs, naturels ou artificiels. En beaucoup d'endroits, en Italie sur-tout, on a pour le mercure une telle horreur, due probablement, en partie, à la tradition de ses effets pernicieux et sinistres lorsqu'on commença à s'en servir, que dans plusieurs endroits l'usage de ce remède contre la vérole est, ou étoit au moins encore il y a peu d'années, défendu par les gouvernemens, dans les hôpitaux : à Naples sur-tout il se trouve beaucoup de personnes qui, affectées plus ou moins de la vérole depuis vingt ou trente ans, et n'osant pas faire usage du mercure, ou l'ayant employé inutilement, vont tous les ans régulièrement aux grottes souterraines situées près de cette ville, et connues sous le nom de *Sudatorio di San-Germano*, où ils se trouvent assez soulagés pour gagner jusqu'à la saison prochaine.

En Hongrie et en Pologne, les malades pauvres vérolés cherchent à se soulager, probablement d'après le même principe, en se plaçant jusqu'à la tête dans du fumier, pendant plusieurs jours de suite : les Russes et les Turcs s'en soulagent au moyen de leurs bains de vapeur. Dans les pays chauds, on enterre quelquefois les personnes dans le sable brûlant pour la maladie syphilitique, ainsi que pour plusieurs autres maux cutanés et rhumatismals.

Il n'y a pas de doute que les bains de vapeur, administrés avec soin, contribueroient beaucoup, non-seulement à soulager les maux syphilitiques, mais à accélérer la guérison, et qu'ils serviroient ainsi à déraciner plus sûrement les maux syphilitiques invétérés, si on les appliquoit d'une manière appropriée, tous les trois ou quatre jours, pendant l'usage du mercure; peut-être préviendroit-on aussi, par cette méthode, les effets pernicieux que le mercure cause tant de fois en restant dans le corps, après qu'il a produit son effet sur le virus syphilitique.

Il y a différentes manières d'administrer les bains de vapeur. La suivante est une des meilleures, pour les pays où l'usage de ces bains n'est point connu, ou introduit en pratique générale.

On place le malade nud, et couvert de deux ou trois couvertures de laine, sur un petit banc ou sur le bord d'un escabeau de bois, non empaillé. Sous ses pieds, ou sous la chaise et sous la couverture, on posera un grand vase de bois rempli

d'eau bouillante ; ou, selon les circonstances, un vase quelconque, plutôt étroit que large, contenant à peu près deux ou trois onces d'alcool, qu'on allumera avec un morceau de papier. Le corps, la tête exceptée, étant lâchement couvert, comme je viens de le dire plus haut, sans cependant laisser de jour à l'air extérieur, le malade ne tardera pas à suer à grosses gouttes. On lui essuiera le visage lorsque la sueur y paroîtra abondante, et de temps en temps on lui donnera d'une décoction de gaïac ou de salsepareille, ou du petit-lait fait avec du vin blanc, ou simplement du thé avec du sucre ; on prendra garde aussi, en levant doucement les couvertures, que le feu ne s'éteigne, et le malade écartera avec ses bras les couvertures du corps, afin que la chaleur et les vapeurs puissent parvenir et s'appliquer à toutes les parties de sa surface. Quand la liqueur est consumée par la flamme, le malade se fait essuyer promptement et il se met dans un lit bassiné. — On peut employer l'un ou l'autre de ces moyens par-tout et dans toutes les saisons de l'année, quand on veut, et il produit sans doute autant d'effet que le fameux *Sudatorio di San-Germano*, ou tout autre bain de vapeur qu'on puisse employer.

Mais, comme je l'ai dit plus haut, c'est encore un problême de savoir jusqu'à quel point tous ces remèdes agissent sans le concours du mercure. La vérole est certainement, en général, plus facile à guérir dans les climats chauds que dans les climats

froids ; et il n'y a pas de doute que le gayac, la salsepareille, etc., ne guérissent radicalement beaucoup de maladies syphilitiques dans les pays chauds. Quant aux autres remèdes que nous voyons tous les jours annoncés par des empiriques et des charlatans, ou de prétendus possesseurs de secrets, comme ne contenant point de mercure, et guérissant radicalement tous les maux vénériens, ce sont, pour la plus grande partie, comme nous l'avons dit, des préparations mercurielles déguisées avec quelque tisane ou quelque sirop, ou bien des remèdes peu sûrs ou tout-à-fait nuls ; et c'est même un grand bonheur pour les malades quand ils ne leur sont qu'inutiles.

Il résulte des observations et remarques que je viens de faire, que les essais, les recherches et les efforts de tous les gens de l'art, depuis trois siècles, pour trouver un remède anti-syphilitique qui possède toutes les vertus des préparations mercurielles sans produire aucun de ses effets mauvais ou dangereux, ont été jusqu'ici infructueux, et que le mercure, sur-tout appliqué avec jugement, conserve, au moins chez nous en Europe, le premier rang comme remède souverain et spécifique pour guérir la vérole ou maladie syphilitique.—Il est consolant pour le médecin philosophe de voir que par-tout où l'homme est sujet à un fléau, la nature met dans la balance le remède le plus simple et le plus puissant, et donne à l'homme, toujours actif dans les progrès de la perfectibilité, le génie nécessaire pour le découvrir. Il paroîtroit que l'homme le plus

éclairé trouveroit dans sa raison le contre-poids de tous les maux moraux et physiques dont la nature semble l'accabler.

Je termine ce long chapitre, en observant qu'on doit regarder et qu'on peut même établir comme une règle générale ce principe : qu'il n'y a aucune préparation mercurielle, ni aucun autre remède quelconque, qui convienne constamment dans tous les cas de la maladie syphilitique, et qu'il n'y a par conséquent aucun *remède antisyphilitique* ou *antivénérien universel.* Mon expérience, d'accord avec les observations des médecins les plus éclairés de l'Europe, confirme de plus en plus cette vérité, que les différentes préparations de mercure doivent être adaptées au tempérament et à l'idiosyncrasie de chaque malade, aux modifications ou dégénérations de la maladie elle-même dans les différens sujets, ainsi qu'aux différens états et aux complications variées de la vérole avec d'autres maladies, et qu'alors ces maladies guérissent presque toujours, ou au moins manquent bien rarement de céder aux efforts de l'art.

CHAPITRE XIII.

De la nouvelle maladie syphilitique qui a paru depuis peu en Canada.

On a vu depuis peu en Canada, particulièrement à la baie de Saint-Paul, une espèce nouvelle de la maladie vénérienne, à laquelle on a donné le nom de *Mal de la baie de Saint-Paul.* Cette maladie a fait, en peu d'années, chez les Canadiens, des progrès aussi rapides que considérables. Les pères la transmettent à leurs enfans, et elle se communique par les alimens et par les boissons. Lorsqu'elle s'est déclarée dans une famille, il est rare qu'elle en épargne un seul individu. Le virus paroît pénétrer dans certains corps par le moyen de l'absorption, et y séjourner quelquefois des années entières sans se manifester; enfin, le mal paroît, et présente dans sa troisième période tous les accidens de la vérole. Souvent les malades traînent, jusqu'à un âge très-avancé, une déplorable existence; ils perdent successivement le nez, les yeux, la partie molle du palais, et quelquefois même la partie inférieure du crâne. Les habitans appellent cette maladie *le Mal anglais,* parce qu'ils prétendent que c'est d'eux qu'elle leur est venue. Cependant on la connoît en différens endroits sous d'autres dénominations : à la baie de Saint-Paul on l'appelle *Maladie des éboulemens;* dans les environs

de Boucherville, on lui donne le nom de *Lusta cruo*; à Berthier et à Sorel, celui de *Mal de chicot*. Dans plusieurs districts, on la désigne par les noms de *vilain mal, mauvais mal, gros mal*; et le peuple la nomme, dans les endroits où elle n'est connue que depuis peu, *la Maladie allemande*, comme si elle y eût été apportée par les troupes allemandes. Cependant la dénomination la plus commune est celle de *Mal anglais*.

En 1785, on trouva dans le Canada cinq mille huit cent personnes infectées de cette maladie, sans compter celles qui ne déclarèrent pas qu'elles en étoient atteintes; cependant elle étoit encore inconnue alors à tous les Indiens du voisinage.

Elle s'annonce, dès son invasion, par de petites pustules aux lèvres, à la langue, dans l'intérieur de la bouche, et plus rarement aux parties de la génération. Ces pustules sont d'une espèce corrosive et rongeante, et l'on a vu des enfans auxquels elles avoient presque détruit la langue. Elles ressemblent d'abord à de petits aphthes, remplis d'une humeur blanchâtre et puriforme. Cette humeur a une telle virulence, qu'elle infecte ceux qui mangent avec la cuiller des malades ou qui boivent dans leur verre, ceux qui fument avec leur pipe. On a même observé qu'elle se communique par le linge, les vêtemens, etc.

Soit que ce virus ait été introduit dans quelques ulcères par la voie de l'absorption, soit qu'il se soit développé spontanément, et sans qu'il y ait eu aucune

exulcération extérieure ; il se manifeste par des dépôts considérables, ou par des douleurs nocturnes dans les os. Ces douleurs se calment quand les ulcères paroissent dans l'intérieur de la bouche ou à la surface des tégumens ; mais ces symptômes sont fréquemment accompagnés d'engorgemens des glandes du cou, des aisselles, et même de véritables bubons inguinaux. Ces engorgemens s'enflamment et suppurent quelquefois, et, dans certains cas, ils deviennent durs et indolens. Quelques malades ressentent aussi, dans différentes parties du corps, des douleurs, qui sont plus sensibles pendant la nuit, ou lorsqu'ils se livrent à de violens exercices du corps ; et c'est ce qui arrive à l'époque que l'on peut regarder comme la seconde période de la maladie.

Pendant la troisième, il se forme sur différentes parties extérieures du corps des exulcérations du genre des dartres, qui occasionnent des démangeaisons considérables. Ces dartres ne sont pas permanentes ; elles disparoissent quelquefois, pour se montrer de nouveau. Les os du nez, ceux du palais, du crâne, du pubis, des cuisses, des bras et des mains sont attaqués de carie ; il s'y forme des tophus. Enfin, les maux de poitrine et la toux surviennent ; l'appétit diminue ; la vue, l'odorat et l'ouïe se perdent ; et la chute des cheveux est un des derniers accidens qui annoncent la fin prochaine du malade. Quelquefois tous les symptômes paroissent simultanément dès le commencement de la maladie.

Dans quelques cas, les malades traînent long-temps une vie misérable, et passent même jusqu'à dix-neuf ans dans ce déplorable état. Un malade qui avoit ainsi langui pendant douze ans, couvert d'ulcères et de tumeurs osseuses, perdit en outre un de ses mollets par exulcération.

Il est cependant certaines constitutions qui ne paroissent pas être aussi susceptibles de contracter cette maladie. On voit, en effet, des personnes qui résistent pendant plusieurs années; néanmoins les deux sexes et tous les âges y sont, en général, également exposés.

Cette maladie est sur-tout contagieuse dans les seconde et troisième périodes.

On a vu des cas où elle est restée *latente* dans le corps, pendant des années entières, sans se manifester par le moindre symptôme.

Le préjugé dominant est qu'elle n'attaque qu'une fois dans la vie, de même que la petite vérole; mais l'expérience dément cette opinion.

Chez quelques personnes, elle se termine par une gangrène mortelle, qui attaque les orteils. Le docteur *Bowman*, qui a fait connoître cette maladie, en a vu des exemples. Un jeune homme perdit aussi les deux pieds; un autre perdit une jambe, qui se détacha à l'articulation du genou. Tous deux cependant conservèrent la vie.

Ordinairement les accidens s'aggravent après quelques jours d'usage des remèdes; mais ils disparoissent ensuite.

Les draps de lit, le linge et les autres meubles à l'usage des malades doivent être soigneusement lavés et lessivés avant que d'autres personnes s'en servent.

C'est sur-tout par l'acte vénérien que le mal se communique, et l'on doit s'en abstenir pendant tout le traitement.

Parmi les personnes qui en sont infectées, les enfans sont en grand nombre; mais le même médecin en a vu se rétablir sans remède. Et ce fait est prouvé par l'exemple d'un nommé John Simar, qui est actuellement âgé de dix-neuf ans : il a été attaqué de cette maladie dès son plus bas-âge; il n'a jamais fait usage d'aucun remède, et sa mère discontinua même de l'allaiter pendant qu'elle se faisoit traiter de la même affection. Il paroît que quelques enfans en ont été préservés par le traitement qu'avoient auparavant subi leurs mères, quoiqu'elles n'eussent point été radicalement guéries.

Il n'est aucun remède imaginable que l'ignorance, la superstition ou la nécessité n'aient porté les Canadiens à essayer contre les ravages de ce fléau.

Les racines de patience et de bardane, la salsepareille, etc., sont les remèdes qu'on emploie communément avec apparence de succès : on s'est surtout bien trouvé de la décoction des branches et de l'écorce d'une espèce de pin appelée en anglais *Hemlock spruce*, Sapinette de Canada (*Pinus Canadensis*). Le docteur *Bowman* a observé que ce remède accéléroit beaucoup la guérison, quoiqu'il n'ait point

vu qu'il l'ait opérée radicalement sans le secours du mercure : il a aussi remarqué que cette écorce pouvoit être employée comme tonique, ainsi que le quinquina.

Sur les représentations du gouverneur *Hamilton*, (qui fit parvenir au gouvernement Anglais le rapport détaillé d'où j'ai tiré ces notes) on envoya d'Angleterre, en 1786, au Canada, six chirurgiens chargés de donner des secours gratuits aux malheureux habitans, particulièrement à ceux attaqués de ce mal affreux, et de s'appliquer à en prévenir les ravages, qui s'étendoient sur des familles entières.

Ce qu'il y a de plus remarquable dans cette maladie, c'est qu'elle attaque rarement les parties de la génération, et qu'on peut la contracter sans aucune cohabitation avec les personnes qui en sont infectées, et même sans attouchement immédiat.

Il me paroît d'autant plus important de fixer l'attention sur ces deux particularités, qu'elles tendent à éclaircir quelques passages des auteurs qui ont écrit les premiers sur la maladie syphilitique. Ils s'accordent à dire que la vérole s'annonçoit de la même manière que le mal dont il est question ici, lorsqu'elle commença à paroître en Europe, et dans les premiers vingt ou trente ans qui suivirent; et beaucoup d'écrivains qui en ont parlé dans ce même espace de temps, ne font pas mention que les organes de la génération aient été affectés. Tout bien considéré, cette maladie contagieuse et épidémique en Canada, et le Sibbens dont nous parlerons dans le chapitre suivant, me paroissent présenter l'image identique de la vérole du XVe. siècle.

CHAPITRE XIV.

De la maladie contagieuse connue en Écosse sous le nom de Siwin *ou* Sibbens.

D'APRÈS les informations les plus exactes que j'ai pu me procurer sur cette maladie, je la regarde comme une variété de la maladie syphilitique, parfaitement semblable, dans sa manière de se propager et dans ses symptômes, à la maladie dont nous venons de parler dans le chapitre précédent, et très-ressemblante à la vérole telle qu'elle s'est montrée au temps de son apparition en Europe.

Elle se propage spécialement en mangeant ou en buvant dans les mêmes vases ou ustensiles dont se servent ceux qui en sont affectés, et par conséquent ses symptômes paroissent ordinairement et de préférence dans la bouche et à la gorge, par des ulcères ressemblant parfaitement aux ulcères syphilitiques. Mais il ne manque pas d'exemples que l'infection se soit communiquée par la bouche ou par les mammelons des nourrices qui avoient des ulcères dans ces parties. Les habitans du pays sont persuadés que la maladie est aisément transmise des parens infectés au fœtus dans l'utérus, ainsi qu'aux enfans par les mammelons ulcérés, et même par le lait simple d'une nourrice infectée sans ulcères aux mammelles. Les ulcères de

la bouche et de la gorge, quand les malades les abandonnent à eux-mêmes, corrodent et détruisent promptement le voile du palais, la luette et les amygdales ; et gagnant fréquemment les os voisins, ils y produisent bientôt après la carie. Mais l'action du virus est loin de s'arrêter là, comme nous le voyons aujourd'hui généralement dans le reste de l'Europe ; il gagne les os de la pommette ; ensuite le visage même se couvre d'ulcères hideux et corrosifs, qui s'étendent jusqu'aux paupières. D'autres fois il paroît dans différentes parties du corps, et sur-tout au visage, des taches de couleur de cuivre, qui se chargent bientôt de croûtes dartreuses, ou de tubercules durs et verruqueux, accompagnés de douleurs et d'un suintement de matière visqueuse et fétide. Mais ce qui caractérise sur-tout cette espèce de syphilis, et la rapproche de la maladie syphilitique du quinzième siècle et de l'*épian* ou yaws (*voy. chap. suivant*) ; ce sont des excroissances spongieuses ou fongueuses qui viennent à la peau par-tout où il y a la moindre tache, écorchure ou ulcère ; et c'est la ressemblance de ces excroissances avec le fruit d'un framboisier sauvage du pays, nommé, dans la langue celtique, *Siwin*, que les habitans ont donné le nom de *Siwin*, *Sibben*, ou *Sibbens* à cette maladie.

Une autre circonstance remarquable, c'est que les parties génitales sont rarement affectées de cette maladie, excepté quand elle a été négligée et qu'elle a fait, par la suite, de grands progrès. Comme ceux

qui en sont atteints la cachent le plus long-temps possible, il n'est pas rare de la voir devenir funeste aux malades.

Tous ces symptômes dont nous venons de parler ne se guérissent par aucun autre moyen que par un traitement mercuriel complet.

Cette maladie étoit autrefois très-répandue en Ecosse, sur-tout dans les provinces appelées *Airshire* et *Galloway*; mais, par les soins de personnes éclairées et humaines, elle est devenue, depuis quelques années, beaucoup moins fréquente qu'elle ne l'étoit autrefois. Elle existe à présent principalement chez les gens les plus pauvres et chez leurs enfans; et comme cette classe est en même temps la moins soigneuse de la propreté, et par conséquent très-souvent attaquée de la gale, plusieurs observateurs peu attentifs ont pris le *Sibbens* pour la gale ou pour une complication de la maladie syphilitique avec la gale; mais les symptômes caractéristiques dont nous venons de parler la distinguent évidemment de toute autre maladie, quoiqu'elle se trouve effectivement souvent compliquée avec la gale. — Un de mes amis, qui a eu occasion de voir le *Sibbens* fréquemment, m'a assuré que, quoique l'infection se communique généralement par les voies dont nous avons parlé plus haut, il y a, sur-tout à présent, des exemples fréquens de la propagation de la maladie par les parties génitales, qui, dans ce cas, en sont atteintes les premières. Ceux de mes lecteurs qui voudront s'instruire plus en détail

trouveront une description plus circonstanciée de cette maladie, donnée par *Gilchrist*, dans les *Physical et litterary essays of Edinburg*, *in*-8°.

Voici un cas curieux et instructif qui mérite une place ici. Je soigne actuellement un malade qui est persuadé qu'il a gagné la vérole par la bouche, il y a quinze ou vingt ans ; et quoiqu'il ait arrêté ses progrès par l'usage du mercure, qu'il a employé dès le commencement et depuis, sous différentes formes, il n'en a jamais été guéri radicalement. Tel est, en effet, l'état de son corps, que le mercure, administré sous quelque forme que ce soit, n'a aucune action sur sa maladie. Le mal, arrêté en apparence, fait des progrès constans, quoique très-lents ; la luette et les amygdales sont en grande partie détruites ; et il y a constamment plusieurs ulcères dans l'arrière-bouche qui paroissent et disparoissent, et qui, affectant l'orifice des trompes d'Eustache, produisent une sensation très-désagréable dans les oreilles et à la tête. Mais le symptôme dont il se plaint le plus est la sensation d'une douleur sourde et rongeante derrière le voile du palais, occupant, selon sa description, toute la base du crâne, accompagnée de temps en temps d'autres douleurs plus vives, qui semblent traverser le nez, les pommettes, les oreilles et la tête. Quand ces symptômes sont violens, il voit paroître en même temps une rougeur particulière au gland et au prépuce, avec des douleurs piquantes ; mais il n'y a ni écoulement, ni ulcère dans ces parties. Il est

quelquefois pendant des jours entiers sans mal-aise ; mais après, les symptômes énoncés le tourmentent, pour ainsi dire, avec une nouvelle vigueur. Crainte de contracter une nouvelle infection, il n'a pas vu de femmes depuis plusieurs années, et il n'ose pas même risquer de leur baiser la bouche, ayant plusieurs fois, depuis l'époque de sa maladie, senti, par l'effet de cette espèce d'attouchement, une attaque violente de douleurs dans la gorge, etc. Toutes les fois que, depuis que j'ai commencé à le traiter, je lui ai, selon son desir, administré du mercure, en essayant une autre préparation de ce métal, il a éprouvé, pendant deux ou trois jours, du soulagement ; mais après ce court espace de temps, les symptômes empiroient évidemment. En conséquence je ne lui en ai plus donné depuis plusieurs mois. J'ai essayé tous les autres moyens desquels je pouvois espérer quelque effet : je suis parvenu à le soulager, quelquefois pendant des semaines entières, mais sans le guérir radicalement ; et il est dans ce moment à peu près dans le même état où il étoit il y a trois ans, quand je le vis pour la première fois.

CHAPITRE XV.

Sur la maladie appelée Yaws, Epian *ou* Pian.

Le nom africain *Yaws*, qui veut dire *Frambroise* (*Framboesia* des nosologistes), désigne une maladie dont le symptôme caractéristique consiste dans une éruption verruqueuse au visage, ressemblant, à quelques égards, à une framboise (1).

Cette maladie, qui paroît être endémique dans plusieurs parties de l'Afrique, est aussi très-fréquente aujourd'hui aux Iles ou Indes occidentales, et dans l'Amérique méridionale, où on l'appelle *Pian* ou *Epian* (2). Elle est moins fréquente dans les Etats-Unis de l'Amérique septentrionale, où elle attaque de préférence les nègres.

Je ne trouve aucune trace de cette maladie dans les auteurs anciens, grecs ou latins, si ce n'est leur *Thymus;* mais je trouve une ressemblance frappante de cette maladie avec le *Siwin*, ainsi qu'avec la vérole du

(1) J'ai fait remarquer, dans le chapitre précédent, que le mot *Siwin* exprimoit la même chose dans la langue celtique.

(2) Il y a des auteurs qui regardent, je ne sais par quelle raison, le *Pian* comme une maladie différente de l'*Epian* ou *Yaws*. — Le docteur *Mosely* regarde comme la cause du *Yaws* un virus communiqué par le coït avec des animaux.

quinzième siècle, sur-tout en comparant ses symptômes avec ceux qui la caractérisoient quand elle commença alors à paroître en Europe. C'est la raison qui m'a déterminé à en parler, et même à faire un chapitre particulier sur cette maladie.

Nous voyons, d'après le témoignage de tous les auteurs contemporains de l'apparition de la vérole en Europe, qu'un symptôme caractéristique de cette maladie c'étoit des excroissances verruqueuses sur la peau, qui défiguroient principalement le visage, qu'elles rendoient hideux par leur nombre, leur grosseur et la matière ichoreuse et fétide qui en découloit. Cette éruption se terminoit par une desquammation et quelquefois par des exulcérations horribles de la peau. Ce symptôme, qui a fait sans doute nommer la maladie syphilitique *Vérole* en français, a heureusement disparu depuis en Europe.

Rien ne ressemble plus à cette éruption ou excroissance cutanée dont nous venons de parler, que le *Yaws*. Cette dernière maladie a encore particulièrement cela de commun avec la vérole du XVe. siècle, que l'éruption au visage se propage peu à peu sur tout le corps, et y produit, dans différens endroits, de mauvais ulcères, qu'elle attaque les os, causant des douleurs affreuses, des exostoses, des caries; quelquefois le virus se jettant sur d'autres parties, produit des écoulemens abondans d'une matière puriforme ou ichoreuse par les yeux, le nez, les oreilles. Il est très-digne de remarque que cette maladie se communique très-aisément, et qu'en

général on la guérit radicalement en peu de temps par l'usage du mercure. Je demande à mes lecteurs de consulter eux-mêmes les auteurs contemporains de l'apparition de la maladie syphilitique, ainsi que ceux qui en ont écrit les premiers, dix ou vingt ans après, et de juger ensuite.

Cette maladie, ou plutôt ce symptôme caractéristique du *Yaws*, *Pian* ou *Épian*, est très-souvent, et au commencement peut-être, toujours une maladie locale; et alors on la guérit par la simple application des topiques: ce qui paroît avoir induit en erreur plusieurs praticiens de mes amis, qui ont vu cette maladie en Amérique, et l'ont regardée comme une maladie simplement locale, et différente de la maladie syphilitique.

Le *Yaws* se communique par le contact avec une personne infectée, et souvent par une espèce de mouches qui s'abattent sur le visage du malade, en sucent le poison, et, se posant après sur le visage d'un homme sain, inoculent ce virus: la maladie se montre quelque temps après; et je suis sûr qu'elle n'est alors que locale. C'est dans ces cas qu'on la guérit radicalement par de simples remèdes topiques: mais si cette éruption a duré quelque temps, si le virus a produit des ulcérations et pris racine, il paroît, comme le virus syphilitique, s'absorber dans la masse du sang, et, déposé ou fixé dans quelque partie du corps, y produire des effets particuliers, et former ce qu'on appelle *une maladie constitutionnelle*.

Ces éruptions hideuses, et ces excroissances verru-

queuses, qui étoient un symptôme fréquent et général de la vérole pendant la première partie du seizième siècle, ne s'observent plus aujourd'hui ; elles ont disparu en Europe : je n'en ai pas rencontré un seul exemple dans ma pratique.

Il paroît, d'après ces observations, que ce virus du *yaws*, à l'instar des autres poisons ou acrimonies qui affectent le corps humain, peut être absorbé dans le système, y rester pendant plus ou moins de temps tranquille ou latent, et se manifester après par une grande foiblesse, la tristesse, le mal de tête, la cécité, la paralysie, la dyspepsie, l'asthme, les douleurs vagues, etc., à quoi succède quelquefois une fièvre plus ou moins forte, qui est alors accompagnée ou suivie de l'éruption cutanée et des autres symptômes évidens du *yaws*. Dans ces cas, on ne guérit jamais cette maladie radicalement que par un traitement mercuriel; tandis que l'éruption originelle et locale du visage se laisse, en général, assez facilement guérir par l'application d'une dissolution de sulfate de cuivre.

Les bonnes observations sur plusieurs maladies des pays chauds, et notamment sur le *yaws*, publiées il y a peu d'années par le docteur *[illegible]oesler* (1), qui a vu souvent cette maladie en Afrique et en Amérique,

(1) Beytraege zur arzeneywissenschaft. I. Theil. Leipzig, 1791, *in*-8°.

ne font que me confirmer dans tout ce que je viens d'avancer dans ce chapitre.

Ce que différens auteurs ont écrit, que le *Yaws* n'attaque jamais deux fois le même homme, est conforme à ce que les Ecossois croient à l'égard de leur *Sibbens*, et s'applique principalement à l'éruption verruqueuse de la peau, qui constitue le symptôme le plus évident de cette maladie ; car ils ne nient pas qu'on puisse être affecté du *yaws* sans qu'on ait cette éruption. D'un autre côté, comme tous les autres symptômes du *yaws* peuvent exister plusieurs fois dans la vie, sans éruption, on sent qu'il faudroit l'appeler alors *vérole*. — Nous ne savons pas bien sûrement si le *Yaws* se gagne sans contact immédiat; mais on sait que la constitution en est affectée très-souvent, sans qu'il y ait le moindre mal aux parties génitales.

La maladie endémique des îles d'Amboyne et des Moluques, appelée par les Hollandais *Amboynense Poken* (*Variola Amboynensis*), que *Sauvages* a mal à propos placée sous le genre des scrophules (*Scrophula Molucana,* le farcin des Moluques), paroît être une modification de la syphilis, une espèce d'*Elephantiasis*. Il se fait, sans qu'il y ait eu coït, une éruption de tubercules durs au visage, aux bras, aux jambes, et à la fin au reste du corps, lesquels, en s'exulcérant, laissent exsuder une matière visqueuse très-âcre, causant du prurit. Il reste ensuite des ulcères creux et profonds, dont les bords sont calleux et renversés.

CHAPITRE XVI.

De l'Elephantiasis, ou Lèpre noire.

Il ne faut pas confondre cette maladie avec la tumeur monstrueuse des jambes, à laquelle on a aussi donné le nom d'*Elephantiasis*, ni avec la lèpre blanche des auteurs grecs. *Sauvages*, d'après les Arabes, lui a donné le nom de *Lèpre noire*; mais le nom d'*Elephantiasis* est le plus commun, et semble lui être plus convenable, parce qu'elle rend la peau semblable à celle de l'éléphant, inégale, âpre et hideuse, parsemée de beaucoup de tubercules et de fissures. C'est la même maladie que les Grecs appeloient autrefois *Leontiasis*, probablement parce qu'elle donne au visage un air féroce comme celui du lion. Les Arabes l'appellent aujourd'hui *Daül'asad* (voy. *Asiatick researches*, vol. II, *in*-4°., imprimé à Calcutta); ce qui signifie la même chose qu'*Elephantiasis*, et plus fréquemment encore *Judhàm* ou *Juzàm*. Cette maladie étoit aussi, comme je l'ai remarqué dans l'introduction du premier volume de cet ouvrage, très-connue des Juifs; car le Prophète la caractérise parfaitement, en disant : *Fuyez la personne affligée de la* Judham *comme vous fuiriez un lion.*

Les articulations des extrémités souffrant principalement, vers la dernière période de cette maladie, et finissant par se détacher, *Hillary* lui a donné le

nom de *Lèpre des articulations :* mais comme, vers la fin, tout le corps devient couvert d'ulcères, *Paul d'AEgine* l'appeloit *Ulcère universel.*

Cette maladie étoit très-répandue en Europe avant l'apparition de la vérole, mais elle a disparu depuis ; et à présent on en rencontre à peine quelques exemples. C'est probablement cet ensemble de circonstances qui a suggéré à M. Kurtsprengel l'idée ingénieuse que la maladie syphilitique doit sa naissance à la combinaison de l'éléphantiasis ou de la lèpre noire, avec la maladie épidémique et pestilentielle, qui, à cette époque, désola une partie de l'Europe. Elle est fréquente dans les climats chauds en général, sur-tout en Égypte et en Afrique, d'où elle a été probablement transportée aux Indes occidentales. Elle est connue depuis très-long-temps ,dans l'Indostan, sous le nom de *Khorah.* Les observateurs exacts et attentifs y ont remarqué que le *Feu persan* de ce pays (la maladie syphilitique, ou la vérole confirmée des Européens) finit très-souvent par cette maladie, principalement s'il a été mal traité. Cependant ils sont persuadés que le *khorah* vient aussi quelquefois d'autres causes, telles que d'une diète mal-saine, des poissons et du lait, des médicamens provocatifs, ou de l'usage de la viande de veau engraissé avec ce qu'ils appellent du *Balàwar.*

Les premiers symptômes de cette terrible maladie, soit qu'elle vienne de la vérole invétérée, soit que ce soit d'une autre cause, sont une atonie ou un affoiblissement général du corps, une rougeur universelle

de la peau, sur-tout au visage, la voix rauque, l'alopécie, une mauvaise odeur de la transpiration et de l'haleine, des panaris aux doigts des mains et des pieds. La peau se fend en bien des endroits, et se parsème de tubercules; les mains et les pieds deviennent peu à peu entièrement couverts d'ulcères corrosifs; les doigts tombent à la fin, et le malade périt misérablement. Le nom de *Judhàm*, que les Arabes ont donné à cette maladie, exprime cette érosion, cette chute ou perte des extrémités, qui a lieu dans la dernière période de la maladie. Cette affection est très-contagieuse; et les habitans de l'Indostan croient généralement qu'elle ne l'est pas moins que la rougeole, ou la petite-vérole, ou la peste : ils la regardent également comme héréditaire pendant plusieurs générations de suite.

Le mercure, loin de guérir cette affreuse maladie, quoiqu'elle soit la suite de la vérole, la rend pire. Les cathartiques doux, répétés conjointement avec l'usage externe des remèdes alcalins, guérissent quelquefois ce mal, mais rarement. Les anciens médecins Brames possèdent l'art de guérir cette maladie infailliblement et radicalement. On assure que c'est par l'oxide blanc d'arsenic (1).

Je n'ai jamais vu cette maladie, telle qu'elle se montre dans les climats chauds, et même en Europe;

---

(1) *Voy*. Asiatick Researches, vol. II, *in*-4°. Calcutta.

mais j'ai vu plusieurs cas de vérole invétérée et opiniâtre, accompagnés de symptômes plus ou moins approchant de cette terrible maladie ; tels que l'inflammation et la rougeur difforme des paupières, la chute des cheveux, les panaris avec suppuration et perte des ongles aux pieds et aux mains : il y avoit aux extrémités inférieures une tumeur monstrueuse, couverte de croûtes dartreuses, et accompagnée de douleurs et de démangeaisons violentes, qui résistoient à toutes les préparations mercurielles.

CHAPITRE XVII.

Des maladies syphilitiques compliquées.

La maladie syphilitique est quelquefois compliquée avec d'autres maladies, sur-tout avec les suivantes : 1°. le scorbut ; 2°. les dartres, ou virus herpétique ; 3°. la gale ; 4°. la lèpre ; 5°. l'éléphantiasis ; 6°. la maladie scrophuleuse ; 7°. le rhumatisme ; 8°. la goutte ; 9°. la fièvre, tonique ou atonique ; 10°. certaines affections nerveuses.

C'est sur-tout dans les maux syphilitiques compliqués, que les malades ont le plus grand besoin d'un médecin doué de génie et d'un bon jugement. Ces cas exigent souvent beaucoup de courage et de persévérance ; quelquefois il faut un régime et une méthode mixtes ; d'autres fois, il est absolument nécessaire de pallier et même de guérir radicalement la maladie qui est compliquée avec la vérole, avant de toucher à cette dernière. Plus fréquemment encore, il convient d'avoir recours à une méthode alternative, c'est-à-dire, de donner au commencement des remèdes pour la maladie la plus pressante, la plus dangereuse ; et après que l'on est parvenu à la dompter, d'administrer des remèdes pour l'autre. J'ai vu des cas où j'ai été obligé de donner d'abord le mercure, de le discontinuer ensuite pour adopter un régime fortifiant ou autre ; et, après quelque temps, de revenir sur

l'usage du mercure, de le discontinuer encore, et de recommencer les fortifians, etc., et ainsi alternativement trois et même quatre fois avant que le malade fût radicalement guéri.

Quelques personnes ont supposé, comme je l'ai dit plus haut, que la maladie appelée en Ecosse *Sibbens*, étoit une complication de la maladie syphilitique avec la gale; mais je crois qu'elle doit être rapportée au genre de la syphilis, parce que les symptômes de cette maladie sont très-rapprochés de ceux de la maladie syphilitique du Canada. *Voyez chap. XII.*

La vérole jointe au scorbut est une maladie très-dangereuse, qui devient souvent fatale. Il y a des médecins éclairés qui croient que la violence de la vérole, au commencement de son apparition en Europe, venoit de ce que cette maladie étoit alors compliquée avec le scorbut, la lèpre, etc.; ce qui la rendit si opiniâtre et si souvent mortelle. Lorsque cette complication a lieu, il faut toujours commencer par attaquer le scorbut, en prescrivant l'usage des sucs et autres remèdes anti-scorbutiques, et souvent des remèdes et un régime fortifiant, et employer ensuite le mercure. Ce dernier, administré avant que le scorbut soit radicalement guéri, devient un poison pour ces malades. Les remèdes oxigénés méritent d'être essayés, dans cette complication de la syphilis avec le scorbut.

La syphilis jointe à la lèpre exige des bains chauds, la décoction d'écorce d'orme avec les antimoniaux, le *decoctum syphiliticum roborans*, PH. SYPH. ou, d'après

les observations de *Bjoernlund* et d'*Odhelius*, l'infusion du *Ledum palustre*. Voy. *Mémoires de l'Académie de Stockholm*.

La *Syphilis* compliquée avec l'*Elephantiasis* exige l'usage de décoctions des gaïac, de sassafras, ou de salsepareille, avec le sulfure d'antimoine. Le mercure est un poison pour ces maladies; car l'elephantiasis s'exaspère constamment, ainsi que la lèpre, par ce remède, au point de devenir fatale. Il faut donc s'abstenir de son usage, quelqu'urgens que soient les symptômes syphilitiques, comme l'a très-bien remarqué *Schilling*. — Nous avons observé, dans le chapitre précédent, que, d'après l'observation des médecins Brames, la syphilis invétérée, et traitée mal à propos à plusieurs reprises par le mercure dans les climats chauds, dégénère souvent en éléphantiasis.

Le virus syphilitique compliqué avec celui qu'on appelle *herpétique*, paroît souvent céder aux mêmes remèdes que nous venons de recommander dans la lèpre; et les préparations oxigénées, administrées à l'intérieur et à l'extérieur, méritent également d'être essayées dans ces circonstances.

Dans la syphilis compliquée avec les scrophules, le mercure est dangereux, et devient même quelquefois funeste, quoi qu'en disent quelques écrivains modernes. Les bains d'eau de mer, et l'usage à l'intérieur de cette même eau, sont propres à guérir les scrophules : ou encore mieux, selon les observations du professeur *Fourcroy*, au lieu de l'usage interne de

l'eau de mer, le *Muriate de chaux*, donné tous les jours depuis six grains jusqu'à une drachme dans de l'eau; et, pour l'usage externe, une solution saturée de ce même remède dans de l'eau. On a vu réussir, dans quelques cas, la ciguë unie avec le quinquina, ou une décoction de salsepareille et de mezereon, avec le carbonate de soude. Feu le docteur *Crawford*, de Londres, a trouvé que le *Muriate de baryte* étoit très-efficace dans plusieurs cas de maladies scrophuleuses.

Lorsque les malades ne peuvent aisément se procurer les bains de mer, on peut préparer une eau artificielle, exactement semblable à l'eau de mer naturelle, en faisant dissoudre, sur dix livres d'eau douce, deux onces et quatre cent trente-trois grains de muriate de soude (sel commun), trois cent quatre-vingt grains de muriate de magnésie, et quarante-cinq grains de sulfate de chaux.

La syphilis combinée avec les douleurs rhumatismales, exige des sudorifiques puissans, tels que la poudre de *Dover* (voy. PH. SYPH.) : les préparations antimoniales, la teinture de gaïac, les vésicatoires, les bains chauds, ceux de vapeurs et l'usage de la brosse douce, soulagent beaucoup dans cette complication de la vérole avec le rhumatisme, lorsqu'on y joint la décoction des bois, sur-tout celle de gaïac, avec le sulfure d'antimoine mercuriel d'*Huxham*.

Dans les personnes affligées de la vérole et en même temps sujettes à la goutte, il faut être très-prudent et très-circonspect avec l'usage du mercure.

Les praticiens les plus célèbres ont observé que les personnes des deux sexes qui tombent malades d'une fièvre inflammatoire ou d'une fièvre atonique (maligne), pendant qu'elles se trouvent affligées de la gonorhée ou d'ulcères aux parties génitales, meurent très-souvent, sur-tout dans les hôpitaux, d'une gangrène de ces parties.

La guérison de la vérole compliquée avec des affections qu'on appelle nerveuses, ou avec un grand degré d'irritabilité du systême entier du corps, ou des parties ulcérées, exige, de la part du médecin, des connoissances profondes de l'économie animale. Le mercure administré sans de grandes précautions leur fait souvent du mal ; il faut quelquefois corriger cette irritabilité maladive par des sédatifs ou par des bains dits corroborans, avant de risquer les préparations mercurielles. — (Voy. *chap. XIX.*)

CHAPITRE XVIII.

Des Maladies syphilitiques déguisées.

Il est des personnes qui, ayant été précédemment affectées de maladies syphilitiques dont elles ont paru guéries pendant des mois, et même quelquefois pendant des années entières, maigrissent ensuite, commencent à tousser, et se trouvent attaquées d'une fièvre hectique et d'autres symptômes qui accompagnent la consomption des poumons, ou phthisie pulmonaire (*Tabes pulmonalis*). On attribue pour l'ordinaire cette affection à d'autres causes, et on prescrit des remèdes qui communément n'ont aucun succès. Ces maladies proviennent souvent du virus syphilitique caché dans le corps ; d'autres fois cependant ces mêmes symptômes sont dus aux remèdes des charlatans, ou aux préparations mercurielles mal choisies, ou administrées sans les soins et les précautions nécessaires, sur-tout à l'usage du muriate oxigéné de mercure. J'ai vu plusieurs exemples de fièvres lentes accompagnées de toux, et quelquefois d'une expectoration puriforme, qui devoient leur origine au virus syphilitique, sans que celui-ci produisît aucun autre symptôme de vérole dans le système du corps. *Brambilla* rapporte, dans son *Traité sur le Phlegmon*, un exemple si frappant de ce genre, que je crois devoir le transcrire ici. « On ordonna, dit-il, » un électuaire pour un phthisique qui étoit dans une

» situation désespérée. Par une méprise d'apothicaire, » l'électuaire fut donné à un malade vénérien pour » s'en frotter, et le phthisique reçut l'onguent mer- » curiel au lieu de l'électuaire, pour le prendre à l'in- » térieur. Celui-ci ne se doutant pas de la méprise, prit » de cet onguent environ la grosseur d'une noix mus- » cade, deux à trois fois par jour, et il fut radicale- » ment guéri de sa maladie, au grand étonnement » du médecin, qui apprit ensuite par hasard de l'apo- » thicaire comment la chose s'étoit faite ». Ce *quiproquo* fut certainement très-heureux pour le phthisique; et quoiqu'on puisse encore douter si cette phthisie provenoit d'une cause syphilitique, il est du moins certain qu'elle fut guérie par le mercure.

Cette observation est très-intéressante sous deux rapports : 1°. parce qu'elle nous instruit qu'il y a des espèces de consomption qui se laissent guérir par le mercure; 2°. parce qu'elle prouve que l'oxide gris de mercure, administré en forme d'onguent à l'intérieur, produit le même effet dans la masse du sang que les autres préparations ou compositions mercurielles.

Werlhof dit avoir observé des fièvres intermittentes produites par le virus syphilitique, ou compliquées avec la syphilis. Peut-être quelques-unes des fièvres que *Lyson* a guéries avec le muriate de mercure étoient-elles de ce genre. *Stoll* a aussi observé une fièvre quotidienne qui résista au quinquina, et qui fut promptement guérie par le mercure. Je crois cependant qu'on a tort de penser que toutes ces fièvres partici-

poient de la nature syphilitique, parce qu'elles cédoient au mercure; car des praticiens attentifs et éclairés ont observé depuis peu, en Angleterre, que les fièvres intermittentes les plus opiniâtres, dans lesquelles on avoit employé le meilleur quinquina sans succès, se laissoient très-souvent guérir assez facilement par ce même remède, après avoir administré au malade, pendant quelques jours, le muriate de mercure, ou le muriate oxigéné de mercure, et cela dans des cas où on n'avoit pas la moindre raison de soupçonner un virus syphilitique caché. J'ai eu moi-même depuis occasion de vérifier plusieurs fois cette observation importante. Les effets des préparations mercurielles, dans ces cas, paroissent provenir de l'action puissante que ces préparations ont sur le système biliaire, d'après les observations bien constatées faites dans les pays chauds par plusieurs médecins éclairés. — Mais il faut bien se garder de donner, dans aucun cas, le mercure combiné avec le quinquina ou autre astringent, comme plusieurs auteurs l'ont conseillé très-mal-à-propos; car ces deux remèdes, comme je l'ai dit ailleurs, administrés ensemble, se détruisent l'un l'autre.

Les maux de gorge opiniâtres, les maux de tête violens, les douleurs vagues dans différentes parties du corps, les gonflemens douloureux dans les articulations et dans les os, qu'on présume fréquemment être d'une nature rhumatismale ou goutteuse, proviennent souvent d'un vice syphilitique. Mais souvent

aussi ils sont les effets du mercure administré imprudemment, ou de la négligence et de l'insouciance du malade, qui, pendant son traitement, s'est exposé au froid et à l'humidité. Comme il est de la plus grande importance dans la pratique de découvrir la véritable cause de ces maux, et que sans cela on se flatte inutilement d'obtenir une guérison radicale, il ne faut jamais se hâter de prescrire ou de recommander des médicamens; mais il faut examiner auparavant avec le plus grand soin, et même, s'il est nécessaire, à plusieurs reprises, le malade sur sa vie passée, sur les maladies qu'il a souffertes, sur les remèdes qu'il a faits, et sur le régime qu'il a suivi.

C'est en suivant ces sages préceptes, que j'ai réussi plus d'une fois à découvrir la source cachée de ces maux qu'on étoit bien loin de soupçonner. J'ai trouvé que c'étoit tantôt une gonorrhée arrêtée ou supprimée dans son commencement par des remèdes de charlatans, tantôt des chancres guéris à la hâte par des applications topiques; et cela quelquefois plusieurs années auparavant, au point qu'on n'avoit pas même le moindre soupçon que les maux présens pussent avoir quelque relation avec ces maux anciens. Dans d'autres cas, j'ai vu ces maux suivre l'administration des remèdes que les charlatans vendent au public, toujours crédule, comme des moyens sûrs et certains de guérir sans mercure la vérole et tous les maux vénériens. D'autres fois enfin ces maux sont dus à l'usage imprudent des préparations mercurielles âcres,

sur-tout du sublimé corrosif; ou à un traitement mercuriel convenable, mais mal suivi, ou abandonné, soit par impatience, soit par d'autres raisons, quelquefois à différentes reprises, avant la guérison radicale. — Ce sont ces véroles manquées, ce sont ces maux syphilitiques, tantôt compliqués, tantôt déguisés, sur-tout dans des constitutions déja abîmées et harrassées, soit par le virus vérolique, soit même et encore plus par les remèdes des charlatans (sur-tout s'il y a en même temps, comme il arrive souvent, un développement d'un vice goutteux) qui sont si difficiles à guérir, et qui, quelquefois même, sont devenus tout-à-fait incurables.

Pour ce qui concerne les douleurs vagues et quelquefois alternatives aux parties génitales et aux environs, j'ai développé leurs causes et leur traitement dans différens endroits de ce traité.

Pour les ulcères d'une nature douteuse, voy. vol. I, chap. VI et XII; et vol. II, chap. III.

C'est dans la plupart des maladies syphilitiques déguisées que les remèdes oxigénés méritent d'être essayés, comme une ressource nouvelle de l'art; ou, peut-être, selon les circonstances, les eaux ferrugineuses, ou autres préparations du fer, pour développer les effets du virus syphilitique et constater ainsi son existence.

CHAPITRE XIX.

Pourquoi certaines affections syphilitiques ne cèdent pas au Mercure.

Quoiqu'il y ait peu de praticiens qui n'aient vu de fréquens exemples de maladies syphilitiques qui résistent au mercure, et à peine un écrivain de quelque importance qui n'en fasse pas mention, aucun d'eux n'a cependant, à ma connoissance, fait des recherches exactes, et détaillées, sur ce sujet, ni exposé suffisamment les causes de ce phénomène, et encore moins indiqué les moyens de guérir ces maladies en pareilles circonstances ; c'est ce qui m'a engagé à l'examiner avec attention, et à exposer ici les résultats de mes recherches.

Comme il y a quelques espèces de fièvres intermittentes qui semblent résister au pouvoir du quinquina, de même il y a des maladies syphilitiques qui paroissent résister et qui résistent effectivement à celui du mercure. On voit sur-tout des ulcères des parties génitales et de la gorge, des éruptions cutanées, des condylômes ou autres excroissances, des exostoses, etc. dans différentes parties du corps, qui éludent quelquefois l'action du mercure le plus habilement administré ; il est souvent très-difficile de déterminer avec précision d'où vient cette incurabilité réelle ou apparente. Les causes suivantes me paroissent être les principales :

1°. La nature et la qualité des oxides et des sels mercuriels, c'est-à-dire, la manière mauvaise ou négligente avec laquelle ces préparations ont été faites; leur mélange, ou la forme fautive sous laquelle on les administre; la combinaison de ces préparations avec d'autres substances qui diminuent leur effet, ou même qui détruisent complétement leur vertu; enfin la dose à laquelle et la manière dont on les administre.

2°. L'ordre que le malade a suivi dans le traitement, et la durée du temps pendant lequel il l'a continué

3°. La constitution, soit générale, soit particulière et actuelle du malade, son âge et son sexe.

4°. L'état de santé, les maladies, tant syphilitiques que d'une autre nature, qu'il a éprouvées, ou dont il est affecté actuellement.

5°. Le regime qu'il a tenu pendant et après le traitement mercuriel.

6°. Les fautes dans la conduite morale du malade, ainsi que celles du médecin pendant l'usage du mercure.

7°. Enfin la véritable nature du mal antécédent ou présent, 1°. si la maladie a été ou est actuellement vraiment syphilitique, et dans ce cas si elle est compliquée avec le scorbut, les scrophules, ou autres maladies; 2°. si la nature de la maladie a été douteuse dès son commencement, ou si elle est devenue telle depuis, et l'est par conséquent à présent.

Depuis l'application de l'onguent mercuriel en fric-

tions, qui fut la première et long-temps l'unique méthode qu'on ait employée pour la guérison de la maladie syphililitique, on a découvert et essayé plusieurs autres préparations mercurielles, soit à l'intérieur, soit à l'extérieur, tant pour guérir les maux syphilitiques qui ne cédoient pas aux frictions, que dans la vue d'opérer la guérison d'une manière plus prompte ou moins incommode. Je me dispenserai de faire ici des réflexions sur la préférence que quelques-unes de ces méthodes ou préparations peuvent mériter sur les autres. J'ai amplement discuté, dans les chapitres précédens, la nature des diverses préparations mercurielles, ainsi que la manière plus ou moins avantageuse de les administrer. Je me bornerai donc uniquement ici à examiner pourquoi le mercure, administré en frictions ou de toute autre manière, manque quelquefois son effet de guérir la vérole.

J'ai vu nombre de personnes attaquées de Blennorrhées invétérées, d'ulcères au nez, à la gorge, ou aux parties génitales, d'éruptions cutanées, d'excroissances condylomateuses ou verruqueuses, de periostoses, d'exostoses et de caries, qui sembloient résister obstinément au pouvoir du mercure, quoiqu'on eût continué son usage très-long-temps.

Après un examen très-attentif, j'ai trouvé qu'il falloit chercher très-souvent dans le remède même ou dans la manière de l'appliquer, les causes de cette difficulté. J'ai vu, 1°. que l'oxide ou sel mercuriel qu'on avoit employé, a été préparé inconvenablement, ou

administré en le combinant mal à propos avec d'autres substances qui contrarient ou détruisent même l'action du mercure. 2°. Qu'il n'avoit pas été donné en suffisante quantité, ou continué assez long-temps. 3°. Qu'il l'avoit été en trop grande quantité ou mal-à-propos, et que par cette raison, il avoit excité la salivation, les sueurs ou le dévoiement, sans détruire à fond le virus syphilitique.

Le grand point dans le traitement de la maladie syphilitique par le mercure étant d'en introduire dans l'économie animale la quantité nécessaire pour détruire complètement le virus syphilitique, le meilleur moyen pour produire cet effet paroît être d'introduire la plus grande quantité possible d'une préparation bien faite et appropriée, sans exciter trop (ou en excitant que le moins possible) l'action des différens excrétoires. Il est évident, d'après cela, que des remèdes mercuriels, mal adroitement ou négligemment préparés, ou mal choisis eu égard, soit à la constitution du malade, soit au degré de son mal, ou des oxides ou sels mercuriels mélangés avec des substances incapables de les tenir suspendus, ne peuvent produire l'effet qu'on en attend. L'oxide de mercure gommeux employé en mixture, et le nitrate de mercure combiné avec l'alcool dans le sirop de Belet, en sont des exemples frappans; le mercure ne reste jamais suspendu dans le mucilage ou dans l'alcool que pendant un temps très-court; l'oxide mercuriel, exposé par négligence aux rayons du soleil, se réduit bientôt en grande partie

à l'état métallique, et tombe au fond du vase. Il en est de même lorsqu'on n'a pas trituré le mercure avec les différentes substances assez long-temps ou avec assez de soin pour le changer en un parfait oxide ; ses effets alors ne peuvent être que très-incertains. Lorsqu'on prescrit quelque sel ou quelqu'oxide mercuriel, sous la forme de bols, de pilules, etc., et que l'apothicaire n'a pas eu un soin particulier en faisant la composition, une pilule peut contenir trois grains et plus de mercure ; une autre, n'en contenir qu'un grain, et peut-être pas du tout. Alors la dernière ne produira aucun effet, tandis que la première produira des tranchées, la diarrhée et d'autres effets violens.

Le même inconvénient a lieu quand on administre les combinaisons dont nous venons de parler, dans lesquelles l'oxide ou le sel mercuriel est disposé à se précipiter : souvent alors le malade ne prend guères de mercure au commencement, et beaucoup, et même trop à la fois, vers la fin.

Il y aura la même incertitude sur la quantité de mercure introduite dans le corps, si les frictions sont faites avec trop de force ou avec négligence ; c'est ce qui arrive sur-tout chez les femmes. Elles font très-exactement les cinq ou six premières frictions ; mais bientôt elles se fatiguent, et les font sans précaution, dès que les symptômes de la maladie disparoissent. Cet inconvénient se retrouve encore lorsque les frictions sont faites, avec la main nue, par une autre personne

que par le malade. En outre, si l'onguent est âcre, s'il est rance, ou qu'il y entre de la térébenthine, il irritera la peau et y produira une espèce d'inflammation érysipélateuse, des pustules, etc., et empêchera l'absorption du mercure, ou la continuation des frictions. Dans tous ces cas, il paroît souvent surprenant que le malade ne ressente que peu ou point de soulagement, malgré la longueur du traitement et la quantité d'onguent mercuriel qu'on a employée; tandis qu'avec plus d'attention, on trouveroit qu'il n'est entré peut-être dans le corps, pendant toutes ces frictions, qu'une très-petite portion de mercure.

La même chose arrive lorsqu'on donne le mercure à l'intérieur, et que par inattention, ou par le mauvais choix de la préparation mercurielle, celle-ci produit des coliques et de la diarrhée.

Comme on peut être trompé en croyant avoir donné une quantité suffisante de mercure, parce qu'on en a employé de grandes doses, continuées pendant longtemps, et que cependant il n'entre souvent dans la masse du sang qu'une très-petite quantité de ce minéral, on peut aussi tomber dans l'erreur opposée, en surchargeant la constitution d'une trop grande quantité de quelque préparation douce, ou d'un sel ou d'un oxide âcre du mercure, qui ne convient pas au malade, ou qui produit des effets violens, une grande salivation générale, le vomissement de sang, des maux de nerfs, etc.

Nous pouvons remarquer ici qu'une préparation

mercurielle est toujours mal adaptée à son objet, toutes les fois qu'elle est incapable d'entrer dans l'économie, ou qu'après avoir pénétré dans la circulation, elle s'écoule par la salivation, les sueurs ou les urines, avant d'avoir produit l'effet desiré sur le virus : et c'est une erreur de croire qu'au moyen de la salivation ou des sueurs immodérées, tout le virus soit évacué, et que par conséquent la maladie soit radicalement guérie; car c'est précisément le contraire qui a lieu. Il est vrai que lorsqu'on fait saliver un malade, on observe souvent que tous les symptômes disparoissent, mais on se trompe si on le croit pour cela guéri. Souvent au bout de quelques mois, ou même de peu de semaines, les maux syphilitiques reparoissent avec autant ou plus de violence qu'auparavant. Je ne nie cependant pas que la maladie syphilitique, sur-tout si elle est légère, ne soit pas de temps en temps radicalement guérie de cette manière; mais je soutiens, d'après des observations réitérées, que la salivation plus ou moins grande n'a aucune influence par elle-même sur la guérison des maladies syphilitiques.

La salivation est un signe certain que le mercure agit actuellement sur le systême du corps, qu'il a été absorbé dans la masse du sang, mais nullement que le virus syphilitique et ses effets sur le corps soient détruits ou la maladie syphilitique radicalement guérie; au contraire, une salivation forte et continuée nous doit plutôt rendre toujours douteuse la guérison, et nous faire craindre d'avoir manqué la cure.

Une remarque générale que je dois faire ici, c'est que, pour être assuré de bien guérir ses malades, tout praticien qui n'administre pas des remèdes au hasard ne doit jamais faire usage d'aucune préparation ou composition mercurielle qu'il ne l'ait préparée lui-même, ou du moins qu'il n'ait pris soin de la faire préparer sous ses yeux ou par quelque personne dont il connoisse l'exactitude et la probité. Les inconvéniens fréquens que j'ai éprouvés moi-même à cet égard, et que j'ai vu arriver aux autres, m'ont rendu scrupuleusement exact et même sévère sur ce point.

On ne doit jamais donner des préparations mercurielles âcres lorsqu'on peut opérer la guérison par des moyens plus doux. Ce précepte est encore plus vrai et plus important, lorsqu'il s'agit d'administrer le mercure à des personnes délicates, irritables, nerveuses, ou sujettes au crachement de sang, aux coliques, etc. Les terribles effets que produisent le sublimé corrosif, le turbith minéral, etc., dont j'ai plus d'une fois été témoin, m'obligent d'insister plus particulièrement sur ce précepte. Les effets constans de ces remèdes âcres, sur-tout dans les personnes de complexion délicate, sont des douleurs à l'estomac et aux intestins, la perte de l'appétit, des tranchées violentes, des diarrhées, et quelquefois des coliques dangereuses; dans d'autres cas, ils excitent des crachemens de sang, des convulsions, des fièvres nerveuses, et d'autres maux plus funestes que ceux qu'ils étoient destinés à détruire; ou bien ils excitent des sueurs

immodérées, ou une salivation, ou des ulcères corrosifs à la bouche, qui empêchent souvent qu'on puisse continuer leur usage assez long-temps pour compléter la cure. Si on se détermine à administrer les préparations âcres et énergiques, comme cela peut être de temps en temps jugé convenable, sur-tout dans des affections syphilitiques de la peau ou des os, on doit bien examiner auparavant si la constitution du malade ne s'y oppose pas; et dans le cas même où elle le permettroit, il faut commencer par de très-petites doses, afin d'éviter les accidens dont je viens de faire mention, et particulièrement la diarrhée: car, lorsqu'elle s'établit, le mercure, au lieu d'entrer dans la masse des humeurs, est entraîné dehors par les selles, et tourmente ainsi mal-à-propos le malade, sans lui procurer aucun soulagement.

Il y a autant et encore plus d'incertitude pour la guérison de la maladie syphilitique, si l'on administre le mercure combiné avec des substances qui changent sa nature ou détruisent entièrement sa vertu, par exemple, si on le mêle avec du soufre, avec du sulfure d'antimoine, ou avec l'oxide d'antimoine hydrosulfuré: l'éthiops minéral, le cinabre, l'éthiops antimonial, les pilules ou la poudre de Plummer, etc., sont tous de cette classe de remèdes infidèles. La même chose arrive d'une manière encore plus marquante, lorsqu'on s'avise de combiner les préparations mercurielles avec des astringens, ou de les donner en même temps, quoique séparément. J'ai vu ainsi

administrer le sublimé corrosif et le turbith minéral à très-grandes doses, et pendant très-long-temps, conjointement avec une décoction du quinquina (*cinchona officinalis*); et on étoit très-étonné non-seulement de ce que le mal vénérien ne cédoit pas, mais de ce qu'il s'empiroit même évidemment. On argumentoit de ce fait pour prouver que ces sels âcres n'étoient pas si nuisibles au corps humain que quelques théoriciens vouloient le persuader aux praticiens consommés. J'ai vu des médecins éclairés, étonnés de ce qu'ils observoient, croire que la constitution particulière du malade étoit l'unique cause de ce que ces sels ou oxides âcres de mercure, administrés si imprudemment et à des doses si énormes, et continuées si long-temps, ne produisoient aucun symptôme fâcheux dans le corps. L'étonnement cesse lorsqu'on sait que l'écorce du quinquina, le thé et les astringens en général, donnés en infusion ou décoction avec les préparations mercurielles, décomposent ces dernières et les rendent parfaitement inertes. On se convaincroit de la vérité de ce que je viens d'avancer, si on avaloit une très-grande dose du sublimé corrosif, et qu'on bût par-dessus une décoction forte de quinquina: on verroit ce poison rester inerte dans l'estomac.

Il faut donc toujours apporter la plus grande attention dans le choix, dans la dose et dans l'administration des préparations mercurielles; appliquer, dans chaque cas, celle qui paroît s'accorder le mieux avec le tempérament et l'état du malade; ne jamais employer

de compositions infidèles ou absurdes, et sur-tout ne jamais donner, pendant un traitement mercuriel, d'autres remèdes qui puissent contrarier ou détruire l'action du mercure. Il ne faut jamais insister obstinément sur l'usage ou sur la dose d'une préparation qui ne produit aucun bon effet, ou qui en excite de mauvais dans le corps, et ne pas suivre l'exemple de ces charlatans, dont les connoissances se bornent à un arcane, qu'ils donnent indistinctement à tous leurs malades, dans tous les cas, et qui prononcent hardiment que leurs malades sont guéris, dès que les symptômes de la maladie ont disparu : assertion à laquelle les malades, et sur-tout les jeunes gens et les femmes, ajoutent foi d'autant plus facilement, qu'ils n'aiment pas à être long-temps renfermés ou gênés. Aussi, pour un malade qu'ils peuvent guérir de temps à autre, ruinent-ils la constitution d'un très-grand nombre, et rendent-ils communément la maladie plus opiniâtre et plus rebelle dans la suite. En effet, le virus demeure assoupi pendant des semaines, des mois, et même quelquefois des années ; mais enfin il éclate avec plus de fureur, et il produit des symptômes et des maladies, dont quelquefois le médecin le plus clair-voyant devine à peine la nature, sur-tout chez les personnes du sexe, et qui, dans cet état, éludent souvent tous les efforts de l'art ; car plus les maladies syphilitiques sont anciennes, plus souvent elles ont été manquées, plus elles résistent au pouvoir spécifique du mercure.

La troisième et la quatrième des causes qui empêchent souvent le mercure de guérir la vérole, tiennent à la constitution générale ou à une disposition particulière du malade. La nature coopère facilement avec le mercure dans certaines constitutions ; pendant que dans d'autres, elle n'agit que peu ou lentement et avec difficulté. Il faut quelquefois dans ce cas, pour le rendre actif, l'application journalière de l'électricité, des bains, des sudorifiques, ou bien faire usage de sels mercuriels plus énergiques, en augmenter la dose, en combiner l'usage interne avec les frictions ou les bains mercuriels ; d'autres fois il faut administrer le mercure avec de l'opium. On a besoin quelquefois d'affoiblir les constitutions fortes et pléthoriques par la saignée, les purgatifs et la diète ; tandis que les tempéramens foibles et irritables exigent des remèdes et un régime fortifians, afin de pouvoir administrer avec sûreté un traitement mercuriel. Les femmes grosses et les enfans affectés de maux syphilitiques ne supportent pas le mercure sans des précautions particulières. On rencontre des malades qui ne peuvent supporter les frictions mercurielles, soit à cause d'une irritabilité particulière de la peau, soit parce qu'elles produisent des effets fâcheux sur le corps, comme des coliques, la diarrhée, etc. ; tandis que ces mêmes malades supportent beaucoup mieux l'usage des préparations mercurielles à l'intérieur, et *vice versâ*.

Enfin, quelques personnes sont affectées désa-

gréablement d'une préparation de mercure prise à l'intérieur, tandis qu'elles se trouvent mieux d'une autre. Le mercure sied bien seul à quelques estomacs, tandis que pour d'autres il faut le joindre avec l'opium, avec quelque aromate agréable, etc. Il y a des malades, sur-tout parmi les personnes du sexe, ou parmi ceux qui ont pris une grande quantité de mercure pour des affections syphilitiques passées, dont la constitution est devenue si irritable, qu'après qu'on leur a administré de nouveau quelques grains d'oxide ou de sel mercuriel à l'intérieur, ou quelques frictions, ils sont affectés de violentes douleurs ressemblantes à celles du rhumatisme, de fièvres nerveuses, d'anxiétés, d'inquiétudes, de coliques, de spasmes. de douleurs de tête, de sueurs qui les épuisent, etc., ou bien ils tombent très-facilement dans la salivation. C'est sur-tout à l'égard de ces constitutions qu'on doit être singulièrement attentif à chercher la préparation et la dose de mercure qui conviennent le mieux.

Il est quelquefois avantageux et même nécessaire, en pareil cas, d'administrer des médicamens calmans, des bains tièdes, la décoction de salsepareille avec une petite portion de carbonate de soude, de l'opium, avant de donner ou de continuer le mercure. Dans d'autres cas, il faut fortifier le malade avec des médicamens toniques, et une diète nourrissante. C'est dans ces cas principalement, et plus particulièrement encore dans certains ulcères, ou lorsque les os sont affectés d'un virus syphilitique

enraciné et invétéré, qu'il faut quelquefois discontinuer le mercure, et administrer ou la décoction de gaïac, de salsepareille, ou le carbonate de soude, ou bien des médicamens et un régime fortifians. Il arrive alors très-souvent par l'usage de ces derniers remèdes, qu'à proportion que le malade gagne de la force, le virus syphilitique, qui étoit comme assoupi, se développe avec énergie, et que les symptômes véroliques reparoissent. Il faut donc alors recommencer l'usage du mercure, le continuer aussi long-temps que l'état du malade le permettra, et revenir après sur le régime et les remèdes précédens, alternant ainsi autant de fois qu'il sera nécessaire, jusqu'à ce que le virus syphilitique soit complétement détruit, la carie exfoliée, et le malade enfin radicalement guéri.

Si l'on néglige ces précautions, on exposera certainement beaucoup de malades de cette classe à souffrir pendant toute leur vie, sans pouvoir jamais obtenir une guérison radicale; sur-tout lorsque le mercure, administré imprudemment à trop grande dose, aura développé dans des corps délicats et irritables le germe de la goutte, ou bien des tumeurs ou de véritables exostoses très-douloureuses dans différentes parties du corps, particulièrement aux articulations du genou, de l'humérus, de la clavicule, etc. Alors le mercure, quoiqu'il soulage quelquefois pour un temps, empire le plus souvent la maladie au dernier degré, et la rend même quelquefois incurable. C'est dans ces cas qu'on ob-

tiendra fréquemment des effets excellens des eaux minérales sulfureuses employées sous forme de bains, pendant qu'on fera prendre, à l'intérieur, les eaux alcalines supersaturées avec l'acide carbonique. Les bains de vapeur et la douche sont encore souvent ici d'un très-grand avantage.

A l'égard du *Régime* pendant le traitement mercuriel, il est bon de dire un mot d'une particularité à laquelle on fait communément fort peu d'attention. La plupart des auteurs et des praticiens tiennent leurs malades syphilitiques, sans aucune distinction, à une diète légère et très-sévère, tant pour les alimens que pour la boisson, pendant le traitement mercuriel. Cette règle est très-mauvaise, lorsqu'on la rend générale et qu'on l'applique dans tous les cas. Une pareille diète est quelquefois très-convenable pour des constitutions fortes et vigoureuses; mais pour celles qui sont foibles, délicates ou irritables, elle seroit extrêmement désavantageuse. Il faut prescrire à ces derniers un régime nourrissant, avec l'usage modéré du vin; sans quoi le mercure n'exerce aucune action sur le virus, mais produit de très-mauvais effets sur la constitution. Les maux syphilitiques se taisent souvent pendant un régime sévère de cette nature; ils disparoissent même au point que le malade se croit guéri: mais quelques semaines ou quelques mois après que le malade est revenu à son régime ordinaire, ils reviennent le tourmenter de nouveau, et

l'obliger à avoir encore recours à un autre traitement.

Les fautes dans la conduite morale des malades et celles du médecin. Les malades concourent à prolonger et à aggraver leurs maladies, en essayant de se guérir eux-mêmes, ou en s'adressant à des charlatans, ou à des gens peu instruits dans l'art de guérir. Ils se nuisent aussi fréquemment à eux-mêmes, lorsqu'ils n'observent pas le régime, ou lorsqu'ils ne font point usage des remèdes de la manière qu'on leur a prescrite, et sur-tout lorsqu'ils ne les continuent pas assez long-temps, et les quittent aussitôt que les symptômes ont disparu; lorsqu'ils s'exposent imprudemment à une atmosphère froide et humide, particulièrement la nuit : ils se font tort encore, s'ils deviennent impatiens ou inconstans, s'ils consultent toujours quelque nouveau médecin, et s'ils ne font usage d'un remède que pendant quelques jours ou quelques semaines, pour passer ensuite à un autre.

D'un autre côté, les maladies syphilitiques sont rendues fréquemment opiniâtres par l'ignorance ou la mauvaise conduite de certains praticiens qui, par négligence, par défaut de connoissances et de jugement pratique, ou par trop peu de fermeté dans le caractère, ou quelquefois peut-être par des principes plus vils, suivent une mauvaise méthode, ou n'insistent pas assez sur la nécessité de suivre comme il faut le traitement convenable et les

règles essentielles, ou enfin qui négligent de démontrer les mauvaises conséquences qui peuvent résulter pour les malades qui ne se conforment pas à ces règles. J'ai vu plusieurs fois des praticiens prendre pour des maladies syphilitiques des Blennorrhagies, des Blennorrhées, des maladies de la prostate, différens ulcères de la bouche, de la langue, de la gorge et des parties génitales des deux sexes, des douleurs ressemblant, dans quelques personnes, au rhumatisme, dans d'autres, à la goutte; enfin, des maladies scrophuleuses, scorbutiques, lépreuses, etc. qui n'avoient aucun caractère syphilitique. Toutes ces différentes circonstances, seules ou combinées, rendent l'usage du mercure incertain ou inutile.

La nature de la maladie même, méconnue ou compliquée, est une des causes des plus fréquentes de l'opiniâtreté de certaines affections syphilitiques contre le mercure. (J'en ai cité un exemple remarquable, chap. XIV, p. 882.) Ici il se présente plusieurs circonstances importantes à considérer. 1°. La maladie est réellement syphilitique de sa nature, et elle ne résiste alors le plus souvent qu'en apparence au mercure, parce qu'il n'est pas entré dans le corps en quantité suffisante, ou de manière à pouvoir détruire l'action ou les effets du virus syphilitique, ou parce que la préparation mercurielle employée ne convenoit pas à la constitution du malade. C'est encore dans la maladie même qu'il faut chercher la cause qui empêche le mercure de guérir, lorsque

le malade, pour avoir pris précédemment du mercure en trop grande quantité ou sans précaution, peut à peine en supporter quelques grains ou quelques frictions, sans tomber dans la salivation. Si, dans ce cas, l'on abandonne l'usage du mercure, le malade ne peut se débarrasser de son mal; et si on le continue, on est sûr de causer un ptyalisme pénible, qui dure quelquefois des semaines ou des mois entiers, qui expose le malade à des suites dangereuses, et souvent laisse la maladie principale sans guérison.

2°. Il arrive bien souvent que l'on n'est trompé dans son attente sur les effets du mercure, que parce qu'on est dans l'erreur sur la nature de la maladie, et parce qu'on regarde comme syphilitiques des affections qui, 1°. n'ont jamais été de nature syphilitique, comme sont sur-tout un assez grand nombre de soi-disant gonorrhées, chancres, verrues, ou autres excroissances aux parties génitales, des ulcères, des douleurs vagues, des maladies de la peau, etc.; ou, 2°. dans lesquelles le mal syphilitique est compliqué avec d'autres maladies, telles que la lèpre, l'éléphantiasis, le virus herpétique, le scorbut, les scrophules, la goutte, etc. Dans quelques-uns de ces cas, le mercure ne produit aucun effet; dans d'autres, il en cause de mauvais ou de funestes. Ou bien,

3°. Ces affections, quoiqu'originairement produites par le virus syphilitique, ont changé de caractère, ont dégénéré, soit par le laps de temps, soit par le régime,

soit par l'effet du mercure même, soit par d'autres causes, en maladies d'une nature toute différente, pour lesquelles le mercure, loin d'être un remède salutaire, est devenu un véritable poison. Telles sont souvent les exostoses et les caries des os. Le virus syphilitique est souvent, dans ces cas, complétement détruit par le mercure; mais la carie continue, et on se tromperoit bien si l'on croyoit accélérer ou produire la guérison par l'usage continué du mercure. Il n'y a aucune guérison radicale à espérer alors, sans l'exfoliation complète des os cariés; et cette exfoliation est une affaire de la nature, qui est souvent très-lente dans son travail. — En voulant la hâter par le mercure, on précipite quelquefois le malade dans le tombeau. C'est sur-tout dans les ulcères qu'on s'apperçoit de ce changement. Ils deviennent stationnaires sous l'usage du mercure, et bientôt après, tendres et douloureux au moindre attouchement; leur matière devient âcre et corrosive; en un mot, tout le système du corps semble être *suroxigéné*. Dans d'autres cas, on observe directement le contraire : le malade est accablé d'une foiblesse générale, d'une cachexie universelle; les gencives saignent aisément; l'haleine et la bouche sentent mauvais; l'ulcère devient livide, sale et atonique; le malade n'a ni vie ni vigueur; on diroit que toute la masse du sang est *hydrogénée*. On distingue communément ces deux états d'ulcères, le premier sous le nom d'*ulcère scrophuleux*, et le dernier sous celui d'*ulcère scorbutique*; mais ces dénominations sont très-

souvent plutôt figuratives, qu'elles ne désignent la véritable nature de ces ulcères ; et j'ai vu à Londres, avec *J. Hunter*, plusieurs malades affligés d'ulcères, auxquels il donnoit le nom d'ulcères scrophuleux, qui n'avoient aucun autre symptôme de véritable scrophule que ce degré d'irritabilité générale et morbifique qu'on observe quelquefois dans les malades scrophuleux.

Le mercure est, dans l'un et l'autre de ces cas, un véritable poison : il augmente réellement le mal, et si l'on persiste dans son usage, la gangrène et la mort sont souvent la suite funeste de cette imprudence. Dans le premier cas, il faut avoir recours aux bains d'eaux minérales sulfureuses, aux eaux minérales alcalines, aux astringens, sur-tout au quinquina, au *Decoctum syph. roborans*, PH. SYPH., à la diète animale, aux bains de mer; dans le second, aux acides végétaux, aux médicamens et au régime anti-scorbutiques (peut-être aux remèdes oxigénés), au vin, à l'air pur de la campagne, et sur la fin aux eaux minérales acidules et ferrugineuses, et aux autres fortifians. Pour ce qui regarde le traitement de ces maladies si opposées dans leur caractère et leur nature, je renvoie le lecteur aux chapitres sur les ulcères et sur les maladies syphilitiques compliquées ; j'y ai développé mes idées, autant que l'obscurité du sujet et le peu de lumières que nous avons encore acquises me le permettoient.

CHAPITRE XX.

Des Maladies produites par le mercure, ou des Maladies nommées MERCURIELLES, *et de leur traitement.*

LES mauvais effets du mercure sur le corps humain ont été observés de tout temps dans les mines d'où l'on retire ce métal, ainsi que dans les différens ateliers et manufactures où on l'emploie; mais plus particulièrement encore depuis que l'usage de diverses préparations chimiques de ce métal a été introduit dans la pratique de la médecine pour la guérison des maladies syphilitiques. Plusieurs écrivains anciens, depuis *Vigo*, en font mention; et il n'y a pas un praticien moderne qui n'ait eu occasion de voir les effets mauvais et même dangereux de ce métal, sur-tout quand il est administré avec imprudence et sans les précautions nécessaires, par des ignorans.

Malgré que ce sujet soit extrêmement intéressant, je ne sache pas qu'il ait été traité ou examiné *ex professo* par aucun écrivain. Cette considération doit me servir d'excuse si les recherches suivantes ne sont pas aussi parfaites que je le desirerois.

Je ne parlerai pas ici des mauvais effets de quelques préparations mercurielles en particulier, parce que j'ai discuté ce sujet amplement dans un des chapitres précédens. Je considérerai principalement les maladies que le mercure, et sur-tout les oxides et

sels mercuriels, en général, semblent produire dans le système du corps humain, soit que ces effets soient dus à ces remèdes actifs eux-mêmes, soit qu'ils le soient à leur mauvais choix ou à leur administration peu convenable, ou enfin au défaut de soins nécessaires pendant leur usage.

Nous avons déja considéré la nature et l'action des préparations mercurielles dans les chapitres VII, VIII, IX et XI de ce volume. Nous y avons fait voir que le mercure ne paroissoit agir contre le virus et les maux syphilitiques, que lorsqu'il étoit combiné avec l'oxigène en forme d'oxide ou de sel mercuriel; car le mercure-métal, administré en masse liquide à l'intérieur et à l'extérieur, ne semble avoir aucune action sur le corps humain, puisque, parvenu dans l'estomac et dans les intestins, il sort ordinairement par l'anus sans être absorbé par les vaisseaux lactés.

Nous avons démontré aussi ailleurs que le mercure, trituré avec les graisses, les gommes, etc. n'étoit pas, comme on se l'est imaginé long-temps, dans un état de simple division, mais dans un véritable état d'oxidation. Nous y avons développé les conjectures des divers auteurs sur l'action des préparations mercurielles contre le virus syphilitique. — Ici, il faut donc considérer l'action du mercure sur le corps humain sous un double point de vue; c'est-à-dire, 1°. sous celui de son action et de ses effets sur le corps humain en général, à raison de l'oxigène qu'il contient; 2°. à raison de son état

de mercure, comme mercure, mais infiniment divisé, ou autrement, changé dans sa nature, soit par les différens acides avec lesquels il est combiné, soit par les nouvelles combinaisons dans lesquelles il entre dans le corps humain. J'ai dit, dans le chapitre XI, qu'entre toutes les théories offertes au public par différens auteurs, celle que j'avois donnée dans la première édition de mon ouvrage sur cette matière me paroissoit de plus en plus vraisemblable; savoir, que les oxides ou sels mercuriels paroissoient agir en s'unissant avec le virus syphilitique, ou avec les humeurs avec lesquelles ce dernier est toujours mêlé dans le corps, qu'il les neutralisoit ou changeoit, au point que la nature du virus en étoit tout-à-fait changée ou entièrement détruite, et que par conséquent l'action ou l'irritation causée par ce même virus devoit cesser *ipso facto*. Il paroît en outre que pendant le temps même que cela a lieu, il se fait une véritable décomposition de l'oxide ou sel mercuriel qu'on a administré, et que l'oxigène quitte le mercure avec lequel il étoit combiné. Mais l'action du mercure ne cesse pas là; car en continuant son usage, nous observons que l'oxigène d'un côté, et le mercure, comme mercure, de l'autre, pendant qu'il quitte ou après avoir quitté l'oxigène, produisent dans l'économie animale des changemens et des effets particuliers, dont nous allons rendre compte.

L'oxigène, introduit dans le système du corps vivant par les poumons, et sur-tout par l'estomac, avec des

substances dont il se détache ensuite aisément, augmente l'action du cœur et du système artériel, rend le sang plus rouge, et cause dans sa portion albumineuse une disposition à s'épaissir ou à se coaguler; au lieu de troubler ou de détruire la digestion, d'épuiser ou d'affoiblir le corps (effets constans des préparations mercurielles), il aiguise l'appétit, et semble augmenter la chaleur et la vigueur générale du corps : les ulcères et autres symptômes du virus syphilitique sur le corps humain se cicatrisent et disparoissent quelquefois pendant que cette action des remèdes oxigénés a lieu. Voilà les effets de l'oxigène, sans mercure, sur la masse du sang et sur le système général du corps (1). Je passe à la considération des effets produits par le mercure pur et simple, ou combiné avec l'oxigène, dans les préparations mercurielles.

---

(1) Les remèdes oxigénés affectent aussi quelquefois les glandes salivaires comme les préparations mercurielles : j'en ai un exemple frappant sous les yeux. J'ai administré à un jeune homme le muriate suroxigéné de potasse : j'avois commencé avec vingt grains par jour; et depuis dix-huit jours, je lui en donnois cinquante grains dans les 24 heures. Il n'en sentit d'abord aucun autre effet que des sueurs considérables pendant la nuit, et la langue très-blanche; mais au bout de quatre jours, il lui survint un ulcère aux gencives, exactement semblable à ceux que le mercure a coutume de produire : en continuant le remède

Les vapeurs ou exhalaisons de ce minéral dans les mines, aussi bien que dans nos ateliers ou laboratoires chimiques, affectent puissamment les nerfs et le cerveau, et produisent des asphyxies, des coliques, des tremblemens, et même des paralysies des différens membres, rendent le corps languissant et paresseux, et détruisent à la longue toutes les facultés intellectuelles de l'homme, en le rendant *hébêté* et stupide. J'ai vu plusieurs exemples de cette triste affection dans les ateliers des doreurs sur métaux, qui se servent de l'or amalgamé avec le mercure, et font volatiliser après au feu ce dernier.

Le professeur *Fourcroy* nous fournit (1) un exemple frappant des maux que le mercure, appliqué de cette manière, est capable de produire, dans l'histoire de deux doreurs en or moulu, le mari et la femme, qui mérite une place ici.

---

deux jours de plus, cet ulcère s'agrandit, et devint très-douloureux; la glande parotide du même côté se gonfla, ainsi que les amygdales et les glandes sous-maxillaires, qui rendoient la déglutition très-pénible. Ces symptômes furent accompagnés d'une véritable salivation très-copieuse, qui continua jour et nuit, pendant quatre ou cinq jours de suite, quoiqu'il ait discontinué l'usage du remède, du moment que le ptyalisme commença à paroître.

(1) Voy. Essai sur les maladies des artisans, traduit du latin de Ramazzini, avec des notes, p. 42, etc.

« Cet homme étoit très-occupé à Paris ; il doroit, depuis le matin jusqu'au soir, dans une chambre assez vaste, mais basse, où il couchoit lui, sa femme, et ses enfans. Ayant pris assez peu de précautions contre les vapeurs mercurielles, il lui vint d'abord des ulcères à la bouche, en très-grande quantité; son haleine, à cette époque, étoit fétide ; il ne pouvoit ni avaler, ni parler, sans des douleurs effroyables. De pareils accidens, guéris par la cessation de son ouvrage et les remèdes appropriés, reparurent trois ou quatre fois de suite, seuls et sans autre symptôme ; mais bientôt à ce mal, se joignit un tremblement universel très-violent, qui attaqua d'abord ses mains, puis tout son corps ; il fut obligé de rester dans un fauteuil, sans pouvoir faire un pas ; son état étoit digne de pitié ; agité de mouvemens convulsifs perpétuels, il ne pouvoit ni parler, ni porter ses mains à sa bouche sans se frapper lui-même ; on étoit obligé de le faire manger, et il n'avaloit que par une déglutition convulsive, qui cent fois manqua de le suffoquer. Ce fut dans cet état affreux de sa maladie, qu'il eut recours à un empirique, qui frotta ses jambes d'une pommade, les fit baigner dans du gros vin, dans lequel on faisoit infuser des herbes aromatiques, et lui prescrivit, tous les matins et tous les soirs, environ un gros d'une poudre rouge à prendre dans une pomme. Ces remèdes secrets, et dont par conséquent on ne peut connoître l'indication, eurent un effet singulier : son tremblement cessa un peu; ses

jambes et ses cuisses s'enflèrent prodigieusement : il y vint des cloches en grande quantité, on les perça avec une aiguille ; elles rendirent en abondance une eau trouble, séreuse, qu'on conserva dans des pots par l'ordre de l'empirique. Au bout d'un certain temps, il s'y fit un dépôt, parmi lequel on apercevoit manifestement des globules de mercure. Ce fait ne doit pas paroître surprenant, puisqu'on a vu plus d'une fois dans les cadavres des hommes qui avoient pris beaucoup de mercure dans leurs maladies, ce demi-métal en substance dans leur cerveau, les intestins, les poumons, dans leurs os même. Au bout de cinq ou six mois d'un pareil traitement, notre malade se sentit beaucoup mieux : son tremblement étant très-diminué, et n'existant presque plus, il se crut guéri ; et, malgré l'avis de son médecin, qui lui conseilloit de continuer ses remèdes pendant deux ou trois mois, pour s'assurer une guérison parfaite, il se négligea. Peu à peu il essaya de marcher avec deux cannes, et se sentit enfin assez fort pour hasarder de sortir de sa maison, et de se promener dans les rues : l'exercice le fortifia, mais il lui restoit une sensibilité singulière ; le bruit d'un cheval, ou d'une voiture quelconque, le faisoit tressaillir, au point qu'il auroit été bien des fois dans le cas d'être écrasé, s'il n'eût pris la précaution de marcher contre les murs et contre les boutiques. Il étoit alors obligé de s'arrêter, de crainte de tomber ; il ne pouvoit exprimer la sensation désagréable que lui faisoit ce bruit. Enfin, ayant

recommencé son ouvrage, malgré les précautions qu'il prit, son tremblement augmenta et se fixa dans ses mains : une remarque singulière, c'est qu'ayant l'habitude de s'enivrer, dans cet état il tenoit son verre sans le renverser, ce qui ne lui arrivoit pas lorsqu'il n'avoit pas bu; et il m'a dit avoir fait cette observation sur plusieurs de ses confrères, qui étoient dans le même cas que lui. Les soins qu'il eut de ne travailler que très-peu, d'écarter les vapeurs de mercure par un courant d'air, l'exemptèrent des maux cruels qu'il avoit déja soufferts ; il n'éprouva plus que le tremblement des mains, et un bégaiement insupportable, le *psellismus metallicus* de Sauvage, qui résista à l'électrisation recommandée, dans ce cas, par de Haen, qui en a eu du succès. Ce doreur a vécu trois ou quatre ans après, sans aucun autre accident, et il est mort d'une fracture du bras, à trois endroits différens. Il est à remarquer que ce bras étoit affligé de rhumatisme, et qu'il y portoit un cautère depuis longues années. »

« Sa femme eut à peu près les mêmes symptômes, mais beaucoup moins graves dans le commencement. Elle eut de particulier un ptyalisme, qui la dessécha et la rendit comme un squelette. Dans la suite, cette malheureuse femme devint asthmatique; les accès de de cette maladie, d'abord éloignés, se rapprochèrent de plus en plus, elle avoit un râle continuel, ne crachoit, ni ne toussoit; sur la fin de cette maladie, qui fut la même pendant dix-huit ans, elle ne pouvoit

ni marcher, ni se pencher sans craindre d'être suffoquée ; fixée sur un fauteuil depuis plus d'un an, les symptômes de son asthme devenant de plus en plus graves, elle fut enfin délivrée de ses maux par une mort heureuse pour elle, et qui eut quelque chose d'affreux pour ceux qui en furent spectateurs. »

Le mercure pris en grande quantité, sous la forme liquide métallique, comme j'ai dit plus haut, ne paroît affecter aucunement l'estomac et les intestins, ni y produire aucun autre effet; mais il parcourt tout le canal intestinal, et finit par sortir par l'anus tel qu'il étoit entré par la bouche. Il y a cependant une opinion généralement reçue en Allemagne; savoir, que le mercure bouilli dans l'eau lui communique une vertu anthelminthique; et le fait que j'ai cité dans un autre endroit de ce traité, d'un chien très-galeux qui fut parfaitement guéri en lui donnant pour toute boisson une décoction de mercure, sans aucun autre remède, sembleroit venir à l'appui de cette opinion : mais je crois qu'elle a besoin d'être confirmée par des expériences plus exactes et multipliées.

Le mercure, introduit dans l'économie animale, sous forme d'oxide ou de sel, produit plusieurs effets semblables à ceux de l'oxigène, mais il en produit aussi de très-différens. Dans l'estomac et les intestins, il excite souvent des cardialgies, la dyspepsie ou perte de l'appétit, des coliques, des diarrhées. Entré dans la masse dn sang, il rend souvent, comme les médicamens oxigénés, la langue blanche; il dispose la partie

albumineuse du sang à la coagulation, ou à ce qu'on appelle la formation d'une croûte inflammatoire à la surface du sang tiré du corps, et développe plusieurs autres symptômes d'une irritabilité augmentée. Mais, de l'autre côté, continué pendant quelque temps, il produit des effets manifestement différens de ceux produits par les remèdes oxigénés. Tels sont une augmentation souvent très-prompte et violente de la sécrétion de la salive, et le changement de cette humeur bienfaisante et sans odeur en une humeur âcre, corrosive, et d'une odeur infecte; l'haleine fétide; la tumeur des gencives, et des ulcères très-douloureux et rongeans à la bouche et à la langue. Les dents commencent à noircir, à vaciller; à la fin elles tombent, et sont souvent suivies de la chute des os palatins ou maxillaires. Ces symptômes sont généralement accompagnés d'une langueur plus ou moins considérable, d'un épuisement ou affoiblissement, et d'une émaciation générale du corps; et ils finissent quelquefois par une torpeur ou un état cachectique ou scorbutique général, et quelquefois par un état cataleptique du malade. Cependant les ulcères et autres symptômes de la maladie syphilitique, locale ou universelle, prennent, pendant cette action du mercure, un caractère plus benin. L'action corrosive et tous les effets pernicieux de virus syphilitique se ralentissent et cessent à la fin tout-à-fait; les ulcères se cicatrisent, et tous les symptômes de la vérole disparoissent pour toujours. Ces effets ont lieu généralement, et si le mercure a été administré comme il faut, à peu d'exceptions près,

les malades se trouvent radicalement guéris. Mais chez d'autres, et sur-tout si le traitement a été conduit avec imprudence et sans connoissance exacte de l'état du malade, ou s'il a été continué au delà d'une certaine époque, il excite des fièvres, ou une irritabilité morbifique générale du systême nerveux; et les ulcères syphilitiques, au lieu de se cicatriser, se changent en ulcères d'une nature très-différente, auxquels on a donné tantôt le nom d'*ulcères scrophuleux*, tantôt celui d'*ulcères phagédeniques* ou *corrosifs* : mais on les caractériseroit peut-être mieux, en les nommant *ulcères mercuriels avec éréthisme*.

L'action des préparations mercurielles excite en outre, et plus fréquemment, lorsque le malade s'est exposé au grand froid ou à l'air de la nuit, des douleurs à la tête, la tumeur du visage, de la gorge et de toutes les parties internes de la bouche; quelquefois des fièvres, avec des inflammations locales très-violentes, suivies de la mortification des parties; d'autres fois, un spasme ou tétanos, soit partiel, soit universel, des douleurs très-violentes dans les muscles, dans les tendons ou dans les articulations, qui ressemblent aux douleurs rhumatismales ou arthritiques, la manie, la paralysie, et même quelquefois l'apoplexie et la mort.

Quelquefois il produit, dans certaines parties, une très-grande irritation, qui est suivie très-promptement de la mortification de la partie affectée. Nous avons cité plus haut un exemple où l'usage imprudent du mer-

cure fit naître la gangrène dans la gorge, et un autre où l'oxide de mercure gommeux, appliqué à un bubon ulcéré, produisit le lendemain la mortification dans une partie de l'aîne.

Dans d'autres cas, et peut-être dans certaines constitutions, les ulcères syphilitiques à la gorge ou aux parties génitales, au lieu de guérir pendant l'usage du mercure, restent stationnaires : bientôt après, ils changent de nature ; le moindre attouchement excite des douleurs, la matière qui s'y forme prend un caractère âcre et corrosive ; les ulcères s'étendent rapidement en tous sens, et forment quelquefois des inégalités et des excavations, comme s'ils avoient été creusés par des insectes : le système entier du corps s'en ressent, le pouls devient inégal et accéléré, le malade perd son sommeil et son repos, il est excédé de sueurs nocturnes, la moindre chose l'irrite et le rend impatient.

Dans d'autres circonstances enfin, la constitution du malade semble subir, pendant ou après l'usage du mercure, un changement total et différent des cas précédens. Le malade devient de jour en jour plus foible ; sa physionomie change ; la couleur du visage devient plombée ; les ulcères, au lieu de guérir, deviennent mollasses et livides, et ils saignent aisément. On a donné à ces ulcères ainsi changés le nom d'*ulcères putrides*, d'*ulcères scorbutiques*, et quelquefois aussi d'*ulcères phagédéniques* : on les appelleroit, avec plus de raison, *ulcères mercuriels atoniques*. Tout le corps

semble, dans cet état, souffrir d'une espèce de cachexie, qu'on n'a pas mal comparée au scorbut, et qu'on a même nommée scorbutique C'est un état général d'affoiblissement et d'une débilité réelle, avec une apparente décomposition des parties fluides et solides du corps.

Les ulcères mercuriels de la bouche ou aux gencives se distinguent assez facilement des ulcères syphilitiques, en ce que, 1°. Ils sont douloureux lorsqu'on les touche, et qu'on y ressent même une douleur constante : les ulcères syphilitiques sont, au contraire, en général, plus indolens. 2°. Leur siége est le plus souvent à la langue aux lèvres et aux gencives, et sur-tout derrière la dernière dent molaire : le siége des ulcères syphilitiques est, au contraire, principalément aux amygdales et à la luette. 3°. Ils ne sont pas couverts d'une croûte blanche, épaisse et lardacée comme les ulcères syphilitiques ; mais ils sont plutôt rouges, et ils saignent aisément lorsqu'on les frotte un peu. 4°. Ils empirent sous l'usage du mercure, et deviennent même quelquefois funestes, si on insiste sur l'usage de ce remède ; et ils cèdent, au contraire, assez facilement au borax ou aux astringens appliqués localement.

Dans plusieurs cas, le mercure, quoiqu'administré selon toutes les règles de l'art, ne semble exercer aucune action sur le corps du malade ; mais après avoir resté, pour ainsi dire, inactif pendant des semaines, et même quelquefois pendant des mois entiers, comme

j'ai remarqué plus haut, il commence tout-à-coup, sans aucune cause apparente, par produire des effets évidens; savoir, une saveur de cuivre dans la bouche, la tumeur des gencives, une véritable et copieuse salivation.

Quelquefois il laisse après lui une telle irritabilité de l'estomac ou du système entier du corps, que les malades ne sont plus capables de supporter les plus petites doses de ce remède pour des maladies syphilitiques postérieures, sans des inconvéniens très-graves, des cardialgies, de l'oppression de poitrine, le crachement de sang, le mal de tête, la fièvre lente, et des douleurs violentes dans différentes parties du corps.

D'après toutes ces considérations, il paroît que les différentes préparations mercurielles sont capables de faire naître, dans l'économie animale, trois états très-distincts et très-différens l'un de l'autre. Dans le premier, elles attaquent le virus syphilitique, le détruisent, et font ainsi cesser son action et tous ses mauvais effets ou symptômes véroliques. Dans le second, elles excitent fortement l'action du cœur et de tout le système artériel, produisent un grand degré d'irritablité dans tout le corps, et engendrent des ulcères d'un genre bien particulier; ou bien elles changent ulcères syphilitiques en ulcères corrosifs, très-irritables, amenant même quelquefois leur mortification: on diroit que l'oxigène, accumulé dans le corps, y produit une suroxigénation générale de la masse du

sang. Le troisième état que l'usage des préparations mercurielles fait naître, c'est une foiblesse générale du corps, avec un état cachectique, ressemblant beaucoup au scorbut : il y a une apparente décomposition des fluides et des solides ; l'hydrogène semble abonder dans le corps, et toute la masse du sang paroît être hydrogénée. Je passe au traitement de ces différens symptômes morbifiques.

D'après les principes que nous venons d'établir, je fais trois divisions du traitement des maladies produites par le mercure. Dans la première, je donnerai la méthode de guérir les maladies produites par l'excès d'oxigène, soit que ce principe soit fourni par des préparations mercurielles, soit qu'il le soit par d'autres médicamens qu'on a depuis peu commencé à essayer contre les maladies syphilitiques. Dans la seconde, je traiterai de la manière de remédier aux maladies accompagnées d'un état de foiblesse et de cachexie, qui paroissent être liées avec une abondance morbifique de l'hydrogène dans la masse des humeurs. Dans la troisème enfin, je proposerai quelques moyens pour soulager ou guérir les effets qui, très-probablement, sont dus aux mercure-métal.

Pour ce qui concerne les maladies syphilitiques compliquées et leur guérison, j'ai traité ce sujet dans un des chapitres précédens (chap. XVI), auquel je renvoie le lecteur.

A l'égard de certaines ophthalmies qui résistent au mercure et à tous les autres remèdes, avant qu'il se

rétablisse un nouvel écoulement par l'urètre, *voy.* V. I, chap. V.

J'ai fait mention aussi, dans différens endroits de cet ouvrage, de plusieurs ulcères et fistules, et des douleurs aux parties génitales et environnantes, qui, demeurant rebelles au mercure, se guérissent seulement en excitant un nouvel écoulement de l'urètre.

Dans quelques cas les oxides et les sels mercuriels détruisent le virus syphilitique et tous les symptômes de la maladie syphilitique, sans produire aucun effet désagréable sur le corps, et sans laisser aucune trace après eux : c'est l'effet le plus desirable. Dans d'autres cas, ces mêmes remèdes excitent l'action du cœur et du systême artériel à un degré considérable ; ils augmentent la sécrétion des urines, de la matière perspirable, et produisent quelquefois une fièvre tonique plus ou moins forte, des inflammations locales plus ou moins violentes, des gonflemens des gencives et des glandes salivaires, une salivation abondante (1), des

---

(1) Pour savoir si le mercure produisoit le même effet sur les autres animaux, j'ai fait un essai sur mon chien. Je l'ai frotté simplement d'onguent mercuriel gris sur le dos, sans le raser, une fois par jour. En trois jours de temps sa bouche commença à être affectée ; et quoique les frictions eussent été discontinuées dès ce moment, la salivation devint très-forte : il fut malade pendant quinze jours au moins, au point que je craignis pour sa vie. La salivation continua tout ce temps avec une puanteur abominable, qui infectoit toute la maison.

ulcères douloureux à la bouche. Ces symptômes exigent, selon les circonstances, une ou plusieurs saignées, l'application des sangsues ou des scarifications aux parties enflammées. Le ptyalisme et les ulcères demandent les soins recommandés au chap. IX

Dans les ulcères qui naissent ou qui acquierent un grand degré d'irritabilité pendant l'usage du mercure, la première chose à faire est de cesser l'usage, soit intérieur, soit extérieur, du mercure; et si le médecin est appelé en consultation avec d'autres personnes de l'art, il doit tâcher de les convaincre que ces symptômes sont les effets réels du mercure, et faire en sorte de les empêcher d'essayer une nouvelle préparation mercurielle, qu'on propose presque toujours dans ces cas, et sur laquelle on insiste souvent au détriment du malade, parce qu'au lieu de remonter à la véritable source de ces effets, on les attribue généralement, mal à propos, à l'inefficacité des préparations mercurielles qu'on a employées jusqu'alors. La chose la plus importante, et sans laquelle on ne feroit rien, est donc de cesser l'usage du mercure. Ce médicament devient un véritable poison dans ces cas.

Le second point est d'arrêter les progrès des ulcères, en leur opposant des médicamens et un régime appropriés à l'état du malade et au nouveau caractère que la maladie semble avoir acquis.

Plus j'examine cet état nouveau des ulcères et autres symptômes, plus je suis persuadé qu'il est dû à l'ac-

cumulation de l'oxigène dans la masse du sang. Le corps paroît être, comme je l'ai dit plus haut, suroxigéné : il faut donc, pour prévenir les ravages de cette nouvelle maladie, employer les moyens les plus sûrs et les plus prompts pour désoxigéner la masse ; et je vois avec plaisir que la pratique moderne des médecins les plus éclairés de l'Europe s'accorde parfaitement avec cette nouvelle théorie.

Le sulfure de potasse ou de soude, les eaux minérales sulfureuses ou alcalines, les bains de ces mêmes eaux, les bains de mer, les astringens, sur-tout le quinquina en décoction dans l'eau, ou en infusion dans du vin, et quelquefois mieux encore dans l'eau de chaux, la décoction de brou de noix, ainsi que de leur partie ligneuse, le carbonate de potasse ou de soude, à la dose de trente à quarante grains, en différentes prises par jour, le carbonate de chaux en grandes doses, sont les remèdes qu'on a reconnus pour être les plus efficaces.

Le docteur *Rollo*, dans son excellent traité que j'ai cité plus haut, nous apprend qu'on a essayé avec succès, dans cette sorte d'ulcères, accompagnés d'un très-grand degré d'irritabilité, l'usage interne de l'hydrosulfure d'ammoniaque, donné à la dose de trois à quatre gouttes, trois ou quatre fois par jour, et le gaz hydrogène sulfureux à l'extérieur sur la partie affectée.

De l'autre côté, il paroît que la diète trop sévère et purement végétale, ainsi que le séjour dans le lit et dans une chambre, contribuent souvent à entretenir

cette irritabilité maladive. Il est donc à propos de changer graduellement cette diète, de rigide qu'elle étoit jusqu'alors, en un régime nourrissant, composé de poissons, de testacés, de viandes tendres, et de permettre au malade l'usage modéré du bon vin. Il est important de l'exhorter, autant que les circonstances le lui permettent, à quitter le lit, et même à jouir modérément de l'air libre; ce qui ne contribue pas peu à calmer son désespoir et ses craintes, à lui inspirer de la tranquillité et du courage, et à accélérer sa guérison.

Dans les cas où le malade est très-exténué, et où le degré de l'irritabilité est considérable, l'usage interne et externe de l'opium, de l'extrait de jusquiame ou de la ciguë, est très-avantageux; c'est dans ces mêmes cas que la salsepareille, à la dose d'une once par jour, en poudre, ou en forte décoction, mêlée avec du lait, ou, selon les circonstances, avec le carbonate de soude, s'est montrée extrêmement utile.

Dans les ulcères très-opiniâtres de la bouche ou de la gorge, accompagnés de douleurs et d'un écoulement âcre et ichoreux, le borax ou borate avec excès de soude, ou le carbonate de soude dissous dans l'eau, seuls ou avec un peu d'alcool et du miel, sont les meilleurs topiques qu'on peut employer; ou bien, d'après M. *Sprengel*, un gargarisme fait avec une décoction de brou de noix.

Le docteur *Quarin* dit avoir employé avec succès l'extrait de *gratiola officinalis*, à la dose de huit grains

trois ou quatre fois par jour, mêlé avec la même dose de carbonate de chaux.

Les cardialgies, ou les coliques, excitées par les préparations mercurielles, se calment généralement assez vîte, en cessant leur usage, ou en donnant au malade un grain d'opium tous les soirs, pendant plusieurs jours.

Le contre-poison le plus prompt et le plus sûr des préparations mercurielles âcres, telles que le sublimé corrosif, etc., est, comme j'ai dit plus haut, d'après la découverte du citoyen *Bertholet*, la décoction du quinquina ou de toute autre substance contenant en abondance le principe astringent.

Lorsqu'une transpiration, subitement arrêtée pendant le traitement mercuriel, a produit des douleurs ou des spasmes généraux, de la fièvre, etc., les remèdes les plus efficaces, après les évacuations nécessaires, sont, comme je l'ai dit ailleurs, les bains chauds fréquens, mais sur-tout les bains de vapeur; et, à l'intérieur, l'oxide d'antimoine hydrosulfuré jaune, uni avec la ciguë, à la dose de quinze grains de chaque par jour; ou, selon les circonstances, la poudre sudorifique de *Dover*; et, pour calmer les symptômes d'irritabilité, l'opium, administré une ou deux fois par jour.

L'autre état maladif, qui se montre sur-tout fréquemment après l'usage long-temps continué du mercure, et que j'ai appelé, d'après son caractère et la nature particulière des symptômes, *atonique* ou *hydrogéné*,

exige des remèdes et des moyens tout-à-fait opposés à celui dont nous venons de parler. J'ai dit plus haut que cette espèce de cachexie, qu'on a nommée jusqu'ici *scorbutique*, à cause de sa ressemblance avec le scorbut, paroissoit être produite par le développement de l'hydrogène dans la masse du sang. C'est ce principe plus abondant, mis en liberté ou en activité dans le système du corps, qui doit guider notre jugement pratique dans le choix des remèdes.

De quelque cause que vienne cet état, soit qu'il provienne du régime ou de l'asmosphère des hôpitaux, ou de l'air de la chambre dans laquelle le malade a été renfermé long-temps, soit qu'il soit dû au mercure comme mercure, soit enfin qu'il provienne d'une décomposition particulière des fluides ou solides du corps, opérée par l'action trop long-temps continuée de l'oxigène même, ce que les expériences et les observations ultérieures décideront, nous voyons que l'usage continué du mercure empire évidemment l'état du malade, et lui devient même à la fin funeste. Il faut donc, avant tout, abandonner l'usage de ce remède dangereux, et en même temps changer la diète et le régime. Si le malade a été retenu jusqu'ici au lit ou dans une petite chambre, on le fera lever une demi-heure ou une heure, et par degrés pendant la plus grande partie du jour; on le fera passer dans une chambre grande et bien aérée; ou, ce qui vaut encore mieux, on lui fera quitter l'atmosphère de la ville ou de l'hôpital pour celle de la

campagne ; on lui fera prendre, par degrés et sitôt que ses forces le permettront, tous les jours, un exercice modéré à pied, à cheval, ou en voiture. On lui ordonnera une diète nourrissante et restaurante, la décoction du malt, de bonne bière, du vin acidule, les sucs d'herbes anti-scorbutiques, les eaux minérales acidules simples ou ferrugineuses, et les autres remèdes internes appropriés à cet état. Les ulcères atoniques exigent, à l'extérieur, un cataplasme de carottes fraîches, le sucre en poudre, celle de rhubarbe, de colombo, le gaz oxigéné; ou, dans certaines circonstances, pour changer l'action des parties affectées, l'alcool seul ou camphré. Il y a enfin des cas particuliers de ces ulcères où l'application des caustiques peut devenir utile.

Je viens, à la fin, au traitement des maladies qui paroissent être produites par le mercure-métal, appliqué au corps, à l'extérieur, en forme de vapeurs ou d'exhalaisons, ainsi que de celles qui paroissent provenir du même métal, introduit d'abord dans le corps sous la forme d'oxide ou de sel mercuriel, mais réduit, après avoir quitté son oxigène ou l'acide avec lequel il étoit combiné, en état métallique. C'est dans cet état, sur-tout lorsqu'il a été administré sans prudence et sans les ménagemens nécessaires, que, divisé en particules infiniment petites, au lieu de sortir par la transpiration ou par la salive, à proportion qu'il a été mis en liberté, il semble s'égarer, se réunir en globules ou en masses plus ou moins

considérables, et se déposer ainsi quelquefois dans les grandes cavités du corps, dans les os, dans les viscères, dans les articulations, ou entre les gaînes et membranes des tendons et des muscles, et y produire des douleurs ostéocopes, des céphalalgies violentes, des spasmes en différentes parties, des tremblemens des extrémités, des paralysies, etc. : maladies qu'on regarde souvent mal à propos, d'après un examen superficiel, comme d'anciens maux syphilitiques. Des faits nombreux et authentiques, observés en disséquant des cadavres de personnes auxquelles on avoit administré beaucoup de mercure pendant leur vie, ne laissent pas de doute que ces extravasations mercurielles n'arrivent quelquefois et peut-être même plus souvent qu'on ne s'imagine.

Dans tous les cas où nous soupçonnons, d'après un examen approfondi, l'existence de cette cause, il faut tâcher, par tous les moyens possibles, de faire réabsorber le mercure, de le faire rentrer dans la masse du sang, et de le chasser du corps par la transpiration. Les bains chauds, sur-tout ceux des eaux minérales sulfureuses, les bains de vapeur, la douche, les frictions générales et particulières du corps et des parties affectées, et les mêmes eaux minérales, les sudorifiques les plus puissans, pris à l'intérieur, l'oxide d'antimoine hydrosulfuré jaune et le gaïac sont les moyens qu'on a trouvés jusqu'ici les plus efficaces. On pourroit essayer, si le mal est dans les articulations ou dans les muscles, d'appliquer l'électricité,

de faire des frictions avec du soufre, de masser le corps après les bains, et d'administrer à l'intérieur le soufre, ou, peut-être mieux encore, l'hydrosulfure de potasse, ou de soude, ou d'ammoniaque, dissous dans une grande quantité d'eau, et de donner une once ou une demi-once de cette dissolution toutes les demi-heures ; ce qui est la meilleure manière de donner même les alcalis sans fatiguer l'estomac. Ce sont les seuls moyens que la raison nous suggère dans l'état actuel de nos connoissances, et en attendant que nous apprenions quelque chose de plus positif sur la méthode des Malays et des Indous, qui, d'après les renseignemens authentiques que j'en ai reçus, ont des procédés bien plus perfectionnés sur cet objet que ceux que nous avons eus jusqu'ici en Europe.

Il sera peut-être agréable pour mes lecteurs de connoître un fait que j'ai appris sur ce sujet d'un de mes amis.

Il m'assura que les médecins Malays, qui forment, à l'instar de la famille des Asclépiades dans l'ancienne Grèce, une caste particulière, se transmettent leurs connoissances médicales de père en fils, depuis un nombre considérable de générations, mais qu'ils tiennent toutes ces connoissances secrètes dans leur famille.

Lorsqu'on les consulte pour un mal vénérien, ils examinent avant tout, comme ils disent, si ce mal n'est pas plutôt dû au mercure imprudemment administré au malade auparavant, c'est-à-dire, si son

mal n'est pas plutôt mercuriel que syphilitique. Ils cherchent à apprendre, comme ils s'expriment, s'ils n'y a point des restes de mercure dans le corps. Ils s'assurent de ce point par des moyens particuliers, qu'ils prétendent posséder, mais qu'ils tiennent secrets. Après qu'ils se sont assurés de ce dernier point, c'est-à-dire que le mal est mercuriel, ils donnent au malade une décoction d'herbes qu'ils font eux-mêmes. Ce remède produit dans tout le corps des douleurs violentes qui sont suivies d'un gonflement du visage et de la tête, ensuite des bras, puis de la poitrine et de l'abdomen, et à la fin des extrémités inférieures : le gonflement de celles-ci commence par les cuisses, et descend peu à peu aux jambes; enfin la tumeur occupe les pieds, et y produit les douleurs les plus terribles. Quand le mal est aux pieds, ils préparent avec des herbes un bain chaud, dans lequel ils plongent le malade : ils prétendent et disent que le mercure a été attiré et rassemblé dans les pieds par la méthode employée, et que, par le moyen de ce bain, il se dégage, et sort à la fin du corps malade dans l'eau du bain. Le fait est qu'au sortir de ce bain, le malade se trouve parfaitement à son aise et libre de toute douleur, et qu'il se sent radicalement guéri de tous ces maux.

Mon ami a été témoin oculaire de tout ce que je viens de raconter. Son domestique avoit été affecté d'une ophthalmie vénérienne des plus terribles, à la suite d'une gonorrhée pour laquelle plusieurs chirurgiens

européens, qu'on avoit consultés dans ce pays, lui avoient administré une grande quantité de mercure sans aucun soulagement. Cet homme, que j'ai vu plusieurs années après en Europe, m'a assuré lui-même avoir éprouvé tous ces effets, exactement comme son maître me l'avoit raconté et comme je viens de le détailler, et qu'il s'en étoit depuis parfaitement bien trouvé.

CHAPITRE XXI.

Observations sur quelques préjugés fâcheux ou nuisibles, qui sont généralement répandus au sujet de la Maladie syphilitique ou vénérienne.

Il est des malades imbus de cette fâcheuse opinion que le virus vénérien, quand il a une fois pénétré dans le corps, ne peut plus en être totalement déraciné. Ils croient en conséquence qu'une personne qui a eu le malheur d'en être infectée, ne peut jamais se regarder comme radicalement guérie. Cette opinion absurde les rend très-malheureux. J'ai vu fréquemment, sur-tout chez les personnes du sexe, ce préjugé empoisonner le bonheur de la vie, nonobstant tout ce que les médecins pouvoient leur dire pour les convaincre de leur erreur. Le moindre mal de tête, la plus légère douleur rhumatismale, ou le moindre petit bouton sur la peau, leur paroissent des preuves certaines de l'existence du virus vénérien caché dans leur corps et prêt à produire les plus cruels effets. Ces malades sont vraiment dignes de pitié. Il est juste de faire les recherches les plus exactes sur leur état, et de leur donner des soins très-attentifs ; car est-il de situation plus affreuse que celle d'un être qui est perpétuellement en proie à de pareilles terreurs? Tous ces malades ne peuvent être guéris qu'en arrachant ce préjugé de leur imagination. Dans le cas où le

malade s'est exposé à l'infection sans en avoir cependant aucun symptôme évident, on réussit fréquemment à le guérir, en lui administrant le mercure en petites doses, en lui inspirant la confiance dans nos moyens et dans nos connoissances; et en augmentant ainsi par degrés l'espérance de la guérison, on parvient, la plupart du temps, en quelques semaines ou en quelques mois, à guérir ces malades réellement et radicalement de leur maladie imaginaire. Mais si, après l'usage de ce remède, le malade persiste dans sa crainte, et qu'on ne trouve, par l'examen le plus approfondi, aucun symptôme vénérien, il faut tâcher de détruire son préjugé, en mettant devant ses yeux l'exemple d'autres personnes de sa connoissance ou de la nôtre, qui, ayant été affectées autant que lui-même, ou peut-être beaucoup plus, jouissent de la plus parfaite santé depuis un grand nombre d'années, sont mariées, et ont des enfans sains et vigoureux. Lorsque cela n'opéroit pas l'effet que je m'en promettois, je réussissois dans quelques cas désespérés en apparence, en racontant au malade le malheur que j'avois eu moi-même d'avoir été infecté de cette maladie dans tous ses degrés, à différentes époques de ma vie. Je leur faisois remarquer que je me portois, à cinquante ans, parfaitement bien, au point que je n'avois ni maux d'estomac, ni douleurs de tête, ni enfin aucune incommodité physique quelconque, et que je jouissois, depuis dix à quinze ans, de la santé la plus parfaite dont un homme puisse jouir.

On doit les mêmes attentions à ceux qui s'imaginent que lorsqu'on a pris une fois du mercure pour la guérison de la vérole, ce remède ne peut la guérir aussi efficacement une seconde fois. On rencontre ce préjugé le plus fréquemment chez les femmes, quoiqu'il ait aussi quelquefois de l'influence sur des hommes de constitution mélancolique.

Il existe un autre préjugé qui est non-seulement absurde, mais criminel, et dont les fauteurs mériteroient la plus sévère punition, si l'on pouvoit les prendre sur le fait. On ne le trouve que parmi quelques jeunes gens d'un caractère décidément libertin, et qui ont une façon de penser brutale et dissolue. C'est une opinion reçue parmi ces misérables, que la meilleure manière de se débarrasser d'une chaude-pisse, c'est d'avoir affaire avec une fille encore innocente, ou au moins avec une ou plusieurs femmes saines; et j'ai vu de cette manière des maladies syphilitiques propagées en peu de jours chez dix ou douze personnes saines, qui avoient eu le malheer de s'abandonner à la brutalité de quelqu'un de ces misérables. L'absurdité de cette idée est évidente pour toute personne qui a le sens commun, et la moindre connoissance de la nature et du siége de la gonorrhée; et dans le cas où cet attentat seroit dicté par le simple préjugé, la plus légère instruction suffiroit pour le détruire. Mais il est à craindre que la cause de cette infamie n'ait des racines plus profondes dans le cœur de ces hommes dépravés, et que leur abomi-

nable conduite ne soit dictée par la méchanceté, ou par le plaisir barbare qu'ils trouvent à se venger, sur des personnes innocentes, des maux que leur imprudence et leurs débauches leur ont attirés.

Il y a enfin des personnes qui croient pouvoir jouir, sans courir aucun risque de contracter du mal, en trompant la nature, et en choisissant un chemin contraire à son but, avec un individu soit de l'un soit de l'autre sexe. Le fait est que non-seulement les maux syphilitiques et autres contractés de cette manière passive ou active sont très-fréquens, mais, ce qui ajoute au danger, que les maladies, et sur-tout les ulcères contractés par cette voie sont généralement beaucoup plus malins, et beaucoup plus difficiles à guérir, que les gonorrhées ou ulcères contractés par les organes de la génération.

FIN.

TABLE

DES CHAPITRES

Contenus dans le second volume.

Fin de la table du second volume.

De l'Imprimerie de F. J. BAUDOUIN.

